TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 199 DERNIÈRE ÉDITION 3 SAMEDI 31 JANVIER 1981

**La hausse du dollar s'accélère : F 4,87**

LIRE PAGE 38




Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

TÉL. : 246-72-23

# Durcissement entre les Deux Grands

## • M. Reagan exprime sa méfiance à l'égard de l'U.R.S.S.

## • Moscou et Varsovie multiplient les mises en garde à Solidarité

## • M. Schmidt insiste sur la nécessité de coopérer avec les pays de l'Est

*Moins de dix jours après son installation à la Maison Blanche, M. Ronald Reagan vient de donner le ton de sa politique à l'égard de l'U.R.S.S. Il est particulièrement sévère. Au cours d'une conférence de presse donnée le jeudi 29 janvier, le nouveau président des États-Unis a notamment accusé tous les dirigeants soviétiques de* « se réserver le droit de commettre n'importe quel crime, de mentir, de tricher. (...) On ne peut pas l'oublier quand on fait du « business » avec eux », *a-t-il ajouté.*

*Ces déclarations interviennent alors que l'agence Tass vient de lancer un très sévère avertissement au syndicat polonais indépendant Solidarité, accusant cette fois-ci les dirigeants du mouvement de* « glisser vers la droite ». *Le gouvernement polonais, de son côté, vient de menacer Solidarité de* « prendre des décisions indispensables pour favoriser le fonctionnement normal des entreprises » *dans le cas où les grèves se poursuivraient dans le pays.*

*Ce renouveau de la tension Est-Ouest n'est sans doute pas du goût du chancelier Schmidt, qui a déclaré ce vendredi au Bundestag, faisant manifestement allusion aux déclarations de M. Reagan, qu'il opposerait de* « sérieuses réserves » *à toute philosophie tendant à une supériorité militaire occidentale et qu'il était favorable à la coopération avec les pays de l'Est.*

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique vient de franchir un nouveau degré dans l'escalade verbale contre le syndicat indépendant polonais Solidarité. Elle avait d'abord dénoncé l'existence en son sein d'éléments antisocialistes, puis elle s'en était prise aux dirigeants du KOR (comité d'autodéfense sociale), MM. Kuron et Michnik, enfin, elle avait accusé ces derniers de chercher à s'infiltrer dans Solidarité. Mais elle n'avait encore jamais mis sur le même plan les dirigeants du syndicat indépendant et les éléments antisocialistes. C'est maintenant chose faite avec une longue dépêche de l'agence Tass que publie la *Pravda* ce vendredi 30 janvier.

*« A l'instigation du KOR — un groupuscule d'extrême droite — et de ses dirigeants, le syndicat Solidarité glisse vers la droite, compromettant les efforts du comité central du POUP et du gouvernement polonais pour normaliser la situation et garantir les intérêts vitaux du peuple »*, écrit Tass. Sans doute la dépêche est-elle datée de Varsovie, ce qui lui ôte tout caractère officiel et même officieux. Mais les arguments employés contre Solidarité n'en sont pas moins inquiétants. Ils montrent que les dirigeants de Moscou ne placent plus guère d'espoirs dans une normalisation de la situation en Pologne, c'est-à-dire dans une reprise en main sous la direction de M. Kania.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

## La fin des « retenues »

Les conseils de « retenue » prodigués tout récemment aux grandes puissances par M. Giscard d'Estaing sont décidément peu entendus. M. Reagan a inauguré à Washington sa présidence toute neuve en tenant sur la politique soviétique des propos d'une violence dont on avait perdu l'habitude depuis un bon quart de siècle. Sauf erreur, aucun dirigeant américain parlant « ex officio » depuis Foster Dulles, le secrétaire d'Etat de la guerre froide, n'avait accusé les dirigeants du Kremlin « de commettre n'importe quel crime, de mentir, de tricher » au service de la seule morale qu'ils reconnaissent et qui est la promotion de la cause communiste. Auparavant, le département d'Etat avait dénoncé le soutien de Moscou au terrorisme et M. Ilyitchev, représentant soviétique à la conférence de Madrid, avait accusé ses partenaires occidentaux de déposer des propositions « provocatrices ».

Il ne convient pas pour autant d'en conclure que les mêmes puissances vont modifier radicalement leur comportement et s'orienter vers l'affrontement. M. Reagan a annoncé dans le même souffle qu'il ne cherchait par une « revanche » sur l'Iran.

A l'égard de l'U.R.S.S., le désir proclamé de rétablir une situation de force n'exclut pas le *dialogue*. Simplement, l'on ne se fera plus de cadeaux : en retirant à M. Dobrynine, ambassadeur soviétique à Washington, ses entrées privées au département d'Etat, M. Haig entend mettre un terme à l'espèce d'intimité complice que M. Kissinger avait introduite, il y a plus de dix ans, dans les relations entre représentants des Deux Grands. Ce « signal » ne manquera pas d'être enregistré à Moscou, encore que l'on ne doive nullement exclure à plus long terme le retour à des relations de ce type, dans un respect mutuel mieux assuré.

Car cette brutalité a au moins l'avantage de rendre moins probables les faux calculs et les accommodements fondés sur l'ambiguïté. A la différence des professeurs et des journalistes, les hommes d'Etat n'ont pas à prendre la défense, même partiellement, des intérêts de leurs adversaires et partenaires dans leurs déclarations publiques. Au contraire, en affirmant avec force leurs propres intérêts et préoccupations, ils améliorent leurs positions dans la partie de « bras de fer » que sont encore bien souvent les relations internationales. Ainsi, pour inciter les Polonais à la « retenue », M. Giscard d'Estaing a cru bon d'insister lourdement, dans son entretien *télévisé* de mardi, sur les intérêts politiques et stratégiques de l'U.R.S.S. en Pologne. Mais il n'a pas vu qu'il fournissait ce faisant à Moscou un argument aussitôt empoché à l'appui de ses thèses (« Même la France comprend notre position »), et qui pourrait justifier un durcissement des pressions soviétiques sur Varsovie.

Sans doute ne saurait-on pousser plus loin le rapprochement entre ces diverses prises de position ; mais ce durcissement est maintenant un fait, avec la très violente critique du syndicat Solidarité à laquelle s'est livrée l'agence Tass, suivie par la « Pravda ». Les ponts sont désormais rompus entre l'« orthodoxie » soviétique et une organisation avec laquelle les dirigeants de Varsovie continuent, jusqu'à nouvel ordre, de vouloir négocier. Les choses pourraient aller très vite si le gouvernement polonais, cédant à ces pressions, prend des mesures de force, comme il l'a laissé entendre jeudi soir, pour mettre fin aux grèves. C'est de la situation concrète en Pologne, beaucoup plus que des philippiques de M. Reagan, que dépend aujourd'hui la stabilité internationale.

### AU JOUR LE JOUR

## REMISE EN ORDRE

*Ils faisaient plaisir à voir tous ceux qui, il y a quelques jours, se réjouissaient à l'idée d'une Amérique enfin forte sous la férule de Ronald Reagan. Ils font peine à voir tous ceux qui, aujourd'hui — les mêmes plus beaucoup d'autres, — commencent à s'inquiéter d'une remise en ordre qui prend des allures de remise en cause des systèmes monétaires et commerciaux à l'abri desquels, nous sentant protégés, nous avions pris l'habitude de critiquer durement le laxisme des Américains.*

MICHEL CASTE.

# La démission de M. Suarez

## La droite conservatrice arbitre la crise politique en Espagne

**Après la démission annoncée jeudi soir à Madrid de M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement depuis juillet 1976, le roi Juan Carlos a commencé, ce vendredi 30 janvier, ses consultations avec les dirigeants des différentes formations politiques. Le roi doit choisir un candidat à la présidence du gouvernement et le proposer aux Cortès.**

**L'Union du centre démocratique (U.C.D.), le parti gouvernemental, a décidé, vendredi, de désigner M. Leopoldo Calvo Sotelo, actuel vice-président chargé des affaires économiques, comme son candidat à la direction du gouvernement. L'U.C.D. tente d'éviter une scission dans ses rangs, alors que M. Suarez a fait allusion jeudi aux « dangers » qui menacent la démocratie espagnole. La droite conservatrice, qui se réjouit du départ de M. Suarez, est l'arbitre de la crise.**

**Des mesures de sécurité ont été prises à Madrid, mais le voyage que Juan Carlos devait faire au Pays basque du 3 au 5 février est maintenu pour le moment.**

## A contre-pied...

par MARCEL NIEDERGANG

M. Adolfo Suarez quitte le pouvoir, et sans doute aussi la direction de son parti, comme il était arrivé. En prenant complètement à contre-pied la classe politique espagnole. C'est la surprise qui l'avait emporté en juillet 1976 lorsque le roi Juan Carlos avait appelé à la tête du gouvernement pour succéder à Carlos Arias Navarro le jeune Adolfo Suarez, pratiquement inconnu des Espagnols sinon des hommes du sérail franquiste.

Ami personnel du roi, il l'emportait sur les « locomotives » de la très jeune démocratie postfranquiste, et d'abord sur M. de Areilza, ministre des affaires étrangères du gouvernement Arias Navarro et ancien conseiller de Don Juan, père du roi. C'est avec stupéfaction que les Espagnols ont appris le jeudi 29 janvier que M. Suarez avait décidé de remettre sa démission.

Agé de quarante-trois ans seulement, M. Suarez devenait en 1976 le plus jeune chef de gouvernement de l'histoire moderne de l'Espagne. Sa nomination était accueillie avec ironie par un homme comme M. Manuel Fraga, ancien ministre de Franco, nommé à l'intérieur par Arias Navarro.

(Lire la suite page 6.)

**LE PAYS BASQUE FRANÇAIS**

**MADRID ET L'ETA**

(Lire page 7 le début de l'enquête de notre envoyé spécial Jean-Marc THEOLLEYRE.)

### POINT

## *L'étau japonais*

*Le chaleureux accueil réservé par le ministre d'Etat britannique au constructeur automobile japonais Nissan, qui se propose de produire, en 1986, deux cent mille véhicules en Grande-Bretagne, contraste avec la morosité du reste de l'Europe. En France, Peugeot augmente le nombre des journées de chômage technique et surtout Renault, qui avait jusqu'alors évité de recourir à ce procédé, annonce à son tour deux journées de non-travail dans une partie de ses usines.*

*Ainsi, l'étau japonais se resserre-t-il autour des constructeurs européens : Honda déjà en Grande-Bretagne, en accord avec British Leyland, Nissan aussi en Italie, en collaboration avec Alfa Romeo, Nissan encore en Grande-Bretagne, seul cette fois et en passe de devenir le troisième constructeur britannique.*

*Les Français se rassurent à l'idée que les Japonais, en s'installant en Europe, s'aligneront en fait sur les conditions industrielles et sociales des nationaux ou des filiales européennes des constructeurs américains. Mais la capacité d'investir de Nissan ne se traduira-t-elle pas par une avance technologique préjudiciable à la concurrence ? Nissan envisage en effet d'exporter la moitié de sa production britannique dans la C.E.E.*

*Inconsciente alors, la Grande-Bretagne ? Cheval de Troie du Japon en Europe ? L'argument employé outre-Manche pour justifier l'implantation japonaise a un air de déjà entendu : l'usine Nissan permettra de sauvegarder l'emploi dans des régions déshéritées (le Pays de Galles frappé par la crise du charbon et de l'acier) et d'exporter. C'était l'objectif de la France quand, en janvier 1979, les firmes américaines Ford et General Motors devaient voler au secours des régions touchées par le chômage. On sait ce qu'il en est advenu. La Grande-Bretagne de Mme Thatcher préfère tenir que courir après les emplois, cette attitude fût-elle contraire à l'intérêt européen.*

(Lire page 38.)

# La politique africaine

## En cas de nouvelle crise, que serait le choix de la France ?

par PIERRE MESSMER (*)

Le président de la République a consacré une partie de son entretien télévisé, le 28 janvier, à la politique africaine de la France. L'intervention libyenne au Tchad rend très actuel le sujet ; la qualité de nos relations avec de nombreux pays africains est en cause, ce qui intéresse notre avenir.

M. Valéry Giscard d'Estaing a dit avec force qu'il excluait le « *retour au colonialisme* ». S'il s'agit du colonialisme « à l'ancienne » c'est-à-dire du rétablissement de la souveraineté française sur des terres africaines, personne à ma connaissance ne le propose. Mais il existe des formes nouvelles de ce qu'on pourrait appeler le colonialisme rampant : interventions militaires non sollicitées comme celle qui a éliminé le gouvernement Bokassa en Centrafrique, investissements publics ou privés assortis de conditions peu compatibles avec l'indépendance de l'Etat auquel elles sont imposées, coopération détournée de ses buts avoués.

Peut-être, M. Giscard d'Estaing visait-il aussi cette forme de colonialisme. Il aurait pu le dire.

Le propos du président de la République servait de préface à son attaque contre « *les propositions les plus irresponsables, les plus aventuristes, relatives à une possibilité d'intervention française au Tchad* ».

Je serais curieux de savoir qui a fait de telles propositions « au cours des dernières semaines », et je suis d'autant plus à mon aise pour le demander que j'ai moi-même, et depuis longtemps, réclamé publiquement le retrait des troupes françaises en garnison à N'Djamena.

Je ne connais aucun responsable politique, ni dans la majorité ni dans l'opposition, qui ait suggéré une nouvelle intervention militaire au Tchad.

Si le président de la République a répondu avec d'excellents arguments à une proposition qui n'a pas été faite, il a passé sous silence des critiques clairement exprimées et que je rappellerai.

Dans la guerre civile tchadienne, pourquoi avoir soutenu Hissène Habré, le vaincu, alors que nous n'avions aucune raison de le préférer à ses adversaires ?

(Lire la suite page 15.)

(*) Ancien premier ministre, député R.P.R. de la Moselle.

## L'IDÉOLOGIE NATIONALE

# *Nous les Français*

« *Notre rôle*, écrivait Marx à Arnold Ruge en 1843, *est de mettre complètement à nu l'ancien monde et de donner un sens positif au monde nouveau.* » Il avait vingt-cinq ans. Deux années plus tard, il commençait à exécuter ce dessein en rédigeant avec Engels *l'Idéologie allemande*, qui ne devait être publiée qu'après leur mort à tous deux. La parenté des titres souligne celle des ambitions. Celle de l'*Idéologie française* est également de décrypter l'image idéaliste qu'une nation se donne d'elle-même, afin de mieux faire apparaître la réalité de ses mobiles, de ses obsessions, de son aliénation.

Le propos de Bernard-Henri Lévy est d'autant plus évident que tout un chapitre de son nouveau livre est consacré à réfuter, sans pour autant le nommer, la thèse d'un autre « nouveau philosophe », André Glucksmann, selon lequel quatre Allemands — Fichte, Hegel, Marx et Nietzsche — sont responsables de la plupart des aberrations qui ont, au cours de ce siècle, ensanglanté l'Europe et le monde. Nous n'avons pas eu besoin des Allemands, lui rétorque l'auteur du *Testament de Dieu* : « *Si elle a fini, cette pensée allemande, par tracer son chemin parmi nous (...) c'est en se faisant ventriloque. Bien souvent de l'idéologie française elle-même.* » Tout compte fait, le totalitarisme, le fascisme, le racisme, sont bien de chez nous. Et d'en relever les signes non seulement dans la pensée de droite, mais dans celle de gauche, jusqu'à voir dans le P.C.F. un parti « *pétainiste* », ou d'« *extrême droite* ».

L'excès n'a jamais ajouté à la force d'une démonstration. Chez ceux qui sont habitués à étudier sérieusement les textes, il arrive même à complètement la détruire. Mais ce qu'il y a d'injuste ou d'absurde dans le procès fait au dreyfusard Péguy, au résistant Mounier et, *last but not least*, à Bergson, a été suffisamment relevé pour qu'il soit bien nécessaire d'y revenir. Ce dont on voudrait parler ici, c'est des questions de fond que soulève Bernard-Henri Lévy.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)



Demain

**LE MONDE DIMANCHE**

**Intérim : les voltigeurs de l'entreprise**

(Une enquête d'Yves Mamou)

Le Monde

# idées

# L'IDÉOLOGIE NATIONALE

**Dans un livre volontairement provocant, Bernard-Henri Lévy assure qu'au fond de ce qu'il appelle *l'Idéologie française* (Editions Grasset, voir *le Monde* du 16 janvier), on trouve le totalitarisme, le racisme, le fascisme... Il met notamment en cause l'école des cadres d'Uriage. Après Paul-Henry Chombard de Lauwe (*le Monde* du 24 janvier), un ancien d'Uriage, le docteur Jean-Louis Lévy, conteste l'interprétation de son quasi-homonyme... Originaire de l'Inde du Sud, Patrick David estime que les vrais liens de la communauté française sont ceux du cœur. Quant à André Fontaine, il lui semble que, s'il y a une idéologie française, elle repose bien davantage *sur le concept de nation* que sur celui de race.**

## Nous les Français

*(Suite de la première page.)*

Ce que la France a indiscutablement apporté à l'Allemagne, et plus précisément à Fichte, qui la réveilla, après Iéna, par ses célèbres *Discours, c'est* l'idée de nation, exaltée par la Révolution de 1789, mais legs, en réalité, comme l'a si bien montré Albert Sorel, de huit siècles de monarchie. C'est aussi la fascination de la force, essentiellement incarnée par Napoléon. Hegel en a parlé, après l'avoir vu caracoler sous ses fenêtres, comme l'« *âme du monde* ». Nietzsche a célébré celui « *qui a ramené au jour tout un morceau de la nature antique, le morceau décisif, peut-être le morceau de granit...* ». Gœthe et Marx, chacun à sa manière, ont admis que l'Empereur avait joué un rôle nécessaire. Mais Napoléon relève-t-il vraiment de l'« *idéologie française* » ? Les rois et la République, avant lui, ne rêvaient que de frontières naturelles. Son rêve à lui, attesté par la couronne *impériale que, seul de la lignée* d'Hugues Capet, François I^er avait un moment convoitée, a été de balayer les frontières, d'unifier l'Europe sous son sceptre : pour reprendre le vocabulaire d'aujourd'hui, il était plus « supranational » que « national ».

Les Russes, pendant la dernière guerre, surnommaient Hitler *Napoléon* II. De là à voir dans le national-socialisme un produit *de l'idéologie française, il y a tout* de même une marge. Même s'il est vrai, et au demeurant *bien* connu, que la pensée de Georges Sorel et d'Hubert Lagardelle a joué un rôle dans la formation de celle de Mussolini, lui-même ancien socialiste, et que le fascisme naissant a exercé une certaine influence, allant jusqu'au versement de fonds secrets, sur les débuts du nazisme : mais alors à condition aussi de rappeler que *le fascisme n'est devenu raciste* qu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, et par contagion du nazisme. Et que Maurras, qui opposait l'antisémitisme « d'Etat », dont il était partisan, à l'antisémitisme « de peau », mettait le « juif » sur le même plan que les trois autres « Etats *confédérés* » — *le* « protestant », le « maçon » et le « métèque » — qu'il *accusait de dominer* la République.

### Une obsession interdite aux Français

Il est vrai aussi qu'il est arrivé à Hitler de tirer argument des thèses de nos compatriotes Gobineau, auteur, à côté de pages admirables, d'un fâcheux essai sur l'*inégalité des races humaines*, ou Vacher de Lapouge, minable antisémite dont l'audience a toujours été fort limitée. *Mais le Führer était bien* trop prisonnier de ses fantasmes pour aller chercher l'essentiel de son inspiration ailleurs qu'aux brumeux tréfonds de la Germanie millénaire, tout bruissants du cri des aigles et du chant des *grands guerriers* blonds.

Son obsession, c'était la pureté *de la race. Cette obsession-là est* interdite aux Français puisque deux mille ans d'invasions et de conquêtes, pacifiques ou guerrières, ont fait d'eux fondamentalement des sang-mêlé, si peu racistes que la France a été le premier pays d'Europe à accorder aux juifs, le 27 septembre 1791, l'égalité complète des droits. *Ce* sont des Français encore qui ont prétendu — sans d'ailleurs jamais aller au bout de leur dessein — faire des Algériens des Français « à part entière », et ouvert les portes de leurs Assemblées et de leur gouvernement de l'outre-mer. Après tout, la France compte aujourd'hui six cent mille citoyens de confession musulmane. *Personne n'était plus cons*cient de l'inexistence d'une race française que *Hitler*, qui a tenu plus d'une fois des propos méprisants pour ce peuple métissé, et qui voulait, pour mieux l'abaisser, détacher du territoire national les provinces réputées aryennes.

*La vérité, c'est que la France* est bien, comme l'a montré Valéry, « *la nation la plus hétérogène qui soit* ». Elle ne pouvait donc s'affirmer elle-même qu'en tant que nation, autrement dit en tant que communauté décidée à défendre sa terre et sa culture.

Sa terre : notre peuple émigre peu, Napoléon a épuisé sa soif de conquête, et il n'a jamais montré qu'un enthousiasme relatif pour l'aventure coloniale. L'idéologie française est, d'abord, celle de la défense du pré carré, du droit de la nation à l'indépen*dance, et donc à la différence. En* quoi elle « diffère » fondamentalement de *l'idéologie* allemande, toute nourrie de la nostalgie de l'empire d'Occident. Comment, d'ailleurs, délimiter un espace purement allemand, alors que le *Deutschtum*, déjà fractionné aujourd'hui en trois Etats, a essaimé, *jusqu'aux Carpates et à la Volga ?*

Sa culture : parce qu'elle a été un moment l'Athènes du monde christianisé, parce que sa langue a été, pendant deux siècles, celle des cours, de l'intelligentsia, de la diplomatie, parce que l'usage du français a largement survécu à la décolonisation, parce qu'en lui s'exprime, avec une vigueur *superbe, le vouloir vivre collec*tif des Québécois, la France se considère comme détentrice d'une mission et d'un patrimoine culturels dont la défense n'importe pas moins que celle d'un territoire national qu'ils transcendent largement.

### L'aimée d'hier devenue ennemie héréditaire

*Nation tardivement éveillée à* elle-même, et non moins convain*cue que la nôtre de l'universalité* de ses valeurs, l'Allemagne, une *fois que la Prusse eut pris son* destin en main, ne pouvait se constituer que contre la France, qui s'était donné tant de mal au long des siècles pour la maintenir divisée. Les recettes qu'elle emprunte à la France, elle va donc les retourner contre celle-ci. Il n'y a rien que l'on puisse comparer à la séduction que le génie allemand, sublimé par Gœthe, a *exercée, pendant les deux pre*miers tiers du dix-neuvième siècle, *de Mme de Staël à Renan*, sur l'intelligentsia française. Il aura fallu rien de moins que l'agression et l'occupation prussiennes de 1870, l'annexion de l'Alsace-Lorraine, la proclamation, à Versailles, symbole de la *grandeur française*, du Reich allemand pour transformer l'aimée de la veille en une ennemie héréditaire.

Sauf à se résigner à la défaite, l'idéologie française ne pouvait plus, évidemment, être, à ce moment-là, qu'anti-allemande, *comme elle avait été, depuis* Jeanne d'Arc, anti-anglaise. Encore que *la musique allemande* ne se soit jamais — heureusement — heurtée à aucune frontière. Que Renan, déjà nommé, n'ait pas été le seul à inviter ses contemporains à méditer l'exemple germanique. Que des millions *et des millions de Français* aient cru trouver dans Marx la clé de l'« *énigme de l'histoire* » *et* le chemin du paradis sur terre. Et que *le surhomme de Nietzsche* ait exalté chez nous beaucoup d'imaginations, y compris à l'occasion, *nicht wahr?* celle du général de Gaulle : comme tous les militaires de sa génération il possédait à fond la langue et la culture du vainqueur auquel on brûlait de reprendre quelque jour sa victoire.

Les citoyens du monde, les Camus et les Benda, qu'admire légitimement Bernard-Henri Lévy n'ont jamais été légion. La plupart *des hommes ont besoin de* sentir, ou de retrouver, leurs racines. B.-H. L. n'est pas le dernier, que *le Testament de Dieu* a montré si plein, et si légitimement fier, de son judaïsme : ce judaïsme qui a fait de Jérusalem le lieu mille fois saint de la rencontre du ciel et de la terre, *de la promesse et de la réalité ;* qu'il n'aille donc pas reprocher à Péguy d'avoir aimé d'un amour charnel cette terre de France pour laquelle il a donné sa vie.

*Ubi pater, ibi patria*, disaient déjà les Romains. Là où est ton père, là se *trouve* la patrie. L'amour du sol natal n'a rien de déshonorant, encore moins de fasciste ou de raciste, et il est la caractéristique commune de la plupart des nations qui existent sous le soleil. Il n'a rien à voir avec l'esprit *de rapine ou de* domination qui a saisi tour à *tour*, au cours des âges, tant de grands peuples, y compris le nôtre, et qui les a fait, également tour à tour, participer à de grands crimes. Disons simplement que ce n'est pas le nationalisme français qui a inspiré le « *My country, right or wrong* » des Britanniques. Et qu'il y a toujours eu des Français pour critiquer les *entorses* qu'en leur *nom* d'autres Français prenaient avec le droit *des gens. Il y a souvent fallu* beaucoup de courage, et même de l'héroïsme.

Toutes les nations ont sécrété à un moment ou à un autre leur totalitarisme et leur racisme. Les formes qu'ils ont revêtues en France, pour haïssables ou grotesques qu'elles *fussent*, ne l'étaient pas nécessairement davantage que leurs avatars extérieurs.

Là où l'on serait tenté de penser que le cas de la France est pire — et l'on s'étonne que Bernard-Henri Lévy n'y ait pas davantage insisté, — c'est lorsqu'on en vient à la violence qu'y revêt si facilement la controverse politique, si forte que l'on peut dire que notre pays a *toujours* été plus ou moins en état de *guerre civile*, chaude ou *froide*. Ce que le Français accepte le plus mal à l'intérieur de ses frontières, c'est ce droit à la différence qu'il revendique à juste titre vis-à-vis de l'étranger, ce « pluralisme » auquel prétend pourtant, d'un bout à l'autre de l'éventail, le discours politique. *Comme il lui est difficile de se* faire à l'idée que les raisons qui poussent tel ou tel de ses compatriotes à ne pas penser comme lui pourraient ne pas relever exclusivement de la mauvaise foi ou de l'intérêt sordide !

### Le procureur qui sommeille en nous

En chacun de nous il y a un procureur qui sommeille. Fouquier-Tinville est un personnage essentiel du panthéon national, et il s'est trouvé un magistrat qui avait requis au *nom* de Vichy pour requérir, après la libération, contre *les vichyssois. Disons* que l'élection au suffrage universel du président de la République n'a rien arrangé, qui confère pendant sept ans au moins d'énormes pouvoirs à un homme contre lequel ont voté au premier tour la majorité des Français, et au second près de la moitié d'entre eux.

*Le miracle est que la France* ait survécu si longtemps à de si longues et si féroces querelles, qui, non contentes de la couper en deux, ont vite fait dans la plupart des cas de diviser le camp des vainqueurs, aussi bien que celui des vaincus. Comme l'a joliment écrit Daninos, elle est « *le seul pays où, si vous ajoutez dix citoyens à dix autres, vous ne faites pas une addition mais vingt divisions* ». Personne n'attendait de Bernard-Henri Lévy qu'il contribue à l'exaltation de la *suffisance* et de l'hypocrisie nationales. Mais était-il bien nécessaire qu'en jouant, à son tour, les procureurs il alimente ce brasier de l'intolérance où tant de fois dans le passé a risqué de se consumer la France ?

ANDRÉ FONTAINE.

## Le lien le plus fort

par PATRICK DAVID (*)

QU'IL y ait des types physiques différents, nul ne peut *le nier au moins dans* certains cas : couleur de peau (la mienne est passablement *foncée*), cheveux, forme de visage, taille... ; que l'on tire des conclusions de ces caractéristiques physiques au plan de l'intelligence, de l'ingéniosité... est d'autant plus inadmissible qu'à partir d'un modèle *étendu arbitrairement* à l'universel on conclut à la supériorité d'une race ou de certaines races sur les autres. Cela revient à décider qu'en dehors d'un petit nombre — les Blancs, les Aryens, les races nilotiques... — les bannis de la terre représentent la grande majorité de l'humanité.

A les accuser de tous les maux dont on peut être atteint, à les revêtir de tous les défauts : immaturité (« les Africains sont de grands enfants »), cruauté (on connaît qu'elle est l'apanage des Asiatiques), amour de l'argent (Arméniens et juifs)... la liste est longue. Sous prétexte qu'ils heurtent notre esthétique.

Le racisme s'explique par une ignorance *bien* souvent entretenue : on ne va pas vers l'autre et c'est dommage car l'on découvrirait qu'avant d'être Noir, Arabe ou juif il est homme. Peut-être y a-t-il également en chacun de nous la tentation de penser que toute différence signifie laideur, danger, bêtise. La peur l'emporte sur le sentiment de curiosité.

La religion n'est pas sans porter également une certaine responsabilité : combien de siècles, la chrétienté a-t-elle vu le démon sous l'apparence d'un être noir et bestial ? Elle a également fait porter la responsabilité de la mort du Christ sur le monde juif. Quand cesserons-nous de croire que l'on ne peut être frère qu'avec ceux qui nous ressemblent ? Quand arriverons-nous à dépasser les apparences ? L'histoire est là pour donner tort aux racistes : *nous sommes tous à* des degrés divers des métis. Qui peut encore invoquer la pureté de la race ?

D'origine indienne, j'enseigne dans une université parisienne, j'ai vécu en Afrique (j'ai d'ailleurs *consacré ma thèse de doctorat* à ce continent), au Proche-Orient, en *Asie*, en Europe... Je n'ai rencontré que des hommes qui, au-delà des manifestations culturelles, souffrent, aiment, donnent la vie ou font la guerre pas moins, pas *plus* que les autres. J'attends jusqu'à ce jour que l'on m'apporte la preuve du contraire.

Je vous préviens... je suis très brun. Du sud de l'Inde. Et je ne *me sens pas moins Français* que les autres. Ce pays est le mien, peut-être pas par le lien de la terre, mais par celui du cœur. Le lien le plus fort puisqu'il a été choisi et voulu.

(*) Docteur en droit, chargé de travaux dirigés à la faculté de Sceaux (Paris-XI).

## Les enfants trahis

par JEAN-LOUIS LÉVY (*)

LE général Dunoyer de Segonzac *est mort il y a treize ans*. Avec quelques autres, je me sens obligé d'opposer à *la passion* inspirée de Bernard Lévy ce que je crois la vérité de Pierre de Segonzac.

Non sans m'étonner que notre philosophe ne se reconnaisse pas en cet ange *révolté* qui, comme lui, rêva de transformer le monde en cette sorte de monastère — le château *d'Uriage* — où se cachait, écrira-t-il, notre « détresse d'enfants trahis ».

Ce qui importe n'est pas l'origine de Segonzac, son *milieu, son* éducation ; ni l'option monarchiste qu'il avouait à ses intimes avec un inimitable et malicieux sourire. C'est son parcours. Exemplaire. D'autres, et non des moindres, firent le chemin inverse... Parti de la droite nationaliste la plus traditionnelle, son pas souverain le conduisit à ce *carrefour des vents et de la solitude* où n'accèdent que ceux qui marchent « *sur la terre des pluies* ». C'est l'étrange ouverture de celui qui, réintégré en 1944 dans l'armée, y découvre qu'il se sent « plus près des hommes très différents de lui par l'origine, la formation ou l'idéologie que de ceux qui avaient peuplé avant la guerre son univers familier ».

*Je rappellerai d'abord deux faits.* A la fin de 1940, Segonzac donna quelques conférences aux étudiants de Grenoble qu'il ponctuait de ce *cri d'espoir : « Je souhaite passionnément la victoire de l'Angleterre. » Ce qui lui valut d'être convoqué à* la préfecture et sermonné.

En décembre 1941, devant un auditoire d'officiers de Saint-Cyr, il exprime son désaveu à l'égard du *serment de fidélité personnelle* au maréchal Pétain. « *Rien ne m'a été plus pénible que cet appel à la désobéissance fait par un officier à d'autres officiers. Nous avons tous été élevés dans le culte du dogme de la discipline et j'avais le sentiment d'accomplir la plus grave des fautes, celle contre l'esprit. Cependant, les initiatives gouvernementales, dont je continuais à croire que le maréchal Pétain les acceptait contraint et forcé, justifiaient la révolte, ou tout au moins une interprétation large et libre des directives officielles...* » « *En 1941*, poursuit-il, *les offensives auxquelles j'eus à résister concernaient plus l'orientation idéologique d'Uriage que sa position anti-allemande. On m'interdisait d'avoir des rapports avec Emmanuel Mounier et même d'utiliser Mgr de Solages comme conférencier ; surtout je recevais périodiquement le conseil plus que pressant de me séparer de quelques membres de l'équipe et notamment de Beuve-Méry.* » Fin 1942, de Segonzac est révoqué ; il est l'objet d'un mandat d'arrêt ; il *entre dans la clandestinité.*

### L'essentiel

*J'en arrive à l'essentiel. Vers quoi* marchait de Segonzac ? En quel lieu est-il *arrivé* ? Sans solliciter le moindre texte, je citerai quatre lettres qu'il m'écrivit entre 1960 et 1967.

Le 15 janvier 1963, en réponse à mon envoi de *Cinq Années de ma vie*, réédition, préfacée par Mauriac, du journal de mon grand-père à l'île *du Diable*, je reçus les lignes suivantes : « *J'ai lu le livre du grand drame de votre famille et il est émouvant. Il ajoute encore à la considération, au respect, puis-je même dire, que je nourris à l'égard de mes sous-lieutenants d'il y a... presque vingt ans.* »

Le 7 juin 1967, en pleine guerre *de six Jours*, je *reçus spontané*ment de celui qui allait mourir huit mois plus tard ces lignes : « *L'époque, l'âge et de faibles moyens m'ont peu à peu isolé et réduit à des tâches essentielles. Je n'en réagis pas moins à l'événement avec intensité. Si donc vous avez quelque moyen de le faire savoir, je suis prêt à me mettre à la disposition des opprimés. Certes, la rapidité des actions me fait arriver en carabinier mais j'ai tout de même été longtemps spécialiste de blindés !* »

Le 27 octobre 1967 — je venais de publier dans *le Monde* un article sur l'anniversaire de Munich — de Segonzac fait un retour lucide sur son passé. « *Figurez-vous qu'alors que Beuve avait été violemment antimunichois j'avais dans ma lointaine unité accepté Munich avec une sorte de passivité. Je n'avais pas mesuré alors l'horreur du nazisme — je ne l'ai perçu profondément qu'en 1940 — et nos reculades successives, surtout au moment de la réoccupation de la rive gauche du Rhin qui eût marqué la chute de Hitler, si nous avions réagi, m'avait donné le sentiment que la guerre était la seule issue. J'ajoute que notre état d'impréparation me rendait justement pessimiste. Je pourrais d'ailleurs donner sur cet état d'impréparation des prévisions décisives, ayant été au ministère de fabrication d'armement jusqu'avant Munich.* »

Ces lettres se passent de commentaires. Sauf un : sur le patriotisme. Segonzac avait avec la France des relations de fils à mère, de mère à fils. Mais il savait distinguer deux patriotismes, celui des militaires et *celui des universitaires (ce qui n'est* pas sans rappeler l'affaire Dreyfus). « *Je vis depuis vingt ans, m'écrit-il en 1960, dans ce conflit, le saisissant mieux que quiconque puisque après avoir été entièrement formé par l'armée d'autrefois, j'ai été à Uriage et dans la Résistance, plongé dans le milieu des « intellectuels évolués ». Or j'aime les uns et les autres... Beaucoup d'entre eux, et Beuve lui-même, se refusent encore, plus ou moins, à admettre la légitimité du* right or wrong. *Français, républicains*, *libéraux, démocrates ils considèrent comme sacré de juger « en conscience ». Pourtant le patriotisme* a priori *me paraît bien nécessaire, notamment pour une catégorie de tempéraments bien déterminée.* »

Le concept de patrie est androgyne : *patria*, « pays du père » et mère patrie. Pour un juif croyant, la *terre-mère est la Tora, la terre*-femme est la terre d'Israël. Avec sa patrie, le *juif* diasporique entretient des relations exigeantes de père à fils, de fils à père ; et/ou amoureuses d'homme à femme : la femme qu'on désire, qu'on idéalise, qu'on voudrait parfaite, qu'on renie parfois... par dépit amoureux. Là est le clivage décisif. Riche de malentendus, de déchirements : gros, peut-être, de la *survie de l'espèce humaine.*

(*) Docteur en médecine.

*Rectificatif*. — Pierre Lefranc n'est pas secrétaire de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, comme nous l'avons indiqué par erreur (*le Monde* du 27 janvier), mais président de cette même association.

Le Monde

# étranger

## LA POLITIQUE AMÉRICAINE ET LES RELATIONS EST-OUEST

DANS SA PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE

### M. Reagan a retrouvé à l'égard de l'U.R.S.S. le ton de la guerre froide

De notre correspondant

Washington. — Une nouvelle phase des relations internationales a peut-être commencé. L'ambassadeur soviétique à Washington s'en est rendu compte, jeudi 29 janvier, à un tout petit détail : sa limousine n'a pu traverser le garage du département d'Etat pour lui permettre, comme d'habitude, une entrée plus discrète. Désormais, M. Anatole Dobrynine devra se garer à l'extérieur, comme tous ses homologues du corps diplomatique. L'U.R.S.S. n'a plus, pour le stationnement automobile, le statut de 'nation privilégiée.

Elle est largement gâtée, en revanche, dans les déclarations de politique étrangère de la nouvelle administration américaine. En l'espace de quarante-huit heures, trois commentaires autorisés ont été entendus sur le rôle pernicieux du Kremlin. Mercredi, le général Alexandre Haig, secrétaire d'Etat, lui reprochait *« d'entraîner, financer et équiper »* le terrorisme international. Le lendemain, M. William Dyess, porte-parole du département d'Etat, précisait ces accusations. Et M. Ronald Reagan lui-même a ressuscité des termes de la guerre froide — comme *« révolution mondiale »* et *« Etat mondial communiste »* — à l'occasion de sa première conférence de presse présidentielle.

Pour parler de l'U.R.S.S., le successeur de M. Carter ne prend pas de gants. *« Jusqu'à présent,* estime-t-il, *la détente a été une voie à sens unique que l'Union soviétique a utilisé pour ses propres fins. »* Des fins peu recommandables : *« Je ne connais pas un leader de l'U.R.S.S. depuis la révolution, y compris l'actuel, qui n'ait répété plus d'une fois au cours de divers congrès communistes, que le but devait être la promotion de la révolution mondiale et d'un Etat mondial, socialiste ou communiste, appelez-le comme vous voulez. »* M. Reagan reproche aux Soviétiques de *« ne reconnaître qu'une seule morale, celle qui servira leur cause »*. Autrement dit, ils *« se réservent le droit de commettre n'importe quel crime, de mentir, de tricher... »*.

Le président, pas plus que le général Haig avant lui, n'a voulu préciser les sanctions que les Etats-Unis prendraient contre des terroristes ou des gouvernements cautionnant le terrorisme. La nouvelle administration américaine préfère ne pas dévoiler ses batteries, à supposer qu'elle ait eut le temps de les définir. On a seulement appris jeudi que le Pentagone s'était donné récemment de nouveaux commandos antiterroristes et avait établi des plans pour affronter *« une variété de scénarios dans différents secteurs géographiques »*. M. Reagan s'est contenté de dire, pour sa part, que les terroristes *« qui violeraient nos droits à l'avenir ne dormiraient plus tranquilles »*.

#### Des propos modérés sur l'Iran

Sur quoi se fondaient les accusations du général Haig contre l'Union soviétique ? a-t-on demandé jeudi au porte-parole du département d'Etat. Plutôt que de répondre par une formule vague, M. Dyess a cité cinq séries de faits :

*1)* L'aide financière, l'entraînement et les livraisons d'armes à *« des groupes comme l'O.L.P., dont les membres ont souvent été impliqués dans des actes de terrorisme »* ;

*2)* L'utilisation de pays tiers, notamment Cuba et la Libye, pour *« véhiculer l'assistance »* aux mouvements subversifs ;

*3)* L'aide matérielle et la propagande en faveur de groupes violents *« que les Soviétiques appellent mouvements de libération nationale »* ;

*4)* Le plaidoyer pour la lutte armée *« comme solution à des problèmes régionaux, du Salvador à la Namibie »* ;

*5)* La propagande radiophonique pendant l'affaire des otages de Téhéran qui était *« un effort pour compliquer la crise et soutenir le terrorisme international »*.

Précision intéressante : pour dénoncer les violations des droits de l'homme, Washington empruntera désormais la voie diplomatique c'est-à-dire des moyens de pression discrets. Mais lorsqu'il s'agira de l'Union Soviétique, les dénonciations seront publiques.

De l'avis des nouveaux dirigeants américains, ce nouveau ton ne menace pas la détente, au contraire : le seul moyen d'établir une relation solide avec Moscou est de parler clair. *« Sans doute aurait-il fallu avoir une telle franchise plus tôt »*, a dit jeudi le porte-parole du département d'Etat, critiquant implicitement les méthodes de M. Carter.

Braquant le projecteur sur l'Union Soviétique, Washington le détourne de l'Iran. M. Reagan a écarté l'idée de « punir » Téhéran pour la prise d'otages. *« A quoi servirait la revanche et quelle forme prendrait-elle ? Je ne pense pas que la revanche soit digne de nous »*, a-t-il dit en réponse à une question. Les Etats-Unis *« honoreront leurs engagements »*, mais, pour le moment, garderont leurs distances, feront-ils quelque chose pour stabiliser la frontière soviéto-iranienne ? *« Je ne vois pas ce que nous pourrions faire,* a répliqué M. Reagan, *en l'absence d'un gouvernement capable de parler au nom de l'Iran »*. Une fois de plus, les hommes d'affaires américains ont été invités à la prudence, avec une allusion à d'éventuelles prises d'otages

Cette conférence de presse de trente minutes était consacrée en bonne partie aux questions intérieures. On a vu un Ronald Reagan en pleine forme. Rapide, Sûr de lui, appelant plusieurs journalistes par leur prénom mais esquivant beaucoup de questions précises par des boutades. Deux décisions ont été annoncées par le président : l'interdiction de promulguer de nouvelles réglementations fédérales pendant soixante jours et la suppression du conseil pour la stabilité des salaires et des prix qui avait si mal réussi à combattre l'inflation sous la présidence de M. Carter.

ROBERT SOLÉ.

### REPENTIRS ?

*Les téléspectateurs ont entendu le président de la République française dire, mardi 27 janvier :*

« Ma conviction, c'est que le temps qui passe est un temps qui continue de détériorer la situation au Proche-Orient et de compliquer la recherche de la paix. *Vous allez voir, dans les prochaines semaines, telle sera bien la situation.* Donc, il y a urgence à régler le problème de la paix au Proche-Orient, et je souhaite que le gouvernement israélien, *que ce soit l'actuel ou que ce soit un nouveau gouvernement israélien après les élections,* ait surtout cette idée fondamentale qu'il faut parvenir dans un délai rapproché à une paix globale. Et cette paix globale, je suis persuadé qu'elle est possible. »

*Dans le texte officiel diffusé par l'Elysée, les mots « vous allez voir, dans les prochaines semaines, telle sera bien la situation » et « que ce soit l'actuel ou que ce soit un nouveau gouvernement israélien après les élections » ont été censurés.*

*Pourquoi ces « repentirs » ? M. Giscard d'Estaing en sait-il plus qu'il n'en a dit ? A-t-il craint de sembler souhaiter ce qu'il annonçait ? Ou encore d'être démenti par les faits ? Pourtant, ce qui est dit est dit.* Le Monde *se devait d'informer ses lecteurs qu'il avait involontairement publié un compte rendu incomplet.*

### L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE L'EUROPE ADRESSE UN AVERTISSEMENT A LA TURQUIE

L'Assemblée du Conseil de l'Europe (« les 21 ») a constaté, jeudi 29 janvier, que la Turquie n'était plus un Etat démocratique et a adressé un avertissement à son gouvernement en se gardant toutefois de l'exclure pour l'instant. Une directive adoptée à une forte majorité et présentée par M. Steiner (chrétien-démocrate, Autriche) considère que *« l'absence de signes concrets d'un rétablissement progressif de la démocratie rendrait la situation de la Turquie incompatible avec son maintien au Conseil de l'Europe »*. Le sursis accordé au gouvernement du général Evren sera réexaminé par l'Assemblée en mai.

Au cours du débat, partisans d'une ligne dure et d'un compromis se sont affrontés, nous indique notre correspondant. Ceux-ci ont fait valoir la quasi-obligation pour les militaires turcs d'intervenir devant la déliquescence des autorités démocratiques et la généralisation du terrorisme. Les députés turcs, qui se sont abstenus pour ce vote, ont demandé la compréhension pour leur pays. Les étudiants et travailleurs turcs, grévistes de la faim, à Strasbourg, ont pu se faire entendre. Lecture a été donnée de leurs revendications dont la principale concerne l'envoi en Turquie d'une commission internationale de juristes et de médecins pour enquêter sur les tortures.

### « Les coupes budgétaires seront les plus importantes jamais proposées », *déclare le président*

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Reagan, lors de sa conférence de presse de mercredi, a réaffirmé sa détermination de reprendre le contrôle des dépenses budgétaires. *« Pendant trop longtemps, les Etats-Unis ont vécu au-dessus de leurs moyens, d'une manière extravagante »*, a-t-il déclaré, en soulignant qu'il venait dès lors d'être contraint, « à son grand regret », de demander au Congrès de relever de 50 milliards de dollars le plafond autorisé de la dette fédérale.

Ce plafond est actuellement fixé à 935,1 milliards de dollars. Or, la dette fédérale atteint déjà près de 932 milliards de dollars. Compte tenu du déficit budgétaire de quelque 60 milliards de dollars prévu pour l'exercice en cours, il est « impératif », précise le département du Trésor, que le plafond soit porté à 985 milliards de dollars pour permettre à l'Etat de faire face à ses obligations pendant le reste de l'année financière.

M. Reagan a affirmé *« qu'aucun secteur n'était à l'abri »* de réductions de dépenses et que les coupes budgétaires *« seront les plus importantes jamais proposées »*. En ce qui concerne les réductions d'impôts, il a confirmé qu'elles seraient de 10 % par an pendant trois ans, mais a refusé de préciser la date à laquelle elles interviendront.

Le président a indiqué qu'il n'avait pas abandonné son intention de supprimer le département de l'énergie. Il a aussi estimé que le haut niveau des taux d'intérêt était le résultat plutôt que la cause de l'inflation, tout en reconnaissant l'indépendance de la Réserve fédérale qu'il respectera. Il souhaite qu'elle continue de veiller à une croissance « modérée » de la masse monétaire.

#### L'aide au développement pourrait être réduite

D'autre part, le directeur du budget fédéral a proposé à M. Reagan une réduction de l'aide au développement de 2,9 milliards de dollars d'ici à 1985 et le retrait des Etats-Unis de l'UNESCO, écrit le *Los Angeles Times* dans son édition du jeudi 29 janvier. Selon le quotidien, le projet de M. Stockman prévoit la suppression ou la réduction de la participation des Etats-Unis à des organisations internationales dont les objectifs diffèrent de ceux des Etats-Unis et ne contribuent pas, selon lui, à un réel développement économique.

Le retrait des Etats-Unis de l'UNESCO se justifierait notamment, selon M. Stockman, par des mesures de l'organisation en faveur de l'O.L.P.

Les autres réductions envisagées portent sur la contribution des Etats-Unis à la Banque mondiale, aux programmes d'assistance technique des Nations unies, à la Banque africaine pour le développement agricole.

**[A la suite des résolutions condamnant Israël lors de la conférence générale de l'UNESCO de 1974, les Etats-Unis avaient suspendu leur contribution pour 1975 et 1976, équivalant à environ 20 millions de dollars par an (le quart du budget de l'organisation). En 1977, les Etats-Unis décidaient de payer à nouveau leur contribution (près de 100 millions de dolars avec les arriérés).]**

● *M. McPherson devient directeur de l'AID.* Le président Reagan a nommé, jeudi 29 janvier, M. Peter McPherson, un avocat de Washington qui fut conseiller juridique de son équipe de transition, directeur de l'Agence pour le développement international (AID), un organisme dépendant du département d'Etat et chargé des programmes d'aide américaine à l'étranger. — *(A.F.P.)*

● *Contrôles renforcés pour les étudiants étrangers.* — Les services d'immigration ont annoncé, jeudi 29 janvier, le renforcement des contrôles sur la durée de séjour des étudiants étrangers. Les nouvelles mesures prendront effet le 23 février. Les demandes de prolongation de séjour seront examinées cas par cas. A l'heure actuelle, les étudiants étrangers ont le droit de demeurer aux Etats-Unis tant qu'ils sont inscrits dans une école ou une université. Le nouveau règlement prévoit de limiter leur séjour à la durée nécessaire à la poursuite d'un cours telle qu'elle est fixée par l'école en question. Ce renforcement des contrôles survient neuf jours après la libération des otages américains d'Iran. Les services d'immigration n'en ont pas expliqué la raison et n'ont fait aucune mention des milliers d'étudiants iraniens habitant actuellement aux Etats-Unis. — *(Reuter.)*

### Tass réaffirme la position traditionnelle du Kremlin sur l'Afghanistan

**Le Pakistan a réitéré son opposition à la proposition de M. Giscard d'Estaing de conférence sur la non-ingérence en Afghanistan, par la voix de M. Suleri, proche du président pakistanais Zia. « Le Pakistan a été pour le moins surpris », écrit-il, jeudi 29 janvier, dans le « Pakistan Times », en ajoutant que la soudaineté et le moment choisi pour l'initiative française étaient « insensés ». « On ne peut s'empêcher de conclure, poursuit-il, qu'elle a clairement été prise dans l'intention de contrecarrer la position indépendante du Pakistan en semant des embûches sur la voie d'une entente qui était sur le point d'être réalisée avec l'Union soviétique. »**

De notre correspondant

Moscou. — Les autorités soviétiques continuent d'observer un silence total sur les propositions avancées mardi dernier par M Giscard d'Estaing en vue d'un règlement politique de la question afghane. Mais les premiers indices recueillis à travers les moyens d'information ne sont guère encourageants. Un des principaux commentateurs de l'agence Tass a rappelé, le jeudi 29 janvier, la position traditionnelle de Moscou. Il ne répondait certes pas directement au président de la République française, mais à des hommes politiques britanniques et aux *« milieux cairotes alliés et complices des forces agressives impérialistes américaines »* avec des arguments qui paraissent exclure toute évolution de l'attitude soviétique.

Estimant que deux tendances s'affrontent autour de l'Afghanistan — les bellicistes et les partisans d'un règlement politique — le commentateur a nettement indiqué que, pour être classé dans la seconde catégorie, il faut accepter les propositions formulées par le gouvernement de Kaboul le 14 mai dernier. Ces propositions prévoient des pourparlers bilatéraux entre l'Afghanistan et le Pakistan d'une part, l'Afghanistan et l'Iran d'autre part.

*« L'important,* ajoute Tass, *c'est que les parties concernées devraient partir des réalités politiques, de l'existence en Afghanistan d'un nouveau pouvoir, d'un nouveau gouvernement qui a le droit de résoudre seul les questions intérieures, sans ingérence étrangère. »*

Si M. Giscard d'Estaing a exclu la participation de l'Afghanistan à la conférence internationale qu'il a proposée le 27 janvier, c'est parce que celle-ci se consacrerait aux aspects *« extérieurs »* de la question afghane, de la *« situation créée autour de l'Afghanistan »*, pour reprendre les expressions en vigueur à Moscou. Cette proposition ne serait donc pas contraire, selon l'argumentation française, à la souveraineté *« intérieure »* du gouvernement afghan, mais les dirigeants soviétiques ne peuvent guère se satisfaire de cette distinction dans la mesure où ils cherchent avant tout la reconnaissance internationale d'un pouvoir installé par leurs armes.

D. V.

### Moscou et Varsovie multiplient les mises en garde à Solidarité

*(Suite de la première page.)*

Les leaders de Solidarité, affirme encore Tass, ne montrent aucun signe d'une *« approche réaliste »*, alors que les problèmes du pays ne pourront pas être résolus *« par l'aventurisme et l'anarchie »*. L'agence rappelle l'état désastreux de l'économie et considère que la question des samedis « libres » n'est qu'un prétexte utilisé par les dirigeants de Solidarité et les *« forces antisocialistes qui sont derrière eux »* pour poser des conditions politiques à un retour au calme.

Pour la première fois à notre connaissance, la presse soviétique mentionne parmi ces conditions la libération des détenus politiques, en premier lieu, précise-t-elle, des membres de la Confédération de la Pologne indépendante, qui cherchent à renverser le système socialiste, à faire sortir la Pologne de la communauté socialiste et de l'organisation du traité de Varsovie.

Après l'inévitable paragraphe sur les liens entre la droite de Solidarité et les milieux occidentaux *« hostiles à la Pologne populaire »*, Tass cherche encore à montrer que le syndicat indépendant n'est pas fidèle aux engagements pris dans les accords de Gdansk et que, en refusant de se limiter à la défense des intérêts des travailleurs, il se pose en fait en organisation politique : *« Usant du chantage, de la menace de la provocation et même souvent maintenant de la violence physique, renforçant l'anarchie, les dirigeants et les éléments extrémistes de Solidarité formulent des revendications politiques de plus en plus extravagantes, plaçant ainsi cette organisation syndicale en opposition politique par rapport au POUP et au pouvoir d'Etat. »*

L'article laisse percer également quel va être le leitmotiv de la propagande soviétique dans les prochains jours : isoler Solidarité et ses dirigeants de la masse des « bons Polonais » qui, si l'on en croit Tass, sont de plus en plus nombreux à se poser des questions sur les véritables objectifs du nouveau syndicat, et proclamer haut et fort que la volonté du peuple polonais est en fait exprimée par les « forces saines » depuis longtemps montées en épingle dans la presse soviétique.

Parmi ces « forces saines », Moscou cite de plus en plus souvent l'Union des combattants pour la liberté et la démocratie présidée par le général Moczar. L'article de la *Pravda* se termine d'ailleurs par une déclaration de cette organisation contre la *« démagogie sociale »*, l'*« anarchie »*, l'*« érosion des bases de notre système »*, les *« actions des centres antipolonais »*. *« Par là s'exprime,* conclut la *Pravda*, *la volonté de millions de Polonais véritables patriotes qui défendent réellement la voie socialiste de développement de leur pays »*.

DANIEL VERNET.

*(Lire page 42 l'article de Bernard GUETTA.)*

● *Une délégation du Comité de solidarité avec les juifs d'U.R.S.S.* a stationné symboliquement, jeudi 29 janvier, devant le consulat soviétique, à Paris, pour y lancer un appel aux délégations présentes à Madrid, où a débuté, mardi, la deuxième phase de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.).

صكتا من الاصل



# DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU GÉNÉRAL FIGUEIREDO

## La signature d'un important protocole financier doit favoriser la relance de la coopération entre Paris et Brasilia

La seconde journée de la visite en France du président brésilien a été marquée par la signature d'un important accord. Ce protocole financier représente une enveloppe globale de 1,828 milliard de francs. Outre un prêt du Trésor français, il prévoit des crédits à l'exportation qui devraient permettre aux industriels français de réaliser des projets au Brésil.

Selon un communiqué du ministère de l'économie, les domaines couverts par le protocole sont l'énergie (charbon, hydro-électricité et pétrole), les transports, les matériels électriques et électroniques, soit *« un large secteur de la coopération industrielle entre les deux pays »*.

Les autorités françaises avaient déjà accordé l'an dernier au Brésil un crédit de 2,5 milliards de francs, mais, du côté français comme du côté brésilien, donner un nouvel élan à la coopération constitue l'un des objectifs principaux de la visite. Dans la matinée, le général Figueiredo avait souligné devant des chefs d'entreprise brésiliens et français les « immenses perspectives » de coopération s'offrant aux deux pays.

Reçu par M. Ceyrac, président du C.N.P.F., le président a déclaré que le Brésil était *« un des plus importants partenaires économiques que le monde industriel puisse trouver dans le tiers-monde »*.

L'économie, et plus particulièrement les relations Nord-Sud, ont, d'autre part, dominé le deuxième tête-à-tête entre MM. Giscard d'Estaing et Figueiredo. Au cours de cet entretien, qui avait été précédé d'un déjeuner, les deux chefs d'Etat ont décidé que la France et le Brésil devaient avoir une concertation *« plus étroite et plus approfondie »* dans le cadre du dialogue Nord-Sud.

Selon le porte-parole adjoint de l'Elysée, M. Biot, cette nouvelle concertation démontrera que la coopération entre Nord et Sud *« peut se développer sur une base d'égalité et de complémentarité »*, pouvant *« servir de référence pour le développement d'autres coopérations similaires »*.

Le président a visité en fin de journée l'UNESCO. Avant cette cérémonie, le ministre brésilien de l'éducation, M. Ludwig, avait paraphé un nouvel accord de coopération avec cet organisme, concernant en particulier l'énergie, l'hydrologie, l'alphabétisation et la préservation du patrimoine culturel.

Jeudi soir, au Grand Trianon, à l'issue du dîner offert au président brésilien, M. Giscard d'Estaing a mis l'accent sur la volonté commune de la France et du Brésil de *« se libérer peu à peu du poids des importations d'énergie »*.

*« Nous pouvons*, a-t-il précisé, *vous aider à mettre en œuvre la technologie qui permet d'exploiter de manière intense vos gisements de charbon. Nous pouvons examiner ensemble le développement des carburants de substitution.*

*» Nous pouvons étendre aux télécommunications, aux liaisons par satellite, aux applications de la télématique, la coopération que nous avons déjà entreprise dans le domaine des transports terrestres et des avions, où nos industriels sont habitués à travailler ensemble. »*

Pour sa part, le président brésilien a espéré que pays industrialisés et pays en voie de développement seront *« capables de briser l'inertie qui caractérise les relations Nord-Sud »*, car un échec créerait *« des ressentiments et des méfiances aux effets imprévisibles qui ne bénéficieraient à personne »*.

Il a insisté sur la nécessité de *« solutions rapides »* aux problèmes économiques internationaux, faisant valoir que la situation est *« particulièrement dramatique »*, car *« des injustices se perpétuent au plus grand préjudice de la majorité des pays en voie de développement »*.

Les négociations Nord-Sud, a-t-il ajouté, *« doivent être menées à bien dans une atmosphère de respect absolu des autonomies individuelles des pays participants et avec un véritable sentiment de solidarité »*.

*DE PASSAGE A PARIS*

## Lula, leader des métallos de Sao-Paulo dénonce les structures syndicales corporatistes

*« Pendant longtemps, j'ai refusé les invitations de voyage à l'étranger, mais j'ai maintenant compris que les problèmes des travailleurs brésiliens prenaient souvent naissance dans les pays où se trouvent les entreprises mères des multinationales qui travaillent chez nous. »*

Après avoir visité l'Espagne, l'Italie, la Suède et la R.F.A., le plus connu des dirigeants syndicaux indépendants de Sao-Paulo, M. Luis Inacio da Silva, dit Lula, destitué par le gouvernement après la grève d'avril dernier, se trouve maintenant en France. Il a donné, jeudi 29 janvier, une conférence de presse au siège de la C.F.D.T.

*« On compare parfois en Europe l'ouverture politique qui se produirait au Brésil à celle qui a eu lieu en Espagne*, a-t-il affirmé. *Mais, en Espagne, le premier soin du gouvernement a été de rétablir l'autonomie et la liberté syndicales. Rien de pareil au Brésil, où l'on a maintenu inchangée une structure syndicale héritée du fascisme. Chez nous, l'ouverture est élitiste, et n'a pas atteint la classe ouvrière. »*

Lula a également comparé son expérience et celle du dirigeant syndical polonais, M. Lech Walesa, qu'il a rencontré à Rome. *« Les revendications pour lesquelles nous avons lutté lors de la grève d'avril dernier sont pratiquement les mêmes que celles pour lesquelles se battent aujourd'hui les ouvriers polonais »*, a-t-il rappelé, avant d'ajouter : *« En Pologne, Lech Walesa affirme ne pas vouloir faire de politique mais a mis le gouvernement en péril, tandis qu'au Brésil nous n'avons même pas obtenu la moindre modification de la structure syndicale »*.

M. Luis Inacio da Silva, qui a lancé il y a peu un parti des travailleurs (P.T.), répond aux critiques qui lui sont parfois adressées par d'autres leaders syndicaux, qui craignent que cette initiative ne divise la classe ouvrière. *« L'unité des travailleurs ne signifie pas que tout le monde doit se retrouver dans la même organisation. Elle doit se réaliser dans l'action concrète. Je trouve étrange que ceux qui critiquent la création du P.T. se trouvent eux-mêmes dans d'autres partis. »*

Lula est venu en Europe pour discuter de la *« solidarité internationale concrète »* entre organisation syndicales de différents pays. Solidarité qui aura bien vite l'occasion de s'exercer, puisque commence le 16 février le procès intenté par la justice militaire de Sao-Paulo à Lula et douze autres dirigeants syndicaux, suite à la grande grève des métallurgistes d'avril dernier, violemment réprimée par le gouvernement. Les inculpés sont accusés d'*« incitation à la désobéissance collective »*, sur la base de la *« loi de sécurité nationale »*.

Il s'agit là du premier procès politique du Brésil de l'« ouverture », et Lula a obtenu lors de son voyage que de nombreuses organisations y envoient des observateurs. Ce sera notamment le cas des trois centrales syndicales italiennes, des centrales uniques de R.F.A. et de Suède, et de plusieurs partis, dont le S.P.D. ouest-allemand et la démocratie chrétienne italienne. — Th. M.

● *Une délégation brésilienne* du parti des travailleurs, conduite par le dirigeant syndicaliste Lula, a été reçue, jeudi 29 janvier, par M. Jospin, premier secrétaire du P.S., qui l'a assuré de sa solidarité active avec les treize syndicalistes inculpés de Sao-Paulo.

## Quinze millions de paysans sans terres

Rappeler le sort des laissés-pour-compte de l'ouverture politique brésilienne, et plus particulièrement des paysans au moment où le président Figueiredo effectue une visite à Paris : tel est l'objectif que se sont fixé diverses organisations d'opposition au régime de Brasilia, lors d'un meeting organisé le mercredi 28 janvier à la faculté de médecine Necker par l'association La liberté court toujours (98, rue du Bac, Paris-7e).

Trois films de M. Patrice Chagniart ont montré la difficile situation de communautés rurales du docèse Propria, dans le Nord-Est brésilien : on a notamment vu les pénibes conditions, à la limite de la survie, de paysans relogés dans des cahutes de paille après avoir été expropriés pour la construction de barrages sur le fleuve Sao-Francisco, dans le cadre d'un projet réalisé sous l'égide de la Banque mondiale.

Une représentante du comité de soutien à l'association des avocats de la terre, créée au Brésil en décembre dernier, a décrit les procédés d'expulsion des petits paysans sans titre de propriété malgré une législation leur assurant en principe le droit au maintien de leurs cultures. Elle a notamment évoqué la « méthode douce », plus subtile que la violence pourtant elle aussi monnaie courante : le paysan est incité à acheter du matériel agricole moderne, s'endette à cette fin et, incapable de payer les intérêts, doit finalement vendre ses biens. Selon le dernier recensement agricole, il y a au Brésil quinze millions de paysans sans terres. 48 % des exploitants possèdent moins de 10 hectares et 16 % des paysans n'ont aucun type de statut légal.

Un représentant du comité de défense de l'Amazonie a rappelé les déplacements et expulsions de communautés indigènes dans le cadre des grands projets d'exploitation de cette région. La colonisation a aussi des effets nocifs indirects pour les Indiens : les contacts multipliés avec la tribu des Parakanas en vue de la construction du barrage de Tucurui, édifié avec l'aide française, ont provoqué chez eux une épidémie de syphilis, et de nombreux enfants sont nés aveugles. — Th. M.

● M. MOHAMED WARSAME, ambassadeur de Somalie aux Etats-Unis, a, indique ce vendredi 30 janvier le Département d'Etat, demandé le statut de résident permanent, premier pas vers la naturalisation. A cette occasion, le porte-parole du Département d'Etat a démenti l'information de l'agence éthiopienne de presse selon laquelle l'ambassadeur aurait demandé l'asile politique. L'ambassadeur somalien lui-même s'es trefusé à tout commentaire. — *(A.F.P.)*

## M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT LES LETTRES DE CRÉANCE DES AMBASSADEURS DU LIBÉRIA DU SALVADOR, DE LA TURQUIE ET DE L'INDONÉSIE

**Le président de la République a reçu, jeudi 29 janvier, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Libéria, du Salvador, de la Turquie et de l'Indonésie.**

**LIBERIA : la France tient ses engagements en Afrique.**

M. Prince Brocene, ambassadeur du Libéria, a affirmé que son pays *« considère avec dégoût et désapprobation les actes de terrorisme sous toutes leurs formes, y compris les détournements, les attentats à la bombe, les enlèvements, la prise d'otages et l'abus et la violation de l'immunité diplomatique, quel qu'en soit le prétexte. »*

M. Giscard d'Estaing lui a notamment répondu : *« En Afrique comme ailleurs, les principes de non-ingérence, de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale doivent s'imposer à chaque Etat. Lorsque ces principes sont violés, lorsque la paix est menacée, la France, conformément à ses engagements, se tient aux côtés des pays amis qui font appel à elle pour préserver leur sécurité. Si nous entretenons avec un certain nombre de pays africains des liens étroits que l'histoire et la culture ont tissés, et si nous attachons un grand prix à cette solidarité, nous n'entendons pas restreindre le cercle de nos partenaires. »*
*illendeon*

[M. Prince N.-A. Browne est né en 1925. Il a fait ses études primaire et secondaires au Libéria et ses études supérieures aux Etats-Unis et à Bruxelles. Avocat, il est entré, en 1962, au ministère du commerce puis de l'industrie. Il était simultanément interprète en français du président Tubman avant de devenir secrétaire exécutif de la présidence, puis assistant du ministère de la défense. Depuis 1974, il a occupé diverses fonctions à la grande compagnie minière Lamco.]

**EL SALVADOR : rappel au respect de la personne humaine.**

A M. Armando Chavez Viaud, ambassadeur du Salvador, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Notre pays est acquis à toute solution permettant de restaurer la paix sociale par la promotion des libertés démocratiques, le respect de la personne humaine et un programme de réformes de structures afin que le développement économique et social bénéficie à l'ensemble de la population. »*

[M. Armando Chavez Viaud, gé de soixante-sept ans, a fait ses études aux Etats-Unis. Il a dirigé les programmes sociaux et agricoles du Salvador (1954-1956) avant de prendre la tête de diverses entreprises agricoles.]

**TURQUIE : pour une démocratie stable.**

Devant M. Adnan Bulak, ambassadeur de Turquie, M. Giscard d'Estaing a souhaité que son pays, *« s'appuyant sur des institutions démocratiques stables et sur une économie assainie, puisse tenir pleinement sa place à la charnière de deux régions du monde particulièrement sensibles »*.

[Né en 1927, M. Adnan Bulak a fait ses études à Galatasaray, le lycée français d'Istanboul, dans la même promotion que son ministre actuel M. Turkmen. Entré aux affaires étrangères en 1949, il a été notamment responsable des affaires grecques et chypriotes, puis ambassadeur à Tunis (1970) et à Pékin (1975), avant d'être chargé, comme adjoint du secrétaire général, de la réorganisation du ministère. Conseiller de divers ministres, il avait été pressenti pour le poste d'ambassadeur à Paris avant la prise du pouvoir par les militaires.]

**INDONESIE : renforcement des liens avec la France.**

S'adressant à M. Barli Halim, ambassadeur d'Indonésie, M. Giscard d'Estaing s'est félicité *« du renforcement des liens économiques et commerciaux entre les deux pays et de la progression de la coopération dans les domaines culturel, scientifique et technique »*.

[M. Barli Halim, né à Bandung en 1926, est un universitaire et un économiste. Il a été professeur et vice-doyen de la faculté des sciences économiques de Djakarta (1966-1973), et président de l'Office de coordination des investissements, un des postes-clés de l'économie indonésienne.]

● *Le haut conseil de l'Institut du monde arabe*, au cours de sa première réunion, jeudi 29 janvier, à Paris, a approuvé la nomination de M. Philippe Ardant, professeur à l'université Paris-II, comme président du conseil d'administration en remplacement de M. Jean Basdevant. M. Basdevant, qui a achevé la mise en place de l'Institut, demeure membre du conseil d'administration.

## Suède

# Les appels au rapprochement « pour le bien de la nation » ne suffisent pas pour débloquer la situation politique

**La situation politique en Suède est toujours aussi bloquée en dépit des appels au consensus « pour le bien de la nation » lancés ces derniers temps aussi bien par des personnalités du camp « bourgeois » que par des représentants sociaux-démocrates, qui souhaiteraient voir leur parti revenir au pouvoir après quatre ans d'opposition.**

**Les centristes, conservateurs et libéraux qui forment le gouvernement de coalition, sont loin d'être un modèle de cohésion. Ils ont bien souvent du mal à trouver un terrain d'entente et, lorsqu'ils y parviennent, les trois partis ne sont pas sûrs que leurs propositions seront approuvées par le parlement où ils ne comptent qu'une seule voix de majorité. Ce gouvernement fragile a une tâche d'autant plus délicate qu'il doit prendre des mesures d'austérité économique impopulaires et que la gauche ne lui laisse pas un instant de répit. Notre correspondant à Stockholm, Alain Debove, explique les raisons de ce blocage politique.**

De notre correspondant

Stockholm. — Un récent sondage d'opinion montre qu'une majorité de Suédois souhaite la formation d'un gouvernement d'union comprenant des membres de tous les partis siégeant au Riksdag, à l'exception des communistes. Cette enquête semble clairement indiquer que les électeurs sont las des petites querelles politiques tournant toujours autour des mêmes sujets économiques ou fiscaux, des hésitations, des atermoiements de la coalition, et qu'ils « rêvent » d'un gouvernement fort, disposant d'une confortable majorité au Riksdag capable d'appliquer une politique qui ne soit pas menée « au jour le jour ».

Les bourgeois sont au pouvoir depuis maintenant plus de quatre ans, mais leurs discussions internes sont toujours aussi nombreuses qu'en 1976. De ce point de vue, les partis gouvernementaux ont offert, au cours de la session parlementaire d'automne, un bien triste spectacle en se disputant d'abord sur le relèvement de la taxe à la valeur ajoutée — mesure destinée à freiner la consommation mais prise trop tardivement selon les conservateurs — puis sur le soutien financier de l'Etat à la grande entreprise forestière N.C.P., proche des centristes du premier ministre, M. Thorbjoern Faelldin, et enfin sur la politique énergétique, polémique que l'on croyait définitivement close après le référendum de mars 1980. Pendant trois ans, le nucléaire avait dominé le débat politique suédois, mais aujourd'hui, les passions s'étant subitement apaisées, c'est à peine si le chargement d'un réacteur en combustible est remarqué ou signalé.

Actuellement, la discussion porte sur la construction d'une canalisation, longue d'environ 180 kilomètres, qui permettrait de récupérer l'eau chaude dégagée par la centrale de Forsmark pour alimenter le réseau de chauffage urbain de Stockholm et de ses environs. Selon les estimations des experts, l'entreprise suppose des investissements importants de l'ordre de 8 milliards de couronnes (soit autant de francs français), mais elle est rentable à terme. Si les conservateurs et les libéraux sont favorables à la réalisation du projet, les centristes, eux, y sont hostiles, car *« cette opération lie encore plus la Suède à l'énergie nucléaire »*. De ce fait, la décision, comme tant d'autres, a été reportée et il n'est toujours pas sûr que les trois partis réussiront à s'entendre sur une proposition de politique énergétique qui, en principe, doit être présentée à la Chambre le 20 février, avec déjà plusieurs mois de retard.

### Méfiance réciproque des partis au pouvoir

Une fois n'est pas coutume, la coalition était parvenue à manifester une certaine autorité en présentant, à l'automne dernier, un plan d'économies des dépenses publiques — jugées inéluctables à droite comme à gauche en raison de l'état des finances. Ce plan visait à réduire le déficit budgétaire, qui représente environ 10 % du produit national brut. Au total, 6,4 milliards de couronnes devaient être épargnés. Mais quelques députés frondeurs de la majorité ont refusé de voter certains détails du plan et les économies réelles ne seront plus que d'environ 4 milliards. Comme l'a laissé entendre le chef du parti libéral, M. Ola Ullsten, le gouvernement présentera probablement, dans le courant du printemps, un plan d'économies complémentaires. Il n'est décidément pas facile de gouverner avec une voix de majorité au Parlement, surtout quand trois partis partagent le pouvoir. Les désaccords sont tranchés par les dirigeants et les compromis sont en fait des demi-mesures qui irritent l'opinion.

Un climat de méfiance réciproque semble s'installer progressivement à la chancellerie. Les centristes et les libéraux constatent avec amertume que les conservateurs, malgré les tiraillements de la coalition, continuent de progresser dans les sondages à leur détriment. Avec 25 % des intentions de vote, le parti de M. Goesta Bohman, ministre de l'économie, est aujourd'hui plus fort que ses deux partenaires réunis.

Les conservateurs sont bien obligés d'accepter des compromis, ils ne peuvent certes pas, étant donnée la conjoncture économique, réaliser leurs promesses électorales d'abaisser les impôts, mais ils mènent habilement une « politique au sein et en dehors du gouvernement » qui leur réussit et qui fait apparaître les centristes comme une formation sans objectif politique à long terme. Ce qui est en partie le cas puisque M. Faelldin a perdu avec le « non au nucléaire » son principal cheval de bataille et qu'il donne aujourd'hui les autorisations de mise en service des réacteurs. Avec 12 % des sympathies du corps électoral, soit 6 % de moins qu'aux élections de 1979, le parti du centre traverse, actuellement, une crise « idéologique » et est à la recherche d'un nouveau « thème » susceptible de mobiliser l'opinion.

Quant aux libéraux, ils essaient de se présenter comme la « tendance progressiste » de la coalition, appellent continuellement au consensus national, mais leur cote de popularité ne dépasse pas 8 %.

Dans l'opposition, les sociaux-démocrates ne paraissent plus vouloir provoquer la chute du gouvernement. Ils préfèrent se concentrer sur la préparation de leur congrès de l'automne 1981, qui doit définir un programme de « reconstruction de l'économie suédoise » ainsi que le projet d'intéressement collectif des travailleurs aux bénéfices des entreprises, en vue des élections législatives de septembre 1982, qu'ils espèrent bien gagner, après deux échecs consécutifs.

Pendant la trêve de fin d'année, il a été beaucoup question, surtout dans la presse, de la nécessité d'une collaboration des différents partis « au-delà de leurs frontières idéologiques », pour résoudre la crise qui est en fait autant politique qu'économique. Selon un journal social-démocrate influent, *Arbetet*, par exemple, M. Palme et ses amis doivent envisager sérieusement une coalition, non pas avec les libéraux, mais avec les centristes qui ont une assise paysanne populaire. C'est l'avis aussi du président des jeunesses centristes qui souhaiterait voir son parti divorcer de la droite.

Pour d'autres commentateurs, il est difficile dans une période de crise économique, qui réclame des décisions pas toujours très agréables, de tenir les sociaux-démocrates, qui représentent près de la moitié du corps électoral, à l'écart des responsabilités gouvernementales. Certains vont même jusqu'à suggérer hardiment une alliance entre les socialistes et les conservateurs, *« le gouvernement le plus fort que la Suède pourrait avoir actuellement »*.

Invité à commenter ces propositions, qui indiquent que la situation politique actuelle et l'affrontement entre les deux blocs ne satisfont personne, M. Olof Palme a clairement déclaré que toute forme de rapprochement était pour le moment exclue, puisque les centristes et les libéraux ont choisi de collaborer avec la droite.

ALAIN DEBOVE.

## Norvège

# Le gouvernement propose la création d'une « zone nordique dénucléarisée »

De notre correspondante

Oslo. — Qu'entend le gouvernement social-démocrate norvégien par la *« zone nordique dénucléarisée »* qu'il a mise à son programme pour les élections générales de septembre prochain ? Jusqu'à présent, chaque proposition faite par la Finlande à ce sujet avait soulevé à Oslo des mouvements divers. En tout cas, à la demande de trois de ses partenaires de l'OTAN, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale, la Norvège a lancé une campagne d'explications au sein de l'alliance, sans pour autant informer le public norvégien. L'ambassadeur de Norvège à l'OTAN, M. Kgell Vibe, aurait fourni des précisions au cours du conseil de l'OTAN, réuni le lundi 26 janvier à Bruxelles, à cette fin, sur ce projet dont l'opinion publique ignore tout.

Le gouvernement d'Oslo, tout en affirmant que les explications nécessaires ont été données, ne nie pas que ses partenaires militaires aient manifesté une certaine irritation de ne pas avoir été consultés avant l'annonce d'un tel projet qui, bien évidemment, intéresse beaucoup l'Union soviétique. La zone dénucléarisée, dont il était question dans le programme électoral du parti au pouvoir, a été mentionnée explicitement dans le discours de Nouvel An du premier ministre.

M. Odvar Nordli avait dit qu'une telle zone devrait être créée par un traité entre la Norvège, la Suède, la Finlande et le Danemark. L'Islande serait laissée en dehors du système projeté, qui se propose d'éviter toute *« provocation »*, notamment en mettant en cause trop nettement la base militaire soviétique de la presqu'île de Kola, avoisinant la Norvège.

Le projet envisagerait une certaine réduction des armements nucléaires soviétiques pointés sur les pays nordiques à partir de Kola. Mais, souligne-t-on, il devrait s'inscrire à long terme dans un contexte européen et ne ferait qu'amorcer le début d'une dénucléarisation plus étendue.

En Norvège, ce projet est présenté comme une réponse à l'inquiétude évidente de l'opinion face au réarmement en Europe centrale. Cela dit, le parti social-démocrate reste divisé quant à l'interprétation de la proposition du gouvernement. Il pourrait ne s'agir que d'une manœuvre pour désarmer, avant les élections législatives de septembre prochain, les adversaires du stockage en Norvège d'équipements pour ravitailler, en cas de conflit, les troupes de l'OTAN qui seraient appelées à y venir. L'accord avec les Etats-Unis, à ce sujet, a été ratifié récemment. Or les sociaux-démocrates sont, selon les sondages faits ici très régulièrement, en perte de vitesse depuis les élections législatives de 1977 qu'ils avaient déjà remportées de justesse. Reste à savoir si ce projet flou de « zone nordique dénucléarisée » pourra servir leurs ambitions. En attendant, les sociaux-démocrates suédois viennent d'annoncer qu'ils allaient « étudier de près » ce projet.

CATHERINE LOCHSTOER.

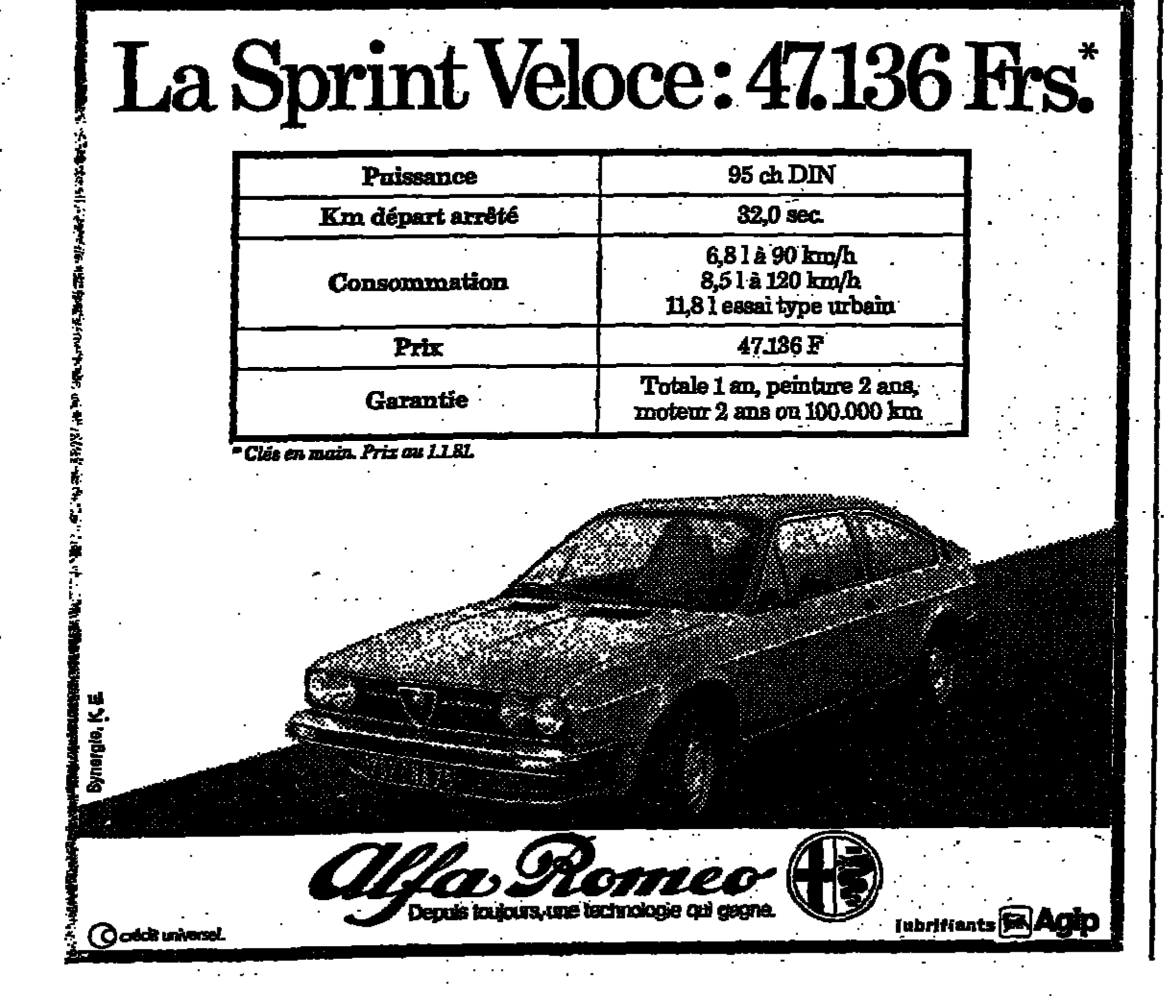






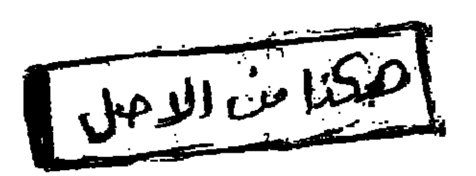










# EUROPE

## LA DÉMISSION DU PREMIER MINISTRE ESPAGNOL

# A contre-pied...

*(Suite de la première page.)*

Elle déclenchait la colère des communistes et de bon nombre de dirigeants de l'opposition de gauche qui ne voyaient chez M. Suarez que l'ancien secrétaire du *ministre du Mouvement* franquiste et le fidèle fonctionnaire au service de l'appareil d'Etat du caudillo.

En 1976, la carte de visite de M. Suarez *était modeste* mais sans ambiguïté. Originaire de la province d'Avila, l'une des plus traditionalistes, chef du service des relations publiques de l'amiral *Carrero Blanco, puis gouverneur* de la province de Segovie, directeur général de la radio et de la télévision, ministre *secrétaire* du Mouvement dans le premier gouvernement de la monarchie, en 1975 : la première partie de la carrière de M. Suarez s'est effectivement déroulée dans *le sérail* franquiste, et c'est une formation politique néo-franquiste qu'il devait mettre sur pied, l'UPE (Union du peuple espagnol) en vertu *de la loi des « associations* politiques » de 1974, première et timide esquisse de libéralisation orchestrée par un régime finissant.

### Deux symboles

Mais on devait vite s'apercevoir que le choix d'un homme de l'appareil *d'Etat franquiste* était judicieux pour le rôle que le roi lui assignait : démanteler progressivement les institutions faites par et pour Franco, et les remo*deler pour bâtir une Constitution* démocratique. *« Tout était dans la loi franquiste »* dira, plus tard, M. Suarez. Et Juan Carlos dans une interview accordée la semaine *dernière à la télévision britanni*que vient de redire la même chose. Encore fallait-il montrer de l'énergie, de la détermination, de la souplesse, connaître parfaite*ment* les *hommes et les rapports* de forces au sein d'une bureaucratie intacte après la mort de Franco, vaincre les résistances des militaires et des ultras, *séduire* les *dirigeants d'une oppo*sition, apparaissent enfin au grand jour.

Les détracteurs de 1976 ne tarissaient pas d'éloges en 1977. Et les élections générales du 15 juin 1977 confirmaient la popularité grandissante de M. Suarez. Son tout nouveau parti, l'Union du centre démocratique, formé à la hâte par les chefs de file de groupuscules sociaux-démocrates, libéraux, démocrates-chrétiens ou indépendants, gagnait haut la main le premier test. Point de débat d'idées ou de grandes options. La majorité des Espagnols, prudents, paisibles, soucieux de réformes *mais aussi* d'ordre, *votaient* pour un homme, Aldolfo Suarez, jeune, entreprenant, assuré, marchant la main dans la main avec un roi résolu à pratiquer totalement *les règles démocratiques. Les* Espagnols moins patients, aspirant à des changements plus radicaux, mais tout aussi paisibles, votaient pour l'autre étoile montante au firmament *politique de* la nouvelle Espagne : M. Felipe Gonzales.

Deux dirigeants, deux symboles, l'un d'un passé qui s'amendait, *l'autre d'un avenir qui transigeait.* Mais tous les deux jeunes, bien en cour à la Zarzuela, disposés à coopérer pour favoriser cette transition pacifique de la dictature à *la démocratie que l'immense ma*jorité des Espagnols, vainqueurs et vaincus d'avant hier confondus, réclamaient de leurs vœux. Le « troisième homme », M. Santiago *Carrillo, leader d'un parti com*muniste surgi des catacombes et bien prudent lui aussi jouait le même jeu du consensus et de la réconciliation.

*« Ce qui ne peut se faire aujourd'hui peut se faire demain... »* nous disait en juin 1978 un Adolfo Suarez alors au faîte de son pouvoir et de son contrôle du gou*vernement*. En quelques mois, le discret secrétaire des hiérarques phalangistes était devenu un vieux routier de la politique. Il ajoutait : *« Il n'est pas mauvais de laisser la confusion atteindre son plus haut niveau lorsqu'un problème très complexe se présente... »* Sa vraie satisfaction, alors, était d'avoir participé au premier rang à cette réconciliation de tous les Espagnols. *« D'abord rendre la souveraineté au peuple... »* Une formule que le roi avait employée lors de son premier, et brillant, discours devant les Cortès impatientes et curieuses de juger ce jeune monarque que l'on disait et que l'on croyait complètement dominé par Franco.

Mais, dès 1978, M. Suarez laissait entendre qu'il voulait désormais mener lui-même la barque. *« Le gouvernement se fait ici, à la Moncloa, et pas ailleurs... »* Et il qualifiait le roi — nuance importante à l'époque — *« d'arbitre et de modérateur »*. Parmi les raisons qui expliquent le départ *aujourd'hui de M. Suarez, il y a* cette distance qui a grandi au fil des mois et des années entre la Moncloa et la Zarzuela, résidence de Juan Carlos. Le chef du gouvernement *ne tolérait plus guère* ces derniers temps que les visiteurs du roi ne passent pas d'abord par lui. On l'a bien vu à l'occasion du départ du gouvernement de M. *Marcelino* Oreja, ministre des affaires étrangères, et nommé depuis au poste périlleux de gouverneur au Pays basque.

Le roi, de son *côté*, pouvait s'irriter de cette autorité grandissante, et *parfois sourcilleuse*, d'un homme qui avait été son confident et l'un de ses meilleurs amis. Ceux qui, aujourd'hui, ont accès à la Zarzuela, et qui sont proches de *l'Eglise ou de l'armée*, n'ont certainement pas atténué les critiques qui fusaient de toutes parts contre le chef du gouvernement. Une « petite phrase » de Juan Carlos, la semaine dernière, était passée presque inaperçue. *« Il est difficile de prétendre,* affirmait-il, *que la Zarzuela est aujourd'hui un centre de décision... »*

Ce souci de temporiser dans les affaires graves — cette « manie » disent maintenant ses adversaires — lui a fait perdre du crédit. Auprès des militaires, tout particulièrement, qui s'exaspèrent d'un terrorisme de plus en plus envahissant, et que *le* gouvernement ne paraît pas en état de réprimer sérieusement. La « question basque », ce cancer de la jeune et fragile démocratie espagnole, n'est pas aisée à *dominer*. Qui, dans l'Espagne de 1981, peut prétendre connaître la solution ? Sauf à négocier avec l'ETA, ce qui déclencherait à peu près sûrement *une révolte militaire* ? Ou à proclamer l'état d'urgence ? A revenir à la manière forte franquiste, ce qui détruirait les institutions démocratiques ? Mais en *atendant trop que « la confusion atteigne son plus haut niveau »*, M. Suarez a sans doute perdu du temps au Pays basque. Il a trop tardé à adopter des mesures sim*ples — restitution* des « privilèges » économiques aux trois provinces du nord « punies » par Franco ; instauration d'une police locale aux pouvoirs limités, — *mesures qui, prises plus* vite, auraient contribué à réduire au Pays basque les sympathies de la population pour les irréductibles de l'ETA militaire. Paradoxe : les *militaires soupçonnaient* ces dernières semaines M. Suarez de vouloir aller trop loin sur le chemin de la conciliation avec les Basques. Parmi toutes les cri*tiques qui se sont abattues sur* le chef du gouvernement démissionnaire, celles de l'armée ont pesé lourd ces derniers jours. Cette même armée qui réclame aujour*d'hui la nomination* de M. Rodriguez Sahagun, ministre de la défense, à la tête du gouvernement.

### La politique d'autonomie

M. Suarez était porté au pinacle par ses amis politiques à l'heure des triomphes électoraux. Il a été désigné comme le bouc émissaire au moment des revers. La grogne a *grandi* dans les rangs de l'Union du centre démocratique au fur et à mesure que les défaites s'accumulaient devant les urnes, particulièrement *lors* des *scrutins* « régionaux » basques et catalans. Il ne cachait pas à ses intimes que la politique des autonomies ne pouvait pas s'appliquer sans danger à toutes les régions d'Espagne. Passe pour la Catalogne et le Pays basque... Et il espérait paralyser le processus en laissant la dynamique des au*tonomies se développer* dans toute l'Espagne, et même en Castille...

Même réduite, pour le moment à la Catalogne, au Pays basque *et* à la Galice, la *politique* d'autonomie pour les régions irrite les tenants, de plus en plus nombreux avec la montée du désenchantement démocratique cinq ans après la mort de Franco, d'une Espagne plus cohérente et moins désordonnée. Dénoncé par *ses amis* de l'U.C.D. pour *« accaparer tous les pouvoirs »*, M. Suarez était accusé par les conservateurs du régime de *« favoriser la rupture de l'unité de l'Espagne »* et de ne pas savoir lutter contre la grave crise économique.

Le courant conservateur de l'U.C.D., lié à la hiérarchie catholique, à l'Opus Dei, *influente* à la Zarzuela, et aux milieux financiers menaçait de le faire tomber à l'occasion du congrès du parti gouvernemental qui devait avoir lieu ce vendredi 30 janvier à Palma de Majorque. Prenant prétexte de la grève des *aiguilleurs* du ciel qui a paralysé pendant deux jours tout trafic aérien en Espagne, M. Suarez annulait le congrès. En fait, sa décision était prise. *Il savait que des militaires* de haut rang avaient fait savoir au roi qu'ils *« pourraient faire quelque chose »* pendant l'absence de M. Suarez de Madrid. Fidèle à son style, M. Suarez a préféré surprendre le plus grand nombre et partir le premier. Il n'aura pas étonné les ultras de droite. Leur journal titrait cette semaine : *« Ahora... »* (Maintenant.) *« Maintenant, le moment est venu de passer à l'action et de recommencer la construction de l'Espagne immortelle. Le moment est venu de passer à la contre-offensive. »*

MARCEL NIEDERGANG.

## Quatre ans et demi de gouvernement Suarez

**1976**

**1er JUILLET** : M. Arias Navarro, premier ministre, remet sa démission au roi.

**3 JUILLET** : le roi désigne M. Suarez comme président du gouvernement pour cinq ans.

**6 JUILLET** : le chef du gouvernement offre le dialogue à l'opposition et promet d'accélérer les réformes.

**8 JUILLET** : le gouvernement est constitué. Il comprend notamment plusieurs jeunes démocrates-chrétiens modérés.

**14 JUILLET** : les Cortès adoptent la réforme du code pénal qui *légalise* implicitement diverses formations politiques, mais non, dans l'immédiat, le P.C.E.

**17 JUILLET** : le gouvernement propose une *large amnistie politique*.

**4 AOUT** : des dirigeants communistes et des responsables de l'ETA sont libérés.

**10 SEPTEMBRE** : M. Suarez présente les *grandes lignes d'une* révision constitutionnelle prévoyant notamment l'élection de deux Chambres au suffrage universel direct et secret, la future Chambre basse *étant dotée* de pouvoirs constituants.

**20 NOVEMBRE** : les ultras manifestent à Madrid pour le premier anniversaire de la mort de Franco.

**15 DECEMBRE** : l'ensemble des réformes constitutionnelles préconisées par le gouvernement est soumis à référendum. Le projet recueille 94 % de « oui ». Abstention élevée au Pays basque.

**1977**

**24 JANVIER** : le général Villaescusa est enlevé par les GRAPO, qui détiennent déjà M. Antonio de Oriol. Cinq personnes sont assassinées rue d'Atocha à Madrid, dans un *bureau d'avocats spécialisés* dans la défense des dirigeants ouvriers.

**9 FEVRIER** : les relations diplomatiques sont rétablies entre Madrid et Moscou.

**11 MARS** : Nouvelles mesures d'amnistie.

**1er AVRIL** : le secrétariat général du mouvement est dissous ; première étape vers la disparition de l'appareil franquiste.

**9 AVRIL** : le P.C.E. est légalisé.

**15 JUIN** : les *premières* élections libres depuis quarante et un ans voient le succès de l'Union du Centre de M. Suarez, qui n'a pourtant pas la majorité absolue. Les socialistes arrivent en seconde position, loin devant le P.C. et l'extrême droite. Les autonomistes l'emportent en Catalogne et au Pays basque.

**22 JUIN** : M. Carrillo est reçu par M. Suarez.

**4 JUILLET** : M. Suarez constitue un nouveau gouvernement, qui comprend essentiellement des personnalités centristes.

**28 JUILLET** : l'Espagne pose sa candidature à la C.E.E.

**3 SEPTEMBRE** : accord sur le principe d'une autonomie de la Catalogne.

**11 SEPTEMBRE** : la Généralité de Catalogne est rétablie à titre provisoire. Le 29 septembre, l'accord confirmant ce rétablissement est entériné.

**5 OCTOBRE** : M. Suarez propose aux Cortès un « pacte de *salut* national » auquel la gauche réagit favorablement. Ce pacte est approuvé le 9. L'extrême gauche basque rejette le projet de pré-*autonomie* négocié par les nationaliste modérés.

**14 OCTOBRE** : la loi d'amnistie adoptée par les Cortès prévoit la libération immédiate d'une centaine de prisonniers politiques.

**20 NOVEMBRE** : manifestation pour le deuxième anniversaire de la mort de Franco.

**DECEMBRE** : agitation autonomiste aux Canaries.

**30 - 31 DECEMBRE** : le conseil des ministres adopte un projet de pré-autonomie pour le Pays basque.

**1978**

**JANVIER** : l'ETA militaire relance ses actions armées.

**24 FEVRIER** : le gouvernement est remanié.

**10 MARS** : le *principe* d'une pré-autonomie pour la Galice est adopté. Le GRAPO multiplie les actes de violence.

**21 JUILLET** : le général Sanchez *Ramon-Izquierdo est assassiné* à Madrid ; la branche militaire de l'ETA revendique la responsabilité de l'attentat.

**19 OCTOBRE** : premier congrès de l'U.C.D.

**3 NOVEMBRE** : manifestation d'extrême droite contre le terrorisme à Madrid. Incidents sanglants au Pays basque.

**18 NOVEMBRE** : on apprend à Madrid que quatre officiers, dont un général, ont été arrêtés, et l'on parle de complot militaire.

**6 DECEMBRE** : le référendum sur le projet de Constitution voit le triomphe du « oui » (près de 88 %). Abstention élevée au Pays basque.

**1979**

**3 JANVIER** : le gouverneur *militaire* de Madrid est assassiné.

**FEVRIER** : l'autorité du gouvernement s'effrite devant la multiplication des attentats des natio*nalistes* basques ; *Madrid insiste* auprès de Paris pour que les terroristes ne jouissent plus de l'impunité en France.

**1er MARS** : les élections législatives font apparaître une nette avance de la formation de M. Suarez sur les socialistes, mais aussi une sensible poussée des formations autonomistes.

**3 AVRIL** : Elections municipales. Succès de la gauche à Madrid, à Barcelone et dans de nombreuses autres villes.

**6 AVRIL** : M. Suarez constitue son *troisième cabinet*. Le général Antonio Ibaz Freire est ministre de l'intérieur.

**11 MAI** : Grande manifestation nationaliste à Madrid.

**25 MAI** : un général et deux autres officiers assassinés par l'ETA à Madrid.

**JUILLET** : l'ETA engage la « guerre des vacances » contre les touristes. Le gouvernement et le parti nationaliste basque (P.N.V.) parviennent cependant à un accord sur le statut d'autonomie à accorder à l'Euskadi.

**29 JUILLET** : attentat de l'ETA politico-militaire : cinq morts et une centaine de blessés à Madrid.

**25 OCTOBRE** : référendum en Catalogne et au Pays basque sur les projets d'autonomie. Les électeurs approuvent largement ces projets, et les consignes d'abstention de l'ETA en Euskadi sont assez peu suivies.

**1980**

**18 JANVIER** : le P.N.V. retire ses parlementaires des Cortès.

**FEVRIER** : multiplication des attentats au Pays basque.

**28 FEVRIER** : échec du référendum sur l'autonomie de l'Andalousie.

**9 MARS** : triomphe des formations nationalistes basques aux élections du nouveau Parlement d'Euskadi.

**20 MARS** : les autonomistes modérés *l'emportent dans le scrutin* organisé pour élire le Parlement catalan.

**2 MAI** : M. Suarez remanie son gouvernement. Le ministre de l'intérieur est remplacé.

**9 SEPTEMBRE** : nouveau remaniement du gouvernement, qui fait une large place aux « barons » du régime.

**OCTOBRE-NOVEMBRE** : recrudescence de la violence au Pays basque. Les auteurs présumés d'un *attentat sanglant commis* à Hendaye par un commando nationaliste espagnol sont remis en liberté par Madrid.

**9 DECEMBRE** : M. Suarez en visite officielle au Pays basque.

**21 DECEMBRE** : la Galice approuve sans enthousiasme le projet législatif lui conférant l'autonomie.

**1981**

**JANVIER** : la contestation s'amplifie au sein de l'U.C.D. de M. Suarez, de plus en plus *divisée* entre chrétiens-démocrates et libéraux, d'une part, et sociaux-démocrates, d'autre part.

**29 JANVIER** : M. Suarez donne sa démission.

## PORTRAITS

### M. ADOLFO SUAREZ : plus dure sera la chute

*Du charme, de la présence, beaucoup d'élégance, une décontraction apparente qui dissimule mal une certaine timidité et l'horreur de la foule, du courage physique, le goût de plaire : M. Adolfo Suarez s'est flatté, jeudi soir, et non sans raison, d'avoir pu se maintenir pendant plus de quatre ans à la tête du gouvernement espagnol dans des conditions particulièrement difficiles.*

*Plus dure sera la chute... Sa cote de popularité a été si haute pendant au moins trois ans de son règne que l'on imagine mal aujourd'hui que 26 % seulement des Espagnols se disent, selon les derniers sondages, satisfaits de sa gestion. M. Suarez, issu du sérail franquiste, aura au moins acquis la stature d'un dirigeant de valeur et sincèrement démocrate. L'usure naturelle du pouvoir, la crise économique et financière, la montée irrépressible du terrorisme, la question basque, les querelles internes de l'U.C.D., la grogne grandissante de l'Eglise et de la hiérarchie militaire : autant de raisons qui l'ont amené à renoncer.*

*Il est né le 25 septmebre 1932, à Cebreros, dans la province d'Avila. Après des études secondaires dans un collège d'Avila, et de droit à l'université de Madrid, il milite dans des organisations d'action catholique dans sa province natale, puis dans la capitale. De petite bourgeoisie (son père était officier de justice), ce Castillan entre très rapidement au service du gouvernement, et il est longtemps le secrétaire et le confident de Fernando Herrera Teledor, ministre secrétaire général du Mouvement (le parti unique franquiste).*

*En 1958, il est chef du cabinet technique du secrétariat du Mouvement, et il est nommé en 1965, directeur de la première chaîne de télévision.*

*Gouverneur civil de Ségovie en 1969, et directeur général de la radio et de la télévision la même année, il est élu député aux Cortès (comme représentant des « familles » de la province d'Avila). Membre de la commission des lois fondamentales, M. Suarez était nommé ministre secrétaire du Mouvement dans le premier gouvernement de la monarchie en 1975. Une fonction sans issue, puisque les institutions franquistes étaient appelées à disparaître. C'est pourtant de ce tremplin qu'il a accédé en juillet 1976 à la direction du gouvernement. Très lié au roi et à Torcuato Fernandez Miranda, cet autre « franquiste », dont le rôle a été déterminant dans la « transition démocratique », il réclamait, en 1975, « une présence active de la gauche ». Il parut gouverner pendant plusieurs années avec la coopération de M. Felipe Gonzales, leader du parti socialiste ouvrier. Et c'est la droite conservatrice, civile et militaire, qui le renverse aujourd'hui.*

M. N.

### M. LÉOPOLDO CALVO SOTELO : un des artisans de l'adhésion à la C.E.E.

*Né à Madrid en 1926, M. Leopoldo Calvo Sotelo est le neveu du député monarchiste José Calvo Sotelo, dont l'assassinat fut la cause immédiate du soulèvement militaire de juillet 1936, qui marqua le début de la guerre civile. Ingénieur des ponts et chaussées, il a d'abord fait carrière dans l'industrie : directeur général de l'Union espagnole des explosifs de 1963 à 1967, puis président du conseil d'administration des chemins de fer espagnols, il a dirigé plusieurs commissions et groupes de travail consacrés à la planification industrielle. C'est à ce titre, comme représentant des chefs d'entreprise du secteur de la chimie, qu'il a siégé aux Cortès d'octobre 1971 à décembre 1975.*

*Après avoir exercé différentes fonctions de direction dans la banque et aux chambres de commerce, M. Calvo Sotelo a été, le 11 décembre 1975, nommé ministre du commerce, puis, le 7 juillet 1976, des travaux publics. Il devait renoncer à ce poste le 23 avril 1977 pour se consacrer, dans l'entourage immédiat de M. Suarez, à l'organisation de l'U.C.D., dans la perspective des élections générales du 15 juin suivant, où il fut élu député de Madrid.*

*Le 10 février 1978, M. Calvo Sotelo avait été nommé ministre chargé des relations avec les Communautés européennes, et devait prendre une part active aux négociations sur l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. Lors du dernier remaniement de l'équipe de M. Suarez, le 8 septembre 1980, il fut promu au rang de vice-président du gouvernement, chargé des affaires économiques.*

● *Une personne a été tuée*, vendredi, par l'explosion d'une bombe dans les installations de la compagnie Iberduero à Tudela (Navarre), chargée de la construction de la centrale nucléaire de Lemoniz, dont l'un des ingénieurs, M. José-Maria Ryan, a été par ailleurs enlevé jeudi soir. Cet enlèvement a été revendiqué par l'ETA. — (A.F.P.)

ENQUÊTE

# Le Pays basque français, Madrid et l'ETA

## I. — LE TEMPS DES MERCENAIRES

De notre envoyé spécial JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Bayonne. — A quand le prochain ? Après le mitraillage à Hendaye, le 23 novembre, du modeste bar-hôtel L'Hendayais — deux morts et neuf blessés, — après l'attentat à Biarritz, le 30 décembre, contre José Martin Sagardia Zaldua, dit Usurbil, tué au petit matin dans l'explosion de sa voiture piégée, le Pays basque français se demande avec inquiétude ce que 1981 lui réserve. Certes, l'affaire de Biarritz est d'un genre que l'on pourrait dire classique, ou ponctuel. On sait qui était visé. Le but des auteurs du crime est évident. Mais quels étaient les desseins de ceux qui ont opéré à Hendaye ? Inauguraient-ils dans le terrorisme aveugle ? Et même s'ils avaient un objectif, une cible déterminée — ce qui reste inconnu, — pourquoi ont-ils choisi le massacre, pris le parti de ce qu'on a pu appeler dans la région « un nouveau Copernic » ?

La seule certitude : ces deux attentats, après d'autres, sont le fait, une fois encore, de ces commandos antibasques espagnols ou commandités par l'Espagne pour qui, depuis longtemps, le règlement de l'affaire basque passe par la nécessité de briser l'ETA en cette « terre d'asile » que représente pour elle cette partie des Pyrénées-Atlantiques. En reconnaissant, au lendemain de la fusillade d'Hendaye, que leur pays entretenait en France *« un modeste réseau d'informateurs »*, les autorités de Madrid n'ont fait que confirmer, en y mettant l'euphémisme diplomatique, une situation que les faits avaient, depuis longtemps, fait apparaître. En février 1979, M. Manuel Fraga Iribarne, secrétaire général du mouvement d'extrême droite espagnol Allanza Popular, déclarait déjà : *« Dans le cas d'une guerre révolutionnaire, quand celle-ci a des bases à l'étranger, il est tout à fait normal qu'il existe des groupes ou des polices parallèles parfaitement intégrés. »* Quelques mois plus tôt, en octobre 1978, une organisation Delta revendiquait *« le droit d'éliminer pour toujours »* les réfugiés basques espagnols en France.

Aussi bien depuis cinq ans, dans le bilan des attentats commis au Pays basque français, la part des commandos antibasques l'emporte largement sur celle qui peut revenir aux autonomistes du Nord. C'est ce que ne manquent pas de mettre en avant ces derniers et ceux qui leur sont proches. Longtemps ils ont pu croire, en tablant sur les sentiments d'une population locale pour laquelle — surtout dans l'intérieur — la notion de réfugié politique gardait un sens profond depuis la guerre d'Espagne, que cette situation ou cette statistique pouvait jouer en leur faveur.

La décision prise par la France, le 30 janvier 1979, de ne plus accorder le statut de réfugié politique aux Basques espagnols qui passeraient désormais la frontière avait, de fait, choqué et permis une mobilisation des plus « basquisants » pour des réactions et des manifestations assez vives et parfois violentes. Cependant, en dépit des mesures d'assignation à résidence prises en France contre dix-sept Basques espagnols, dont le Conseil d'Etat devait ordonner le sursis à exécution en dépit de la remise à l'Espagne de quelques autres, la satisfaction de Madrid, se félicitant alors de « la coopération française », fut de courte durée. Il ne pouvait guère en aller autrement puisque la situation, au fond, demeurait la même.

Aux yeux des Espagnols, le « sanctuaire » français de l'ETA existe toujours. Aucune des cent vingt-sept personnes dont la liste avait été dressée par Madrid le 10 octobre 1978 ne fut jamais livrée. Au nom de quoi auraient-elles dû l'être ? Il est évident que les membres de l'ETA réfugiés en France n'ont aucun intérêt à y agir, c'est-à-dire à s'y livrer eux-mêmes à des attentats. De fait, ils s'en gardent bien, comme se gardent de les y pousser les autonomistes français les plus déterminés. Dans ces conditions, chaque fois que l'un ou l'autre tombe victime d'un attentat, il peut être présenté à l'opinion comme un « innocent » en faveur de qui on peut appeler à l'aide et « réclamer justice ».

De son côté, le gouvernement français ne saurait laisser sans réagir se multiplier les « actions » espagnoles sur son territoire, tout en montrant qu'il veille au respect de ses propres lois en poursuivant en correctionnelle tel ou tel Basque espagnol trouvé en possession d'armes ou de documents établissant son appartenance à un « mouvement interdit en France ».

### Une longue continuité

Il reste que l'Espagne n'entend pas renoncer et qu'elle ne s'en cache même plus. La façon dont les auteurs de la fusillade d'Hendaye réussirent à brûler la politesse, dans les minutes qui suivirent les faits, au contrôle français du pont Saint-Jacques, et à se faire aussitôt relâcher par les Espagnols devant lesquels ils se présentèrent les mains sur la tête, demandant en français l'« asile politique », en a apporté une démonstration éclatante. Au scandale, Madrid, cette fois, a carrément opposé le défi. Ce n'est pas la version donnée par *El País*, selon laquelle les gens relâchés auraient été non les auteurs de la fusillade mais ses cibles rescapées, qui a trompé quiconque. Dans le peu de temps qu'a duré la scène, des témoins ont pu apercevoir, dans le véhicule des « réfugiés », des armes dont la description fournie laisse déjà supposer que c'est avec elles que l'on a tiré.

En réalité, ce ne sont là que les signes encore plus éclatants d'une longue continuité. A plusieurs reprises, depuis 1975, les procédures ouvertes au parquet de Bayonne après les assassinats de Basques espagnols ont fait apparaître la nature des équipes employées. Ainsi, au lendemain de l'attentat commis à Bayonne, en 1977, contre le restaurant de M. Joakim Echavé, frère de Juan-José Echave, on avait mis la main sur un Français, M. Chabessier, rapatrié d'Algérie, qui fit d'intéressantes déclarations.

Ami de M. Moulouk Kaouane, animateur d'un groupe Justice pied-noir, M. Chabessier avait rencontré, par l'intermédiaire de celui-ci, un certain Ivan, Espagnol résidant à Madrid. Et on lui avait demandé, dès 1975, s'il accepterait de conduire à Bayonne deux personnes *« chargées de descendre un Basque »* qui devait sortir de prison un samedi soir et se rendre ensuite dans les Yvelines. De fait, un Basque espagnol devait à cette époque échapper à un attentat après avoir été libéré de la prison de Pau et alors qu'on allait lui signifier une assignation à résidence dans les Yvelines. C'était José-Miguel Benarb Ordenana, dit Argala, qui devait finalement périr, le 21 décembre 1978, à Anglet, dans l'explosion de sa voiture. En 1976, il y avait eu l'interpellation de Roberto Nanni, se disant officier de marine marchande italienne, au lendemain de deux attentats contre José Iturbe. Nanni lui aussi avait fait état de ses relations avec des policiers de Madrid, mais en assurant qu'il accomplissait seulement pour eux des missions de renseignement.

Plus récemment, en décembre 1980 — seule affaire qu'il ait été possible de mener à son terme, c'est-à-dire de juger, — c'était la condamnation par les assises des Pyrénées-Atlantiques de quatre Français du « milieu » bordelais déclarés coupables, comme auteurs principaux ou complices, de l'assassinat, à Biarritz, le 13 septembre 1979, de Justo Elizaran Sarasola, dit Periko.

Ce sont des hommes du milieu qui apparaissent encore dans l'affaire du Juan-José Echave, grièvement blessé, le 2 juillet 1978, dans son restaurant de Saint-Jean-de-Luz, aux côtés de sa femme, tuée. Parmi eux, un homme de premier plan : Joseph Zurita, dit Jo le Marocain, plus ou moins mêlé voici quinze ans à l'affaire Ben Barka, dûment fiché, surveillé. On ne parvint à l'arrêter, à Divonne-les-Bains, qu'en juin 1980. Mais, dès le 4 juillet 1978, deux jours après l'attentat de Saint-Jean-de-Luz, le commissaire Marcel Leclerc, alors chef de la brigade de recherches et d'intervention à Paris, l'avait signalé comme pouvant être impliqué dans l'affaire avec deux autres, Didier Bojon et Gaston Gérard.

De ces deux-là, la trace n'est toujours pas retrouvée. Celle de Zurita va-t-elle se perdre ? Car inculpé de complicité, écroué, il est aujourd'hui en liberté depuis que la chambre d'accusation de Pau en a ainsi décidé le 17 octobre 1980.

Ce n'est pas que le dossier soit vide, même s'il y manque certains éléments. Il est vrai que Joseph Zurita n'était pas sur la Côte basque le 2 juillet 1978, mais à Tarbes. Cependant, une de ses amies vivant dans cette ville, Jeanine Puyeo, devait déclarer qu'il s'y était rendu peu de jours avant, qu'elle avait loué pour lui une voiture à cette fin. Zurita a dû en convenir. Que faisait-il là-bas ? Un voyage d'affaires. C'est seulement pour cette raison, assure-t-il, qu'il rencontra Bojon et Gérard. Tout cela serait bel et bon, si l'on n'avait pas retrouvé à Malaga une lettre de Bojon à une amie datée du 27 juin 1978 : *« On est là-bas pour une action qui permettra notre réinsertion en Espagne. »* Depuis, Jeanine Pueyo a été assassinée à Tarbes, le 6 novembre 1980, et une autre femme, liée à Bojon, a connu le même sort à Torremolinos.

A la lumière de tels faits, aussi longs à établir que difficiles à démêler, on mesure que les Espagnols ont à leur disposition suffisamment d'hommes de main dont ils peuvent exiger tel ou tel service pour prix de l'asile et des facilités qu'ils leur consentent. Que ces « mercenaires » opèrent directement pour Madrid ou qu'ils agissent pour le compte de tel ou tel groupe ou mouvement d'extrémistes en nostalgie de franquisme, ne change rien au fond du problème. Le Pays basque français reste à la merci d'autres attentats.

Les condamnations de Pau n'ont pas dissuadé ceux qui ont opéré depuis. Tout au plus obligent-elles à un renouvellement des effectifs, à des modifications de tactiques, à des replis plus précipités vers l'Espagne pour éviter les surveillances, les contrôles, les infiltrations, en un mot les risques d'une trop longue ou trop constante présence sur le territoire français.

Tout cela procède d'une logique de la part des « commanditaires ». Dans la situation qui est la sienne au Pays basque, l'Espagne, faute de trouver une solution, peut avoir le sentiment que les actions qu'elle encourage ou ordonne contre l'ETA en territoire français ne sont pas désavouées par son opinion. Celle-ci au contraire, la presse aidant, peut fort bien croire que sans l'« assistance » française l'ETA aurait pu être réduite et que, dès lors, il est légitime d'aller éliminer les « terroristes » là où ils viennent se réfugier, se « refaire une santé » et préparer leurs prochaines entreprises.

Il est tout aussi possible que, sur le plan politique, on nourrisse en même temps une autre espérance : en portant la violence sur la Côte basque française, en amplifiant dans la population un sentiment d'insécurité, ne serait-ce pas une bonne façon de détacher de plus en plus fortement cette population des réfugiés et de l'amener à la longue à vouloir leur expulsion ?

Prochain article :

UNE RÉGION « PLUS QUELQUE CHOSE »

# AMÉRIQUES

APRÈS DES INCIDENTS A LEUR FRONTIÈRE

## L'Équateur et le Pérou mobilisent leurs troupes

De notre envoyé spécial

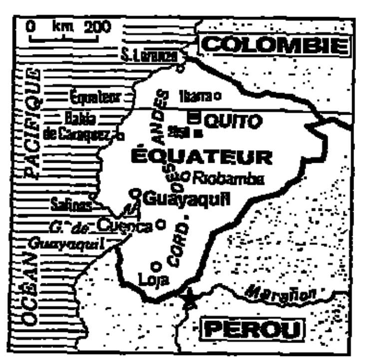
Quito. — Après les affrontements intervenus la veille entre forces armées équatoriennes et péruviennes, les autorités de Quito déclaraient, le jeudi 29 janvier, que la « *situation paraissait s'être stabilisée* » à la frontière entre les deux pays. En dépit de l'état d'urgence proclamé sur l'ensemble du territoire, les activités se sont poursuivies à peu près normalement dans la capitale équatorienne. Seuls les établissements scolaires ont suspendus les cours pour une durée *indéterminée*, tandis que la surveillance policière était renforcée aux alentours de l'ambassade du Pérou.

Néanmoins, dans la population, on ne cache pas une certaine préoccupation devant les derniers incidents. Toutes les unités terrestres, *maritimes* et aériennes ont été mobilisées et des renforts ont été dépêchés à la frontière. Les vols des deux compagnies nationales d'aviation Aeroperu et Ecuatoriana, ont été suspendus entre les deux pays. Un décret gouvernemental a établi la censure préalable pour les nouvelles en provenance de la zone névralgique.

Ce n'est peut-être pas un hasard si cette brusque poussée de fièvre a coïncidé avec le trente-neuvième anniversaire de la signature du protocole de Rio-de-Janeiro, par lequel l'Equateur avait été amené à céder plus de 200 000 kilomètres carrés de son territoire amazonien au Pérou. Mettant fin aux hostilités qui avaient opposé les deux pays pendant *une dizaine de jours en* juillet 1941, le protocole avait été garanti par les Etats-Unis, le Brésil, le Chili et l'Argentine.

Mais, en 1960, après l'échec *d'une tentative de délimitation* des frontières, le président populiste équatorien José Maria *Velasco Ibarra dénonçait ce traité*, le considérant comme nul et non avenu, parce qu'imposé par la force. Depuis lors, les gouvernements équatoriens successifs n'ont cessé de réaffirmer leurs droits sur cette partie de la rive gauche de l'Amazone. Aujourd'hui encore, les cartes officielles englobent ce territoire dans les frontières nationales.

En revanche, le Pérou — qui a *également mobilisé* — estime que les problèmes frontaliers entre les deux pays ont été définitivement *réglés par le protocole de Rio. Le* gouvernement de Lima affirme aussi que la zone controversée appartenait déjà au Pérou *lors* de la proclamation de la Constitution, en 1829, et qu'après avoir perdu d'importants territoires au siècle dernier, au profit du Chili et du Brésil, il n'était pas disposé à en remettre d'autres en question.




*L'étoile, entre la frontière de l'Equateur et le Marañon, indique le lieu des affrontements.*

### Une querelle à relents de pétrole

Mais cette querelle a aussi des relents de pétrole. Il ne faut pas oublier que c'est précisément dans cette région que se trouvent la plupart des gisements d'or noir du Pérou, d'où il extrait deux cent mille barils par jour. Dans les années *60, déjà, l'Equateur avait* vainement soulevé le problème devant l'ONU et l'Organisation des Etats américains. De son côté, le Pérou s'en tient fermement au protocole de Rio et vient de rejeter comme « inacceptable » toute *référence à une prétendue dispute* territoriale. D'après le gouvernement péruvien, les malentendus actuels proviennent du *fait* que près de 80 kilomètres de frontière restent encore à délimiter depuis que l'Equateur s'est retiré de la commission mixte chargée de fixer les limites entre les deux pays. C'est précisément dans cette zone incertaine que se sont produits les derniers incidents.

Les deux pays se rejettent mutuellement la responsabilité des *récents* affrontements. Oubliant leurs divergences et leurs querelles traditionnelles, tous les partis politiques équatoriens ont apporté leur soutien au président Roldos dans cette affaire et se sont déclarés prêts à respecter une trêve pour préserver l'unité nationale. L'Equateur a aussi fait savoir, jeudi, qu'il acceptait la constitution d'une commission d'enquête et de bons offices de l'O.E.A., proposée par le conseil permanent convoqué à sa demande. Pour sa part, le Pérou a refusé l'intervention de l'O.E.A., qu'il estime incompétente dans cette dispute. En revanche, il a demandé la réunion des quatre pays garants du protocole de Rio, seuls habilités, à ses yeux, à en surveiller l'application.

Des deux côtés, on réaffirme, cependant, la vocation pacifique du pays et l'on espère parvenir à une *normalisation* de la situation après ces incidents de circonstance. Cette crise, mettant aux *prises* deux pays ayant dernièrement renoué avec les normes démocratiques, représente aussi une nouvelle épreuve pour le *Pacte* andin, déjà affecté par le retour au pouvoir des militaires en Bolivie.

JEAN-CLAUDE BUHRER.



El Salvador

## Plusieurs manifestations de solidarité avec l'opposition ont eu lieu à Paris

**M. Guillermo Ungo, social-démocrate, président du Front démocratique révolutionnaire salvadorien, a déclaré, le jeudi 29 janvier à Bogota, que la guérilla lancerait prochainement une seconde offensive pour renverser la junte militaire et démocrate chrétienne. Il a indiqué que les insurgés étaient loin d'être battus, rapporte l'agence Reuter.**

**L'ambassade du Nicaragua à San-Salvador a d'autre part été attaquée le 29 par un commando armé non identifié. L'explosion d'une bombe *devant* le *siège diplomatique* a fait plusieurs blessés et provoqué d'importants dégâts matériels.**

**Cependant, à Paris, où M. Giscard d'Estaing *recevait les lettres de créance* du nouvel ambassadeur de San-Salvador, plusieurs démonstrations de solidarité envers le mouvement révolutionnaire salvadorien ont eu lieu jeudi.**

« *Je salue ceux qui luttent. Je veux dire l'émotion qui nous étreint en pensant à ce peuple qui se bat, aux difficultés qu'il affronte, à l'avenir qui est le sien. Au peuple du Salvador, toute notre solidarité.* » Ainsi le sénateur socialiste M. Bernard Parmantier a-t-il, le jeudi 29 février, accueilli dans la grande salle Médicis du palais du Luxembourg, à Paris, M. Rutilio Sanchez, représentant en Europe du Front démocratique révolutionnaire *(F.D.R.) salvadorien*, et *Mme* Etcheverria, chargée de mission de la commission politico diplomatique mixte F.D.R.-Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.). Environ deux cents personnes ont assisté à cette réunion.

Mme Echeverria a affirmé sa certitude de la « *victoire du mouvement démocartique révolutionnaire* », en dépit des difficultés. La junte de gouvernement militaire et démocrate chrétienne n'a, en effet, « *aucun appui au sein de la population, car sa politique de réforme plus répression est répudiée par la majorité des Salvadoriens* », et chaque jour apporte son lot de démissions parmi ceux qui la soutiennent encore. Mme Echeverria estime, en outre, que la junte est « *de plus en plus isolée au plan international* ». A l'inverse, le « *difficile processus d'unification des forces révolutionnaires est aujourd'hui achevé, et l'union de ces forces avec le Front démocratique se consolide* ».

Dans les campagnes, ont indiqué les opposants salvadoriens, il existe une véritable armée révolutionnaire, essentiellement dans l'est du pays. Beaucoup d'hommes, d'adolescents et même d'enfants, ont rejoint ses rangs. A San Salvador, en revanche, prévaut encore une situation de « *guérilla, menée par des milices populaires* ».

M. Sanchez a indiqué que l'une des difficultés rencontrées par le Front démocratique était de « *rompre la conspiration de la fausse information organisée par la junte et les agences de presse transnationales sur la véritable situation au Salvador* ». Il a, en particulier, rappelé que le 10 janvier n'avait pas marqué, comme il a été fréquemment indiqué, le lancement d'une « *offensive finale* » contre la dictature, mais d'une « *offensive générale* ».

M. Sanchez a, enfin, lancé un appel à la solidarité de l'Europe et des peuples démocratiques du monde pour que l'emporte cette révolution « *née difficilement, qui a toujours été en guerre, et qui a déjà coûté des milliers de vie* ».

M. Maurice Barth, président du comité de solidarité au peuple salvadorien a évoqué la mémoire de Mgr Romero « *une voix incontestable, qui réclamait la reconnaissance des droits les plus élémentaires pour son peuple, droit à la vie, à la liberté, à la justice, à la liberté d'expression, et qui a été abattu par ceux qui ont bâti leur richesse et leur pouvoir sur l'oppression* ». M. Barth a dénoncé l'attitude du président *de la République, qui le matin* même avait reçu les lettres de créance de l'ambassadeur de San Salvador à Paris, déclarant : « *Il est des neutralités qui sont des complicités.* »

Un film tourné par une équipe de cinéastes hollandais a été projeté dans la même salle du Sénat, montrant, en particulier, quelques aspects presque insoutenables de la répression.

D'autre part, une délégation du P.S., du P.S.U., des radicaux de gauche, de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de la Fédération de l'éducation nationale a été reçue le 27 janvier par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Les délégués ont demandé à M. Olivier Stirn « *une condamnation très nette des violations aux droits de l'homme au Salvador, en particulier au travers des organismes internationaux* (O.I.T., ONU, Conseil de l'Europe) ; *une dénonciation de la politique d'aide économique et militaire de différents Etats, en particulier les Etats-Unis à la junte ; la suspension de toute aide économique, militaire et technique du gouvernement français à la dictature ; la participation concrète de la France à l'aide aux réfugiés* ». Elles ont insisté, enfin, pour que le gouvernement français reçoive les représentants du Front démocratique révolutionnaire.

Leur interlocuteur, indiquent les délégués, n'a pas reconnu « *la responsabilité totale de la dictature dans les atteintes permanentes aux droits de l'homme* » ni n'a répondu « *à la demande pressante de condamnation de l'ingérence des Etats-Unis au Salvador* ». En revanche, M. Stirn a indiqué que la France avait suspendu depuis deux ans ses livraisons de matériel militaire au Salvador, et ne restait pas inactive dans les organismes internationaux.

Enfin, la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) a, le 29 janvier, exprimé sa solidarité au F.M.L.N., qui lutte « *pour libérer le peuple salvadorien de la dictature* ». Il a dénoncé par ailleurs « *les ingérences des Etats-Unis dans les affaires salvadoriennes* », « *les agissements de la démocratie chrétienne et le rôle joué par Napoleon Duarte* ».

● *Un film en espagnol* produit par l'Institut révolutionnaire du Salvador, intitulé *El Salvador, le peuple vaincra*, sera projeté le lundi 2 février, à 20 heures, au Petit Forum des Halles, à Paris.

Canada

APRÈS LES INTERVENTIONS DE NOMBREUSES PROVINCES

## Le projet de « rapatriement » de la Constitution se heurte aux réticences de Londres

De notre correspondant

Montréal. — *Vigoureusement* combattu par la majorité des dix provinces canadiennes, par le principal parti d'opposition au Parlement et nombre de journaux, le projet de révision constitutionnelle de M. Trudeau a connu, jeudi 29 janvier, de *nouvelles difficultés*, à la suite de la publication du rapport d'une commission parlementaire britannique qui s'oppose à la démarche adoptée par Ottawa pour rompre le dernier lien colonial avec l'ancienne mère patrie.

Déposé le 6 octobre à la Chambre des Communes, ce projet vise avant tout à « canadianiser » ou « rapatrier » l'Acte de l'Amérique du Nord *britannique*, qui, *depuis* 1867, tient lieu de Constitution au Canada, et sur lequel Londres conserve encore un droit de regard pour les amendements modifiant le délicat équilibre des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces. S'il y a effectivement unanimité au Canada sur le principe du « rapatriement », de profonds désaccords *ont surgi à propos* des modifications que M. Trudeau voudrait faire simultanément entériner par le Parlement britannique.

### Désaccord sur l'inclusion d'une « charte des droits »

Les désaccords portent sur le processus *d'amendement* qui abandonnerait le principe de l'unanimité des provinces et surtout de l'inclusion dans la Constitution d'une « Charte des droits » qui permettrait au gouvernement fédéral de s'immiscer dans des domaines de compétence provinciale, comme la politique linguistique dans le secteur scolaire.

Les députés britanniques du comité spécial pour les affaires étrangères ont été sensibles aux doléances des *provinces* canadiennes qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire connaître leur point de vue. Plusieurs chefs de gouvernements provinciaux *se sont rendus à Londres pour* dénoncer le « *coup de force* » de M. Trudeau, qui leur a reproché à cette occasion de se comporter en « colonisés » en allant mendier un appui auprès d'une « puissance étrangère » dans une affaire « strictement canadienne ». En fait, les provinces n'avaient guère le choix puisque le parti libéral de M. Trudeau *détient* une *majorité* suffisante au Parlement d'Ottawa pour faire adopter ce projet, malgré *l'opposition* du parti conservateur. De plus, le nouveau parti démocratique (social-démocrate) appuie le gouvernement en échange d'un certain nombre d'amendements mineurs.

Le président de la commission parlementaire britannique, M. Kershaw, a souligné, dans une interview à un journal canadien, que Westminster ne pouvait pas *entériner des modifications importantes* en sachant que la majorité des provinces et de la population s'y opposent (plus de 60 % des Canadiens, selon les sondages). « *Ce que nous demande M. Trudeau est sans précédent*, a-t-il ajouté, *et nous ne pouvons faire autrement que de recommander au Parlement britannique de rejeter sa requête dans les conditions actuelles.* » M. Kershaw a reconnu que Westminster n'était pas tenu de suivre cette recommandation, mais, a-t-il ajouté, « *il est très peu probable que nous adoptions la requête sans un long débat qui durera au moins jusqu'à l'automne* ».

Or, M. Trudeau voulait éviter un débat à Londres, car, a-t-il déclaré, « *le gouvernement et le Parlement britanniques n'ont pas à s'immiscer dans nos affaires intérieures* ». Il a réitéré sa position jeudi avec plus de fermeté encore, s'insurgeant même contre le fait qu'une « *puissance étrangère se permette de dire au Canada ce qu'il doit faire et ne pas faire* ». Il a rappelé que Mme Thatcher l'avait assuré en privé que Westminster adopterait le texte canadien sans y toucher. Londres n'a jamais confirmé publiquement cet engagement.

BERTRAND DE LA GRANGE.

# A TRAVERS LE MONDE

### Algérie

● LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris) proteste contre le déroulement du procès qui a eu lieu devant le tribunal militaire de Blida (voir *le Monde* du 30 décembre 1980). Elle demande la libération des jeunes gens condamnés.

### Chine

● LA COMPAGNIE PAN AMERICAN WORLD AIRWAYS a repris, jeudi 29 janvier, ses vols réguliers vers la Chine via Tokyo, après une interruption de trente-deux ans. Les vols avaient été suspendus en *1949, au moment* de la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, à la suite de la victoire des communistes en Chine. — *(A.F.P.)*

### Guatemala

● UN AVOCAT A ÉTÉ ASSASSINÉ, le jeudi 29 janvier, dans le centre de la capitale. Le meurtre de Mᵉ Bernado Lemus, fonctionnaire au secrétariat à *la planification, où il* avait été l'adjoint de Julio Segura, lui-même récemment assassiné, n'a pas été revendiqué. Par ailleurs, le directeur de l'université de San Carlos M. Erwin Goliv, et deux étudiants ont été tués, dans la nuit de jeudi à vendredi, par un groupe armé, qui a fait irruption dans un local où avait lieu une conférence de presse *(A.F.P.)*.

### Irlande du Nord

● LES DÉTENUS RÉPUBLICAINS DE LA PRISON DE LONG-KESH, près de Belfast, ont repris, le 29 janvier, la grève de l'hygiène que certains d'entre eux avaient abandonnée à la *suite* d'un « accord tacite » passé avec le gouvernement, le 18 décembre dernier. Les prisonniers estiment que le gouvernement britannique ne respecte pas ses engagements, notamment en ce qui concerne le port de vêtements civils dans la prison. — *(A.F.P.)*

### Mexique

● *CRÉDITS FRANÇAIS POUR L'AGRO - INDUSTRIE.* — Un important protocole financier devait être signé, ce vendredi 30 janvier, à Paris, entre la Banque du crédit agricole et la Banque nationale de crédit agricole du Mexique. Cet *accord prévoit des crédits* pour le développement de l'agro-industrie au Mexique dans le cadre d'une relance de la coopération entre les deux pays.

### République Sud-Africaine

● GRAVE CONFLIT SYNDICAL. *La compagnie Firestone*, de Port-Elizabeth, a mis à pied, mercredi 28 janvier, pour une durée indéterminée, mille employés noirs, sur un total de mille cinq cents, qui observaient, depuis lundi, une grève pour protester contre une nouvelle législation affectant leurs pensions. D'autre part, à Durban, cinquante-neuf employés noirs de l'usine Coates Ltd ont entamé, jeudi, leur deuxième grève en un mois pour protester contre le licenciement de six de leurs camarade *(A.F.P.)*.

# Le Gabon

## au seuil de la troisième décennie d'indépendance (I)

LA République gabonaise, qui a accédé à la souveraineté internationale le 17 août 1960, aborde la troisième décennie d'indépendance sous le double signe de la stabilité politique et de l'expansion économique.

Après le décès dans un hôpital parisien, le 28 novembre 1967, de Léon Mba, premier chef de l'État gabonais, son ancien directeur de cabinet, élu dès mars 1967 vice-président de la République, M. Omar Bongo, a constitutionnellement accédé à la magistrature suprême. Depuis cette date, le Gabon a ignoré les mutations brutales, restant à l'écart des turbulences politiques qu'aucun de ses voisins, proches ou lointains, n'est, pour sa part, parvenu à éviter.

En vingt ans, la production intérieure brute du Gabon est passée de 31 milliards 600 millions à 760 milliards de francs C.F.A., ce qui représente une progression de un à vingt-quatre. Cette expansion est liée à la fois à l'exceptionnelle continuité des instances gouvernementales et à l'existence d'un capital pétrolier, minier et forestier d'une grande richesse.

Les deux séries d'articles dont *le Monde* commence aujourd'hui la publication, qui se poursuivra demain, mettent l'accent sur quelques-uns des aspects de l'évolution politique et culturelle d'une part, économique d'autre part, de la moins peuplée et de la plus riche des républiques issues de l'ancienne fédération d'Afrique Equatoriale française.

# Une position importante sur l'échiquier africain

par PHILIPPE DECRAENE

LE contraste est saisissant, tant sur le plan économique que sur le plan politique, entre le Gabon et à peu près tous les États limitrophes ou voisins. Que l'on arrive à l'aéroport international Léon-Mba de Libreville en venant de Bangui, de Brazzaville, de Bata ou de N'Djamena, le sentiment qui prévaut immédiatement est celui de débarquer dans un autre monde. A l'échelle régionale, le Gabon joue ici un rôle analogue à celui que joue la Côte-d'Ivoire pour l'ensemble de l'Afrique occidentale. Libreville constitue un véritable pôle d'attraction pour l'Afrique centrale, comme Abidjan pour l'Ouest africain.

Avec leurs partenaires de l'ancienne Afrique française, les dirigeants gabonais entretiennent des rapports privilégiés, qu'il s'agisse du Cameroun ou des territoires de l'ancienne fédération d'A.E.F. (République populaire du Congo, ex-Moyen-Congo ; Centrafrique, ex-Oubangui-Chari, et Tchad).

Avec son homologue camerounais Ahmadou Ahidjo, le président Omar Bongo partage une commune aversion à l'égard du communisme et de tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, sympathisent avec l'idéologie marxiste. Là encore, le parallèle avec la Côte-d'Ivoire s'impose, car, comme les dirigeants ivoiriens, les responsables politiques gabonais sont résolument attachés au libéralisme économique et à une étroite coopération avec l'Occident. Confronté à une véritable guerre civile au moment même où, il y a vingt ans, son pays accédait à l'indépendance, le président Ahidjo dut lutter militairement pendant de longues années pour réduire la rébellion animée par le mouvement révolutionnaire de l'Union des populations du Cameroun (U.P.C.). L'insurrection fut un moment ouvertement aidée par Pékin et par Moscou. Aussi, bien que les rapports soient normalisés depuis fort longtemps entre ces deux capitales et Yaoundé, les Camerounais ont-ils conservé de mauvais souvenirs de cette époque.

Au Gabon, comme ailleurs, contrairement aux Chinois qui déploient de sérieux efforts de mise en valeur agricole, les Soviétiques n'ont, jusqu'à ce jour, jamais accordé d'aide économique, financière ou technique réellement significative — situation qui contribue à irriter les autorités gabonaises. En revanche, il semble qu'à plusieurs reprises leur ambassade à Libreville ait été suspectée de tenter de créer un climat d'agitation et de contestation parmi les étudiants et les lycéens, provoquant ainsi de sévères réactions immédiates de la part des dirigeants gabonais.

Avec la République populaire du Congo, les prises de position officielles des dirigeants de Brazzaville en faveur du marxisme, l'importance du rôle joué dans le pays par les techniciens et assistants cubains et soviétiques, ont occasionnellement altéré ces relations. Mais le président Omar Bongo appartient à l'ethnie Batéké, dont l'aire d'habitat est commune au Congo et au Gabon, et ses rapports personnels avec le président Sassou Nguesso sont excellents. D'autre part, pour évacuer le minerai de manganèse de Moanda dans le Haut-Ogooué, le Gabon utilise le chemin de fer Congo-Océan auquel la mine est reliée par un téléférique et le port congolais de Pointe-Noire. Aussi longtemps que le chemin de fer transgabonais n'aura pas été achevé, c'est-à-dire au moins jusqu'en 1986, le Gabon sera tributaire du Congo pour exporter les produits de son sous-sol. A noter également qu'un contentieux frontalier pèse sur certains districts du sud-est du Gabon, officieusement revendiqués par le Congo.

En ce qui concerne la République Centrafricaine, la médiocrité de sa situation économique et financière et son enclavement lui imposent de bonnes relations avec le Gabon. C'est de Libreville que sont partis certains des éléments de « l'opération Barracuda » qui ont, en septembre 1979, participé au rétablissement du président David Dacko à la tête de l'Etat centrafricain. Ce dernier est, comme son homologue gabonais, particulièrement attentif à toute menace subversive venant de l'extérieur — plus encore depuis la prise de N'Djamena par les Libyens en décembre dernier. Avant même l'annonce de la fusion entre le Tchad et la Libye, les chefs d'Etat centrafricain et gabonais avaient rompu leurs relations avec Tripoli et expulsé de leur pays les diplomates libyens.

### Un îlot de prospérité

A l'égard du Tchad, le président Omar Bongo est l'un des rares chefs d'Etats africains qui ait officiellement pris position contre l'intervention libyenne, en multipliant les mises en garde à l'encontre des initiatives de Kadhafi. En effet, dans la plupart des cas, ses collègues africains se sont longtemps tus ou continuent de se taire, se contentant de protestations aussi discrètes qu'officieuses. Connaissant personnellement tous les protagonistes du drame tchadien, le chef de l'Etat gabonais ne cesse de maintenir la liaison avec eux, de leur prêcher la modération, de se concerter également avec tous ses collègues d'Afrique centrale sur les suites d'une série d'ingérences qui menace de déstabilisation le continent noir tout entier. Il est clair également que l'intervention du président Bongo auprès de Paris a pesé de façon déterminante dans la décision prise par M. Giscard d'Estaing de redéployer le dispositif militaire français en Afrique.

Depuis l'arrivée à N'Djamena des Libyens, Libreville est à portée de missile des troupes venues de Tripoli. 1 500 kilomètres en effet séparent la capitale gabonaise de la fameuse Légion islamique.

Aux menaces extérieures qui pèsent de façon permanente sur le territoire gabonais s'ajoute désormais la menace libyenne.

La France a été d'autant plus sensible aux demandes gabonaises qu'elle avait longtemps louvoyé, permettant par son attentisme et ses contradictions au président libyen de marquer des points. D'autre part, on a, semble-t-il, pris conscience à Paris de l'importance que représente pour la France la protection des puits de pétrole du littoral gabonais, des gisements de minerais stratégiques — uranium et manganèse — du Haut-Ogooué, des installations radiophoniques de *Africa n° 1*, la plus puissante station émettrice du continent.

(Lire la suite page 14.)

# « Le Tchad reste toujours au premier plan de mes préoccupations »

## nous déclare le président Omar Bongo

*« Quelles sont actuellement vos principales préoccupations en ce qui concerne les affaires internationales ?*

— C'est le Tchad qui reste toujours au premier plan de mes préoccupations parce que ce pays fait, comme le Gabon, partie de l'Organisation de l'unité africaine, et parce que, comme lui, il appartient à l'ensemble géographique de l'Afrique centrale, après avoir connu, lui aussi, un demi-siècle d'administration coloniale française.

» En tant que musulman, je suis très préoccupé par le conflit qui oppose l'Irak et l'Iran. Il faut que là-bas également les armes se taisent et qu'Irakiens et Iraniens se retrouvent au plus vite autour d'un tapis vert.

*— Une solution politique rapide est-elle possible au Tchad ?*

— Bien sûr, un accord est possible. Il faut la volonté politique de le conclure.

*— Mais Hissène Habré et ses adversaires ne demeurent-ils pas irréconciliables ?*

— Rien ne prouve qu'ils ne puissent pas s'entendre. Qui a réellement tenté de les réconcilier et de voir ce que se reprochent les uns et les autres ?

*— Etes-vous prêt, pour votre part, à jouer les conciliateurs entre les « frères ennemis » ?*

— Immédiatement, si l'un ou l'autre me le demande officiellement.

*— Qui peut hâter la solution politique dont vous parlez ?*

— L'Organisation de l'unité africaine avant tout. C'est elle qui est la plus qualifiée. La France, également, a un rôle à jouer, en tant qu'ancienne puissance coloniale.

*— Mais la conférence organisée sous l'égide de l'O.U.A. à Lomé a-t-elle été réellement utile ?*

— Oui, puisqu'elle a solennellement confirmé les décisions des accords de Lagos et les a complétées.

*— Croyez-vous, néanmoins, Kadhafi capable de poursuivre sa marche vers le sud du Tchad ?*

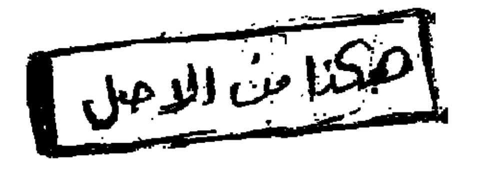
— C'est évident. Mais pour quel résultat ?

*— En tant que chef d'Etat musulman, que pensez-vous de la politique africaine de Kadhafi ?*

— Personnellement, je ne me pose pas la question de savoir si la « *troisième voie* » de la Jahmarya libyenne est, ou non, compatible avec le Coran. Je pense que Kadhafi, qui est entièrement libre d'agir à sa guise à l'intérieur des frontières libyennes, devrait se garder d'exporter ses idées chez ses voisins. »

Ph. D.





# Bibliographie

## Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation

(le Bas-Ogoué au XIXe siècle)

### de Jh. Ambourou-Avaro

Publié avec le concours du Centre de recherches africaines, qu'anime Yves Person, cet ouvrage savant, au style austère, où l'orthographe des noms propres est souvent différente de celle jusqu'à présent retenue par l'usage, est la thèse de troisième cycle soutenue par un professeur d'histoire, mort il y a deux ans dans un accident d'avion. Cette plongée érudite dans l'univers traditionnel des Orungu et des Galwa et dans l'histoire de leurs premiers rapports avec le monde blanc éclaire utilement la brutale métamorphose de tout le bassin de l'Ogoué, et notamment celle de Lambaréné et de sa région.

★ Editions Karthala : collection « Histoire africaine », 22, boulevard Arago, 75013 Paris ; 1981, 285 pages, environ 98 francs.

## Lambaréné hôpital de brousse

### de Gérard Schuffenecker

Grand reporter aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Gérard Schuffenecker raconte l'histoire de l'hôpital créé par Albert Schweitzer à Lambaréné. Les milliers de visiteurs qui viennent chaque année en pèlerinage sur les rives de l'Ogooué pour voir ce qu'est devenu l'héritage laissé par « *Le Grand Docteur Blanc* » trouveront ici non seulement un bilan très à jour de la situation actuelle de l'hôpital, mais un petit ensemble de bonne qualité sur son environnement géographique et humain. Le texte de Gérard Schuffenecker, comme les nombreuses photos de Christian Gros qui l'accompagnent, sont en effet consacrés non seulement à l'hôpital Albert-Schweitzer, mais à Lambaréné même et au Moyen-Ogooué dont cette ville est le chef-lieu. Eu égard au nombre fort modique d'ouvrages consacrés au Gabon contemporain, celui-ci revêt un intérêt qui va au-delà de la seule présentation de *l'Hôtel-Dieu de l'Equateur* — en elle-même pourtant déjà passionnante.

(*) (Editions des *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Istra. Strasbourg. Environ 9 F.)

## Une « photographie » de l'Afrique où l'on parle français

La revue *Europe Outre-mer* vient de publier la vingtième édition, entièrement refondue, de son annuaire : *l'Afrique d'expression française et Madagascar*. Cet ouvrage, de format commode et d'utilisation pratique, « photographie » les vingt-cinq Etats africains (Afrique du Nord, Afrique noire francophone, Madagascar, Maurice, Comores, Seychelles et Djibouti), où l'on parle français.

*L'Afrique d'expression française et Madagascar* constitue un véritable instrument de travail quotidien : chiffres, statistiques, dates, noms, événements, adresses, précisions de toutes sortes y sont immédiatement disponibles. Il reste le plus à jour et le plus complet, comme une simple comparaison avec les ouvrages similaires permet de s'en rendre compte. Ainsi, la vingtième édition fait état de tous les chiffres (généralement ceux de 1979 ou de 1978) et toutes les informations disponibles au début de décembre dernier.

★ Prix de l'exemplaire pour la France et la zone franc : 150 F ou 7 500 F CFA. Autres pays : 160 F. Europe outre-mer, 6, rue Bassano, 75116 Paris.)

# L'Ordre de Malte aide à lutter contre la lèpre

BIEN que le président de la République soit musulman, l'Etat gabonais est l'un des quarante-deux pays qui, à travers le monde, entretiennent des relations avec l'ordre souverain et militaire de Malte. Depuis 1973 est installée à Libreville une représentation diplomatique, et un chargé d'affaires y réside en permanence, M. Jean-Pierre Pasquier.

Fra Angelo de Mojana di Cologna, grand maître de l'Ordre, est venu en visite officielle au Gabon en 1972, et, de son côté, le président Omar Bongo lui a rendu visite à Rome, au palais du Grand Magistère, via Condotti. Mais les rapports entre l'Ordre et le Gabon sont plus anciens et remontent à l'époque de la guerre civile du Nigéria lors de la tentative de sécession du Biafra, qui ravagea l'est de la Fédération nigériane de juin 1966 à janvier 1971. Pendant ce sanglant conflit, l'Ordre mena, notamment à partir de Libreville, une action humanitaire très importante : évacués par voie aérienne à partir de l'aéroport de fortune d'Uli, de nombreux enfants biafrais, victimes innocentes de la guerre, furent soignés dans la banlieue librevilloise, à l'hôpital de Melen, jusqu'à leur rapatriement dans leur pays d'origine après l'écrasement de la sécession.

Le chargé d'affaires de l'Ordre sert de lien entre les œuvres hospitalières qu'anime ce dernier et les autorités gabonaises. Régulièrement sont remis au nom de l'Ordre des lots de médicaments, des véhicules pour le transport des médecins et des infirmiers, du matériel médical. Menant une action analogue à celle de la Fondation Raoul-Follereau, l'Ordre participe également à la Journée annuelle des lépreux.

La lutte contre la lèpre est particulièrement développée au Gabon. On estime à 2 % de la population la moyenne des lépreux pour l'ensemble du continent africain, et, au Gabon, même, 5 000 lépreux sont officiellement recensés. Mais, selon certaines sources, environ 12 000 personnes seraient affectées par la lèpre. Pour l'année 1981, un budget de quelque 35 millions de francs C.F.A. au seul titre de l'aide aux lépreux ; cette somme est destinée notamment à l'achat de véhicules pour les léproseries de Mouila et de Nkembo près de Libreville, ainsi qu'à celui d'un groupe électrogène pour le dispensaire de Mayumba. Cette somme sera également utilisée, en partie, pour mener à bonne fin la réalisation au Gabon du premier centre de traitement des mycobactérioses.

Ph. D.

## L'Association France-Gabon

Créée en 1980, l'Association France-Gabon se donne pour tâche de resserrer et d'approfondir les relations entre les deux pays. Ses promoteurs se proposent, notamment, de familiariser les jeunes Français avec un pays dont les ressources et le développement sont le gage d'une prospérité trop rare sur le continent africain.

L'association suscite conférences, visites, rencontres, colloques pour mieux faire connaître le Gabon sur le plan politique, culturel et social. Elle se propose de publier, traduire et diffuser des documents qui seraient de nature à renforcer les rapports franco-gabonais.

France-Gabon recrute ses adhérents exclusivement parmi les nationaux des deux pays. Certains, choisis pour services particuliers rendus à l'amitié franco-gabonaise, sont membres d'honneur. Les membres actifs sont reçus après demande écrite d'adhésion et paiement d'une cotisation annuelle et après parrainage par deux autres adhérents.

*Au Gabon, le siège de l'association est à Libreville, à la Cité-du-12-Mars, villa n° 12* (B.P. 4015 Libreville. Tél. : 72.35.77). En France, l'association dispose d'un siège parisien 11, rue Lincoln, dans le huitième arrondissement (tél. : 256.20.12).

L'association finance elle-même ses activités. Ses ressources proviennent des cotisations versées par ses membres, de dons, des bénéfices réalisés pendant les manifestations qu'elle organise, de subventions officielles des deux gouvernements.

Le bureau de l'association est présidé par M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, sénateur des Hauts-de-Seine. Le vice-président est M. Georges Rawiri, premier vice-premier ministre du Gabon, ministre des transports et de la marine marchande. Le président du comité de patronage est M. Albin Chalandon, ancien ministre, P.D.-G. d'Elf-Aquitaine. Le président du comité exécutif est M. Michel Essonghé, et la vice-présidence est détenue par M. Jean-Paul Benoit, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, président de l'association Rencontres africaines.

## Conditions d'entrée et de séjour

Tout ressortissant étranger doit satisfaire à trois formalités : police, santé et douane.

POLICE. — En règle générale, le passeport en cours de validité est exigé accompagné d'un billet de retour ou circulaire. La durée du séjour ne peut excéder trois mois consécutifs. Pour tous les pays, sauf la France, les Etats de l'Afrique centrale et la Côte-d'Ivoire, le Togo, le Sénégal, le Niger et la Haute-Volta, un visa est exigé. La durée du séjour est celle portée sur le visa. Chaque visiteur doit remplir à son arrivée une fiche de police indiquant le motif (affaires, immigration temporaire ou tourisme), la durée et le lieu d'hébergement du séjour.

Les immigrants temporaires étrangers doivent obligatoirement présenter un contrat de travail visé par le ministère du travail gabonais et régulariser, dès leur arrivée, leur situation au regard des services de l'immigration et de la main-d'œuvre qui délivrent les cartes de séjour et les cartes du travail.

Les hommes d'affaires, même s'ils sont français, qui souhaitent travailler avec le Gabon obtiendront à l'aéroport un visa de courtoisie pour affaires valable deux mois avec plusieurs entrées et sorties.

L'établissement de relations commerciales, la représentation et le courtage sont réglementés. Le transfert de fonds est soumis à la réglementation des changes et une société ne peut agir qu'en droit local.

La création d'une société, quel que soit son objet, est soumise à des formalités d'établissement, en particulier à l'agrément du ministère du commerce et du développement industriel délivré après enquête de moralité sur les antécédents des promoteurs et dans la mesure où le projet s'inscrit dans les orientations du plan.

SANTE. — Un carnet de santé international et réglementaire mentionnant les vaccinations obligatoires contre la variole et la fièvre jaune doit être présenté en même temps que le passeport.

DOUANES. — Chaque voyageur doit se soumettre à l'examen de ses bagages. L'entrée des effets personnels, importés temporairement, s'effectue sans paiement de taxes.





Port en eau profonde de Port-Gentil (1980). (Photo Europimages.)

*GRACE AU CENTRE ÉMETTEUR DE MOYABI*

# Africa n° 1 est la plus puissante station radiophonique du continent

**Pratiquement inaudible en Afrique centrale, et notamment au Gabon, Radio-France international devrait gagner désormais un nombre considérable d'auditeurs. En effet, Africa n° 1, qui est la plus puissante station radiophonique du continent africain, grâce au centre émetteur de Moyabi, entre, en principe, en activité, le 7 février à Libreville.**

LA Société financière de radio (Sofirad), qui s'intéresse au projet de Radio-Méditerranée international au Maroc, est l'un des maîtres d'œuvre d'Africa n° 1. Contrôlant divers postes périphériques, dont Radio-Monte-Carlo et Sud-Radio, la Sofirad a conclu, *en mai 1980, un accord avec le ministère gabonais de l'information pour l'exploitation du poste émetteur de Moyabi*, installé sur les hauts plateaux Batéké, dans la région de Franceville, non loin de la frontière congolaise. Cet ensemble de quatre émetteurs ondes courtes de 500 kilowatts avait été réceptionné dès août 1978, par la Voix de la Rénovation, radiodiffusion nationale gabonaise.

Une société au capital de 100 millions de francs C.F.A. a été constituée en décembre 1980 entre l'Etat gabonais (35 %), Nkoussu Production — groupe privé gabonais — (25 %), et la Société française de radiodiffusion Europe-Afrique ou Sofrea (40 %). Cette dernière regroupe la Sofirad et Havas. La société Nkoussu Production est propriétaire des studios d'Africa n° 1 à Libreville, installés à proximité de l'océan Atlantique au pied de la mission catholique Sainte-Marie, siège du premier établissement français au Gabon.

## La première station africaine commerciale sur ondes tropicales

Le conseil d'administration, composé de douze membres, comprend : un président-directeur général qui est le ministre délégué à la présidence de la République, chargé de l'information, deux administrateurs délégués dont l'un représente les intérêts gabonais (M. Louis-Barthélemy Mapangou) et l'autre les intérêts français (M. Hallouin), et neuf administrateurs. Trois de ces derniers représentent l'Etat gabonais, trois autres représentent Nkoussu Production, et les trois derniers la Sofrea.

Placée sous la haute autorité du ministre gabonais de l'information, qui en est le président-directeur général, Africa n° 1 est dirigée par M. Quintrie-Lamothe, directeur général délégué, ancien directeur général de Sud-Radio. Le directeur des programmes est M. Jean-Claude Mangeot.

Africa n° 1 émettra en français dix-huit heures par jour, de 6 heures du matin à 24 heures, et sera entendue du Sénégal au Zaïre. Dans une phase ultérieure sont prévues des émissions en langue anglaise destinées surtout au Nigéria. Le mode d'émission est celui des ondes tropicales.

Africa n° 1 est la première station africaine utilisant la publicité commerciale sur ondes tropicales. Ses animateurs essaient d'autre part de louer des heures d'antenne à des tiers : un accord a d'ores et déjà été passé avec Radio-France international qui utilisera — sur ondes courtes — Africa n° 1 comme relais, six heures quotidiennement, et pourra de ce fait couvrir plus convenablement l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, puis, espère-t-on, dans une seconde étape, Madagascar, les îles de l'océan Indien et l'Afrique orientale.

De nombreuses organisations confessionnelles, dont certaines de confession protestante, qui, jusqu'à la chute de l'empereur Hailé Sélassié, émettaient à partir d'Addis-Ababa *(The Voice of the Gospel)*, puis à partir de Monrovia, pourraient passer des conventions analogues à celle conclue par RFI avec Africa n° 1.

La France, qui a passé, en août 1980, deux conventions financières avec le Gabon, apporte une aide importante à la mise en route d'Africa n° 1. Au cours de la période d'expérimentation, de septembre à décembre 1979, des techniciens de Télédiffusion de France (T.D.F.) ont participé aux essais. La France a partiellement financé le fonctionnement de la centrale électrique de Moyabi. Des techniciens et journalistes gabonais ont été envoyés en stages de recyclage et de perfectionnement en France. Neuf expatriés français ont été mis à la disposition du Gabon, et leur traitement sera payé pendant deux ans par la France, étant entendu qu'Africa n° 1, qui ne pourra équilibrer son budget que dans cinq ans, bénéficiera de crédits spéciaux permanents de la part du gouvernement gabonais.

## Une voix franco-gabonaise

Au cours de la première année, la France devrait dépenser environ 1 milliard d'anciens francs en frais de démarrage, auxquels s'ajoutent 490 millions d'anciens francs pour aménagements complémentaires.

Pour la France, Africa n° 1 représente un intérêt considérable. La totalité du matériel est de fabrication française. Thomson-C.S.F. s'est ainsi assuré un marché de 7 milliards de francs C.F.A. et Herlicq, filiale de la C.G.E., un marché de 6 milliards. Deux milliards de travaux de génie civil ont été réalisés par des entreprises françaises.

Pour relayer en Afrique même ses émetteurs d'Issoudun, Radio-France international s'est assuré le concours d'une station qui lui loue, au prix coûtant, six heures quotidiennes d'antenne. L'opération devrait être fructueuse si l'on se reporte aux résultats du concours d'écoute effectué pendant la période d'essais de l'an dernier. En effet, les animateurs d'Africa n° 1 affirment avoir reçu plus de deux cent mille cartes postales en réponse aux appels qu'ils avaient lancés aux auditeurs. 80 % de ces cartes proviennent d'Afrique et ont été postées dans l'ouest et le centre du continent africain. D'autre part, selon un des membres du conseil d'administration, les taxis d'Abidjan équipés de postes de radio captaient parfaitement la station l'automne dernier. C'est un auditeur de Bouaké, deuxième ville de la Côte-d'Ivoire, qui a gagné la 504 Peugeot représentant le premier prix du premier concours d'écoute lancé par Africa n° 1.

Sur le plan politique, l'intérêt de la nouvelle station est évident. Au moment où le président Kadhafi multiplie les émissions à destination de l'Afrique noire grâce à trois postes émetteurs de 350 kW, Africa 1 dispose d'une puissance de frappe supérieure dans la même zone. Ces quatre émetteurs de 500 kW en font la plus puissante station du continent et une des plus puissantes du monde.

Longtemps contraints de se contenter des émissions françaises de la Voix de l'Amérique ou de la Voix de l'Afrique du Sud, les auditeurs francophones vont disposer d'une source d'informations complémentaire. L'audience de la langue française à travers l'Afrique s'en trouvera renforcée. Ni ceux qui animent l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (A.C.C.T.), ni ceux qui travaillent à la réalisation de la communauté organique des pays francophones chère à M. Senghor ne peuvent rester indifférents à l'entrée en service d'une station qui servira non seulement la Voix du Gabon, mais aussi celle de toute l'Afrique francophone.

# Makaya ou la grande peur des pontes

BEL et rare exemple d'une spectaculaire réussite dans le domaine de la presse africaine : une signature est devenue un nom commun. Empruntant le patronyme de Makaya, équivalent gabonais de Dupont ou de Durand, censé incarner ici l'homme de la rue, la petite équipe du quotidien national *l'Union* signe un billet quotidien qui se termine invariablement par la formule *« Pour moi quoi, Makaya »* (1).

Dans ce court article, de vingt à trente lignes maximum, dans un style identique qui tendrait à laisser croire que l'auteur est toujours le même, chaque membre de la rédaction, lorsqu'il en éprouve le besoin, prend la plume pour régler les comptes qui sont ceux de tous. C'est en effet l'occasion de dénoncer les lacunes de l'administration, les travers de la société, les défaillances personnelles — toujours avec un clin d'œil malicieux. Autant importe le trait acéré de la critique que la façon de le décocher.

Makaya est loin d'avoir obtenu partout droit de cité. Les pontes, contre lesquels il s'acharne avec une particulière obstination, ont à plusieurs reprises tenté d'avoir sa peau. Invoquant les risques de clivages accentués entre classes sociales, les dangers d'une césure trop accentuée entre la « gentry » des politiciens et la masse, les premiers ont — jusqu'à présent sans succès — multiplié les pressions pour que Makaya soit mis hors la loi.

Mais le petit billet quotidien est devenu une véritable institution nationale. Crée à l'initiative d'Albert Yangari, directeur du journal, doté de la bénédiction du président de la République, baptisé « le Makaya d'honneur » par l'équipe de *l'Union*, le spirituel impitoyable et anonyme petit polémiste poursuit son action en toute impunité.

Pour l'heure, dès la sortie du journal, tout le monde se précipite pour lire en premier lieu Makaya. Les pontes veulent savoir s'ils sont ou non visés et si l'humeur du polémiste les a ou non épargnés. Quant au « petit Gabonais », il entend bien savoir qui fait les frais de la philippique du jour, et sous quelle forme. Bien qu'il soit presque toujours codé et qu'il constitue une véritable source complémentaire d'informations au second degré, le message est parfaitement reçu du haut en bas de l'échelle sociale.

A peu près seul à assener quelques vérités insuffisamment présentes à l'esprit de ses contemporains, Makaya sert d'exutoire à ceux qui ne participent à aucune des instances du pouvoir. C'est véritablement la voix des hommes sans voix. A ce titre, il incarne une certaine forme de démocratie. Aussi est-on conscient au Palais Rénovation que nul ne doit le faire taire — en fin de compte dans l'intérêt des pontes comme dans celui des makayas...

(1) Il existe un recueil qui constitue une intéressante sélection des principaux articles de Makaya. Ceux-ci y sont regroupés par thème. *(L'Union, B.P. 3849 Libreville, 3 500 francs CFA.)*

## *POUR EN SAVOIR PLUS LONG SUR LE PAYS*

— *Atlas du Gabon*, université Omar Bongo, Libreville 1980.
— Bouquerel (J.) : *le Gabon*, collection « Que sais-je ? » Presses universitaires de France, Paris 1976.
— Charbonnier (F.) : *Gabon*, Paris, Encyclopédie Outre-Mer, Paris 1957.
— Fendeler (G.) : *Guide de Libreville et du Gabon*, Société africaine d'édition, Dakar 1975.
— Grebert (F.) : *Au Gabon*, Société des missions évangéliques de Paris, Paris 1948.
— Mbot (J.E.) : *Un siècle d'histoire du Gabon racontée par l'iconographie*, ministère de la culture et des arts, Libreville 1977.
— Raponda-Walker (A.) et Sillans (R.) : *Rites et croyances des peuples du Gabon*, Paris 1962.
— Remy (M.) : *le Gabon aujourd'hui*, Editions Jeune Afrique, Paris 1977.
— Schuffenecker (G.) : *Lambaréné, hôpital de brousse*, Editions Astra, Strasbourg 1961.
— Schweitzer (A.) : *A l'orée de la forêt vierge*, Albin-Michel, éditeur, Paris 1952.

# A travers le prisme des écrits de Georges Simenon et de Pierre Benoit

par JACQUES CHEVRIER (*)

AU départ, il y a l'affiche tentatrice : « *Jeunes gens, engagez-vous dans l'armée coloniale* »... Placardée sur le mur blanc de la gendarmerie, dans n'importe quel petit village du Quercy ou des Charentes, elle joue le rôle d'appât exotique pour les candidats à l'aventure africaine. Et quelle aventure : cocotiers, mer toujours bleue, négresses nues « *au sein lourd comme un fruit* »...

A cet égard, lorsqu'il entreprend de publier *l'Heure du nègre* (1) dans le magazine illustré *Voilà*, en 1932, Georges Simenon sait parfaitement de quoi il retourne, puisqu'il vient de passer huit mois en Afrique équatoriale et qu'il s'est ainsi trouvé en mesure de confronter le rêve exotique avec la réalité africaine et, en particulier, avec la forêt gabonaise. Ce grand reportage du père du commissaire Maigret intervient donc comme un premier contrepoint réaliste à une œuvre romanesque méconnue et pourtant déjà considérable (aux titres d'ailleurs souvent prometteurs, *le Gorille roi*, *le Sous-Marin de la forêt*...) et donc la fonction semble avoir été essentiellement alimentaire. C'était l'époque où, de son appartement de la place des Vosges, l'imagination féconde du romancier, nourrie de lectures appropriées, s'envolait à tire d'aile vers les horizons africains : « *Je vivais... cinq ou six jours durant dans un paysage merveilleux. Avec mes personnages... J'errais parmi les singes verts, les perroquets, les palétuviers, les Pygmées et les Zoulous et je racontais en deux cents pages tout ce que les encyclopédies contenaient de l'Afrique.* » (2).

Cet engouement livresque pour le continent africain n'avait d'ailleurs rien d'exceptionnel, à une époque qui semble avoir été fortement marquée par la vogue de l'art nègre, la découverte du jazz et la révélation d'un monde noir dont simultanément ethnologues, cinéastes et écrivains s'employaient à qui mieux mieux à exalter les vertus primitives. Déjà, en 1927, dans le *Voyage au Congo*, André Gide avait plaidé la cause des malheureux noirs de l'Oubangui-Chari exploités et opprimés par les grandes compagnies concessionnaires, et, sans parler de la Revue nègre dans laquelle triomphait Joséphine Baker, le retentissement de *la Croisière noire* qui narrait les péripéties de l'expédition Citroën à travers le continent africain, prélude à l'immense succès remporté par l'Exposition coloniale de 1931.

## « L'exotisme n'existe pas »

Toutefois, chez Simenon, l'enthousiasme négrophile semble avoir très rapidement cédé le pas à une vision sans complaisance des hommes et des choses entrevus au cours de son long périple équatorial. Dans les deux textes qui intéressent le Gabon, l'un à caractère documentaire, *l'Heure du nègre*, le second à caractère romanesque (et qui n'est d'ailleurs que la contamination par l'imaginaire d'éléments empruntés au reportage), *le Coup de lune* (1933), nous pouvons donc appréhender l'image d'une société coloniale sur laquelle le romancier ne nourrit plus guère d'illusions. Le décor « *miteux* » qui frappe Joseph Timar, le héros du *Coup de lune*, à peine decendu de son bateau, c'est le « *paysage de banlieue parisienne* » entrevu naguère par Georges Simenon, « *un dimanche à Port-Gentil* ». Le choix du mot « *décor* » n'est d'ailleurs pas fortuit, puisqu'il reviendra à plusieurs reprises sous la plume du romancier pour évoquer tantôt le cimetière où l'on enterre Eugène Renaud, ex-interdit de séjour pour traite des blanches et tenancier du « Central », emporté par une bilieuse hématurique, tantôt la rangée de cocotiers bordant le littoral — « *tout le paysage ressemblait à un décor de théâtre* », — tantôt enfin le tribunal, qui... « *comme le cimetière sentait l'improvisation, le laisser-aller, le mépris des traditions* ». Si les maisons de Libreville « *ressemblent aux villas « Mon Rêve » du Vésinet* », c'est sans doute parce que « *l'exotisme n'existe pas* ». Quand on est là-bas, enchaîne Simenon dans *la Mauvaise Etoile*, un essai qui s'intitulait primitivement *les Ratés de l'aventure*, « *on a aussitôt l'habitude du paysage et un arbre est un arbre, que ce soit un chêne, un manguier ou un cocotier* ». A défaut du pittoresque défaillant, le Gabon procure néanmoins à Joseph Timar un dépaysement dont les causes doivent être recherchées dans la chaleur équatoriale. Cette chaleur qui prodigue « *un soleil sans gaîté* », constitue l'un des leitmotive... majeurs du roman ; c'est « *une chaleur malsaine, une chaleur de fièvre, d'hôpital* », qui s'infiltre partout, y compris sous le fameux casque colonial dont le héros ne consent pas à se séparer un seul instant. Dépaysement pénible, donc, et qui explique sans doute cette impression de « *malaise sournois* » qu'éprouve Timar au contact du petit monde de la colonie rassemblé autour d'Adèle, la capiteuse patronne du Central, (le seul hôtel digne de ce nom à Libreville), où notables et coupeurs de bois se retrouvent quotidiennement pour d'interminables et rituelles parties de billard. A moins qu'ils ne décident de rompre la monotonie de la vie coloniale par d'ignobles polissonneries, dont font les frais de misérables négresses arrachées à leur village pour être ensuite abandonnées nuitamment en pleine forêt.

Ce mépris à l'égard des autochtones semble d'ailleurs aller de soi pour les Européens de Libreville ou de Port-Gentil, qui ne se gênent pas pour rudoyer leurs employés (et éventuellement les pendre par les pieds pour leur apprendre à vivre), leur botter les fesses à l'occasion, ou leur loger du plomb dans la cervelle quand le besoin s'en fait sentir.

C'est précisément ce qui est arrivé à Thomas, le boy d'Adèle, devenu un témoin gênant depuis qu'il a surpris la liaison de sa patronne avec Timar. Il faut donc tout l'aveuglement du héros pour accepter la combinaison que lui propose sa maîtresse, désormais suspecte aux yeux de la justice, et décider de partir pour la concession qu'ils ont l'intention d'exploiter d'un commun accord, au cœur de la forêt équatoriale.

## Une attitude ambiguë

Contre toute attente, cette plongée dans l'inconnu de la brousse marque un tournant décisif dans la vision du héros. Ce personnage falot et timoré, qui n'éprouvait jusque-là qu'écœurement et ennui au contact de la vie coloniale, va paradoxalement ressentir une joie profonde à côtoyer la nature et les hommes qui y vivent : « *C'était d'un calme irréel, exaltant. On avait envie de chanter quelque chose de lent et de puissant comme un hymne religieux...* » Pour la première fois depuis qu'il a posé le pied sur la terre gabonaise, Timar a le sentiment d'être « *en vacances* » ; « *le soleil même lui semblait plus gai que d'habitude* », et, dans le « *ruissellement de la lumière* » qui jaillit du feuillage, le héros se laisse peu à peu gagner par une douce euphorie dont il sera bientôt tiré par la révélation d'une double et brutale vérité : Adèle a couché avec tous les clients du Central, c'est elle qui a tué Thomas. Aussi, lorsque, quelques jours plus tard, Timar constate la disparition de sa maîtresse, repartie clandestinement à Libreville pour témoigner au procès déclenché par ce meurtre camouflé, il se montre pour une fois énergique et réquisitionne une équipe de piroguiers afin de la rejoindre au plus vite. En dépit du désordre de ses sentiments, la descente du fleuve permet alors à Timar de retrouver la sérénité qu'il avait éprouvée quelques jours auparavant au contact de la forêt. Tandis qu'il se surprend à éprouver un sentiment de « *cordialité* » à l'égard de ses compagnons, le héros voit les pagayeurs « *avec quelque chose de plus qu'une curiosité s'adressant à leur côté pittoresque* », et la nuit venue cette sympathie se concrétise par la rencontre avec la jeune fille aux seins d'une « *plénitude somptueuse* ». Timar semble alors bien « *près de comprendre cette terre d'Afrique qui, jusqu'ici, n'avait provoqué en lui qu'une exaltation malsaine* ». Avec le retour à Libreville, où il tombe comme mars en carême, le charme sera bientôt vite rompu, et la parodie de procès auquel il assistera conduira finalement Timar à la folie et au rapatriement sanitaire...

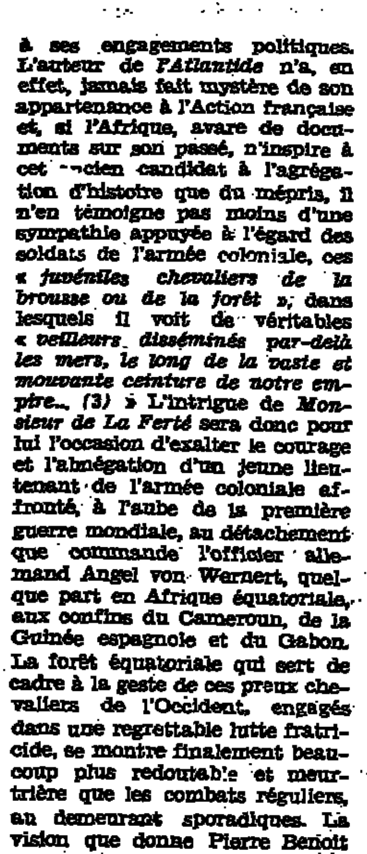
Ce revirement du personnage romanesque au contact de la forêt équatoriale peut laisser perplexe. Il s'explique en fait très bien par l'attitude ambiguë qui semble avoir été celle de Simenon à l'égard de l'Afrique, et sur laquelle les notes de *l'Heure du nègre* apportent un témoignage très éclairant. « *J'ai quitté l'Afrique en la haïssant* », y confie-t-il, mais c'est pour ajouter quelques lignes plus loin que, à peine de retour en Europe, il éprouve la nostalgie du continent noir. Ennemi juré de l'exotisme et du pittoresque, Georges Simenon juge avec sévérité l'entreprise coloniale qui lui semble à la fois vaine et parodique. Les nègres de la ville, « *les faux civilisés* », ceux qui vous bousculent pour prendre le tramway et, pour un oui ou un non, écrivent à la Société des Nations, ne lui inspirent que du mépris. Mais, en revanche, il ne cache pas sa fascination pour « *la véritable Afrique, l'Afrique implacable* », dont il a eu la révélation dans la forêt gabonaise, et dans laquelle il voit une sorte de continent préhistorique et fabuleux. Ce « *monde de mammouths et d'animaux géants* », dont la démesure même constitue la meilleure des protections contre les entreprises des « *petits bonshommes* » qui débarquent « *avec une valise ornée de leurs initiales, des bottes et un casque de liège* », c'est finalement celui qu'élit l'auteur de *45° à l'ombre*, manifestement plus à son aise dans la compagnie des pionniers de la forêt que dans celle des petits blancs de Libreville. Ainsi, le refus délibéré de l'exotisme débouche-t-il curieusement, chez Georges Simenon, sur la reconstruction du mythe d'une Afrique mystérieuse, envoûtante et finalement impénétrable aux esprits occidentaux.

Le roman que Pierre Benoit consacre au Gabon, un an après *le Coup de lune*, s'inscrit dans une perspective sensiblement différente, qui tient à la fois à la personnalité de l'écrivain et

(*) Maître assistant de littérature comparée à l'université Paris-XII, Val-de-Marne.

(1) Paru en 1932, *l'Heure du nègre* a été réédité récemment par les soins de F. Lacassin et G. Sigaux, dans un recueil intitulé *A la recherche de l'homme nu*, Paris, U.G.E.-10-18, 1976.

(2) Cité par F. Lacassin et G. Sigaux ; *Simenon*, Paris, Plon, 1973.



*Le spectacle de la « formidable hostilité d'une nature monstrueuse et gluante. »*

à ses engagements politiques. L'auteur de *l'Atlantide* n'a, en effet, jamais fait mystère de son appartenance à l'Action française et, si l'Afrique, avare de documents sur son passé, n'inspire à cet ancien candidat à l'agrégation d'histoire que du mépris, il n'en témoigne pas moins d'une sympathie appuyée à l'égard des soldats de l'armée coloniale, ces « *juvéniles chevaliers de la brousse ou de la forêt* », dans lesquels il voit de véritables « *veilleurs disséminés par-delà les mers, le long de la vaste et mouvante ceinture de notre empire... (3)* » L'intrigue de *Monsieur de La Ferté* sera donc pour lui l'occasion d'exalter le courage et l'abnégation d'un jeune lieutenant de l'armée coloniale affronté, à l'aube de la première guerre mondiale, au détachement que commande l'officier allemand Angel von Wernert, quelque part en Afrique équatoriale, aux confins du Cameroun, de la Guinée espagnole et du Gabon. La forêt équatoriale qui sert de cadre à la geste de ces preux chevaliers de l'Occident, engagés dans une regrettable lutte fratricide, se montre finalement beaucoup plus redoutable et meurtrière que les combats réguliers, au demeurant sporadiques. La vision que donne Pierre Benoit du Gabon, où il n'avait effectué qu'une brève escale, n'a en effet rien à envier aux évocations les plus sinistres d'un Vigné d'Octon ou d'un Paul Bonnetain, pour lesquels l'Afrique apparaissait avant tout comme une « *terre de mort* ».

## « De larges yeux d'or emplis de surprise »

Le vocabulaire dont fait usage Pierre Benoit s'inscrit pratiquement d'un bout à l'autre de l'œuvre à l'intérieur d'un champ sémantique particulièrement dépréciatif. Ainsi, la forêt équatoriale (4), théâtre de l'épopée militaire du lieutenant de La Ferté, est-elle tour à tour et de manière récurrente qualifiée de « *morne* », d' « *hostile* », de « *terrible* » et de « *maléfique* » ; c'est une « *sylve homicide* », un « *enfer de végétation putréfiée* », un « *infernal labyrinthe sylvestre* », bref, « *une saloperie de pays* » ! Cette connotation infernale vaut également pour la faune, tout aussi redoutable et sournoise que la flore. Dans la « *vénéneuse lumière* » de cet univers glauque où le soleil ne pénètre jamais, même quand il est à son zénith, de « *grands carnassiers invisibles* », qu'on jurerait sortis tout droit d'un Douanier Rousseau, suivent de leurs « *larges yeux d'or emplis de surprise* » le passage des hommes assez fous pour affronter le « *monstrueux lacis végétal* » de la jungle équatoriale. Le moindre marigot pullule de caïmans et, le soir venu, au bivouac, il faut s'attendre à tout moment à ce que des lézards ou des serpents dégringolent dans les gamelles de fer battu... Mais ces « *hôtes terrifiants et invisibles* » ne sont encore rien en comparaison des hommes qui hantent la forêt gabonaise. Anthropophages, cela va de soi, « *les sinistres petits hommes des bois* » n'inspirent aucune confiance au héros qui n'a pour eux que le plus total mépris. Leurs chefs ne valent pas mieux, ainsi qu'en témoigne la surprenante ambassade des deux officiers ennemis auprès du roi Batégué-Bili ; le souverain, « *vautré sur une peau de buffle* », n'est pour Pierre Benoit qu'un « *vilain singe au faciès grimaçant* », son palais, « *un antre obscurci par une fumée infecte* », ses gardes du corps, des « *acolytes* », « *complètement nus* », à la « *tignasse crépue enduite de graisse et entremêlée de verroteries bleues et rouges* ».

On comprend mieux dans ces conditions la profonde communion de pensée qui, par-delà les divergences nationales et les embuscades meurtrières, va rassembler pour un temps l'aristocrate français et le noble allemand. L'un et l'autre s'accordent pour déplorer une guerre qui ne peut qu'être préjudiciable aux intérêts et au prestige de la communauté blanche, et exciter ce que Pierre Benoit nomme « *l'infâmie de l'âme nègre* ». « *Les maîtres qui veulent conserver le respect de leurs serviteurs*, remarque le lieutenant de La Ferté, *ont intérêt à ne pas échanger des coups de poing devant eux.* » Pour ces « *soldats du droit et de la civilisation* » auxquels va toute la sympathie de l'auteur, le bien-fondé de l'entreprise coloniale ne fait donc aucun doute, car elle s'enracine dans une supériorité écrasante qui est à la fois celle d'une « *race* » et celle d'une « *caste* ».

Le héros de Pierre Benoit ne nourrit en effet aucune tendresse particulière à l'égard des sous-officiers et des hommes de troupe confiés à son commandement, et il accepte d'un cœur léger le sacrifice de ces « *piètres existences* ». Rien de commun donc entre le lieutenant de La Ferté et l'aspirant Grange que Julien Gracq met en scène dans *Un balcon en forêt*. Semblable aux héros de bande dessinée qui bravent en toute impunité les pires dangers, La Ferté, lui, triomphe de tous les pièges que la forêt lui tend à chaque pas et rien, pas même le naufrage de ses cantines dans une rivière en crue, ne peut altérer son maintien hautain et l'empêcher de reparaître à point nommé, impeccablement sanglé dans son uniforme « *demeuré à peu près blanc* »... Noblesse oblige.

Le roman de Pierre Benoit s'inscrit donc parfaitement dans la perspective d'une idéologie coloniale aujourd'hui bien désuète, mais ses évocations de la forêt gabonaise n'en demeurent pas moins d'un écrivain accompli qui a su traduire jusqu'au malaise l'angoisse éprouvée au spectacle de la « *formidable hostilité d'une nature monstrueuse et gluante* (5) », dont le caractère fantastique semble avoir fortement impressionné l'auteur de *l'Atlantide*.

---

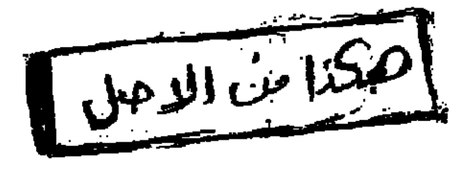
(3) Cité par Daniel Pageaux in *l'Afrique romanesque de Pierre Benoit*, communication présentée au colloque *Images de l'Afrique en Occident*, organisé par l'université Paris XII-Val-de-Marne (20-21 novembre 1980). A paraître dans le n° 58 de *l'Afrique littéraire*.

(4) Qui devient par inadvertance « *tropicale* » à la page 170 de l'édition du livre de poche...

(5) Georges Conchon, préface à *Monsieur de La Ferté* dans l'édition complète des œuvres romanesques de Pierre Benoit. Paris, Albin Michel, 1968.





# Une position importante sur l'échiquier africain

(Suite de la page 9.)

Enfin, on paraît admettre qu'avec son audience personnelle en Afrique centrale, sa francophilie qui n'exclut pas une totale indépendance de comportement, source de revirements parfois inattendus, le chef de l'Etat gabonais est l'un des meilleurs garants du maintien des positions françaises dans cette partie du monde.

Ilot de prospérité, le Gabon attire des milliers d'étrangers. A Libreville comme à Port-Gentil, capitale économique, les migrants sont de plus en plus nombreux. Equato-Guinéens, Camerounais, Centrafricains, Congolais et Tchadiens affluent par voie terrestre. Originaires de Sao-Tomé ou de la partie insulaire de Guinée-Equatoriale empruntent la voie maritime. Maliens, Togolais, Béninois, Voltaïques, Sénégalais arrivent par avion. Peu nombreux — moins d'un million d'habitants — les Gabonais ont besoin d'être sécurisés. Beaucoup d'entre eux pensent que l'immigration est excessive et que « le seuil de tolérance » est d'ores et déjà franchi ; ils craignent aussi que ces étrangers ne servent de masse de manœuvre à des éléments subversifs.

## Aux avant-postes de l'Occident

A la pointe du combat idéologique contre les pays de l'Est, le Gabon est évidemment susceptible de s'attirer les foudres de ceux dont il combat l'expansion. Pour avoir soutenu les partis concurrents du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) à Luanda (Unita - F.N.L.A. - FLEC), pour avoir aidé les partisans du socialisme démocratique à Sao-Tomé-et-Principe où ils ont été éliminés, pour entretenir des rapports d'estime et de coopération avec le président égyptien Sadate et le roi Hassan II du Maroc, le président Omar Bongo est « la bête noire » de La Havane et de Moscou.

Or les voies d'invasion du territoire gabonais sont nombreuses : maritimes, puisqu'il possède 800 kilomètres de littoral ; terrestres par les savanes du Haut-Ogooué, aisément pénétrables à partir du Congo, ou par la frontière équato-guinéenne ; aériennes à partir de l'Angola ou de Sao-Tomé-et-Principe, archipel où les Soviétiques disposent d'importantes installations militaires.

L'armée gabonaise ne compte guère plus d'un millier d'hommes et, comme l'indiquait récemment le chef de l'Etat (1), ne dispose guère que d'armement léger. Ni la marine, dotée de trois patrouilleurs, ni l'aviation, qui dispose pourtant de quelques avions à réaction, ni les six cents hommes de la garde présidentielle, qui sont les mieux équipés du pays, ni la gendarmerie (deux mille hommes) ne seraient en mesure de faire face seuls à une menace extérieure. En revanche, des installations importantes existent à Libreville, Port-Gentil, Franceville, où peuvent se poser les avions gros porteurs, ainsi que cent vingt pistes d'atterrissage de brousse, soit la plus forte densité du monde par rapport à la surface du pays. Des casernements, des ateliers de réparations, toute une infrastructure peuvent être immédiatement utilisés en cas de nécessité.

Toutes ces raisons expliquent qu'au cours des dernières semaines la France ait renforcé les moyens dont elle dispose en territoire gabonais, au camp de Gaulle, dans la banlieue librevilloise à proximité de l'aéroport international. Dès le 23 novembre dernier, quatre Jaguar ont été transférés, puis ont été suivis en janvier par quatre autres, envoyés « en mission de présence » à Bangui. Une série de rotations effectuées par Transall, entre le Gabon, la France, Port-Bouët en Côte-d'Ivoire, Dakar au Sénégal, ont permis d'acheminer, soit sur place même, soit sur Bangui et Bouar d'importantes quantités de munitions, de vivres et de matériels divers. Cent cinquante hommes supplémentaires sont, semble-t-il, également venus renforcer les soldats qui stationnent en permanence au camp de Gaulle et y sont régulièrement relevés. Un colonel placé à la tête d'une « cellule opérationnelle » de l'armée de l'air s'est installé sur place « en cas de besoin », participant activement, du 10 au 12 janvier notamment, à la mise en place des éléments français au Centrafrique.

Gardant scrupuleusement leurs distances avec les civils, y compris avec les vingt-cinq mille ressortissants français qui vivent au Gabon, protégés par l'isolement de leurs cantonnements, les militaires français se refusent à toute déclaration sur leur mission. Il est vrai que ceux d'entre eux qui participèrent à « l'opération Barracuda » n'ont, dit-on, été prévenus que quelques heures avant son déclenchement. Ce qui semble évident, c'est que leur présence au Gabon vise autant à rassurer le président Bongo que l'ensemble de ses pairs africains, dont le chef de l'Etat centrafricain, qui multiplie pourtant les déclarations embarrassées et contradictoires.

Depuis le retrait des troupes françaises de N'Djamena en mai 1980, Libreville constitue la meilleure base avancée en direction du Tchad. Plus discrète que Bangui et Bouar, auxquelles elle est en permanence reliée par un réseau de télécommunications très efficace, elle peut être utilisée dans de meilleures conditions que Douala. En effet, l'armée française y dispose de facilités particulières qui lui évitent de demander continuellement des autorisations de survol, d'atterrissage ou de décollage. Si intervention militaire française au Tchad il y avait, Libreville en serait nécessairement la tête de pont, ce qui suffit à mettre en évidence l'importance exceptionnelle du Gabon sur la carte du continent africain.

(1) Voir le Monde du 15 janvier.

**Ce supplément a été réalisé par Philippe DECRAENE.**

# AFRIQUE

## Que serait le choix de la France ?

*(Suite de la première page.)*

Les moyens militaires ne sont pas les seuls auxquels il était possible de recourir pour empêcher l'intervention libyenne : il existe aussi des moyens politiques et des moyens économiques. Ou bien le gouvernement ne les a pas employés, ou bien il en a fait mauvais usage.

Faut-il rappeler que nous nous sommes trop facilement résignés à la mise à sac de l'ambassade de France à Tripoli ; que le président d'une société nationale a signé — *on ne peut croire que ce soit à l'insu du gouvernement* — un contrat pétrolier alors que le colonel Kadhafi avait déjà engagé ses troupes au sud du Tibesti ; que les livraisons françaises à la Libye, d'armes, de munitions, de matériels militaires, de pièces de rechange n'ont jamais cessé ; que la mise en garde, au demeurant tardive, contre les interventions étrangères au Tchad ne mentionnait même pas la nationalité de l'envahisseur.

Dans cette crise, entre la Libye et l'Afrique noire, il fallait choisir. Le gouvernement n'a pas choisi : c'est ce qui explique l'inquiétude des pays visés par les ambitions libyennes. Avec optimisme, M. Giscard d'Estaing fait confiance au « patriotisme », à l'« esprit national » des Tchadiens pour *« demander aux forces libyennes de quitter leur pays »*. C'est négliger le fait qu'il *n'est pas facile de se battre à mains nues contre des chars* : c'est oublier surtout que, *de toutes les constructions coloniales, celle du Tchad a été le plus arbitraire et la plus fragile.*

L'argent et les armes permettront aux Libyens, aussi longtemps qu'ils le voudront, de contrôler une ou plusieurs des nombreuses fractions tchadiennes qui déchirent leur pays.

Il est grave, surtout, que la situation au Tchad soit une menace pour les voisins : ils savent qu'ils ne peuvent pas compter sur la « retenue » du colonel Kadhafi.

Ils s'interrogent sur ce que serait, en cas de crise, le choix de la France. Le président de la République le sait : aussi a-t-il voulu les rassurer, en affirmant que, *« si leurs frontières, leur intégrité étaient menacées, s'ils faisaient appel à la France, la France les aiderait avec des moyens appropriés »*.

Nous avons les moyens et je crois que nous avons la volonté. Encore faut-il que nos amis africains le pensent. Tout, maintenant, est affaire de confiance et la confiance ne se commande pas.

PIERRE MESSMER.

### M. GALLEY ÉVOQUE L'AFFAIRE DU TCHAD AVEC LES DIRIGEANTS SOUDANAIS

M. Robert Galley, ministre de la défense et de la coopération, est arrivé jeudi 29 janvier à Khartoum, où il examinera avec les dirigeants soudanais diverses questions relatives à la situation au Tchad et notamment à la présence libyenne dans ce pays.

La visite de M. Galley dans la capitale soudanaise intervient après celle que vient d'effectuer une mission militaire française conduite par M. Gérard Hibon, directeur des affaires internationales à la délégation générale à l'armement du ministère de la défense (*le Monde* du 13 janvier). La France et le Soudan sont liés depuis 1979 par un accord de coopération technique militaire. La France est engagée par cet accord à fournir des équipements militaires à Khartoum et à assurer la formation de cadres de l'armée soudanaise.

## Côte-d'Ivoire

### Ministre de la santé publique

### M. JEAN-BAPTISTE MOCKEY EST TUÉ DANS UN ACCIDENT DE VOITURE

Abidjan (*Reuter*). — M. Jean-Baptiste Mockey, ministre ivoirien de la santé publique et de la population, est mort jeudi 29 janvier, à la suite d'un accident. La voiture du ministre, qui venait de prendre officiellement ses fonctions de maire de Bassam, est entrée en collision avec une camionnette. Le chauffeur de M. Mockey et le conducteur de la camionnette sont morts.

[Né en avril 1915, à *Nouaman*, dans le sud de la Côte-d'Ivoire, Jean-Baptiste Mockey était diplômé de l'école de médecine et de pharmacie de Dakar. Directeur du laboratoire central d'Abidjan en 1946 puis affecté à Kayes au Soudan, il entre dans l'arène politique en 1947, année de son élection comme conseiller territorial et, dès l'année suivante, il se consacre exclusivement à ses activités militantes. Chef du secrétariat particulier de M. Houphouët-Boigny, alors président du R.D.A. et membre du gouvernement français, il est nommé secrétaire administratif du parti démocratique de Côte-d'Ivoire (P.D.C.I.), section ivoirienne du R.D.A.

Ministre de l'intérieur puis de l'agriculture, il fut arrêté en 1963 sous l'accusation de complot contre la sûreté de l'Etat. Condamné à mort en janvier 1965, gracié, puis libéré en mai 1967, il fait sa rentrée politique en mars 1976 lorsqu'il est ministre d'Etat chargé de la santé publique et de la population.]

## Tunisie

### Une crise interne divise le Mouvement de l'unité populaire

De notre correspondant

Tunis. — Latente depuis plusieurs mois, la crise qui divise le Mouvement de l'unité populaire (MUP), se réclamant de la politique socialiste suivie avant 1970, et dont M. Ahmed Ben Salah, ancien ministre de l'économie, est le secrétaire général (*le Monde* du 22 août 1980), a maintenant éclaté au grand jour. Quatre de ses animateurs en Tunisie (1) se sont séparés de leurs amis de la direction. Ils affirment, néanmoins, agir avec l'approbation de la majorité des militants et ont déposé, récemment, au ministère de l'intérieur, une demande d'autorisation de se constituer en parti. Ils s'apprêtent aussi à entamer des démarches pour publier un journal, *l'Unité populaire*.

#### Conseil de discipline

Le bureau politique du MUP a aussitôt répliqué en décidant de « geler » leur appartenance au Mouvement et de les traduire devant un conseil de discipline. Il considère qu'il s'agit là d'une « déviation » et d'une « manœuvre » du régime visant à diviser les courants d'opposition et à avoir comme interlocuteurs un « MUP sans Ben Salah ».

A ces accusations, les quatre personnes concernées répondent qu'il n'est pas question pour elles d'entamer un dialogue avec le pouvoir tant qu'une amnistie générale n'aura pas été proclamée et que les dispositions de la Constitution relatives à la liberté d'association et de presse ne seront pas observées. Ils expliquent leur démarche par l'absence de démocratie au sein du Mouvement et par leur souci de préserver son autonomie de toute ingérence extérieure. Leur principal grief est dirigé contre M. Ben Salah, auquel ils reprochent d'avoir exprimé en leur nom, dans le journal du Baas de Bagdad *El Thaoura*, un appui sans réserve à l'Irak dans le conflit qui l'oppose à l'Iran.

Le MUP est le second mouvement d'opposition, après celui des démocrates socialistes de M. Ahmed Mestiri, à demander officiellement sa constitution en parti, le parti communiste tunisien étant seulement *« suspendu de ses activités »* depuis janvier 1963.

MICHEL DEURÉ.

(1) Il s'agit de MM. Mohamed Bel Hadj Amor Mouni Kachoukh, Jalloul Azzouna et Mohamed Daoud.

# PROCHE-ORIENT

### EN RIPOSTE A UNE ATTAQUE DE KYRIAT SHMONEH

## Israël a bombardé trois villes du Sud-Liban faisant une quinzaine de morts

Le Sud-Liban a subi, le jeudi 29 janvier, le plus violent bombardement qu'il ait connu depuis plusieurs mois. On déplore, selon un bilan partiel et provisoire, dix à quinze morts et une trentaine de blessés dans les trois principales villes du Sud : Saïda, Tyr et Nabatieh. La résistance palestinienne a annoncé avoir abattu un avion.

A Beyrouth, nous dit notre correspondant Lucien George, cette opération est considérée comme un défi aux pays islamiques qui, dans leurs résolutions du sommet de Taef, venaient de faire le serment de mener le *jihad* (lutte sacrée) pour libérer Jérusalem, restaurer les droits des Palestiniens et contraindre Israël à évacuer les territoires arabes occupés. Les autorités libanaises y ont vu, pour leur part, la preuve de la justesse du cri d'alarme lancé par le président Sarkis devant la communauté musulmane.

Ce bombardement était la riposte israélienne au tir de roquettes dans la nuit du 28 au 29 janvier de la ville de Kyriat Shmoneh, proche de la frontière libanaise. Les Palestiniens ayant attaqué une nouvelle fois ce vendredi matin, notre correspondant Francis Cornu nous signale que l'armée israélienne a de nouveau riposté à son tour.

Quelques heures après le raid de représailles du 29 janvier, le vice-ministre de la défense, M. Mordechaï Zitori, avait déjà déclaré : *« Il ne s'agit que d'une première opération... »*

Depuis deux ans, l'armée se donne le droit d'intervenir *« à tout moment »* contre les positions palestiniennes.

En effet, les actions entreprises au Sud-Liban par Israël n'ont jamais été aussi nombreuses qu'au cours de l'année 1980. Parallèlement, les rapports entre Israël et les forces de l'ONU stationnées dans la région s'enveniment. Récemment, diverses personnalités ont mis en cause l'« inefficacité » des « casques bleus ». Le *Jerusalem Post*, dans un article de son correspondant militaire, ce vendredi 30 janvier, dénonce la *« partialité »* de la FINUL et indique, entre autres accusations, que les contingents de l'ONU ont fourni de l'aide à des fedayin, en particulier du matériel de transmission. D'autre part, toujours selon le *Jerusalem Post*, des accords auraient été conclus entre diverses unités palestiniennes et des officiers de la FINUL.

### DANS UN FILM DIFFUSÉ A TÉHÉRAN

## Les otages relatent leur vie en détention

Radio-Téhéran a annoncé que la Fondation des martyrs prendra possession de l'ancienne ambassade américaine, le 11 février, à l'occasion de la célébration du deuxième anniversaire de la révolution islamique. Le 23 janvier, les étudiants islamiques avaient annoncé que l'ambassade serait remise à la Fondation, qui y ferait séjourner *« les invalides et les blessés de la guerre et de la révolution »*.

L'Iran a diffusé jeudi 29 janvier un film réalisé la veille de la libération des otages américains et dans lequel quatorze d'entre eux affirment avoir été généralement bien traités, avec quelques réserves en ce qui concerne les femmes. Un des otages a refusé de répondre aux questions.

*« Au cours des six premières semaines, nous avons été soumis à des interrogatoires serrés. Au début, on nous a menacés. Ensuite, les jeunes femmes qui s'occupaient de nous se sont montrées très polies et ont fait de leur mieux pour avoir de bonnes relations avec nous »*, a dit Mme Swift, ancienne conseillère politique de l'ambassade.

Elle a précisé qu'il n'y avait eu aucune torture physique mais que les pressions psychologiques étaient terribles. *« On m'a fait comparaître devant une foule de gens qui hurlaient « Mort aux » Américains ! » et on m'a menacée de me livrer à eux. Cela s'est surtout passé au début mais, par la suite, j'ai toujours eu peur d'être tuée »*, a-t-elle encore déclaré.

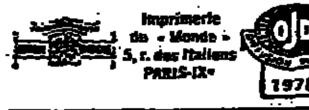
Par ailleurs, l'état-major iranien a annoncé jeudi que le raid effectué par l'aviation irakienne dans la nuit de dimanche à lundi contre le terminal pétrolier de l'île de Kharg — le plus important d'Iran — avait échoué. Bagdad, qui n'avait annoncé cette attaque que mardi a, en revanche, affirmé que *« d'importants dégâts »* avaient été infligés aux installations.

Ce raid a coïncidé avec la décision du Japon de lever les sanctions économiques à l'encontre de l'Iran. L'Irak, craignant le retour sur le marché iranien d'importants clients comme le Japon, aurait d'ailleurs exercé des pressions sur certains pays pour les dissuader d'acheter du brut iranien.

Après quatre mois de conflit, les terminaux irakiens sur le Golfe sont, en effet, toujours paralysés, alors que ceux de l'Iran, situés beaucoup plus au sud et loin de la zone des combats, sont pour la plupart toujours en activité. — (*A.F.P., Reuter.*)

● *Précision.* — Dans l'article sur le sommet islamique (*le Monde* du 29 janvier), le titre de Mgr Hakim n'est pas patriarche de l'Eglise grecque *orthodoxe*, mais patriarche de l'Eglise grecque *catholique*.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

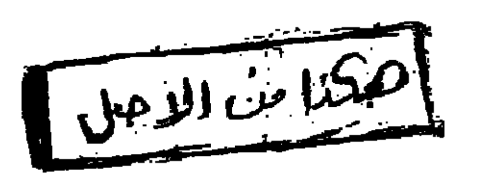

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978



Commission paritaire n° 57 437.







Le Monde

# politique

LE P.C.F. ET « SES » INTELLECTUELS

## La rencontre de la Mutualité permettra-t-elle de surmonter la crise ?

**M. Georges Marchais devait s'adresser vendredi aux intellectuels, qui n'ont eu jusqu'à présent qu'une place *limitée* dans la campagne du candidat communiste à l'élection présidentielle. Depuis la rupture de l'union de la gauche et la crise de 1978, les rapports du P.C.F. avec les intellectuels se sont dégradés, le malaise s'étendant à cette catégorie particulière de « permanents » du parti que sont les journalistes.**

Le parti communiste organise, vendredi 30 janvier, salle de la *Mutualité à Paris*, une *rencontre* de travailleurs intellectuels autour de M. Georges Marchais. A trois mois du premier tour de l'élection présidentielle, cette initiative est destinée à montrer que le P.C.F est toujours influent parmi les artistes, les écrivains, les animateurs de la vie culturelle, les enseignants et les chercheurs.

Cependant, les listes de signataires de l'appel à voter pour *M. Marchais*, publiées par *l'Humanité*, ont fait apparaître des défections qui montrent que la crise des rapports du P.C.F. avec les intellectuels qui en sont membres ou proches n'est pas une illusion que la presse créerait en accordant trop d'attention à *quelques individus* en désaccord avec la politique de leur parti. Cette situation a des causes générales, qui tiennent aux orientations de la politique du P.C.F., et des causes particulières, liées aux choix qui découlent de ces orientations et qui concernent les professions intellectuelles.

En rompant avec l'eurocommunisme et en renvoyant à un avenir imprécis les perspectives unitaires en France, la direction du P.C.F. s'est aliéné nombre d'intellectuels dont l'adhésion était motivée par le *désir de* contribuer à organiser une alternative de gauche au pouvoir gaulliste et giscardien et par l'espoir que se constituât, au sein du mouvement communiste international, un pôle novateur, susceptible d'influer sur l'évolution des pays de l'Est.

La plupart des intellectuels venus au parti communiste au cours de la période 1960-1970 ne nourrissaient pas à l'égard de l'Union soviétique des sentiments semblables à ceux qu'elle avait pu inspirer à leurs aînés. Jusqu'en 1977, le P.C.F tolérait une certaine diversité dans les appréciations portées sur le « *socialisme réel* » et paraissait même encourager les nuances. Depuis 1978, il exige que cette appréciation soit « *globalement positive* » et qu'elle se traduise en actes, tels *que l'approbation* de l'intervention soviétique en Afghanistan. De nombreux militants, intellectuels ou non ont refusé de se soumettre à cette exigence.

Parallèlement, la politique de la direction communiste vis-à-vis du parti socialiste est apparue progressivement *comme un* renoncement de fait à l'union, alors qu'il s'agissait au départ d'affermir les positions du P.C.F. dans cette union. Outre que cette politique assure l'avenir du pouvoir en place, elle prive les militants communistes, dans les professions intellectuelles, des positions qui leur permettraient de jouer un rôle d'animation dans les luttes menées contre la politique gouvernementale. Cela est particulièrement net chez les enseignants, parmi lesquels les communistes ont été appelés au surplus à défendre non plus des revendications qui seraient de caractère « corporatiste », mais prioritairement, une conception de l'école « *au service des travailleurs* », qui ne peut que susciter des désaccords et des controverses. De même, les positions du P.C.F. sur les problèmes des cadres, *comme celles qu'il* a adoptées sur la création et l'animation culturelles, tendent à provoquer plus de ruptures que de rapprochements au sein de ces catégories ou de ces secteurs d'activité.

### Les incidences électorales des crises

Les démissions de personnalités du monde littéraire ou artistique, aspect le plus visible de la crise des rapports entre le P.C.F. et les intellectuels, recouvrent donc une *situation plus complexe*, dont les effets sont difficilement mesurables. Les crises précédentes — *celle qui avait suivi le vingtième* congrès du P.C. soviétique, les événements de Budapest, en 1956, ou celle qu'avaient entraîné les événements de mai-juin 1968 montrent qu'il n'y a pas de rapport direct entre l'audience du P.C.F. parmi les intellectuels et ses résultats électoraux. Les voix perdues par le parti communiste, qui, le 23 novembre 1958, recueille 19,2 % des suffrages exprimés (contre 25,9 % le 2 janvier 1956), et qui en réunit 20 % le 23 juin 1968 (contre 22,5 % le 5 mars 1967), sont imputables au pouvoir d'attraction du gaullisme dans l'électorat populaire, plutôt qu'à l'effet de contre-propagande qu'avaient pu créer les critiques des intellectuels « dissidents ».

*Cependant*, il est apparu par la suite que, en 1968 et surtout en 1956, l'opposition d'une partie des *intellectuels communistes* à la direction du P.C.F. était révélatrice d'une difficulté réelle de cette direction à dominer un événement. En ce sens, le comportement des intellectuels peut être considéré comme un indicateur de la cohérence de la politique menée par les dirigeants et de son actualité. C'est d'ailleurs parce qu'ils estiment que cette cohérence et *cette actualité sont aujourd'hui* incertaines que des intellectuels, prévoyant une révision de la politique du P.C.F. après l'élection présidentielle, se sont mis en position d'attente, à la différence de ceux qui ont choisi de rompre avec éclat.

La réserve ou le mécontentement sont partagés par plusieurs catégories d'intellectuels. L'appel à voter pour M. Marchais n'a pas été signé par les militants communistes de la *direction* du SNES, syndicat des enseignants du secondaire. Les rapports de ce syndicat avec la direction du P.C.F. ont été marqués dernièrement par un conflit né de la mise en cause, dans *la Marseillaise*, puis dans *l'Humanité*, d'un enseignant de Nîmes qui avait, dans un cours, évoqué la situation des Républiques baltes en citant un article de presse. Le SNES a protesté localement contre cette atteinte à la liberté d'enseignement et la direction nationale du syndicat a écrit à *l'Humanité* une lettre dont le quotidien du P.C.F. n'a pas, jusqu'à présent, fait état.

La rédaction de *l'Humanité* est elle-même le lieu de tensions significatives des objections auxquelles se heurte la politique de la direction. L'affaire du foyer de travailleurs de Vitry, rendu *inhabitable par un groupe de* militants communistes dirigé par le maire, le 24 décembre, a été à l'origine d'une aggravation du malaise latent parmi les collaborateurs du quotidien et de *l'Humanité-Dimanche*, depuis l'automne de 1979. Les journalistes de la rubrique concernée ayant refusé de « couvrir » les événements de Vitry, la direction a dû *faire appel* à un stagiaire. La relation de ces faits dans la presse a provoqué une certaine émotion chez les responsables du parti. Trois jours après la réunion du comité central, les 12 et 13 janvier, *l'Humanité* a publié un texte, signé par la hiérarchie du journal, et soulignant la vocation des journalistes communistes à défendre la politique de leur parti *(le Monde du 17 janvier)*. Le 19 janvier, au cours de la réunion de compte rendu qui suit, à *l'Humanité*, chaque session du comité central, M. Roland Leroy, membre du bureau politique, directeur du journal, a demandé aux participants d'approuver le texte de la direction, ce qui a été fait à l'unanimité moins une voix contre et quatre abstentions. Invités, trois jours plus tard, à signer l'appel des intellectuels en faveur de M. Marchais, la *plupart des journalistes* qui ne l'avaient pas encore fait ont donné leurs signatures, qui ont paru dans la *liste publiée* le 27 janvier.

La situation à *l'Humanité* est cependant préoccupante pour M. Leroy, qui avait été évincé du secrétariat du comité central en mai 1979, et qui n'a pu ni maintenir ni rétablir l'ordre dans sa rédaction, affectée par une série de démissions au premier semestre de 1980. Permanents du parti, les journalistes en désaccord avec la direction respectent la *discipline* de leur tâche et de leur engagement dans leurs articles et dans les positions publiques qu'ils sont invités à prendre. Nul n'ignore pourtant que des différends politiques et professionnels les opposent aux responsables du journal et aux rédacteurs qui approuvent pleinement la ligne actuelle. Cette division nuit aux rapports que les *responsables locaux ou nationaux* du parti entretiennent avec ces journalistes, et qui sont marqués par la méfiance.

La direction du P.C.F. est parvenue, depuis deux ans, à assurer les relais de sa politique en milieu ouvrier ; il n'en va pas de même chez les intellectuels, bien qu'elle puisse compter sur la fidélité d'enseignants et d'I.T.C. (ingénieurs, techniciens et cadres), qui sont en accord avec sa *politique ou qui considèrent la* défense de leur parti comme plus importante que les réserves qu'ils ont à faire sur tel ou tel point de son action.

PATRICK JARREAU.

LES GAULLISTES ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

### M. LÉO HAMON : pour un rapprochement entre gaullisme et socialisme.

M. Léo Hamon, ancien ministre, *président d'Initiative républicaine* et socialiste, qui a pris position en faveur de M. Debré, évoque dans une lettre qu'il nous a adressée son attitude au deuxième tour. Il écrit notamment :

*« Parce que, comme la majorité des Français, nous ne nous reconnaissons pas dans les manœuvres et « les combats obscurs dans un tunnel » autour d'hommes et d'étiquettes, et entendons qu'on parle des problèmes de fond, nous avons manifesté notre sympathie à Michel Debré qui posait ces problèmes. Le souci du bien public nous commande dès lors de vouloir qu'il arrive en position utile pour le deuxième tour et tout autre dessein serait indéfendable parce qu'incohérent.*

*» Si cette attente était démentie — si nos efforts restaient vains, — ce serait une grande déception et ceux qui l'auraient éprouvée auraient, pour le deuxième tour, le choix entre le silence et la recommandation de ce qu'ils viendraient à tenir alors pour le moindre mal. Un moindre mal que certains voudront réduire encore sans doute, en essayant d'obtenir de l'un ou l'autre des candidats des apaisements sur la suite, et la promesse de possibilités d'influence et tout au moins d'audience en très haut lieu.*

*» Le choix se ferait pour chacun en conscience, en tenant compte des données du scrutin, des promesses obtenues sur le proche avenir et des perspectives à long terme parmi lesquelles, pour moi, le souci de l'État et l'opportunité d'un rapprochement durable entre un réalisme national et une tradition populaire, entre le gaullisme et le socialisme, soucis constants de ma vie politique. »*

### M. CHABAN-DELMAS : le R.P.R. réunit le plus grand nombre de gaullistes.

M. Jacques Chaban-Delmas écrit dans le numéro de janvier du *Rassemblement girondin* : « *Le R.P.R. a pour caractère essentiel de réunir le plus grand nombre de gaullistes. C'est l'instrument gaulliste qui permet d'agir sur la politique française pour que celle-ci continue d'aller dans le bon sens. Plus le temps passe, plus je considère que l'imprégnation gaulliste de la politique française est nécessaire. Il faut donc que l'unité gaulliste se maintienne au sein du R.P.R. (...) En 1974, j'ai empêché qu'il y ait la moindre division. J'ai fait voter le groupe parlementaire pour le gouvernement Chirac. Au lendemain de la prochaine élection présidentielle, et quel que soit le résultat, il faudra que le mouvement conserve son unité et son intégralité. C'est fondamental, sinon le gaullisme ira à la dérive.* »

### M. YVES GUÉNA : avec M. Giscard d'Estaing, il y aura matière à négociation.

M. Yves Guéna, député R.P.R. de la Gironde, invité du Collège pour une société de participation (club gaulliste que préside M. Daniel Richard) a affirmé que « *Michel Debré est le meilleur pour gouverner le pays* ». Faisant allusion à M. Chirac, il a ajouté : « *On risque pendant la campagne de lui rappeler qu'il a dirigé le gouvernement désigné par M. Giscard d'Estaing, alors que Michel Debré a toujours eu une attitude de réserve à l'égard du président de la République. Son opposition à Giscard est doctrinale alors que celle de Chirac est passionnelle. Le problème du passage du premier au second tour sera donc plus difficile pour Chirac que pour Debré* ».

M. Guéna a précisé qu'au second tour il se prononcerait pour celui des deux candidats « *qui sera le plus proche des options de la Ve République* ». Il a aussi estimé que « *si Mitterrand était élu ce serait une conjoncture détestable. Si Giscard était élu, alors il y aura matière à réflexion et presque matière à négociation. Il faudra trouver les voies d'une cohésion majoritaire : les gaullistes seront fidèles à l'unité majoritaire à condition que leurs partenaires reconnaissent le fait gaulliste* ».

SELON UN SONDAGE RÉGIONAL

### Erosion de l'électorat gaulliste en Alsace

De notre correspondant

Strasbourg. — Au second tour de l'élection présidentielle, les Alsaciens donneraient 64 % de leurs voix à M. Giscard d'Estaing *contre* 36 % à M. Mitterrand soit, pour ce dernier, 2,5 points de mieux qu'en 1974. C'est l'un des résultats du premier *sondage* régional effectué en France, publié par *les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 29 janvier, et réalisé par l'institut Isereo, dans la semaine du 17 au 23 janvier, auprès d'un échantillon de 1 022 personnes représentatif des 970 000 électeurs alsaciens.

Alors que dans cette région M. Chaban-Delmas avait recueilli 15,6 % des suffrages exprimés en 1974, et que la liste conduite par MM. Chirac et Debré pour les élections européennes en 1979 en avait obtenu près de 17 %, le total des intentions de vote recueillies en faveur de MM. Chirac (8 %), Debré (4 %) et Mme Garaud (2 %), pour le premier tour n'est que de 14 %. Si M. Chirac est seul candidat, il est *crédité de 10 %, si M. Debré* est le seul candidat de la famille gaulliste, il est crédité de 5 %.

*Le score* de l'actuel chef de l'État varie de 44 à 49 %, celui du premier secrétaire du P.S. de 18 à 20 %, et celui de M. Marchais de 6 à 7 %.

Une analyse plus détaillée des résultats montre que 21 % de l'électorat qui vote R.P.R. aux *législatives se prononce pour* M. Chirac, alors que 61 % portent dès le premier tour leur choix sur M. Giscard d'Estaing.

Alors qu'à l'occasion des *derniers scrutins locaux*, les défenseurs de la nature avaient recueilli entre 10 % et 12 % des suffrages exprimés, M. Brice Lalonde n'enregistre que 4 % de votes probables ; 10 % des personnes interrogées se prononcent en faveur de Coluche : ras-le-bol ou bien goût de la dérision, qui s'est *manifesté* plus d'une *fois* déjà dans l'électorat alsacien ? En 1959, le candidat « fantaisiste » Germain Muller, animateur de cabaret, avait rassemblé 10 % des suffrages strasbourgeois avant de devenir un des adjoints les plus influents du maire centriste de la ville, M. Pflimlin...

JEAN-CLAUDE HAHN.

### M. J.-P. ABELIN (C.D.S.) : il faut une majorité populaire à M. Giscard d'Estaing.

M. Jean-Pierre Abelin, vice-président du Centre des démocrates sociaux écrit dans l'éditorial de *Démocratie moderne*, organe de son parti (numéro du 29 janvier) : *« Est-ce le fait d'un monarque que d'avoir été le premier à permettre à l'opposition de saisir le Conseil constitutionnel, d'avoir préféré le dialogue républicain à la dramatisation permanente ? A-t-on le sentiment que MM. Marchais et Mitterrand soient interdits de télévision ? »*

M. Abelin souligne ensuite : *« Il nous reste à nous atteler à deux tâches essentielles : la première est de renverser la tendance qui veut que depuis plusieurs années nos concitoyens ont pris l'habitude de voter contre quelqu'un ou quelque chose au lieu de voter pour. Le choix que nous ferons les 26 avril et 10 mai prochains, ne peut pas être motivé par nos seules craintes. (...) Notre vote sera un vote « positif ».*

*» Mais il nous faut aussi convaincre les Français que rien ne sera possible si le président ne dispose pas de plus de suffrages qu'il n'en a obtenu en 1974. Si nous voulons, selon la formule que nous avons choisie un second septennat plus offensif que le premier, nous devons contribuer à élargir la majorité sur laquelle s'appuiera l'action de Valéry Giscard d'Estaing : une majorité populaire et non une simple combinaison nouvelle d'états-majors politiques. »*

## DÉFENSE

### UNE CINQUANTAINE D'EXPLOSIONS NUCLÉAIRES DANS LE MONDE EN 1980

Stockholm *(A.F.P.)*. — Il y a eu, en *1980*, quarante-neuf *tests* nucléaires dans le monde, soit à peu près autant que l'année précédente, estime l'*institut* séismologique militaire suédois de Hagfors, à Stockholm.

Sur les quarante-neuf explosions enregistrées à Hagfors, une seule a eu lieu dans l'atmosphère. Elle a été réalisée par la République populaire de Chine, qui n'a pas signé l'accord de 1963 sur l'interdiction des tirs dans l'atmosphère.

L'U.R.S.S. a effectué, pour sa part, 20 essais souterrains, les États-Unis 14, la *France* 11 et la Grande-Bretagne 2, indique l'institut. Les tests américains et britanniques ont eu lieu dans le désert du Nevada, aux États-Unis. Les Soviétiques ont effectué la plupart des leurs sur le polygone de tir de Semipalatinsk, en Sibérie.

L'Institut note que, selon ses calculs, aucun des tests n'a excédé une puissance de 150 kilotonnes (environ huit fois la puissance de la bombe d'Hiroshima).

● *Le général de corps d'armée Jeannou Lacaze*, nommé chef d'état-major des armées par le conseil des ministres du 28 janvier, a été élevé, jeudi 29 janvier, au rang et à l'appellation de général d'armée. Il doit prendre ses fonctions le 1er février.

### M. Chevènement (P.S.) : le P.C. doit changer de ligne s'il veut participer au gouvernement

M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré, jeudi 29 janvier à Marseille, au cours d'un meeting auquel participait M. Gaston Defferre, maire de la ville, que « *le parti communiste doit changer non seulement de ton, mais aussi de ligne politique* » s'il veut participer au gouvernement en cas de victoire de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle. Le chef de file du CERES a ajouté : « *Le P.S. veut l'union de la gauche. Mais le P.C. doit cesser de faire de l'union un combat prioritaire contre le P.S. La balle est dans le camp du P.C. C'est aux actes que les Français jugeront.* »

M. Claude Estier, directeur de *l'Unité*, évoque, dans l'hebdomadaire du P.S. (numéro du 30 janvier), « *l'incroyable incohérence du P.C.F., qui, un jour, dénonce François Mitterrand comme le supplétif de Giscard d'Estaing et, le jour suivant, revendique la présence de communistes dans son éventuel gouvernement !* » Il ajoute : « *Considérée comme susceptible de faire peur à une partie de l'électorat et en tout cas de détourner l'attention de la condamnation portée par François Mitterrand contre le septennat de Giscard d'Estaing, la question des ministres communistes resurgit du placard pour devenir le leitmotiv commun de la campagne de la droite et de celle de Georges Marchais.* »

Dans *l'Humanité* du 30 janvier, Jean Le Lagadec répond à M. Estier : « *La question de la présence des ministres communistes au gouvernement est une question clé. C'est tellement vrai que les gouvernements américains ont, à plusieurs reprises, fait des déclarations intempestives sur ce point, allant jusqu'à demander ouvertement d'exclure des gouvernements avec les communistes aussi bien en Italie qu'au Portugal et en France.* »

### UN RASSEMBLEMENT UNITAIRE DANS LE DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS

Des militants de partis politiques, de syndicats et d'associations du dix-neuvième arrondissement de Paris organisent, samedi 31 janvier, un « *rassemblement de quartier* » sur le thème : « *débattre, unir, lutter* ». Des forums de discussion sont prévus, dans lesquels les participants parleront de la division de la gauche, de ses causes et des moyens de la surmonter ; de la division syndicale ; des luttes locales et des « *nouvelles pratiques politiques* » qu'exige « *une démarche unitaire tenant compte de la diversité des sensibilités de la gauche* ».

Cette initiative, soutenue par le comité d'Union dans les luttes de l'arrondissement, réunit des militants du P.C.F., du P.S., du P.S.U., du parti communiste révolutionnaire (d'inspiration maoïste), de la C.G.T., de la C.F.D.T., du SGEN, du SNES, du SNE-sup., de l'UNEF et des associations locales de défense de l'emploi, de parents d'élèves, de locataires et de consommateurs.

A Vincennes

### 3 567 NOUVEAUX ÉLECTEURS EN JUSTICE...

Des réclamations visant l'inscription de nouveaux électeurs dans treize communes du Val-de-Marne : Ablon, Charenton, le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Mandres-les-Roses, Marolles, Nogent-sur-Marne, Périgny, Santeny, Sucy-en-Brie, Thiais, Villecresnes et Vincennes, ont été déposées par des particuliers, des *militants communistes*) auprès des tribunaux d'instance.

A Vincennes, c'est un conseiller municipal de Fontenay-sous-Bois (dont le maire est M. Louis Bayeurte, P.C.), M. Thierry Faure, habitant à Vincennes, qui a soulevé le problème du contrôle des nouvelles inscriptions. « *En un an, avec 3 567 nouveaux électeurs à Vincennes, la ville a connu un taux record d'inscriptions, avec un taux de progression de 12 %. Or, le délai donné pour effectuer un contrôle est très court et il n'y a pas de représentant des partis de gauche à la commission électorale municipale.* »

En conséquence, les 3 567 nouveaux électeurs de Vincennes étaient *convoqués* le jeudi 29 janvier, à 14 heures, au tribunal d'instance de la ville. Mille d'entre eux, environ, sont venus mais seulement une centaine de personnes ont pu pénétrer dans la salle d'audience, les autres se répartissant dans le hall, les escaliers et presque dans la rue.

Tandis que se déroule une audience inaudible pour la plupart, les commentaires mi-irrités, mi-moqueurs vont bon train.

Vers 15 heures, fin des débats.

*Le jugement devrait être rendu* ce matin. — F. G.

Le Monde

# société

## La cour d'assises de Paris acquitte les antifranquistes poursuivis après l'enlèvement d'un banquier espagnol

**Les neuf militants antifranquistes — sept Français et deux Espagnols — accusés devant les assises de Paris, que présidait M. Paul Gaillardot, d'avoir participé en mai 1974 à l'enlèvement du directeur de la Banque de Bilbao à Paris, ont tous été acquittés jeudi 29 janvier.**

**L'avocat général, M. Jacques Gagnieur, avait requis des peines allant de cinq ans de prison — dont une partie avec sursis — à trois mois avec sursis. Après une heure et demie de délibérations, la cour a déclaré non coupables les accusés à qui on reprochait les crimes ou délits de « complicité de séquestration » ou de « recels qualifiés ».**

### « Franco est mort »

Tous acquittés. La salle applaudit. Le président des assises, M. Jacques Gaillardot, comme chaque fois, impose le silence : *« Nous avons jugé en conscience. L'arrêt aurait été différent ? Vous n'avez pas à manifester votre sentiment. »* La session est terminée. Le président se retire. On s'embrasse dans le prétoire où depuis le lundi 19 janvier, la cour d'assises de Paris avait à juger les neuf militants antifranquistes accusés d'avoir enlevé M. Balthazar Angel Suarez, directeur de la banque de Bilbao à Paris en 1974. Joie de l'acquittement : le procès était politique, la « cause » était « juste » comme on dit, on avait eu peur cependant que la machine s'emballe, que l'appareil mis en branle, mieux huilé pour les peines que pour la clémence, n'entraîne malgré tout des condamnations.

Les supposés « receleurs » de la rançon, Mmes Danièle Haas et Annie Chitti, M. Georges Rivière étaient un peu soulagés depuis que l'avocat général n'avait requis contre eux que des mois de prison avec sursis, mais les supposés « complices de la séquestration » n'en menaient pas large. Pour M. Octavio Alberola, le ministère public avait demandé cinq ans de prison dont une partie avec sursis. Ç'aurait été l'expulsion. Pour l'autre Espagnol, M. Lucio Urtubia, trois ans avec sursis. Et Mme Chantal Chastel, accusée d'avoir fourni le lieu de la séquestration durement frappée par le réquisitoire — trois ans de prison avec sursis — tremblait plus que tous.

Il y eut enfin le sourire des juges après la délibération. Acquittés. On comprit que pas un seul instant des audiences on avait laissé le malentendu s'installer. Politique le fait que la victime ne s'était pas présentée. Politiques évidemment les plaidoiries des avocats. Politiques les déclarations des accusés : *« Depuis six ans que je suis en liberté provisoire,* avait dit Mme Danièle Haas, *j'ai appris que la liberté était toujours provisoire. »* Politique enfin le réquisitoire extrêmement modéré de l'avocat général, car les actes avaient été commis au nom d'un idéal, les accusés étaient « sympathiques ».

On vit alors tout le parti qu'on aurait pu tirer d'une juridiction d'exception, d'une Cour de sûreté de sûreté de l'État... Il ne s'agissait, ici, que d'en finir avec un dossier : les magistrats, les avocats, les accusés s'y employèrent de bonne grâce. Les uns embarrassés toutefois d'une besogne qui ne leur revenait pas et les autres d'avoir à plaider le fait quand il était question d'un combat. Ce fut donc l'acquittement. On parla de justice et de démocratie. *« Franco est mort »*, dit un ami en embrassant un ami. C'était peut-être là trop d'enthousiasme.

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *L'examen de la demande d'extradition vers l'Italie de M. Marco Donnat-Cattin,* par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui devait faire l'objet de l'audience du mercredi 28 janvier (*le Monde* du 17 janvier), a été renvoyé au 11 février.

En effet, la cour d'appel a notifié à l'intéressé, soupçonné d'être l'un des responsables du groupe extrémiste italien *Prima Linea* et arrêté à Paris le 19 décembre 1980, un nouveau mandat d'arrêt, délivré le 6 janvier par un juge d'instruction de Naples, pour l'assassinat du professeur Alfredo Paolella, criminologue, port et détention d'armes et munitions, violences avec armes et vols qualifiés.

*LE PROCÈS DES AUTONOMISTES CORSES*

## Le capitaine, le juge et les « otages »

*Oui ou non, les événements de Bastelica se sont-ils apparentés à une insurrection ?* Non, trois fois non, a *répondu*, jeudi 29 janvier, le commandant de gendarmerie, M. Alain Trévisiol, témoin cité par l'accusation devant la Cour de sûreté de l'État. Le commandant était au *moment des faits capitaine, chef* d'escadron à Ajaccio. C'est le premier représentant de haut niveau des autorités à être arrivé à Bastelica le 6 janvier 1980. Et vraiment, a-t-il dit, *« ce n'était pas une atmosphère insurrectionnelle »*. Le procureur général a insisté, voulu des précisions. Et le commandant insistait, lui aussi : *« Je ne peux vous dire que ce que j'ai vu. Je n'ai pas assisté à une insurrection. »*

Le capitaine d'alors est resté à Bastelica durant les trois jours d'expectative au cours desquels les autonomistes ont séquestré trois présumées « barbouzes ». Au début, c'était une joyeuse pagaille. Sur la *place du village, il y avait les autonomistes, des sportifs rentrant du ski* matériel sur l'épaule, des enfants. Ensuite, la situation fut plus tendue. Mais tout de même, des femmes d'autonomistes ont porté du pain et des pommes à une famille de gendarme *calfeutrée* chez elle.

### Amnésie

Durant tout ce temps, les autorités s'emploient à ce que la conférence de presse souhaitée par le collectif nationaliste n'ait pas lieu. Les journalistes sont bloqués sur les routes d'accès. Le capitaine, lui, garde la tête froide. Il sent qu'il faut lâcher un peu de lest et négocier pour éviter toute « casse » inutile. Les autorités lui demandent bientôt d'abandonner son poste. Elles ont choisi la fermeté. Elles n'ont plus que faire de ce gendarme intelligent qui se plaît *« dans le rôle du juge de paix »*.

Ce témoignage, bien sûr, l'accusation ne l'a pas apprécié. Si peu au diapason du réquisitoire écrit, il devenait gênant. Sur un ton mi-figue *mi-raisin*, le procureur *général* a assuré : *« Vous avez un grand avenir, mon commandant »*, lequel commandant a répliqué, aussi sec : *« Je ne me fais pas de souci. »*

La déposition de M. Guy Chassot, substitut du procureur de la République à Ajaccio au moment des faits, n'a pas manqué de sel, elle aussi, et pour d'autres raisons. Le substitut, arrivé très rapidement à Bastelica, a éprouvé pour sa part un fort sentiment d'insécurité sur la *place du village. « Tout le monde, passez-moi l'expression, a été braqué. »* Mais, très nerveux, M. Chassot a perdu une grande partie de ses souvenirs devant la Cour. *(« Vous savez, monsieur le président, cela s'est passé il y a un an... »)* Les trous de mémoire s'ajoutant à une certaine confusion, Mᵉ Jean Maggiani a formulé un vœu : *« Je souhaite que monsieur le procureur se rappelle, lorsqu'il sera à nouveau de l'autre côté de la barre, que l'on peut oublier certains détails. »*

Cette quasi-amnésie, les clients de l'hôtel Fesch à Ajaccio — retenus durant près de trois jours en *« otages »*, — en ont fait également la démonstration. Seule trace de leur *curieuse* aventure, à peu de choses près : *« Ça s'est terminé presque en copains avec les autonomistes. »* Un à un, ils ont confirmé qu'ils ne se considéraient pas comme des otages mais comme des personnes « retenues » en raison d'une situation donnée. Le client qui s'était entendu dire : *« Si tu continues, je te loge une balle dans la nuque »*, relativise les choses et parle d'un *« petit incident... propos de bravade »*. Le défilé de ces témoins a plongé le prétoire dans une brume irréelle, sorte de songe dont on ne sait pas trop s'il est bon ou mauvais.

LAURENT GREILSAMER.

● *Les défenseurs des deux derniers condamnés à mort* ont déposé, jeudi 29 janvier, un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises de Saône-et-Loire (*le Monde* du 30 janvier). Les condamnés, Paul Laplace et Bruno Albert ont été transférés respectivement à la maison d'arrêt de Besançon et à celle de Dijon, dans l'après-midi du 29 janvier.

## FAITS ET JUGEMENTS

### M. Tazieff obtient gain de cause contre l'Institut de physique du globe.

Le tribunal administratif de Paris vient, dans un jugement du 23 janvier, d'annuler la décision de M. Allègre, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris (I.P.G.), prise en octobre 1976, de mettre fin aux fonctions de directeur du service de volcanologie de l'I.P.G. de M. Haroun Tazieff, directeur de recherche au C.N.R.S. La décision de M. Allègre avait été prise peu après la crise de la Soufrière, à la Guadeloupe, au cours de laquelle il avait notamment reproché à M. Tazieff de n'être pas resté sur place. Après son départ avait été prise la décision d'évacuer les populations qui auraient pu être menacées par une éruption du volcan. M. Tazieff devait, par la suite, contester le bien-fondé de cette décision et affirmer qu'on avait largement surestimé le danger.

Dans son jugement, le tribunal estime notamment que, si M. Tazieff a quitté, fin juillet 1976, la Guadeloupe, *« il a laissé sur place une équipe de ses collaborateurs »*.

M. Tazieff, qui est responsable, depuis 1976, d'une équipe de chercheurs au centre des faibles radioactivités du C.N.R.S. et du Commissariat à l'énergie atomique, a fait savoir, dès qu'il a eu connaissance du jugement qui, en principe, le rétablit dans ses fonctions de directeur du service de volcanologie, qu'il avait avait adressé sa démission à M. Allègre.

### Les « drogués de Liverdun » condamnés.

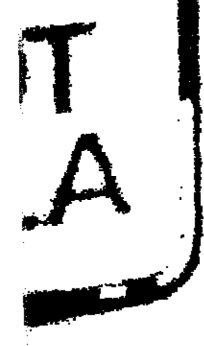
Le tribunal correctionnel de Nancy, nous signale notre correspondant, a rendu son jugement, jeudi 29 janvier, dans l'affaire des « drogués de Liverdun » (*le Monde* du 20 décembre 1980). Les trente-deux inculpés ont été condamnés à des peines d'emprisonnement allant de quatre à vingt-quatre mois avec sursis associées à des peines d'emprisonnement ferme, couvrant généralement les périodes de détention provisoire. Les peines d'amende s'échelonnent de 800 à 2 000 F. Lors de l'audience du 18 décembre, le ministère public avait requis des *« sanctions exemplaires et sans mansuétude »* allant de douze à vingt-quatre mois de prison avec sursis partiel et des amendes de 5 000 F.

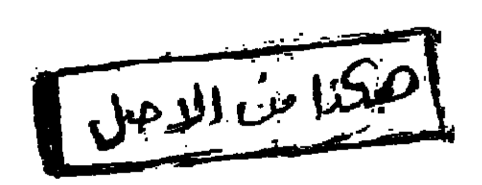
C'est en octobre 1979 que l'affaire avait éclaté à Liverdun (Meurthe-et-Moselle) (*le Monde* du 16 octobre 1979). Des jeunes gens qui s'étaient rendus à un festival « pop », à Weingarten, en Allemagne, avaient été soupçonnés de fumer du haschisch. On avait découvert dans le car qui les transportait 15 grammes de cette drogue. Le conseil municipal de Liverdun, inquiet de cette « montée » de la toxicomanie, avait décidé, le 8 octobre, de constituer *« une commission chargée d'étudier le problème de la drogue chez les jeunes de la commune »*.

Des gendarmes entreprirent des investigations et on en vint à parler, à l'époque, *« d'un réseau international, d'un trafic qui partant des Pays-Bas, en passant par Pont-à-Mousson, aboutissait à Liverdun... »* On découvrit par la suite que la drogue provenait d'un champ voisin de la commune de Darmannes (Haute-Marne), où MM. Didier Lang et Richard Hassia avaient planté du chanvre indien qui, sous le climat de l'Est, ne contenait pratiquement pas de principe actif.

● *La société des Editions Flammarion* a été déboutée de l'action en référé qu'elle avait introduite devant Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, pour demander la mise sous séquestre des mensualités de 60 000 F qu'elle s'était engagée le 24 juillet 1980 à verser à Mme Françoise Sagan jusqu'au 30 juin 1981. L'éditeur faisait valoir qu'un procès en plagiat vient d'être entamé par M. Jean Hougron au sujet du roman intitulé *le Chien couchant* que lui a remis Françoise Sagan. Mme Rozès remarque que, d'après le contrat si le montant du compte de la romancière n'est pas couvert par les droits provenant de l'exploitation du *Chien couchant* et d'autres ouvrages publiés chez Flammarion, la société s'engage à ne pas réclamer le remboursement du surplus à sa co-contractante et va continuer à imputer sur son compte les droits résultant, à l'avenir, de la poursuite de l'exploitation.







# SOCIÉTÉ

## A Courbevoie (Hauts-de-Seine)

### UN MILITANT NÉO-NAZI VITRIOLÉ PAR DES INCONNUS

L'ancien trésorier de l'ex-FANE (Fédération d'action nationale et européenne), *M. Michel Caignet*, étudiant, âgé de vingt-six ans, a été agressé, jeudi matin 29 janvier, à Courbevoie (Hauts-de-Seine) par quatre hommes qui lui ont jeté au visage le contenu d'une bouteille de vitriol. Grièvement brûlé au visage et à la main gauche, il a été admis dans un état grave à l'hôpital Foch à Suresnes. Ses quatre agresseurs lui ont également volé une sacoche, ignorant que la victime transportait une importante somme d'argent dans l'une de ses poches.

La voiture qui a été utilisée pour l'agression a pu être identifiée grâce à des témoins. Une perquisition a été opérée au domicile du propriétaire qui a permis aux policiers de la septième brigade territoriale, chargée de l'enquête, de retrouver des documents du Front antiraciste et du Front des étudiants juifs, ainsi qu'une feuille sur laquelle figuraient le nom, l'adresse et le signalement de la victime. Les auteurs de l'agression n'avaient pas encore été appréhendés ce vendredi en fin de matinée.

*M. Marc Fredriksen, qui* fut responsable de la FANE, le groupuscule néo-nazi aujourd'hui dissous, estime que cet attentat *« fait suite à la campagne de haine déclenchée contre l'ex-FANE »* et rappelle qu'il a été lui-même victime d'une agression à Rambouillet (Yvelines), le 12 octobre 1980. L'animateur de l'ex-FANE avait eu les deux poignets fracturés (*le Monde* des 14 et 15 octobre 1980). L'agression avait été revendiquée par une organisation baptisée Résistance juive.

### LE RENOUVEAU JUIF : une agression irresponsable

Après l'agression de jeudi, le Renouveau juif a déclaré : *« [illegible] mois après Copernic, les violentes campagnes antisémites de la FANE n'ont pas cessé. Cependant le Renouveau juif condamne fermement les règlements de compte par des agressions physiques tout à fait irresponsables et demande aux pouvoirs publics de poursuivre la lutte contre les néo-nazis par les voies légales et démocratiques. »*

## Les quotas d'immigrés dans les colonies de vacances d'Ivry

### UNE PROTESTATION DU MRAP

A la suite de la décision de la municipalité d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) de limiter à un quota de 15 % le nombre d'enfants d'immigrés dans les colonies de vacances de la commune (*le Monde* du 30 janvier), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a publié, vendredi 30 janvier, une déclaration dans laquelle il condamne cette mesure, qu'il juge *« discriminatoire »*. Cette décision *« ne peut qu'avoir pour effet de diviser les communautés et de priver de leurs droits de nombreux enfants, dont beaucoup d'ailleurs sont nés en France »*, estime le MRAP. Il souligne que *« la lutte contre la politique raciste du gouvernement et du patronat, qui développe une ségrégation sociale et ethnique dans le logement, ne doit en aucun cas se retourner contre ceux qui en sont victimes »* et que *« la solution aux réels problèmes posés aux municipalités concernées passe par l'action commune des Français et des immigrés pour obtenir les moyens indispensables à la satisfaction des besoins sociaux de toute la population »*.

● *M. Alain Renaud, adjoint au maire communiste de Villetaneuse* (Seine-Saint-Denis), et secrétaire général adjoint de la ville de Pantin, qui avait comparu, le *15 décembre 1980*, devant le tribunal de grande instance de Versailles (Yvelines) pour avoir conduit une manifestation qui avait bloqué quatre trains, le 23 octobre 1979, a été relaxé

# ÉDUCATION

## DES ÉTUDIANTS EN GRÈVE A NANCY

### Avis de décès pour l'université

De notre correspondant

Nancy. — L'agitation qui régnait déjà depuis une dizaine de *jours* à l'université de Nancy-II vient de se concrétiser, le mercredi 28 janvier, par le vote de *la grève par quelque cinq cents* étudiants réunis en assemblée générale. Dès le lendemain et dans le calme, des piquets de grève étaient installés. Groupés en un comité de coordination, les responsables des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) en grève décideront au fil des jours de la suite du mouvement. Dans un communiqué, le Syndicat de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN) soutiennent les étudiants.

Outre la protestation contre le « décret Imbert » sur les étudiants étrangers et la « loi Sauvage » sur la composition des conseils d'U.E.R., les étudiants nancéiens s'élèvent contre la carte universitaire, qui va, selon eux, faire de Nancy une ville essentiellement scientifique et médicale, et éliminer à moyen terme les U.E.R. de droit et de lettres (dix-sept habilitations ont déjà été supprimées à Nancy-II). *« Ce n'est pas un mouvement déclenché par un mot d'ordre syndical »*, précisent les étudiants, qui ne tiennent pas à voir leur action « récupérée ».

Même pondération pour les actions entreprises. Pas de manifestations, mais des actions de sensibilisation auprès de la population. Ainsi, alliant l'humour à la détermination, deux cents étudiants ont distribué jeudi 29 janvier, dans les locaux de l'A.N.P.E., des tracts sur lesquels on pouvait lire : *« Je suis étudiant, je risque d'être au chômage en juin 1981. Dernier recours, l'A.N.P.E., mais que me proposez-vous ? »* Même genre de démarches dans l'après-midi où les étudiants se réunissaient à la mairie de Nancy. Rangés sur une seule file, plus d'une centaine d'entre eux ont demandé, à tour de rôle, un avis de décès pour l'université de Nancy II...

D'autres actions sont envisagées, dont notamment la semaine prochaine un don du sang à la fois réel et symbolique au centre régional de transfusion sanguine. *« Nous voulons que les gens prennent conscience de nos problèmes, sans pour cela les gêner dans leur travail »*, résument quelques grévistes.

Cette volonté d'associer leur mouvement de protestation à de nouveaux modes d'action, qui les placent également au-delà des luttes inter-syndicales, s'était déjà manifestée chez les étudiants à Nancy ces derniers mois. Ainsi des étudiants en maîtrise de psychologie, et plus récemment des étudiants en éducation physique, se sont-ils regroupés pour déposer les statuts d'associations de défense.

JEAN-LOUIS BEMER.

## Après la publication d'un rapport contesté

### L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LANGUES VIVANTES DEMANDE LE REMPLACEMENT DE M. BERTAUX

L'Association des professeurs de langues vivantes (A.P.L.V.) réagit vivement, dans un communiqué, à l'analyse du rapport sur l'enseignement des langues vivantes élaboré par M. Pierre Bertaux, professeur d'allemand à l'université de Paris-III (Asnières, Sorbonne nouvelle), que nous avons publiée dans nos éditions datées 30 janvier.

*« A la suite des informations concernant un prétendu rapport du Conseil pour la diffusion des langues étrangères, l'A.P.L.V. tient à préciser que ce rapport n'est pas le bilan qui avait été demandé à M. Bertaux, rapporteur nommé par le ministre de l'éducation, qu'il ne reflète en rien le contenu des séances de travail du Conseil et qu'il n'a jamais été soumis à son approbation »*, souligne le communiqué, qui ajoute : *« Après la lecture qu'en a faite M. Bertaux, le 28 janvier, et après l'intervention du représentant de l'A.P.L.V. au Conseil, M. Pinet, directeur de la programmation au ministère de l'éducation, puis M. Beullac, ministre de l'éducation, ont précisé qu'il s'agissait d'une prise de position personnelle de M. Bertaux qui n'engageait en rien le Conseil lui-même.*

*» En ce qui concerne les propositions faites à titre personnel par M. Bertaux, elles doivent, parmi d'autres, faire l'objet d'une étude par le Conseil au cours de l'année 1981.*

*» A la suite de la parution d'un rapport présenté abusivement comme représentatif de l'opinion du Conseil, l'Association des professeurs de langues vivantes demande à M. le ministre de l'éducation de bien vouloir publier un rectificatif. On est en droit d'exiger du rapporteur d'un organisme tel que le Conseil pour la diffusion des langues étrangères un minimum d'honnêteté intellectuelle ; en conséquence, l'Association des professeurs de langues vivantes demande également le remplacement de M. Bertaux. »*



## LE CENTENAIRE DES LOIS SCOLAIRES DE JULES FERRY

POINT DE VUE

### Pour une morale laïque des temps modernes

par GUY GEORGES (*)

1881 - 1981 : centenaire des lois scolaires qui ont construit l'école de la République, gratuite, obligatoire et laïque. Il y a cent ans, et pour plusieurs années, le Parlement de la jeune République française *entamait sur* l'éducation de sa jeunesse un débat de grande élévation qu'on n'a plus retrouvé par la suite. Aujourd'hui, un budget de l'éducation se discute et se vote à la sauvette, *devant une trentaine de députés.* Aucune des idées contradictoires qui agitent les esprits aujourd'hui ne donne lieu à l'organisation d'un débat de fond.

*L'éducation, l'éducation laïque,* n'est plus une priorité pour la société. Elle en est plus facilement le bouc émissaire.

La vogue des commémorations *n'épargne* pas le centenaire des lois de l'école laïque. Même le *secrétaire général* de l'enseignement catholique semble tenté (1) de reconnaître à cette occasion quelques mérites *« aux valeurs véhiculées par ces lois et rappelées par ce centenaire »*, oubliant que, quelque temps auparavant, le même abbé secrétaire général rappelait que l'action de l'école privée s'inspire d' *« une vérité divine fondamentale »*, s'arrogeant le droit d' *« interroger en vérité et en profondeur tous ceux qui veulent y enseigner et éventuellement de les inviter à s'employer ailleurs »*.

Les responsables de l'Etat eux-mêmes prennent l'initiative d'une *célébration qui irait de soi, si ce* n'était eux qui, depuis vingt ans, ont accepté ou organisé le vote de lois, de la loi Debré à la loi Guermeur, qui ont contribué à compromettre, voire à détruire, les objectifs des lois scolaires de la IIIe République.

On ne peut commémorer le rassemblement des enfants dans une même école et les diviser selon le « caractère propre » d'institutions éducatives, grâce à un faisceau législatif dont le sommet est la loi Guermeur.

Veut-on, aujourd'hui, reconnaître ses mérites à l'école laïque ? Tant mieux. Mais en toute logique, il faut supprimer ces lois de sectarisme qui ont rallumé la guerre scolaire depuis 1959, une guerre d'usure, contre l'école de la République.

Deuxième bilan d'une situation *qui reproduit, un siècle après,* les mêmes enjeux auxquels la République eut à faire face. Cela ne signifie point que la situation se renouvelle exactement. Si l'instauration des *lois* de 1881 et 1882 *créant* l'école obligatoire, gratuite et laïque, s'est heurtée à la violente hostilité de l'Eglise catholique ; si, profitant de circonstances favorables, cette même *Eglise* se sent le vent en poupe pour reprendre ce qu'elle avait dû céder, ce serait une erreur de restreindre l'enjeu à ce seul aspect.

Querelle dépassée, a-t-on dit hâtivement. Non, problème plus actuel que jamais. Problème de société fondamental. A l'époque où la pensée apparaît d'évidence comme une force productive, n'est-il pas tentant de l'aliéner, de l'acheter, là même où elle se forme ? L'Eglise a sans doute compris, la première, la puissance qu'elle pouvait en tirer. Aujourd'hui, l'éducation peut être tout autant un investissement idéologique, un investissement politique, un investissement économique. Des gouvernements, des partis cherchent à se *renforcer par l'école*, le parti communiste français, M. Beullac à Sélestat, par exemple, ne s'en sont guère cachés.

L'école est entrée dans le monde *mercantile* de la libre entreprise, de la concurrence, au même titre que *n'importe quelle production*. L'essentiel est qu'elle fournisse le produit le mieux adapté à la société en place et qui leur donne le meilleur profit. Il en est ainsi de la formation *permanente*, depuis dix ans. Il en est ainsi de toutes les lois d'aide à l'enseignement privé qui ne se limitent pas seulement à l'aide aux écoles confessionnelles. Il en est ainsi des activités post et périscolaires, des œuvres de vacances *publiques, pour qui l'aide de l'Etat* est passée de 50 %, à la Libération, à environ 0,5 % aujourd'hui, alors que ce dernier favorisait la concurrence d'initiatives privées.

*Nous voyons, d'une part, une école* laïque qui se heurte à des difficultés connues sans qu'il y soit porté remède. Nous la voyons engluée depuis des années dans des réformes *qui n'en finissent pas d'échouer,* sans *pouvoir* échapper au carcan administratif de l'exécution obéissante.

Nous voyons, d'autre part, s'entretenir *un enseignement privé avec,* comme il dit, son caractère propre, et sans que l'argent lui soit compté, sans même qu'il soit tenu d'appliquer les règlements d'ordre public. *On voit ainsi les représentants de* l'enseignement privé au conseil supérieur de l'éducation nationale appuyer des propositions ministérielles aussi contestables que la reconduction du calendrier scolaire sans se sentir *liés* par leur contenu...

#### Calomnie

*De surcroît, pendant les dernières* années, *l'école* laïque a été soumise à la calomnie pendant que s'organisait le « coup de la loi Guermeur » en pleine campagne politique ! Rappelons-nous. Cette école laïque qui, depuis et par sa *création, a évité* l'accaparement des enfants par l'Etat ou les idéologies, se trouvait accusée d'endoctrinement. Comble de dérision, c'est l'initiative privée qui devenait *championne de la liberté. Combie* de dérision, c'est l'enseignement privé qui, par son autonomie vis-à-vis des réformes, par les largesses gouvernementales, prenait figure de la réussite pendant *qu'on accolait* à la nôtre l'image de l'échec. L'offensive se poursuit, quelquefois avec des appuis insolites.

Ne s'agit-il pas de coller à l'école laïque l'image péjorative d'une école populaire — comme la soupe — à qui ce *qu'on offre serait toujours* assez bien ? Ne s'agit-il pas, à côté, d'aider à se développer une école privée, aristocratique, au sens propre, prise en charge par l'Etat, soumise aux intérêts de ses promoteurs ? Assurer à toute activité *éducative privée, celle des loisirs,* de la culture, un label de qualité ? Accepter l'école laïque comme un abcès de fixation ?

Quel reproche a-t-on jamais fait *à l'éducation laïque, sinon de n'être* pas docile, de n'être pas « neutre », c'est-à-dire consentante ? Consentante dans une mission que tout régime, toute idéologie, rêvent de lui voir accomplir : renforcer leur influence, conforter leur pouvoir, *façonner la société future par une* éducation conforme des enfants. On n'a pas fini d'entendre louer la neutralité, la tolérance de « l'école de Jules Ferry ». Neutre vis-à-vis *des religions et des dogmes,* l'école de la République ne l'était pas vis-à-vis de l'enseignement des principes républicains qu'elle s'est chargée d'inculquer. Elle ne l'était pas vis-à-vis de l'affaire Dreyfus ou du pétainisme ou du nazisme. Elle ne sera jamais la grande muette, sauf à démissionner de sa charge.

Un grand principe du législateur, en 1881, était que l'éducation est un devoir pour la nation. L'Etat, aujourd'hui, tout en assurant l'intendance, a choisi une politique de désengagement, en transférant ses responsabilités morales à d'autres. En vérité, ce pluralisme *institutionnalisé ne lui permet-il pas au* contraire de peser plus sûrement sur les rouages essentiels de la société par personnes interposées ?

Non, le débat sur le rôle de *l'éducation n'est pas dépassé. Il a* pris, au contraire, des dimensions plus vastes que le conflit entre l'Eglise et l'Etat qui le caractérisait au début de ce siècle.

*Un fait est réconfortant, c'est que* l'Ecole laïque résiste bien aux coups qui lui sont portés, malgré les efforts de campagnes de presse soigneusement entretenues.

Le pourcentage de parents qui lui font confiance ne baisse pas. Mais il faut faire plus. L'école laïque n'est pas insensible aux tentations de *la société où elle fonctionne.* Elle ne peut rien si les comportements des adultes, les règles sociales *infirment* les valeurs qu'elle doit développer.

*Ce centenaire des lois scolaires de* l'école républicaine ne doit pas être seulement une commémoration du passé ou le constat de l'adversité présente. Il doit être l'occasion de percevoir *qu'il existe d'autres perspectives.* Il doit être l'occasion de redéfinir une morale laïque des temps modernes. D'abord comme un comportement individuel. L'éducation *laïque c'est protéger de l'ignorance,* c'est apprendre à voir, penser, décider par soi-même. C'est considérer que la vérité n'est pas définitive et ne rien accepter sans examen critique. C'est admettre pour chacun le droit de penser différemment. *C'est donner à chacun les possibilités* de sa réussite, et à tous l'accès au patrimoine culturel.

Ces principes apparaissent, aujourd'hui, aux gens avertis, comme des *lieux communs. Pas si vite ! Les lois* Guermeur sont là pour rappeler qu'ils ne sont pas *acceptés* partout ni par tous. Il y a encore beaucoup à faire pour que s'inculque cette conviction du respect *réciproque,* de la confiance *réciproque.*

Ce serait surtout faire preuve d'une dangereuse naïveté. Les comportements individuels, aujourd'hui, ne sont plus *séparables* des comportements collectifs — s'ils *l'ont jamais été. Peut-on, aujourd'hui,* sereinement définir le juste équilibre entre droits *et* devoirs individuels, une harmonieuse répartition entre ceux-ci et les droits et devoirs de *la collectivité ? Il fut une époque où* l'élève récitait par cœur : mes droits finissent là où commencent ceux du voisin. Qu'est-ce que cela signifie aujourd'hui ? Rien.

Il y a cinq ans, le président de la République déclarait : *« Une société qui refuse la solidarité est une société qui se décompose. »* Où a-t-il place pour la solidarité dans l'organisation de la société d'aujourd'hui ?

*Et cette Ecole, à qui on reproche* de n'être pas assez ouverte au monde, on souhaiterait en même temps qu'elle *refasse* inlassablement la leçon de morale et d'instruction *civique* d'il y a cinquante ans, comme si ce monde n'existait pas !... *« Pierre qui roule n'amasse pas mousse. » « Commentez »*, dit le maître !... Eclat de rire général...

#### La même mission

Et pourtant, il ne peut être question de *renoncer.* C'est à ce *niveau* que la morale laïque prend toute sa dimension. La morale laïque, aujourd'hui, est la reconquête de la justice, de la responsabilité collective. *Elle est d'abord examen critique* de l'injustice, de l'inégalité, de la violence. Elle est dans la reconstruction d'une législation scolaire qui, rassemblant tous les enfants, *leur enseigne le respect des autres* plutôt que de voir une pluralité d'écoles professer chacune sa propre vérité, et entretenir les comportements *racistes* quotidiennement *perçus.*

La morale laïque, l'instruction civique d'aujourd'hui, c'est changer la nature des rapports sociaux pour que liberté, égalité, fraternité aient *un sens.*

J'entends déjà crier « Au loup ! ». Il ne devrait pourtant y avoir là rien d'offusquant pour qui s'apprête à commémorer le centenaire de l'école *obligatoire, gratuite et laïque.*

Il y a un siècle, c'est bien la *même mission* à laquelle étaient préparés les jeunes « hussards noirs », *dont on reparlera encore comme d'une imagerie. C'étaient* les élèves-instituteurs qui partaient avec le peuple, à la conquête des libertés. Ils ont eu leur lot de brimades et d'insultes, surtout quand ils ont *voulu poursuivre leur œuvre au-delà* des limites tolérées par l'ordre établi.

Cent ans après, mêmes *difficultés,* même responsabilité, mêmes *risques.* Il faut mettre en question un ordre établi - qui, *toujours,* prend figure d'ordre *moral.* N'est-ce pas l'honneur *de tout système d'éducation d'avoir* ce ressort ? Et sa faillite lorsqu'il est servile ? Le pire serait de démissionner. Le centenaire doit être engagement de renouveau pour des valeurs abandonnées ou falsifiées. *L'élan généreux de la laïcité retrouvera son souffle si tous ceux qui* ont responsabilité d'éducation — *parents,* enseignants, *responsables* de l'éducation permanente — se sentent partie liée. Il atteindra les dimensions nécessaires si l'opinion se reconnaît en lui et y trouve des *perspectives* de *voies neuves* et riches.

C'est à cela que devra s'attacher le centenaire de l'école républicaine.

(*) Secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et *professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.).*

(1) *Le Monde* du 19-12-80.

Le Monde

# LOISIRS ET TOURISME

CATALOGUES AU CRIBLE

# Bataille de prix sur les Antilles françaises

**Le candidat au voyage ne peut se plaindre de ne pas être informé ; au contraire, il est sollicité de toutes parts, par la publicité, par les démarcheurs des agences de voyages, les offices de tourisme, les transporteurs. Comment se retrouvera-t-il dans cette profusion de propositions toutes plus alléchantes les unes que les autres ?**

**Pour l'y aider nous tenterons, sur quelques grandes destinations et sur les produits de quelques grandes marques, de faire un premier tri et de dégager quelques éléments de choix. Cela avec toutes les réserves d'usage et sans prétendre, bien sûr, être complet ou définitif. Aujourd'hui les Antilles françaises ; elles sont à la mode et très courues.**

| | PERIODES DE DEPART | PRESTATIONS | JET TOURS | PLANETE | PLEIN SOLEIL | REV' VACANCES * | TOURING VACANC. | TOUROPA | TOU-VOYAGES | VAT | ECART MAXI DE PRIX |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MARTINIQUE — Location au PLM MARINA | FEVRIER 81 | 2 pces pr 3 pers. | 4590 | 4570 | — | — | — | 4610 | 4815 | 4760 | 345 |
| | | studio pr 2 pers. | 4770 | 4760 | — | 5530 | — | 4750 | 4985 | — | 770 |
| | MARS 81 1re quinzaine | 2 pces pr 3 pers. | 4490 | 4470 | — | — | — | 4610 | 4815 | 4660 | 345 |
| | | studio pr 2 pers. | 4670 | 4650 | — | 5320 | — | 4750 | 4985 | — | 670 |
| | MARS 81 2e quinzaine | 2 pces pr 3 pers. | 4080 | 4050 | — | — | — | 4280 | 4350 | 4260 | 330 |
| | | studio pr 2 pers. | 4200 | 4230 | — | 4840 | — | 4300 | 4825 | — | 840 |
| GUADELOUPE — Séjour à l'hôtel FRANTEL | FEVRIER 81 | petits déjeuners | 5320 | 5210 | 5435 | 5930 | 5520 | — | 5390 | 5240 | 710 |
| | | pension complète | 5915 | 5900 | 6065 | 6559 | 6136 | 5850 | 5880 | 5850 | 900 |
| | MARS 81 1re quinzaine | petits déjeuners | 5040 | 5040 | 5090 | 5540 | 5340 | — | 5390 | 5240 | 500 |
| | | pension complète | 5635 | 5850 | 5720 | 6140 | 5958 | 5650 | 5880 | 5850 | 505 |
| | MARS 81 2e quinzaine | petits déjeuners | 4580 | 4610 | 4690 | 5090 | 4880 | — | 4930 | 4840 | 500 |
| | | pension complète | 5175 | 5230 | 5280 | 5680 | 5496 | 5205 | 5420 | 5450 | 505 |

(*) Rev'vacances accorde une réduction de 10 % aux quarante premiers inscrits par départ.

Notre tableau fait état de huit marques de voyages qui nous ont semblé les plus représentatives parmi les vingt-quatre qui éditent, cette année, un catalogue proposant des voyages aux Antilles françaises.

Deux programmes différents ont été choisis comme exemples, l'un sur la Martinique (exemple de formule locative), l'autre sur la Guadeloupe (exemple de séjour en hôtel).

Trois périodes tarifaires chez les fabricants de voyages, situées en haute saison hôtelière et en haute et basse saison (à partir du 16 mars) pour Air France ont été retenues.

Les prix indiqués dans ce tableau, en francs, couvrent des forfaits par personne, de Paris à Paris, pour sept nuits sur place, assurance incluse, relevés dans les catalogues hiver 1980-1981, distribués en décembre 1980 par les agences de voyages.

Ces exemples font ressortir les différences de prix (jusqu'à 20 %) que nous avons constatées d'une marque à l'autre, pour des programmes identiques : même formule de transport aérien (« vol vacances » d'Air France), même période et même ville de départ, même établissement et même genre de prestations.

## Le paradis malgré tout...

*LA désillusion vous tombe dessus comme une tuile. Vous voilà, en une seconde, en proie au doute, alors que vous vous apprêtiez à consacrer votre victoire dans le hall de l'aéroport du Raizet à Pointe-à-Pitre, que vous veniez de vous attribuer la meilleure des notes sur vous-même, après un séjour de deux semaines aux Antilles.*

*Record absolu du bonheur de vivre. Jamais, depuis les vacances de l'été dernier, vous n'aviez ressenti une telle confiance en votre image. Vous vous êtes souri dans la glace des toilettes : corps bronzé, brûlé à souhait, visage détendu et conquérant de pirate des Caraïbes, corps rajeuni à coups de sieste sous les cocotiers et de tours de planche à voile. Le vol pour Paris, dans l'immobilité bleutée de la nuit atlantique, va faire de vous une star, un aventurier au long cours béni des dieux, une amoureuse des tropiques... La métropole, engoncée dans ses températures hivernales, va vous fêter pendant huit jours au moins.*

*Et puis, voici que dans la salle d'embarquement d'autres touristes vous doublent, vous éliminent sans pitié. Voici que d'autres reviennent des îles françaises de Saint-Barthélémy ou de Saint-Martin, ou encore d'Haïti, alors que vous n'avez de souvenirs que des Antilles classiques. Voici que s'exhibent paniers, objets d'artisanat finement travaillés, peintures naïves des enfants de Gauguin, alors que vous n'avez trouvé, en quinze jours, que quelques coquillages trop chers et importés.*

*Vous pensiez avoir conquis le paradis, la Martinique ou la Guadeloupe, l'hiver. Noël et la Saint-Sylvestre au rythme des biguines. Vous pensiez avoir quitté le troupeau des vacances conventionnelles, renoncé au ski des vacances scolaires et à la plage du littoral européen, pour vous promouvoir sur des rivages de milliardaires. Et voici qu'une poignée de Français — parmi lesquels vous reconnaissez un pilote de course et une demi-vedette — vous humilient, exprimant par leurs façons de poser aux privilégiés très initiés que, une fois encore, vous n'êtes qu'un pâle imitateur.*

*Tendez l'oreille : les vacances aux « Antilles traditionnelles », c'est fini. Démodé. Aucun touriste de luxe, entendez-vous effondré, n'accepterait aujourd'hui de se voir entasser sur les plages minuscules des hôtels de Gosier, en Guadeloupe, où vous pensiez avoir passé un séjour de rêve, des soirées dansantes sous les étoiles. Rapidement expédiées par des musiciens au rabais qui n'ont jamais mis les pieds à la Jamaïque ! Les promenades au marché de Pointe-à-Pitre, dans la cohue des vendeuses de cannelle et des marchands d'objets de piété ? Les heures passées sur le port de Fort-de-France à admirer l'accostage — autre rêve — des paquebots américains en provenance des Bahamas ? Rien à voir, non vraiment rien à voir, avec la citadelle de Cap Haïtien, si bien surveillée par les « tontons macoutes », ni avec les plages si fermées de « Saint-Barth », cette nouvelle Saint-Tropez des Caraïbes !*

### Une étape vers les autres Caraïbes

*Bien sûr, les Antilles ont un petit air de terre trop fréquentée. Les symboles du béton et des affaires y cachent bien un peu les palmeraies royales du bord de mer. Les hôtels s'entassent bien au milieu des parkings, et ces vacances à la carte vous ont paru un peu trop typiques de la trilogie « sea, sex and sun ». Mais la visite du site volcanique de la Soufrière embrumée par les nuages et les nappes de soufre au-dessus de la jungle profonde vaut, malgré tout, le détour. Basse-Terre est une charmante cité coloniale où il fait bon passer une heure, l'esprit vide. Quand même, les bananeraies de Capesterre, c'est quelque chose...*

*Un ami vous console en vous affirmant que ces « Antilles classiques », votre premier vrai dépaysement depuis la Grèce ou les Baléares, ne sont qu'une étape vers les autres Caraïbes. Une période d'acclimatation nécessaire vers des épices plus fortes, le nudisme bon genre de Saint-Barthélémy ou le vaudou d'Haïti. La Guadeloupe ou la Martinique, après tout, sont des départements français. Ces îles vous imposent, un jour ou l'autre, de croiser devant l'hôtel des impôts, l'hôpital ou le commissariat, de lire les titres des journaux qui relatent les attentats indépendantistes et de montrer vos papiers à des gendarmes de la République. Trop de problèmes, mon cher...*

*L'esprit et le corps ne peuvent respirer dans cet oxygène encombré, infesté des rappels de vos soucis quotidiens. Les cocotiers, plus loin au large, sont encore bercés par le vent pur des tropiques. Le bon sauvage s'épanoui encore, plus au nord, dans les îles ou les îlots que ceux qui vous font voyager, cette année, n'ont pas encore conquis. Changez-vous et changez de tourisme puisque vous avez plusieurs années au moins de retard. Pourquoi ne pas vous renseigner, l'an prochain, sur les prix de ces nouveaux paradis ?*

PHILIPPE BOGGIO.

## Le moins cher n'est pas le moins bon

ENTRE une semaine de vacances en Guadeloupe (Paris-Paris, pension complète à l'hôtel Frantel, au mois de février 1981) avec Touropa et la même semaine avec Rêv' Vacances, il y a une différence de prix de 900 F par personne, 1 800 F pour deux.

Entre une semaine de vacances en Martinique (Paris-Paris, location d'un deux pièces-kitchnette-bains, pour trois personnes, la deuxième quinzaine de mars) avec Jet Tours et la même semaine avec Touvoyages, il y a une différence de prix de 640 F par personne et de 1 920 francs pour trois.

Comment expliquer de tels écarts ? Un carnet de voyages plus étoffé ? Ce n'est pas évident. Une assistance locale mieux structurée ? Il n'est pas certain qu'elle soit ni plus ni moins souriante ou efficace. La notoriété de la marque ? C'est un point important, certes, pour des programmes de voyages sophistiqués ou difficiles, comme les grands circuits. Mais pour une offre aussi « standardisée » que les Antilles, on imagine l'étonnement du vacancier qui voisinera sur la plage avec des gens qui auront payé 1 800 à 2 000 F de moins pour emprunter le même vol, séjourner dans le même établissement, dans la même chambre dont la vue sur mer n'est que rarement garantie.

Il semble bien que le bataillon des vingt-quatre tour-opérateurs, dont seuls quelques-uns justifient leur programme Antilles par une ancienneté sur cette destination, ou par une spécialité, ne se soit constitué que pour embarrasser Jet Tours, filiale d'Air France, et ne pas laisser s'installer, sur les Antilles françaises, un monopole de la compagnie nationale. Certains fabricants vendent sans faire un sou de bénéfice, d'autres pratiquent des marges commerciales « normales », mais qui les situent hors compétition. Le consommateur aurait tort de ne pas profiter de cette extraordinaire situation de concurrence ; et, pour le gros des clients qui veulent un séjour mer et soleil dans l'hôtellerie classique (de première catégorie ou de luxe), notre conclusion est claire : prenez-le moins cher, un point c'est tout.

Tous les fabricants, sauf un, utilisent les vols vacances d'Air France : on voyage en classe K, coude à coude, panier-repas sur les genoux. Il suffit de le savoir, mais Vacances 2000 ne le dit pas. Pour le même prix, on peut partir de Paris ou de Bordeaux, mais Touring Vacances demande un supplément au départ de cette ville. De Lyon ou de Mulhouse, on ne bénéficie que de six nuits sur place (au lieu de sept), ce qu'ignore Touvoyages. Dans tous les cas, on vole de jour à l'aller, de nuit au retour, ce que seul Planète précise. A partir du 16 mars, les tarifs « basse saison » sont applicables. Le transport aérien coûte alors au minimum 400 F de moins, différence que Jumbo ne répercute pas dans ses prix de vente. Jet Evasion propose un charter au départ de Bruxelles dont le défaut était d'être aussi cher que le vol vacances au départ de Paris avant le lancement tout récent d' « opérations promotionnelles spéciales ». Les voyages à forfait de cette agence ne sont d'ailleurs jamais les moins chers.

Impossible de reconnaître l'hôtel qui se cache sous dix ou douze descriptions différentes. Le catalogue de Jet Tours semble être celui qui décrit les hôtels de la façon la plus complète. Les recommandations du Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.) et celles du Syndicat national des agents de voyage incitent à situer les hôtels par rapport à un centre d'intérêt donné, en distance ou en temps de parcours, à pied ou en voiture. Pourtant, Mach 2 se contente de dire que le Callinago Village a « les pieds dans l'eau », ce qui, pour une île comme la Guadeloupe, est pour le moins imprécis, et Vacances 2000 décrit l'hôtel Bakoua sans dire qu'il est à la pointe du Bout.

### Une mode qui fait fureur

Certains tour-opérateurs utilisent de façon extrêmement trompeuse l'appellation « club ». Ainsi Rêv-Vacances rebaptise carrément les Novotel « club Anthurium » et « club Hibiscus ». Outre les quelques heures de sports traditionnellement incluses (quel que soit le tour-opérateur), le client a droit à un « pot chez Marie-Lou » et à une demi-langouste (à quel prix ?...), ce qui n'est pas une caractéristique essentielle du « club de vacances » auquel on se réfère. L'hôtel Holiday Inn constitue un autre exemple : deux marques, Touropa et Vat le vendent comme « club » (en gros titre) ; une autre (Rev-Vacances) parle, mais discrètement, de « formule club », et toutes les autres se contentent d'annoncer les activités incluses dans le prix, et non gratuites...

Une mode fait actuellement fureur dans les catalogues qui consiste, pour chaque marque, à donner « son avis » sur l'hôtel. Il va sans dire que l'« avis » sera peu critique, mais certains arrivent, avec astuce, à informer leurs clients. Ainsi « *dans un quartier animé* » incite à penser que l'environnement est bruyant, et « *pour une clientèle jeune* », permet de déduire qu'il s'agit d'une clientèle n'ayant pas les moyens d'être exigeante. Chaque marque, donc, y va de son « opinion », son « commentaire », son « point de vue », ses « quatre vérités », dépassant rarement le niveau des appréciations suivantes : « *Bon confort dans un cadre verdoyant* », ou encore « *un cadre agréable pour des vacances décontractées* ». On trouve aussi des affirmations du style « *M. X et sa charmante épouse (ou son équipe dynamique) vous accueilleront en amis* », pour un établissement de trois cent cinquante lits « d'amis », dont les occupants se renouvellent chaque semaine. Nous avons aussi relevé des formules du genre : « *Cet hôtel approche la perfection* » ou « *Seule la prudence nous empêche d'attribuer (à tel hôtel) la mention parfaite* ». Sotratour, plutôt sec dans ses descriptions, classe en « catégorie luxe » le Frantel qui est de première catégorie, et... indique les prix d'un studio à louer pour deux personnes (prix à partager) sous une rubrique « prix par personne »...

Sur les vingt-quatre agences programmant les Antilles, six d'entre elles seulement peuvent être considérées comme de vrais spécialistes : Aéromarine (la plongée sous-marine), le Club Méditerranée (le Club...), Galia (le golf), Odyssée et Voile Voyages (la navigation de plaisance) et V.V.T. (le tourisme social). Seuls cinq ou six fabricants (Jet Tours, Planète, Rêv'Vacances, Sotratour, Vat, en particulier), proposent sur les Antilles une gamme complète de produits allant, du séjour dans le petit hôtel familial, dans des gîtes guadeloupéens, ou des hôtels « de tradition » (style manoir, demeure coloniale), à la location d'un voilier « à la cabine », avec la possibilité de visiter plusieurs îles : Martinique, puis Guadeloupe (sens idéal) ou Guadeloupe, puis une île satellite du même département (les Saintes, Saint-Barthélemy, ou la partie française de Saint-Martin). On trouve aussi des locations de camping-cars ou des formules itinérantes (chez Fram et Jumbo notamment), à notre avis, fort peu adaptées aux Antilles.

COLETTE MARAVAL.





# Mauvaise passe pour l'hôtellerie saisonnière

## Moins de snobs à L'Alpe-d'Huez

L'ALPE-D'HUEZ bouge. L'une des plus anciennes stations françaises de sports d'hiver (le premier téléski date de 1945) s'endormait sur sa réputation de station snob et chère. Les gens du show-business l'avaient lancée au cours des années 50. L'abondance de la neige, un ensoleillement exceptionnel, quarante-cinq remontées mécaniques ouvrant *120 km. de piste, trois écoles de* ski, quarante hôtels, trente restaurants, une église d'avant-garde et cinq night-clubs avaient fait le reste. Aux dix-huit semaines *de la saison d'hiver, on avait* ajouté, grâce à vingt-deux tennis, une piscine, une patinoire et un club hippique, six semaines de saison d'été. L'Alpe-d'Huez ronronnait.

*Une nouvelle équipe municipale*, animée par un industriel grenoblois, M. Alain Arro, a décidé de repartir en avant. Pour ranimer le centre ville qui s'étiolait, on a édifié une « Maison de L'Alpe », qui pour la commodité des clients, groupe gare routière, office du tourisme, bureau des sports, société des remontées mécaniques, école de ski, bureau de change et salle de congrès. Grâce à une astucieuse séparation des trafics, ce cœur de L'Alpe-d'Huez sera accessible à pied, à skis, en bus et en télécabine. Curieux oubli : seule l'Ecole française de ski (il y en a deux autres) sera présente à *cet endroit.*

Pour ouvrir de nouveaux itinéraires skiables et faciliter les liaisons entre le vieux village d'Huez (1 500 m.) et le départ des *pistes* (1 850 m.), quatre remontées mécaniques sont en cours de construction ou de modernisation, un téléphérique, deux télésièges, une télécabine. Avec *le* nouveau centre de déneigement (opération qui coûte 1,5 million par an), le total des investissements atteint 27 millions de francs.

### Risques mesurés

Au-delà, se profilent évidemment des opérations immobilières : cinq mille lits à édifier dans les dix ans à venir et qui porteront la capacité d'accueil *de la station à vingt-trois mille* lits. « *L'Alpe-d'Huez ne veut devenir ni une populaire usine à neige ni un Saint-Trop' de la montagne* », dit M. Alain Arro. *Elle restera une station moyenne de qualité, sportive, mondaine, ouverte aux familles de bon standing.* »

Le réveil de L'Alpe-d'Huez a été rendu possible grâce à la liquidation d'un contentieux opposant la municipalité à la société des remontées mécaniques, la SATA. Après dix ans de bilans négatifs, celle-ci commençait à faire des bénéfices. La commune souhaitait qu'elle les réinvestisse immédiatement dans de nouveaux équipements : refus, menaces de rachat, arbitrage du préfet. Au prix de 3,2 millions de francs, la commune a pris *48 % des parts de la SATA*, a garanti tous ses emprunts et lui accorde une nouvelle concession de trente ans. En contrepartie, la SATA recommence à investir et cède la moitié des sièges de son conseil d'administration aux conseillers municipaux.

L'horizon est-il clair ? Pas tout à fait. Le principal hôtel de L'Alpe, le quatre étoiles « la Ménardière », *est en vente. La crise* menace l'hôtellerie de montagne. Et l'énergie, sans laquelle une station de sports d'hiver ne pourrait tourner, est de plus en plus coûteuse. Les quatre nouvelles remontées mécaniques ont nécessité l'installation de moteurs totalisant 2 000 CV. Le maire demeure optimiste : « *Nous avons pris des risques mesurés,* assure-t-il. *Nos remboursements d'emprunts ne dépassent pas le quart des dépenses communales, les impôts locaux sont dans la bonne moyenne. La crise ne nous a pas touchés, et, si elle frappe les sports d'hiver, nous serons les derniers à être atteints. D'ailleurs, nous n'avons aucune solution de rechange.* »

Alors : grand bond en avant pour L'Alpe-d'Huez, ou fuite en avant ?

*MARC AMBROISE-RENDU.*

## POINT DE VUE — Cinquante mille emplois dans la balance

par JACQUES JOND (*)

L'HOTELLERIE saisonnière, celle qui a été conçue spécialement pour les vacances estivales ou hivernales, est engagée *sur le chemin de la disparition.* En France tout au moins. Les cinq mille hôtels saisonniers de tourisme qui constituent notre parc national de 1972, *classés en toutes catégories,* c'est-à-dire de une à quatre étoiles luxe, sont moins de quatre mille aujourd'hui.

L'adaptation des établissements aux goûts de la clientèle est-elle en cause ? Certes non : de 1965 à 1975, ces entreprises avaient investi quelque 2 milliards de francs pour *s'aligner sur les nouvelles* normes de confort déterminées essentiellement par le gouvernement ; mais presque toutes avaient conservé, amélioré, aménagé ces dépendances qui en font l'un des charmes traditionnels, et aussi l'une des charges supplémentaires, tels que jardin, terrasse, tennis, parc, piscine, salle de jeux, etc. Or ce phénomène de disparition de l'hôtellerie saisonnière a tendance à s'accentuer de façon constante.

Nous sommes en mesure d'affirmer que le tiers du parc restant *est virtuellement en vente* ou à la veille de sa transformation en appartements ou studios, ce qui revient au même. Car les acheteurs professionnels ne peuvent envisager des investissements très lourds pour des affaires dont la rentabilité est impossible dans le contexte actuel de la fiscalité, des charges sociales et des taux d'intérêt des prêts (14,75 % en dehors du Fonds de développement économique et social, qui ne concerne qu'une minorité des prêts). Ce sont donc des collectivités, maisons familiales ou autres clubs qui parfois acquièrent les immeubles et se substituent à l'entreprise hôtelière dans les stations. Dans les deux cas, la perte pour l'économie locale et nationale *ainsi que la disparition d'emplois* sont évidentes.

Il faut savoir, en effet, qu'un hôtel-restaurant de tourisme de capacité et confort moyens, c'est-à-dire de vingt-cinq chambres classées en catégorie deux étoiles, revient à près de quatre millions de francs : l'amortissement d'un tel capital, les frais financiers qui découlent de la part inévitablement empruntée, exigeraient une fréquentation maximale toute l'année. Or, par définition et vocation, les hôtels saisonniers, compte tenu de leur implantation en station, ne peuvent tabler que sur trois ou quatre mois de fréquentation suffisante, même s'ils demeurent ouverts à la *clientèle durant six ou huit mois.*

A ce handicap lié à l'essence même de *l'hôtellerie saisonnière,* s'ajoute l'application de mécanismes fiscaux, financiers et sociaux conçus pour des entreprises destinées à fonctionner toute l'année. Impôts fonciers, calcul de la taxe professionnelle en découlant, *abonnements* P.T.T., E.D.F., taux et durée des prêts, entre autres, sont établis sans aucune proportionnalité à la durée d'ouverture d'entreprises qui sont pourtant condamnées à ne réaliser qu'un chiffre d'affaires très *minoré par rapport* à celui que permet un fonctionnement sur douze mois.

Enfin, l'application de la réglementation du code du travail, conçu lui aussi pour des entreprises à l'année, conduit à la présence d'effectifs indispensables en haute saison et sous-employés en avant, arrière ou basse saison.

### Des règles plus justes

Aujourd'hui où la liberté des prix *intervient* enfin et seulement maintenant pour l'hôtellerie saisonnière, toute faculté de rattrapage en matière de prix de vente est exclue. Depuis deux ans, en effet, l'écourtement des séjours en hôtel, la diminution des dépenses annexes, *dites* « extras », sont significatifs des nouvelles limites pécuniaires de la clientèle étrangère dans la plupart des cas et de la clientèle française dans son ensemble.

Et là une distorsion supplémentaire apparaît entre les caractéristiques du marché auquel *s'adressent* les hôtels d'affaires d'une part, les hôtels saisonniers *d'autre part,* même lorsqu'il s'agit du même client. Oui, nous disons bien de la même personne physique.

En effet, pour prendre un exemple type, un homme d'affaires ou un chargé de mission trouvera normal de régler entre 150 et 200 francs sa chambre avec bain et sanitaires pour une nuit dans un hôtel parisien de catégorie trois étoiles. Et un *tarif d'un tel ordre de grandeur* est effectivement tout à fait justifiable et exigé par l'équilibre de l'exploitation. Mais là, notre client pourra récupérer ses frais auprès d'une *entreprise ou d'un* organisme.

*Lorsque cette même* personne physique se rendra en vacances avec sa famille dans un hôtel saisonnier pour y effectuer un séjour de huit jours, quinze jours ou plus, à *ses propres frais,* elle estimera élevé un prix de pension de 150 à 200 francs dans le même type d'hôtel trois étoiles agrémenté au surplus de dépendances. Or ce tarif comprend alors non seulement la chambre, mais *le petit déjeuner, le déjeuner* et le dîner !

*Ce* client habitué aux tarifs normaux de l'hôtel d'affaires comprend certes parfaitement la modération relative du prix de l'hôtel de ses vacances. Mais la multiplication *par le nombre de* personnes qui l'accompagnent entraîne une *dépense* souvent, hélas ! hors de sa portée. Et ce phénomène s'accentue évidemment en période de crise économique.

Alors, quelles solutions ?

L'hôtellerie saisonnière française, habituée à la concurrence internationale hors Marché commun, ne demande *aucune* mesure protectionniste ni aucune faveur. Mais, prise en tenaille, d'une part, entre un ensemble de charges démesurées par rapport à son chiffre d'affaires et, d'autre part, par la limite des possibilités pécuniaires *de sa clientèle,* l'hôtellerie saisonnière attend du gouvernement la mise en place urgente de règles de proportionnalité dans les domaines fiscaux et les conditions de financement.

Il y va de l'avenir de quatre mille entreprises presque toujours en nom personnel, car ce type d'hôtellerie intéresse évidemment fort peu les groupes bancaires et financiers. Il y va de l'avenir de deux cent mille lits d'hébergement touristique lourd et de l'avenir de cinquante mille emplois.

Il y va en fait de l'avenir du parc hôtelier français de vacances, grand capteur de devises, symbole vivant des traditions d'accueil et de qualité des professionnels du tourisme de notre pays.

(*) Président de la Confédération nationale de l'hôtellerie saisonnière et de la Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique.

# Pâques en vacances

## JEUNES SAUTE-FRONTIÈRES

*LORSQU'ON est parent, on cherche l'organisme idéal qui emmènera au loin et sans anicroche le garçon et la fille, qui les cultivera et leur ouvrira l'esprit et qui ne demandera pas, en contrepartie, des sommes astronomiques. Aigrefins et marchands de soupe s'abstenir.*

*Il n'est pas facile de découvrir cette perle rare. En revanche, il existe des associations et des groupements sérieux qui offrent au jeune voyageur des chances raisonnables de revenir satisfait de ses découvertes. Parmi celles-ci, le Comité d'accueil, fondation du ministère de l'éducation, a l'avantage de pouvoir témoigner, grâce à son passé, d'une solide expérience et de présenter une palette exceptionnellement fournie d'activités de culture et de loisirs.*

*Le Comité d'accueil naît en 1937, sous le Front populaire, par la volonté de Jean Zay, ministre de l'éducation nationale. Sa mission : ouvrir les portes de l'Exposition internationale de Paris aux petits provinciaux. Son nom exact ne fait pas rêver, mais il signifie parfaitement les objectifs assignés :* « Comité d'accueil des élèves des écoles publiques en voyage d'études. » *Cette association, constituée en vertu de la loi de 1901, sent bon l'encre et la laïcité. Elle va contribuer à faire sortir de leurs petites écoles les potaches et leurs maîtres.*

### 2 500 collaborateurs

*En 1951, le Comité est transformé en Fondation du ministère de l'éducation nationale par un décret d'utilité publique. Son conseil d'administration est composé de quatre représentants du ministre, de six représentants des membres fondateurs (Syndicat national des instituteurs, Ligue de l'enseignement, pupilles de l'Ecole publique, Jeunesse au plein air, Office central de coopération à l'école, Fédération de l'éducation nationale) et de deux membres cooptés par les précédents.*

*Le budget annuel du Comité avoisine les 80 millions de francs qui proviennent des contributions de tous ceux qui ont acheté un « produit ». Certains membres de l'enseignement sont mis à la disposition du Comité d'accueil, qui compte 107 salariés permanents et 2 600 collaborateurs occasionnels répartis dans 18 délégations régionales. 22 personnes sont employées dans les trois bureaux à Londres, à Montréal et à Toronto.*

« Notre démarche s'est modifiée au fil des années, *explique M. Louis Desbordes, secrétaire général de l'association.* Au début, nous faisions visiter aux élèves des entreprises, des phénomènes naturels et d'autres civilisations. Nous avons évolué en même temps que le système éducatif et nous devons aujourd'hui répondre aux besoins d'éducation permanente. Nous, prestataires de service (transport, hébergement, accueil), nous devons être à même d'aider tous ceux, jeunes et adultes, qui souhaitent mener une action de formation à condition qu'ils fassent appel au service public. » *Les produits que proposent le Comité d'accueil se répartissent entre deux départements. On trouve, d'un côté, Voyages-Sorties-Eveils (V.S.E.), qui s'occupe des déplacements de jeunes n'excédant pas une durée de sept jours quelle que soit la destination ; de l'autre, le département Accueil-France, traitant les séjours et les voyages de plus longue durée.*

*Les « voyages-sorties-éveil » sont organisés, en général, pendant le temps scolaire et à la demande d'un membre du corps enseignant. Une seule nécessité pour le groupe : être douze au minimum. Une seule contrainte pour l'enseignant : sa rémunération se limitera à la gratuité de son déplacement. Cent cinquante mille enfants ont la chance d'utiliser, chaque année, cette formule. Les plus petits bénéficient d'une journée à Houlgate ou de la visite d'un zoo. Des visites pédagogiques emmènent les primaires dans les Alpilles ou à la découverte de Paris en deux, trois, quatre, cinq, six, sept ou huit jours. L'hébergement est assuré dans les établissements scolaires.*

*Les frontières n'arrêtent pas la jeune soif d'apprendre. Des voyages aux Pays-Bas ont eu pour thèmes les grands maîtres de la peinture, la mer, la lutte contre la mer et l'agriculture. D'autres classes ont choisi une première approche de la Grande-Bretagne grâce à de mini-séjours comportant un hébergement en famille et la visite d'écoles britanniques. A Noël, les programmes affichent aussi Moscou et Leningrad.*

*Le souci de ne pas faire voyager « idiot » a poussé les responsables de V.S.E. à remettre, au moment du départ, à chaque élève* « un dossier du jeune voyageur » *comportant les renseignements élémentaires sur la région, des précisions matérielles sur le déroulement du voyage, des questions et l'invitation à participer au concours du meilleur compte rendu de voyage individuel ou collectif. Il faut voir les merveilles illustrées et la remarquable mise en forme de ces souvenirs pour comprendre combien un voyage peut être immédiatement stimulant !*

POUR VOUS ÉVITER DE FLIPPER ET DE SPEEDER UN SUPER MAX, JE VOUS PROPOSE UN WEEK-END NON STOP IN LONDON POUR VOUS FAMILIARISER AVEC LA LANGUE ANGLAISE !

SUPER COOL !

(Dessin de PLANTU).

*Le comité d'accueil s'efforce de persuader les maîtres que ces découvertes ne devraient pas intervenir en fin d'année, période où les esprits se démobilisent, mais au commencement des cours, afin de souder la classe et de lui donner dynamisme et ouverture.*

*« Accueil France », pour sa part, prend en charge la vieille « colo » (deux cent quarante mille journées rationnaires par an), les voyages d'études à l'étranger des jeunes Français et des jeunes étrangers en France. Ski, escalade, canoë, tennis, équitation, voile, figurent parmi les activités sportives proposées. Les inscriptions individuelles sont admises dans tous ces cas.*

*Les séjours linguistiques sont organisés pour les Français envoyés à l'étranger par un comité d'entreprise, une école ou les parents. Le placement dans une famille est général. L'enseignement est réalisé soit intensivement dans des écoles internationales, soit par le système de cours donnés par des professeurs autochtones (âge : onze - dix-huit ans).*

*Les étrangers, eux, sont accueillis à Chamonix, à Aix-en-Provence et à Montpellier pour y apprendre le Français tout en s'initiant à un sport ou à une activité manuelle. Pour quarante-cinq jeunes, on ne compte pas moins de trois enseignants, trois animateurs et un directeur. Les dossiers pédagogiques sont renouvelés tous les deux ans pour conserver le caractère d'actualité qui les rend agréables et faciles à travailler.*

« Nous ne vendons pas n'importe quoi, *rappelle le secrétaire général du comité.* Nos programmes sont passés au crible de commissions pédagogiques. Nous essayons même d'ouvrir les familles françaises pour les petits étrangers. Car nous voulons apporter à la personne en formation le maximum de moyens lui permettant de devenir un adulte ouvert sur le monde, bon travailleur et libre citoyen. »

### Le prix de la qualité

*Cette qualité n'est évidemment pas donnée, et certains tarifs pratiqués par le comité surprennent désagréablement les parents.* « Nous sommes obligés d'équilibrer nos comptes, *rétorque M. Desbordes,* et nous ne pouvons pratiquer la gratuité qui serait souhaitable. Certains comparent nos produits avec d'autres et ils nous font remarquer que tels séjours linguistiques leur semblent 15 % moins chers chez une autre organisation. Ils nous disent que, dans ces conditions, ils ne comprennent pas pourquoi nous nous prétendons à but non lucratif. Vous voulez comparer ? Eh bien ! Comparez tout et vous verrez que le prix si avantageux recèle des jours en moins, de l'encadrement en moins. Le comité d'accueil ne peut accepter cette dévalorisation. Il doit être exemplaire. »

ALAIN FAUJAS.

★ Comité d'accueil : tour Palatino, 17, avenue de Choisy, 75643 Paris Cedex 13. Téléphone : 584-12-55.

## La ferme aux champions

Dernier écho de la défunte Année du patrimoine, le premier Prix national des chantiers bénévoles de jeunes de 1980, d'un montant de 50 000 francs, a été attribué, le vendredi 23 janvier, au groupement l'Accueil montagnard » de la région Franche-Comté, par un jury siégeant à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites et présidé par M. Chatelain, président de l'Association française d'archéologie et administrateur délégué du musée Rodin, jury composé de représentants des ministres de la culture et du tourisme, du président et du directeur de la Caisse nationale des monuments historiques, des présidents d'associations telles que le Touring-Club, la Demeure historique ou les Vieilles Maisons françaises, d'historiens et de journalistes.

Vingt et un dossiers, déjà primés par des instances régionales, ont été examinés par le jury.

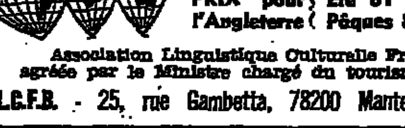
C'est donc finalement la Franche-Comté qui a emporté la palme avec la restauration d'une noble et vieille ferme du Haut-Doubs, située à La Chapelle-des-Bois (Doubs), qu'on va restituer à sa vocation d'habitat tout en respectant les techniques anciennes et où sera créé un musée d'arts et traditions populaires, un lieu d'activités culturelles. Cette restauration, commencée en 1979, a été menée à bien l'été dernier par des équipes de jeunes qui se proposent de remettre la ferme très rapidement en état dès la belle saison.

ANDRÉE JACOB.

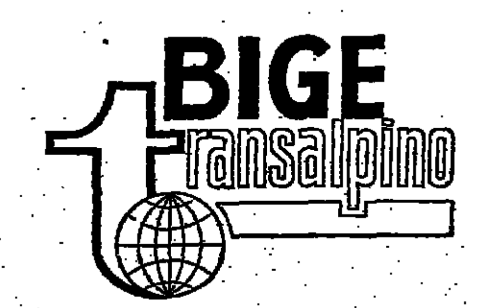
















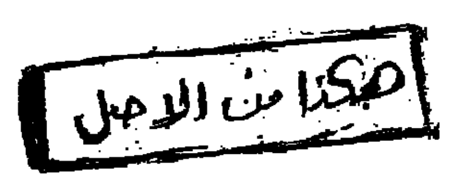










# "Le (petit) Monde" en selle

JACQUES TATI n'aurait pas renié ce « jour de fête », celui où les enfants du personnel du *Monde*, en vacances au domaine du Gué-Péan, à Monthou-sur-Cher (Loir-et-Cher), organisent leur fête équestre. Dès le matin, une ambiance de fièvre saisit le château et ses dépendances : on lave à grande eau le manège poussiéreux, on selle chevaux et poneys, on se pomponne des pieds à la tête, des bottes à la bombe. Les petites filles interrogent : « *Je suis bien comme ça ?* »

Alors, le marquis de Keguelin, qui cache sous un air bougon une âme de grand-père, est un homme heureux. Les enfants lui sautent au cou et viennent lui confier que, en ce dernier jour de vacances, ils n'ont pas, mais vraiment pas, envie de partir. Curieux personnage, le marquis ! Il lève à peine la tête de ses factures quand vous frappez à la porte de son bureau, mais s'il vous adopte, il vous offre l'apéritif et, pour un peu, il sortirait de sa bibliothèque la correspondance que lui adressa naguère Boris Vian.

Tout au long de l'année, le maître des lieux accueille des visiteurs, des séminaires, des conférences pour cadres en mal d'oxygénation. Mais la colonie de vacances du *Monde*, c'est autre chose. D'abord, ce n'est pas une colonie comme les autres, puisqu'elle est basée sur la *pratique* de l'équitation. Le cadre où viennent, depuis trois ans, une vingtaine d'enfants à Pâques et en juillet, a été judicieusement choisi. Le Gué-Péan est l'un de ces petits châteaux de la Loire peu connus, souvent ignorés des circuits traditionnels des chauffeurs de cars et des touristes japonais, plus avides de découvrir *Chambord*, Cheverny ou Chenonceau. Pourtant, proche de Tours et proche de Blois, le Gué-Péan est une gentilhommière agréable, même si son propriétaire se plaint de n'avoir pas les moyens de réparer la toiture.


(Dessin de PLANTU).

## Dans les plaines du Cher

Les enfants vivent dans les dépendances du château, à deux pas du manège. A tour de rôle, ils sont chargés de mettre le couvert et de servir à table. Les uns et les autres, filles et garçons confondus, prennent leur rôle avec le plus grand sérieux. Ils profitent de la forêt du domaine et du Cher tout proche, mais surtout de l'équitation, à raison de deux heures par jour, sous la direction de Christiane Massonnat, la monitrice du centre équestre.

Les chevaux et poneys ont des noms évocateurs : Fripon, Pénélope, Gazelle, Carrousel ou Fidélio. Les enfants, d'instinct, les adoptent ; ils apprennent à les seller ; ils sont chargés de les nourrir et les considèrent très vite *comme des compagnons* à qui ils peuvent parler comme à n'importe quel autre camarade de colonie. Un soir, on a même vu un petit garçon vouloir à toute force dormir avec « son » poney. Mais les caprices enfantins *donnent* parfois au marquis et aux jeunes animateurs du groupe des frayeurs plus grandes. Vexé par une *remontrance* anodine, un enfant a, un jour, passé tout bonnement la nuit dehors. Un incident heureusement rare, qui n'empêchera pas le petit fugueur de servir à table le lendemain — *c'était* à son tour d'être de service — et de participer à la fête.

Les enfants ont choisi, avec les animateurs, la musique sur laquelle ils donneront un aperçu de leurs talents équestres. Cela va de *Il était une fois dans l'Ouest* à la pop'musique. Mais, pour marcher en mesure à dos de poney, le disco est plus délicat... Au moment d'entrer au trot dans le manège, sous l'œil amusé de quelques visiteurs, il y a plus d'une gorge qui se serre... pour se dénouer très vite, car, en général, tout marche bien.

Le lendemain matin, avant de regagner Paris et à l'heure de boucler la valise, les enfants iront faire un dernier tour au paddock et embrasseront le marquis. Alors, c'est sans doute la gorge de celui-ci qui se serrera.

BÉATRICE HOUCHARD.

# Assurance au pair

AU moment où de nombreux enfants s'apprêtent à partir à l'étranger et où certaines familles se préparent à accueillir des *enfants* d'une autre nationalité, il est nécessaire de prendre connaissance de certaines formalités préalables qui concernent les différentes formes d'assurance-maladie ou autre qui peuvent ou doivent être contractées.

Si un enfant part à l'étranger, peut-il bénéficier d'un régime d'assurance-maladie ? La réponse est oui pour la Grande-Bretagne, où les soins sont gratuits dans le cadre du service national de santé. Dans les autres pays de la communauté européenne, l'enfant doit se munir d'un imprimé de prise en charge E 111, délivré par les caisses de Sécurité sociale qui lui permettra un remboursement par la sécurité sociale locale (à défaut, le remboursement sera possible, au retour, sur justification).

Un *jeune Français*, partant aux Etats-Unis, ne peut bénéficier du régime d'assurances sociales habituelles. Il est donc plus prudent de souscrire, à son nom, un contrat d'assurance temporaire auprès de votre assureur. En Union soviétique, les « soins légers » sont gratuits pour les étrangers. Les soins coûteux doivent être payés par le malade, qui sera remboursé à son retour par l'organisme de prévoyance auquel il est assujetti.

Pour tous les autres pays, il faut s'adresser à la division « *relations internationales* » de la Sécurité sociale, 84, rue Charles-Michels, 93207 Saint-Denis, pour *savoir s'il* existe un accord de réciprocité entre la France et le pays visité. Dans l'affirmative, il faut se munir d'un imprimé de prise en charge qui permet d'être remboursé des frais engagés au retour en France. Dans le cas contraire, on ne peut que souscrire un contrat d'assurance temporaire maladie ou accident auprès de son assureur.

Si un enfant provoque un accident, il peut être responsable de devoir un dédommagement à la victime. Ce risque peut-être garanti par le contrat de responsabilité civile des parents (vérification faite que cette garantie s'étend bien au pays visité et qu'elle couvre la responsabilité personnelle de l'enfant), par un contrat d'assurance extra-scolaire ou, éventuellement, par le contrat de responsabilité civile de l'organisme même qui est responsable du voyage de l'enfant.

Lorsque l'on reçoit un enfant étranger mineur, on doit *faire* face à un certain nombre d'obligations matérielles et morales. Une surveillance est indispensable, surtout s'il s'agit de jeunes enfants. En effet, les parents qui reçoivent peuvent être responsables en cas d'accident de l'*enfant ou* d'une autre personne ayant subi un dommage du fait de l'enfant.

Il faut rappeler qu'une autorisation écrite des parents, pour *la* pratique de certains *sports*, n'est nullement une attestation de non-responsabilité. Si l'enfant tombe malade ou se blesse, il faut vérifier qu'il possède, éventuellement les documents nécessaires à la prise en charge, par la Sécurité sociale, de ses frais médicaux en cas de maladie ou d'accident. L'enfant peut être garanti par un contrat d'assurance contracté par le promoteur qui a organisé son voyage ou par une assurance scolaire.

Si l'enfant provoque un accident, il faut demander aux parents s'ils sont couverts pour leur responsabilité civile et si la garantie s'étend à la France. Dans la négative, on peut souscrire un tel contrat en France. Il est possible d'obtenir cette garantie par extension du contrat de responsabilité civile familial. Il est bon de faire préciser, alors que l'enfant conserve sa qualité de tiers vis-à-vis des *membres de la famille* qui le reçoit.

Pour tous renseignements, le Centre de documentation et d'information de l'assurance tient, gratuitement, à votre disposition des études complètes sur tous ces problèmes d'assurance.

★ C.D.I.A., 2, Chaussée d'Antin, 75009 Paris. Tél. 770-89-39.

















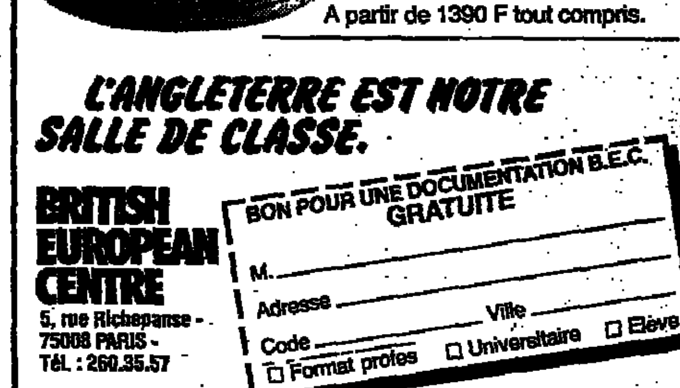















## EN VACANCES

# Comptes et mécomptes de l'escapade anglaise

« C'EST pour l'argent que j'accepte de recevoir de jeunes Français pendant les vacances scolaires, *explique franchement Mme Jill Robertson, institutrice suppléante à Nottingham au nord de Londres.* Sans ces 40 livres par semaine, il y a beaucoup de choses que nous ne ferions pas, mon mari et moi. »

*Les séjours linguistiques en famille ont une face cachée : leur impact économique sur le pays d'accueil. Les centaines de milliers de jeunes qui, chaque année, traversent le Channel pour capter un peu de l'esprit de la langue, acquérir un fonds de vocabulaire et quelques automatismes de base contribuent — on l'ignore souvent — à l'équilibre budgétaire de bien des familles anglaises. Et si l'on en croit certaines statistiques, le gouvernement de Sa Majesté y trouve également son compte. Le capital-langue anglaise rapporterait autant au Trésor britannique que le pétrole de la mer du Nord.*

*Bien entendu, le caractère « mercantile » de l'accueil familial anglais n'empêche pas l'hospitalité. Celle-ci est, au contraire, incluse dans le contrat. Marie-Rose, lycéenne de dix-sept ans, qui, par l'intermédiaire de l'association Séjours internationaux linguistiques et culturels (SILC) (1), séjourne depuis deux semaines déjà chez Mme Robertson, est enchantée. Elle trouve les Anglais* « moins stressés que les Français » *et pourvus d'un* « sens de la famille » *qui ne la dépayse pas. Parmi les multiples formules (« classique », « langue accélérée », « entente cordiale »...), Marie-Rose a choisi un séjour « sports langue » qui l'amène à suivre des cours d'équitation — en anglais — tous les matins. Libre l'après-midi, elle descend souvent faire du lèche-vitrines à Nottingham. Les fins de semaine, une sortie en famille est organisée,* « ce qui nous a permis de découvrir notre propre région », *ajoute Mme Robertson.*

*L'argent n'est pas l'unique motif qui pousse les familles anglaises à entrouvrir leur porte. Pour M. et Mme Mac Dowall, commerçants à Shepperton dans la banlieue sud de Londres,* « la présence d'un élève français est pour nous un moyen de garder le contact avec les jeunes ». *Le vide laissé par le départ de leur propre fils, maintenant adulte et marié, est ainsi comblé pendant quelques semaines. De leur côté, M. et Mme Winds ont une fille qui étudie le français. Eux-mêmes le parlent* « un peu ». *Deux bonnes raisons de recevoir un jeune Parisien pendant les vacances.*

*Comment devient-on* « parent professionnel » ? *Par petites annonces. C'est ainsi que Mme Fay Forrest-Evans,* « organisatrice locale » *de SILC, a recruté les premières familles de son centre de Twickenham. Le bouche à oreille a contribué par la suite à l'élargissement de ce premier noyau. N'est cependant pas choisi qui veut. Quelques entretiens préliminaires ont permis de tester la qualité des motivations.* « On finit par acquérir un bon savoir-faire à la longue et la marge d'erreur se restreint avec l'expérience, *explique-t-elle.* Naturellement, il arrive que des incompatibilités d'humeur et de tempérament se produisent. Dans ce cas, l'enfant est immédiatement changé de famille; mais cela reste tout de même peu fréquent. »

*Si l'on en croit Alain, dix-sept ans, élève dans une école hôtelière, le contact avec ses hôtes s'est opéré immédiatement.* « Ils sont beaucoup plus serviables et attentifs que les Français », *dit-il, et surtout* « beaucoup plus ouverts ». *Alain juge ses progrès en anglais* « importants, parce qu'il n'y a pas de sujets de conversations tabous ».

*Quant à Thierry, treize ans, il en est à son second séjour en Angleterre. Cette année encore, il est arrivé muni d'une liste dactylographiée impressionnante des plats qu'il n'aimait pas. Cela aurait pu poser des problèmes, mais la maîtresse de maison déclare* « n'être pas gênée de manger du beefsteack tous les jours ». *Le tennis, les cours de grammaire, les sorties l'après-midi avec les copains français des familles voisines occupent beaucoup Thierry. Un seul point noir :* « Je ne peux pas sortir le soir. » *Ses parents le lui ont, en effet, formellement interdit, et la consigne a été appliquée à la lettre par la famille à laquelle il a été confié. Quant aux autres heureux permissionnaires de minuit, ils se retrouvent régulièrement —* « un soir sur deux environ », *dit Jean-Pierre, quinze ans — dans les boîtes de nuit des environs.*

### La bande des Français

*Les professeurs-accompagnateurs sélectionnés par SILC ont un rôle à jouer quant à la qualité du séjour. Outre les cours de langue qu'ils donnent à certains élèves, ils aident les correspondants locaux anglais à résoudre les problèmes matériels et humains qui se posent : trouver une raquette pour qui a oublié la sienne, entourer ceux qui souffrent du mal du pays,* etc. *Chaque semaine également, ils visitent les familles des élèves qui leur sont confiés.* « Il faut faire preuve de tact, car il ne s'agit pas d'un contrôle policier, *explique Mlle Danielle Bardet, professeur d'anglais à Limoges.* Néanmoins, notre rôle est de défendre ces enfants contre toutes les « agressions » qui peuvent se présenter : celles du dépaysement de l'environnement, et même de la famille quand le cas — très rare — se présente. » *Cette visite hebdomadaire semble d'ailleurs bien acceptée.* « Savoir qu'un responsable passe régulièrement aux nouvelles et reste à portée de téléphone rassure beaucoup les familles, *explique un professeur.* Ils n'ont ainsi pas l'impression d'être abandonnés. »

*Pourquoi des enseignants éprouvent-ils le besoin de prolonger une épuisante année scolaire par un mois de travail supplémentaire en Angleterre ?* « On n'apprend jamais l'anglais une fois pour toutes, *répond Mlle Ginette Koza, enseignante à Lille.* Nous avons donc besoin de nous recycler régulièrement. Pour les élèves comme pour nous, ces « bains linguistiques » sont une nécessité absolue. »

*Cependant, aucun enfant ne reviendra parfaitement bilingue d'un séjour de deux ou trois semaines en Angleterre. Car aucun d'eux ne parlera qu'anglais pendant cette période. Les cours de grammaire, les activités sportives, l'organisation même du séjour, impliquent le regroupement des jeunes dans une même ville, voire dans le même quartier. Une trop grande dispersion poserait, en effet, des problèmes de contrôle insurmontables. Si l'on ajoute à cela l'instinct grégaire des jeunes Français, on ne s'étonnera pas que les sorties en bande s'effectuent exclusivement entre Français. C'est la raison pour laquelle SILC exige des familles anglaises de n'accueillir qu'un seul Français à la fois. L'espace linguistique, c'est la famille.*

*Un tel voyage — et les dépenses qu'il implique — est cependant loin d'être inutile. Nombre d'élèves — surtout lors du premier séjour — réalisent brusquement que l'anglais n'est pas une langue morte, perpétuée uniquement par les pages figées des manuels scolaires. Ils découvrent, au contraire, une civilisation vivante et ses inévitables étrangetés. Puis, très vite, ils apprennent à conjuguer le poulet à la menthe, la conduite à gauche et la passion froide des Anglais pour le cricket avec les difficultés cachées de la grammaire et de la prononciation.* « Au début je ne comprenais rien du tout, j'étais complètement perdue, *se souvient Sylvie, treize ans.* Maintenant je prends l'autobus toute seule, je n'ai plus peur de parler et je comprends le sens général des films à la télé. »

*Le gain linguistique n'est pas le seul intérêt d'un pareil séjour. Garçons et filles reviennent souvent mûris d'une telle escapade hors du giron familial. Ils ont eu à gérer leur argent de poche, leur temps libre et à prendre seuls des décisions. En général, cela ne s'oublie pas.*

« Les séjours linguistiques sont une école de la tolérance et de la liberté, *explique M. Pierre Deschamps, secrétaire général de SILC.* Les jeunes découvrent des réalités différentes, et en même temps ils s'y découvrent. »

*Néanmoins ces vapeurs de liberté enivrent parfois. Le shoplifting (vol à l'étalage) a décuplé ces dernières années. Au point que des pancartes ont fait irruption dans la quasi-totalité des boutiques britanniques :* « Tout voleur pris sur le fait sera passible de poursuites judiciaires. » « Lorsque nous avons créé SILC en 1965, *poursuit M. Deschamps,* on comptait une affaire de ce genre pour mille voyages. Il y en a aujourd'hui une pour cent. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir prévenu les parents. En ce qui nous concerne, une affaire de ce genre est sanctionnée par un retour immédiat en France. »

*Les tribunaux anglais pour enfants, conscients de l'ampleur du phénomène, se montrent aujourd'hui d'une extrême sévérité. Des cellules ont été prévues pour ces délinquants occasionnels, et les juges réclament presque toujours la présence des parents avant d'infliger des amendes de l'ordre de 4 000 F.*

*La déception de M. Deschamps est d'autant plus vive qu'il considère chaque jeune comme un* « ambassadeur » *et chaque voyage comme un pas de plus vers une sorte d'amitié universelle entre les peuples.* « Tout notre système repose sur l'amitié. A chaque nœud de la toile que nous tissons à travers les frontières, il y a un ami. Cela jouera dans l'avenir, j'en suis sûr, un rôle important. »

**YVES MAMOU.**

★ SILC : Service 123, 16022 Angoulême Cedex. Téléphone des bureaux à Paris : 250-71-20.





## Jardinage

# Vieilles feuilles

SI le rangement d'un grenier ou le tri d'une bibliothèque familiale délaissée vous fait découvrir le *Traité de botanique* du médecin de François Iᵉʳ, Jean Ruel, l'*Histoire générale des plantes*, de Jacques Dalechamps, ou quelque ouvrage de Mathias de Lobel (les jolies fleurs bleues de la *modeste lobélie* vous disent peut-être quelque chose ?), de Gaspard Bauhin ou du botaniste voyageur Pierre Belon, sachez qu'un trésor pour bibliophile est entre vos mains.

Car, pour Jean Rousseau-Girard, le *seul libraire français* qui se soit spécialisé depuis un quart de siècle dans les ouvrages botaniques et horticoles, il y a bien des années qu'on ne rencontre plus au hasard des ventes le moindre exemplaire de ces recueils descriptifs aux délicates gravures sur bois.

Il s'agit là des premiers ouvrages iconographiques, édités le plus souvent à Paris ou à Lyon, fruits de l'invention de l'imprimerie mais aussi du développement *au seizième siècle* des échanges internationaux et de la soif de connaissance qui s'ensuivait. Par l'intermédiaire des marchands hollandais (déjà !), les nouvelles plantes médicinales, potagères et ornementales arrivaient en Europe depuis l'Orient via Constantinople et Vienne. Et *les végétaux du Nouveau Monde* commençaient eux aussi à enflammer les imaginations.

C'est l'époque où Jean Nicot, alors ambassadeur au Portugal, publie son *Instruction sur l'herbe petun* faisant découvrir les plaisirs *du tabac... et léguant son* nom à la postérité, ne serait-ce que par les dangers de la nicotine ! C'est aussi l'époque où Charles de l'Escluse décrivait, dans un *Rarorium plantarum historia*, nombre de végétaux nouveaux et inconnus jusqu'alors, tels le marronnier d'Inde, la pomme de terre, le lilas, le thuya ou l'arbre de Judée. Ouvrages rares, quasi introuvables, bien *souvent partis au dix-neuvième* siècle enrichir les bibliothèques des universités américaines ou de quelques collectionneurs fortunés.

Avec l'apparition des figures en taille-douce gravées sur cuivre, *la reproduction des plantes* va atteindre une qualité artistique et une netteté des détails dans l'exécution qui nous valent ces merveilleux Florilegium du dix-septième siècle au renom fort mérité. Ces ouvrages souvent luxueux *servaient* d'ailleurs beaucoup plus aux brodeurs et dessinateurs de l'industrie dentellière qui s'inspiraient des motifs végétaux qu'aux amateurs de plantes et de jardins. *Un des* classiques de l'époque, *l'Hortus Eystettensis*, rédigé pour l'évêque d'Eichstadt, contient plus de mille figures admirablement gravées. Réédité à plusieurs reprises au dix-huitième siècle, ce *grand in-folio en quatre volumes* — un par saison — a totalement disparu du marché depuis plus de cinquante ans. Il semble bien que les casseurs de livres en aient eu raison, comme de nombreux autres ouvrages où la qualité et le charme des gravures permettaient une vente à la planche très rémunératrice.

### Livres horticoles

Opération juteuse qui permet de multiplier par quatre, par cinq, voire par dix et plus le prix de l'ouvrage payé chez le libraire ! C'est évidemment un désastre pour les jardiniers bibliophiles qui, contrairement à d'autres acheteurs d'objets anciens, cèdent à la passion de vrais *amateurs*, amoureux du passé et de la collection avant toute idée de placement. Pourtant la cote des livres horticoles anciens, qui croît depuis une vingtaine d'années nettement plus vite que la dépréciation des monnaies, aurait pu se révéler un élément tentateur.

*Cette montée des prix est due* essentiellement à la rareté des ouvrages, car la demande reste la même et semble peu affectée par des phénomènes économiques ou *de mode* et un regain d'intérêt du grand public pour les plantes et la nature. Il reste sans doute un patrimoine non négligeable dans notre pays, mais les livres de botanique ne sortent plus guère des familles, même au moment des héritages. Les ventes publiques sont rares en ce domaine et l'on cite comme un cas unique la dispersion à Londres, voici quelques années, de la fabuleuse bibliothèque d'Arpad Plesch. Il faut dire que ce richissime amateur de plantes, *dont la villa proche de Menton* servit à l'acclimatation d'innombrables espèces venues du monde entier, possédait une collection de livres horticoles tout à fait exceptionnelle.

On peut cependant rester plus modeste, car les ouvrages dont nous parlions atteignent tous plusieurs dizaines de milliers de francs, ce qui n'est pas à la portée du premier jardinier venu. Mais il est encore possible, dans les *Maisons rustiques* (400 à 500 F *selon les éditions*), les *séries du Bon Jardinier* (150 à 200 F), les nombreuses éditions du *Jardinier fleuriste*, de Liger, et quelques traités spécifiques sur les œillets, les tulipes, les renoncules ou les jacinthes, de trouver *de fort* jolis livres du dix-huitième siècle à des prix abordables.

Parmi les milliers de titres que la littérature jardinière a pu engendrer en quatre siècles, il est peu probable que vous ne succombiez pas au charme d'un ou plusieurs ouvrages. Il en existe pour tous les goûts et pour toutes les bourses, depuis les plus somptueux aux reliures et gravures admirables jusqu'aux modestes volumes brochés de la fin du *dix-neuvième* siècle, *dont* l'intérêt pour le lecteur n'est pas moindre.

De Pierre Belon à nos jours, le chemin est passionnant qui conduit sur les pas, les enthousiasmes et les espoirs du Père Plumier, de Jean de La Quintinie, de Pitton de Tournefort, des Jussieu, de Duhamel du Monceau, de Lamarck, de Decaisne, de l'amiral Dumont d'Urville et de tant d'autres quelque peu oubliés par les fanfares de l'histoire. *Leurs écrits*, qui traduisent une passion sans bornes pour les plantes, comme les illustrations où l'interprétation la plus fidèle rejoint souvent une grande perfection artistique, offrent au jardinier curieux d'histoire un nouveau regard *sur* la vie de ses fleurs, ses fruits et ses légumes.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

★ Pour trouver des livres anciens : Jean Rousseau-Girard, 2 ter, rue Dupin, 75006 Paris. Tél. : 548-31-37.

Et pour faire restaurer reliures ou gravures abîmées : Jacquin, 8, rue de Nesle, 75006 Paris. Tél. : 354-58-03 ; Mlle Cesbron, 13, rue Jacquemont, 75017 Paris. Tél. : 627-43-56.



## Hippisme

# La gloire en jambes bleues

*UNE course sans talent peut fournir un spectacle de talent. On en a eu la démonstration, dimanche.*

*Le Prix d'Amérique s'annonçait médiocre. Sur les dix-huit partants, quatorze étaient des utilités et trois des quatre autres n'étaient pas à l'abri d'un hiatus :* Classical Way *est une championne mais son driver un maladroit, du moins à Vincennes ;* Idéal du Gazeau *avait couru une seule fois, timidement (modeste quatrième), depuis quatre mois ;* Ianthin *n'est que bon... Diminuant encore l'intérêt de l'affiche,* Hadol du Vivier *s'était retiré de la course lors de l'ultime forfait du vendredi. Restait* Jorky *: beaucoup en soi ; mais beaucoup est peu quand l'opposition s'annonce faible.*

*Or, cette affiche sans éclat, cette course décapitée, ont fourni un des plus enthousiasmants Prix d'Amérique.*

*D'abord, à défaut de l'affiche, le public, lui, avait du talent. Vincennes était saisi d'une fièvre de finale de rugby ou de Coupe de football. Toute la Manche était venue encourager* Idéal, *la Mayenne,* Ianthin *; le Calvados,* Jorky. *La fièvre allait se communiquer à la recette du P.M.U. : 178 463 150 francs pour l'ensemble des paris, nouveau record (le précédent avait été établi par Auteuil, le 30 mars 1980 : 168 943 190 francs) ; 143 959 795 F (également le nouveau record, l'ancien ayant été de 132 083 435 F), pour le seul tiercé ; près de 1 milliard de centimes sortis des poches, par billets de mille, sur l'hippodrome même.*

*On s'interpellait, on se défiait, devant les files d'attente des guichets :*

*« Le petit (c'est* Idéal*) va l'écraser, votre* Ianthin... »

« Jorky, *dans un fauteuil...* »

*Le trot a des racines bien vivantes, qui plongent dans toute la France (on élève maintenant des trotteurs presque partout) et qui, dans les grandes occasions, font ainsi passer à travers le pays une sève chaleureuse. C'est la différence fondamentale avec le galop : Vincennes est une grande scène populaire ; Longchamp, où toutes les racines nationales ont été coupées, est devenu une sorte de station orbitale hors du temps, où quelques représentants vieillis de la « Jet society » viennent éprouver, à la contemplation des étoiles, les élans déclinants de leurs artères.*

*Le hasard aussi, ou plutôt les hasards eurent du talent. Lors de la volte du départ, Simpson (le driver de* Classical Way) *ne put empêcher sa jument de perdre 20 mètres :*

*« Elle cherchait les ailes de l'autostart, explique-t-il. En Amérique, il n'y a pas de départ sans elles.* Classical Way *mit une seconde à réaliser que, cette fois, il fallait s'élancer le nez au vent. »*

*Cette seconde d'hésitation créa une course dans la course :* Classical Way, *seule contre tous les autres, fuyant ventre à terre, 20 mètres devant elle. Rendons justice à Simpson : il n'essaya pas, cette fois, de combler aussitôt son handicap, comme il l'avait fait dans le Prix de Belgique. Il revint progressivement, cherchant à profiter, le plus longtemps possible, de l'effet d'aspiration qu'ouvre le sillage des pelotons. Cette pondération permit à la grande jument d'accomplir — pour la gloire, car ce ne pouvait plus être pour la victoire — un magnifique parcours. Elle devait finir troisième, certes assez loin derrière les deux premiers, mais plus loin encore devant tous les autres.*

### Prends-en, petit...

*A mi-course, autre incident : le second cheval américain,* Club Special, *se frayait un passage à travers le peloton à coups d'épaules, bousculant les uns et les autres. Cette fois, les victimes étaient* Ianthin *et* Jorky. *Peu d'importance pour le premier nommé ; le cours de son destin était déjà fixé ; en tête au début, il s'était peu à peu éteint et était déjà virtuellement sur les genoux quand* Club Special *l'y mit. Par contre, c'est là que* Jorky *perdit la course. Car, à l'instant même où, dans la bousculade, il rétrogradait de 10 mètres,* Idéal du Gazeau, *devant, créait l'écart de 10 autres mètres. Prodigieuse image, alors, que celle du petit cheval noir : la tête haut dressée (il est toujours enrêné court) et, par conséquent, déjà souveraine, tricotant, de ses jambes bandées de bleu, un ballet, comme délivré de la piste. Il entrait dans la légende de Vincennes. Une formidable clameur — celle du stade quand va être marqué l'essai décisif — s'était élevée des tribunes.*

*A côté de moi, un supporter hurlait, presque méchamment, en projetant chaque fois son poing dans le vide :*

« Prends-en, petit... Prends-en, petit... »

*Et il en « prenait », le petit. Il eut jusqu'à plus de 20 mètres d'avance. Derrière,* Jorky, *enfin sorti de la glue des bousculades, entamait un match-poursuite analogue à celui de* Classical Way. *Ce ne pouvait plus, non plus, être un match pour la première place. Ce le fut pour la seconde. Des spectateurs eurent l'impression que* Jorky, *tout à la fin, menaçait le petit* Idéal. *Mais c'est que, sur le sulky de celui-ci, Lefèvre avait posé les mains, ou plutôt levait celle de la victoire, brandissant sa cravache vers le ciel, où roulait un délire d'applaudissements. Encore un geste — mémorable — de grande finale sportive : l'équivalent hippique du marqueur de but qui tombe à genoux sur la piste.*

*La question qui subsiste est :* Jorky, *sans ses malheurs, aurait-il gagné ? Nous avons, la semaine passée, exprimé notre opinion sur les deux chevaux :* Idéal *a davantage de classe ;* Jorky *est plus maniable et plus sûr. Mais l'avenir ne va pas tarder à trancher.*

*Car l'avenir, aussi, a du talent : dimanche, premier match-revanche, à l'occasion du Prix de France. Cette fois, le départ sera donné à l'autostart. Donc, avantage à* Classical Way. *Mais, à Avranches, à Saint-Jean-le-Thomas, à Marcey-les-Grèves, on se dit que certains dimanches se ressemblent et on est prêt pour une nouvelle fête. Car cela en est une, là-bas, chaque fois qu'*Idéal *gagne. Le cheval appartient à cinq commerçants — dont un meunier, un boucher, un marchand de volailles — qui avaient acheté ensemble, voilà dix ans, un seul poulain, et que les victoires du petit cheval noir ont hissés, peu à peu, à la tête d'une écurie de quarante sujets, gérée à la façon d'une S.A.R.L. par le meunier : Pierre-Jean Morin. Une belle aventure.*

LOUIS DÉNIEL.







# Plaisirs de la table

## PARIS ET BANLIEUE

● DANS LE XIIe

Il y a longtemps que je n'étais pas retourné à la *Sologne.* Et c'est pour y trouver un décor rajeuni, un jeune couple patron confirmé dans le plaisir de recevoir et satisfaire les clients, un menu enfin et une carte attrayante. Dans les entrées, le blanc de seiche aux épices (18 F), le jambon de Dax au confit de poivrons (25 F) mais aussi la marmite de poissons, une andouillette de saumon, des saint-jacques en papillote. Les viandes et, en cette saison, le gibier bien apprêté (et avec les viandes autre chose que la sinistre pomme de terre : oignons frits, pâtes fraîches, crêpes de haricots, etc.). Honnêtes desserts. Prix nets, ce qui conduit à des additions de 110/150 F env.

★ LA SOLOGNE, 164, av. Daumesnil, tél. 307-68-97. Fermé le dimanche.

● DANS LE XVe

Il s'en faudrait de peu pour que ce soit une très bonne petite adresse. Le patron et son chef savent ce qu'est la cuisine. Lui recherche les vins honnêtes (et les eaux-de-vie ! très belle collection d'armagnacs). Le service laisse un peu à désirer et, disons-le, si les entrées m'enchantèrent (rillettes de sardines fraîches, saucisson chaud en salade, etc.), je fus déçu par le cabillaud (appelé à tort morue sur la carte) à la moelle, bien trop cuit, et par le jarret de bœuf aux carottes, trop dur. Mais, je le répète, il y a des idées (comme ce bourguignon d'anguilles), des attentions et de la bonne volonté. De petits prix aussi, ce qui doit nous inciter à aller encourager ces débuts.

★ L'ETAPE, 89, rue de la Convention, tél. 554-73-49. Fermé lundi soir, mardi.

● DANS LE XVIe

Un bon poulet, c'est quasi introuvable au marché, introuvable au restaurant. C'est dire que j'ai marqué d'une pierre blanche cette cuisse de volaille de Bresse rôtie (36 F) servie par l'ami Perrodo, un ancien de la « Coupe du Meilleur Pot ».

D'autant que cette même volaille j'aurais pu la choisir à la crème, à l'estragon, au vinaigre, aux morilles ou « à l'escargot paysanne ».

Ce petit bistrot a été dédié au pays de Bresse. La carte propose donc le jambon cru du Bugey, le gâteau de foies blonds, les mêmes foies bressans en fricassée, l'estouffade de bœuf au pinot du Bugey, la tarte bressanne, etc. On y trouvera aussi un excellent foie gras de canard, et, si vous êtes en *fonds* et en fête, après le café, un cognac hors d'âge de A.E. Dor qui est une véritable merveille.

★ AU PAYS DE BRESSE, 40, rue Pergolèse, tél. 500-21-40, fermé le dimanche.

● A SAINT-OUEN

Par la porte de Clignancourt, ce n'est qu'à quelques tours de roue, et, si l'on s'y presse aux déjeuners, le soir on se retrouve ici en province. Et c'est bien agréable ! Car la province en question c'est tout à la fois le calme, la gentillesse familière de l'amitié et de l'habitude, la sagesse enfin de la cuisine et des portions. Je m'y suis régalé d'un persillé « comme en Bourgogne » (25 F), et, une autre fois, des maquereaux au vin blanc (18 F), j'ai choisi un plat du jour : le cochon de lait rôti aux crosnes du Japon (46 F), hésitant entre le boudin aux reinettes, le vrai coq au vin à la campagnarde, la selle d'agneau à l'ail en chemise. J'ai promis de revenir pour la choucroute Sainte-Odile (46 F, avec travers, palette, lard, saucisson et oie). J'ai même apprécié le fleurie du patron (il sait choisir ses vins, M. Alain François, comme il a su choisir son chef, André Gamon, un Lyonnais).

Oui, je reviendrai, un soir, un peu perdu dans cette grande salle qui mériterait d'être mieux achalandée, comme aux déjeuners.

LA REYNIÈRE.

★ LE COQ DE LA MAISON BLANCHE, 32, bd Jean-Jaurès à Saint-Ouen, tél. 254-01-23, fermé mercredi soir et dimanche soir.

# Philatélie

N° 1675

**FRANCE : La série « préos ».**

La nouvelle série de timbres préoblitérés (« le Monde » des 10 et 24 janvier) a été mise en vente, dans les conditions annoncées, le 28 janvier.

**FRANCE : Jacques Offenbach.**

La série des « personnages célèbres » sera poursuivie par l'émission d'un timbre rappelant l'auteur d'opérettes, d'origine allemande, naturalisé français, que fut Jacques Offenbach (1819-1880), avec « la Vie parisienne » et d'autres bien connues du public. — Vente générale le 16 février (12e/81). — Retrait prévu pour le 4 décembre 1981.



1,40 F + 0,30 F, noir et gris bleu. Format 36 × 22 mm. Maquette de Pierrette Lambert, gravé par Jean-Pheulpin. Tirage : 2 500 000 exemplaires. Impression taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 14 et 15 février, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au 2, rue Halévy (place de l'Opéra), Paris-9e. — Oblitération « P.J ».

— Le 14 février, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

### CATALOGUES

■ Les « Documents officiels » de la collection historique du timbre-poste français, édités par les P.T.T., sont cotés dans la 8e édition du catalogue de Jean-Robert Jacquot. Format 105 × 148. Prix : 8,50 F franco.

■ La onzième édition du catalogue spécialisé, de J.-R. Jacquot, contient tous les timbres de Guernesey, Jersey, île de Man, archipel des Feroë, archipel des Açores et île de Madère. Cet ouvrage de 180 pages, d'un format pratique (105 × 150) a l'avantage d'être éducatif, car l'auteur ne se contente pas d'aligner timbres et cotes, mais il les agrémente de nombreuses notes fort intéressantes, souvent historiques. Prix : 27 F franco.

Chez l'éditeur : J.-R. Jacquot, 27, rue Desnouettes, 75015 Paris. C.C.P. 4392-59 X Paris.

**CANADA : Suite des émissions.**

● A l'occasion de l'exposition philatélique internationale « Wipa 81 » à Vienne (Autriche), trois peintres canadiens célèbres feront l'objet de timbres, le 19 mai : Frederick H. Varley et Marc-Aurèle Fortin, à 17 centimes ; Paul-Emile Borduas, à 35 cents.

● Dans le cadre de la « Fête du Canada », quatre timbres de 17 cents se tenant seront émis en feuillet miniature de seize, dont les sujets sont des cartes géographiques de quatre époques dans la vie du pays.

● Pour les botanistes célèbres, deux timbres à 17 cents : John Macoun et le frère Marie-Victorin, vers la mi-juillet, seront émis en même temps qu'une vignette postale de 17 cents pour les Floralies internationales de Montréal qui a eu lieu l'an dernier. Fin juillet, le bicentenaire de Niagara-on-the-Lake sera commémoré par un timbre de 17 cents.

**CHYPRE : Les émissions en 1981.**

● Cinquième centenaire de la visite à Chypre (1481) de Léonard de Vinci, œuvres et portrait du grand peintre, émission en mars, sur trois timbres, 50, 125 et 175 mils.

● La série « Europa 81 » est prévue avec deux timbres représentant des danses folkloriques, pour le 4 mai prochain.

● Pour les floralies de Chypre, elles représenteront des orchidées. préparation pour le mois de juin, elles représenteront des orchidées

● Les émissions évoquant des « anniversaires et événements » comprendront quatre timbres pour septembre/octobre. Parmi les sujets se trouve l' « Année internationale des handicapés physiques ».

● Une série de « Noël 81 » avec trois valeurs est envisagée pour novembre. Elles représenteront des fresques des églises d'Arakas, Palechori et Asinou.

### EN BREF...

● CAMEROUN. — Jeux olympiques de Moscou, série P.A., 100 F, course à pied ; 150 F, patinage ; 200 F, javelot ; 300 F, lutte. Maquettes de J.B.E. Chesnot. Offset, Cartor S.A. (18-12-80).

● CONGO. — Communications, 75 F, station terrienne de Moungouni ; 150 F, faisceaux hertziens Dessins de Antho Nya Mango Ly et L. Arquer. Offset, Cartor S.A (30-12-80).

● COTE-D'IVOIRE. — 5e anniversaire de l'U.A.P.T., 150 F. Dessin de Jacques Combet. Hélio, Delrieu S.A. (24-12-80).

ADALBERT VITALYOS.

# 1980 : les vins ne seront pas « vides »

« *TOUS les ans, c'est un enfant qui vient au monde, un nouveau-né qui nous explique quelle terre l'a porté, la manière dont on l'a élevé, le soleil et la pluie qui le bercèrent, le bois et le verre qui le portèrent.* » La citation n'est sans doute pas exacte et pourtant elle est fidèle. Les mots que trouve M. Jacques Puisais pour raconter la vigne et le vin ne peuvent être retranscrits. C'est à l'auditeur de les déguster. Président de l'Union nationale des œnologues (1), il conviait récemment quelques-uns de ses amis journalistes dans les caves de la tour Eiffel (16e arrondissement), en compagnie des œnologues régionaux pour un « *échange d'impressions sur la silhouette du nouveau millésime* ».

Personne ne peut plus ignorer aujourd'hui le phénomène « Beaujolais nouveau », ce raz de marée automnal qui cherche à donner au citadin consommateur l'illusion d'avoir participé aux vendanges. C'est une tout autre affaire que de découvrir, vers la mi-décembre, les vins, qu'ils soient « de pays » ou « d'appellation d'origine contrôlée » (A.O.C.). A peine sortis des chais, s'ils parlent, ce n'est qu'au connaisseur. A lui seul, ils disent ce qu'ils sont et ce qu'ils deviendront. Lui seul peut percevoir leur silhouette, celle qui commence à prendre forme avec la cuve et les tonneaux et qui, année après année, dans les bouteilles, s'aventurera avant de, progressivement, s'estomper.

La première leçon tirée de cette réunion hivernale est que, contrairement aux angoisses prématurées manifestées par les professionnels de la vigne, 1980 ne sera pas l'année des vins « vides ». Les vendanges tardives, la période de pluie qui fit suite à la floraison, le « millerandage », la « coulure » et l'absence de soleil ne sont pas suffisants, à eux seuls, pour transformer les vins en une production anonyme.

Certes, 1980 ne « vaudra » pas 1979 dans nombre de terroirs, bien sûr, il conviendra assez souvent de ne pas hésiter à le boire jeune, mais, en revanche, même si on ne peut donner à ses composants un qualificatif commun, la production 1980 réservera d'agréables surprises à l'amateur éclairé. Qu'on en juge par les quelques exemples choisis dans l'ensemble de ce qui nous fut donné à déguster.

L'entre-deux-mers réunit beaucoup des caractéristiques du vin blanc de 1980. Après une fleur tardive et un mois de juin froid et humide, ce sont les mois d'août et surtout un septembre miraculeux qui auront cette année sauvé ce millésime, et, malgré des conditions climatiques de départ désastreuses, les raisins étaient mûrs pour la vendange. A lui seul, l'arôme du jeune entre-deux-mers est là pour le prouver. Vin déjà équilibré, franc, il sera à la fois plus fruité, plus « plein », plus « ramassé » que celui de l'an passé. L'odeur de fruit est aussi retrouvée dès maintenant dans le muscadet nouveau, malgré la floraison tardive qu'imposaient sur les bords de Loire les rigueurs du climat atlantique. Sa sphère aromatique possède déjà plus de plénitude que celle de 1979 à la même époque.

## Virils rieslings

Pluies et frimas ne conduisent sans doute pas l'amateur d'alsace à marquer d'une pierre blanche l'année 1980. Il reste pourtant que certains rieslings présentent dès aujourd'hui un bouquet viril et musclé pour le moins surprenant, qui impose une surveillance attentive à court ou à moyen terme.

C'est peut-être l'Alsace qui aura eu le plus à pâtir des conditions climatiques. Dans le secteur de Colmar, au cours des six mois de la végétation de la vigne, il a plu autant que durant une année normale, et la récolte fut, en moyenne, de 50 % inférieure à celle de l'an passé. Conséquence inéluctable, les vendanges furent tardives. Dans la région de Riesling, par exemple, elles s'échelonnèrent de fin octobre à début novembre, et, certains jours, les grappes étaient gelées.

Pour les rouges, tout est beaucoup plus flou, à l'image de leur robe. Trop de fermentation malolactique manquent encore pour que l'on puisse raisonnablement décrire dans le détail leurs qualités ou leurs défauts à venir (2). D'ores et déjà, on peut pourtant percevoir les framboisés des côtes du Rhône, la charpente de Bourgogne, les tanins de Bourgueil et de Chinon ou la plénitude de Médoc.

« *Le vin nouveau qui achève de fermenter présente en général un excès d'acidité qui le rend acerbe et dur à la dégustation, parfois difficilement buvable* », peut-on lire dans un article — fort intéressant au demeurant — d'un récent numéro de la revue *Pour la science,* consacré à la biochimie du vin (3). Pourquoi ne pas dire que le vin nouveau qui achève sa fermentation offre, en général, tout ce qu'il est, laissant, en outre, pressentir tout ce qu'il sera ? Véritable nouveau-né, fruit de la nature et du travail des hommes, il fait se rejoindre l'inné et l'acquis de nos fonctions gustatives, olfactives et visuelles... Il est vrai — et c'est heureux — qu'un nouveau-né n'est reconnu que par ceux qui veillent autour de son berceau.

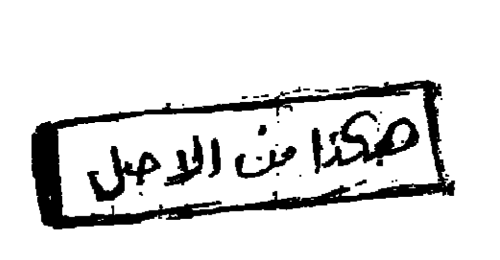
JEAN-YVES NAU.

(1) Union nationale des œnologues, Hôtel de Croisilles, 12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris.

(2) La fermentation malolactique correspond à la dégradation de l'acide malique par des bactéries qui le transforment en acide lactique. Elle suit la fermentation alcoolique.

(3) *Pour la science* (édition française de *Scientific American*). Octobre 1980. B.P. n° 37, 92358 Plessis-Robinson. Tél. 630-21-62.





# Jeux

## échecs N° 902

### (RE)TROUVAILLES

(Tournoi Interpolis, Tilburg, 1980.)
Blancs : L. PORTISCH.
Noirs : KAVALEK.
Partie anglaise.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. Cf3 | Cf6 | 13. d×é5 (j) | F×g5 |
| 2. g3 | ç5 | 14. F×g5 | D×g5 |
| 3. Fg2 | Cç6 | 15. F×d5 | F×d5 |
| 4. 0-0 | é5 | 16. D×d5 | 0-0 |
| 5. ç4 (a) | d5 | 17. Cç3! (k) | Dé7 |
| 6. Da4!! (b) | Fd6 (c) | 18. Cé4! | h6 |
| 7. Cg5! (d) | Fd7 (é) | 19. f4 | Ta-d8 |
| 8. ç×d5 | Cb4 | 20. Cd6 | Cç7 |
| 9. Dd1 | Cf×d5 (f) | 21. Db3 | Cé6 |
| 10. d4!! (g) | Fç6 (h) | 22. é3! | T×d6 (l) |
| 11. a3 | Ca6 | 23. é×d6 | D×d6 |
| 12. Db3! | Fé7 (i) | 24. Ta-d1 | Dç6 |
| | | 25. Dd5 | Db5 |
| | | 26. f3 | abandon (m). |

NOTES

*a)* Entrant dans la « Partie anglaise », les Blancs pouvaient encore *choisir la formation est-indienne* (1. Cf3 ; 2. g3 ; 3. Fg2 ; 4. 0-0 ; 5. d3 ; 6. é4 ; 7. Cb-d2, etc.).

*b)* Après 1. ç4, ç5 ; 2. Cf3, Cf6 ; 3. g3, d5 ; 4. ç×d5, C×d5 ; 5. Fg2, Cç6 ; 6. 0-0, é5 ; 7. Cç3, Fé6 ; 8. Cg5, D×g5 ; 9. C×d5, Dd8 ; 10. Cé3, Tç8 ; 11. b3, Fd6 ; 12. Fb2, 0-0, les chances sont égales (Timman - Portisch, Niksic 1978). Le coup du texte qui menace entre autres 7. C×é5 semble particulièrement bienvenu. A noter *la même idée dans la variante* 1. Cf3, Cf6 ; 2. ç4, ç5 ; 3. g3, Cç6 ; 4. Fg2, d5 ; 5. ç×d5, C×d5 ; 6. Cç3, Cç7 ; 7. Da4. Maintenant les Noirs *doivent trouver la réponse à la* question fondamentale qui leur est posée dans l'ouverture.

*c)* Si 6..., Fd7 ou 6..., Dd7 ; 7. ç×d5, C×d5 ; 8. C×é5!, C×é5 ; 9. Dé4! ; si 6..., é4 ; 7. Cg5 menaçant 8. ç×d5 et 9. C×é4 ; si 6..., Fd7 : 7. ç×d5, Cb4 ; 8. Dd1, Dç7 (ou 8..., Fd6 ; 9. Cç3, Cb×d5 ; 10. C×d5, C×d5 ; 11. C×é5) ; 9. é4! avec avantage aux Blancs (si 9..., C×é4 : 10. Té1, Cf6 ; 11. C×é5, Fé7 ; 12. a3, Ca6 ; 13. C×d7).

*d)* A nouveau, les Blancs tentent de démontrer la vulnérabilité de la construction ennemie par ce dégagement de la diagonale du Fg2.

*é)* Si 7..., d4 ou 7..., d×ç4 ; 8. F×ç6+. Dans la partie Kovacevic-Barle (Sombor 1976), la suite fut 7..., Cd7, une réplique faible réfutée par 8. F×d5, D×g5 ; 9. F×ç6, b×ç6 ; 10. *D×ç6*, Tb8 ; *11.* D×d6. A rien ne sert non plus 7..., b5 à cause de 8. ç×b5 (et non 8. D×b5, Fd7!), Cé7 ; 9. Cç3. La réponse des Noirs ne *semble pas satisfaisante*. Peut-être faut-il poursuivre par 7..., 0-0 et si 8. c×d5, Cb4 ; 9. Cç3, h6 ; 10. Cg-é4, Cb×d5 ; 11. C×d6, D×d6 ?

*f)* Si 9..., h6 ; 10. Cé4 et les Blancs conservent le pion et l'initiative.

*g)* Ce nouveau dégagement sur la colonne d complète harmonieusement la stratégie des Blancs et fait apparaître le déséquilibre des forces adverses (Fd7-Fd6-Cd5-Cb4) : il suffit de la menace 11. a3.

*h)* Si 10..., ç×d4 ou 10..., é×d4 ; 11. a3 ; si 10..., Cf6 ; 11. d×ç5, F×ç5 ; 12. F×b7 ; si 10..., *Fé7* ; 11. d×ç5.

*i)* Si 12..., Ca-ç7 ; 13 d×ç5! (et non 13. é4, ç4!), F×ç5 ; 14. é4.

*j)* Gagnant un pion. La phase initiale de l'ouverture est terminée. Les Blancs, qui ont atteint leur objectif (la case d5 visée dès le cinquième coup), vont mettre rapidement en valeur leur supériorité.

*k)* Précis. 17. D×b7 permettrait aux Noirs de retomber sur leurs pieds après 17..., D×é5! ; 18. D×a6, D×b2.

*l)* La résistance passive 22..., b6 ne change rien à la situation sans espoir des Noirs après 23. Ta-d1 - Td5 - Tfd1. Le sacrifice de qualité abrège l'issue du combat.

*m)* Si 26..., Cç7 ; 27. Dé5 ; si 26..., *Cg5* ; 27. Tf2, *Ch7* ; 28. Tç1, etc.

SOLUTION DE L'ETUDE n° 901

E. DOBRESCU. 1977.

(Blancs : Rb1, Té8, Pa7, é7, h5. Noirs : Ré6, Dh2, Pb2, b5, d7.)

Le grand problème des Blancs est d'éviter l'échec perpétuel. Après 1. Tç8 ?, Dg1+ ; 2. R×b2, Dd4+ ; 3. Rb3, Dd3+ ; 4. Rb4, Dd2+ ; 5. Tç3, Dd4+ ; 6. Rb3, Da4+ ; 7. Rb2, les Noirs peuvent s'emparer du pion é7 en toute tranquillité.

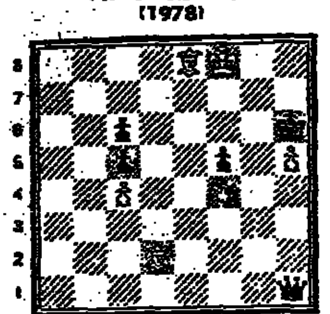
1. Tg8!!, Dh1+ ; 2. R×b2, Dh2+ ; 3. Rb3, Dh3 ; 4. Rb4, Dh4+ ; 5. R×b5, D×h5 ; 6. Rb6, R×é7 ; 7. a8=D, Dh6+ ; 8. Rb5! (si 8. Ra5?, Dd2+!), Dh5+ ; 9. Rb4! (si 9. Ra4?, Dd1+!), Dh4+ ; 10. Rb3, Dh3+ ; 11. Rb2! (si 11. Ra2?, Dé6!), Dh2+ ; 12. Rb1!, Dh7+ ; 13. Ra1! et les Blancs gagnent.

Mystères de la géométrie.

ÉTUDE

M. CHINDELAR

(1978)



Blancs (6) : Rf8, Fd2 et é8, Pç4, f4, h5.

Noirs (5) : Rh6, Dh1, Pç5, ç6, f5.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge N° 899

### LA REPRISE DE DJERBA

Ce coup a été joué au cours d'un Festival du Club Méditerranée de Djerba. Seule une signalisation précise pouvait permettre à la défense de faire chuter le contrat.

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ R 8 6 4<br>♥ A 8<br>♦ A D 6 3<br>♣ *10 9 8* | |
| ♠ 7 3 2<br>♥ R V 10<br>♦ R V 10 9 7 2<br>♣ 7 | N<br>O E<br>S | ♠ 10 9 5<br>♥ D 7 6 5 3 2<br>♦ 8<br>♣ A R 6 |
| | ♠ A D V<br>♥ 9 4<br>♦ 5 4<br>♣ D V 5 4 3 2 | |

Ann. : N. don. Tous vuln.

| Ouest<br>Le Dentu | Nord<br>Boutboul | Est<br>Tintn. | Sud<br>Pilon |
|---|---|---|---|
| — | 1 ♦ | 1 ♥ | 2 ♣ |
| 2 ♥ | passe | passe | 3 ♣ |
| passe | passe | 3 ♥ | passe |
| passe | 4 ♣ | passe | passe... |

Ouest ayant entamé le valet de cœur, le déclarant a pris avec l'as de cœur et il a joué le 10 de trèfle du mort. Comment Tintner, en Est, a-t-il fait chuter QUATRE TRÈFLES ? Quel a été son plan ?

*Réponse :*

A la deuxième levée, Tintner a pris avec le roi d'atout et *il a contre-attaqué son singleton à carreau* pour le roi d'Ouest et l'as du mort. Pilon ayant rejoué atout, Est a mis l'as et, Ouest ayant fourni le 2 de pique (un refus à pique), il a rejoué cœur avec discipline en pensant que Ouest avait le roi. Ouest a pris et a continué carreau que Est a coupé pour la chute...

On notera qu'avec R V 10 l'entame *correcte* est le valet de cœur, mais *Est ne pouvait pas savoir qu'Ouest avait le roi de cœur* jusqu'au moment où, en montrant qu'il n'avait rien à pique, Ouest indiquait que sa reprise ne pouvait être qu'à cœur. *C'est un cas typique d'appel* indirect.

### Les secrets du grand coup

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ 10 9 6<br>♥ D 7 4<br>♦ R 5<br>♣ A R D V 10 | |
| ♠ 3<br>♥ 9 8 3 2<br>♦ 10 9 4<br>♣ 9 8 5 3 2 | N<br>O E<br>S | ♠ R 8 5 2<br>♥ A 5<br>♦ A D V 6 3<br>♣ 7 4 |
| | ♠ A D V 7 4<br>♥ R V 10 6<br>♦ 8 7 2<br>♣ 6 | |

Parmi les coups les plus spectaculaires, le Grand coup est un des plus classiques, et il n'est pas de champion qui n'en connaisse *le mécanisme. Voici un exemple* qui date du lendemain de la guerre et qui a été réussi dans le championnat de France paires.

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| passe | *1* ♣ | *1* ♦ | *1* ♠ |
| passe | 1 SA | passe | 2 ♥ |
| passe | 3 ♥ | passe | 3 ♠ |
| passe | 4 ♠ | passe | passe... |

Ouest ayant entamé le 10 de carreau, Est a pris le roi du mort avec *l'as, puis il a tiré la dame* de carreau et l'as de cœur. Ensuite il a rejoué le valet de carreau coupé par le 6 de pique. Le déclarant a alors joué le 10 de pique, puis le 9 de pique, mais Ouest n'a plus fourni. *Comment le docteur Kastl, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

*Note sur les enchères :*

Le soutien à « 3 ♥ » de Nord n'est pas très classique car Nord, avec trois cartes dans chaque couleur, doit soutenir la première couleur. La bonne réponse sur « 2 ♥ » est un jump préférence à « 3 ♠ » pour garantir trois atouts et une ouverture maximale dans les limites de la redemande de 1 SA.

En fait, le problème le plus délicat est le « rebid » de Sud sur la redemande de « 1 SA ». Sa main est trop *belle pour dire* seulement « 2 ♥ », mais un peu faible pour un saut à « 3 ♥ » qui est forcing. Toutefois, c'est cette enchère qui est la meilleure car la main de Sud a droit à 3 points de distribution étant donné que *la redemande de « 1 SA » de* l'ouvreur garantit une distribution régulière et par conséquent un petit « fit ».

PHILIPPE BRUGNON.

## dames N° 138

### LE CHAMPIONNAT DU MONDE

(Bamako, décembre 1980.)
Blancs : B. LETSJINSKI (U.R.S.S.).
Noirs : A. GANTWARG (U.R.S.S.).
Ouverture : Raphaël
Réplique : De Jongh

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 32-28 | 20-25 (a) | 22. 30-25 (n) | 2-8 |
| 2. 31-27 (b) | 19-23 | 23. 49-43 | 11-17! (o) |
| 3. 28×19 | *14×23* | 24. *41-36* | *17-21* (p) |
| 4. 37-32 | 10-14 | 25. 48-34 (q) | 1-6 |
| 5. 41-37 | 14-19 (c) | 26. 34-29 (r) | 23×34 |
| 6. 33-28 (d) | 17-22 (e) | 27. 39×30 | 18-23! (s) |
| 7. 28×17 | 11×31 | 28. 45-40 (t) | 13-18!! (u) |
| 8. *36×27* | *5-10 (f)* | 29. 27-22 (v) | 18×27 |
| 9. 39-33 | 10-14 | 30. 37-31 | 26×37 |
| 10. 44-39 (g) | 12-17 | 31. 42×22 | 13-18!! (w) |
| 11. 46-41 (h) | 8-12 | 32. 22×2 | 21-27 |
| 12. 34-30 (i) | 25×34 | 33. 32×21 | 23×32 |
| 13. 40×29 | 23×34 | 34. 38×27 | 14-20 (x) |
| 14. 39×30 | 15-20 | 35. 25×23 | 6-11 |
| 15. 50-44 | 18-23 | 36. 30×19 | 3-8 |
| 16. 33-28 (j) | 20-24 | 37. 2×13 | 9×49! |
| 17 38-33 (k) | 17-21 | 38. 35-30 | 49×26 |
| 18. 42-38 (l) | 21-26 | abandon | |
| 19. 47-42 (m) | 12-18 | | |
| 20. 44-40 | 7-12 | | |
| 21. 43-39 | 6-11 | | |

NOTES

a) Réplique assez fréquente ces dernières années, même si le jeu ne tend pas à une stratégie d'enveloppement (C. Smith - W. Liddell, *le Monde* du 21 janvier 1978. W. Bozenkow-E. Skilarow, *le Monde* du 11 novembre 1978, Strub-Cazemier, *le Monde* du 1er septembre 1979).

b) 2. 37-32 (14-20) ; 3. 41-37 (10-14) ; 4. 34-29 (5-10) ; 5. 29-23 (18×29) ; 6. 33-24 (20×29) ; 7. 28-22 (17×28) ; 8. 32-34 (12-18) ; 9. 39-33 (7-12) ; 10. 44-39 (1-7) ; 11. 50-44 (11-17) ; 12. 46-41 (7-11) ; 13. 37-32 (15-20) ; 14. 41-37 (10-15) ; 15. 33-28 (20-24) ; 16. 38-33 (17-21!) [Springer-De Jongh, 1928] et maintenant serait perdant 17. 31-26 (24-29 !!) ; 18. 33×24* (forcé sinon N + 3) (19 × 30) ; 19. 26 × 17 (11 × 33) ; 20. 35 × 24 (14-19) ; 21. 39 × 28 (19×50!), N+ sur ce coup de dame.

c) Skilarow poursuivit par (5-10).

*d)* Proposant peut-être un jeu au centre à l'ex-champion du monde (à la date de cette partie).

*e)* 6. ... (15-20) perd deux pions très simplement 7. 28-22 (17×28) ; 8. 34-30 *(25×34)* ; 9. 40×39 (23×34) ; 10. 32×25, B+. Au sixième temps 6. ... (5-10) livre le coup de dame à 5.

*f)* *Chaque camp peut développer* en toute quiétude sa grande diagonale. La lutte n'est pas encore chaude, les véritables hostilités *étant différées.*

*g)* Les Blancs semblent vouloir exploiter la présence de ce pion noir à 25. Déjà, on constate que 10. ... (7-11) n'est pas jouable car 11. 27-22 (18×27) ; 12. 32×21 (16×27) ; 13. 34-30 (25×34) ; 14. 40×16, rafle quatre pions et + très classique et facile.

*h)* Positionnellement forcé pour, si 11. ... (17-22), ne pas être déporté à 26 après l'échange, mais jouer 12. 41-36 (23×31) ; 13. (36×27), maintien d'une structure équilibrée et compacte.

*i)* Pourquoi ne pas avoir temporisé par 12. 50-44 (?).

*j)* Jeu égal, chaque camp occupant le centre dans de bonnes conditions.

*k)* *En vue de renforcer leur centre-droit* et améliorer leur structure.

*l)* A considérer 18. 37-31 et le coup de dame serait-il bon ? 18. ... (24-29) ; 19. 33×24 (13-18) ; 20. 24×22 (12-17) [le collage pour damer] ; 21. 28 × 10 (17 × 46) ; 22. 44-40 (4 × 15) ; 23. 31-26 (21 × 32) ; 24. 47-41 (46 × 37) ; 25. 42×31, égalité numérique moins avantage positionnel aux Blancs qui gagneront le pion noir à 32 *assez rapidement.*

*l1)* Il ne faut pas que les Blancs dament. En effet, si 22. 10-15 (21×32) ; 23. 5×37... (46×10), N+.

*m)* Autre coup de dame, celui-ci très coûteux pour les Noirs : 19. ... (24-29) ; 20. 33×24 (16-21) ; 21. 27×16 (26-31) ; 22. 37×26 (13-18) ; 23. 24×22 (12-17) ; 24. 28×10 (17×46) ; 25. 10-5 (9-14) ; 26. 5×19. ... (46×14...), etc., la dame noire ne peut être prise dans l'immédiat, mais les Blancs ont un avantage numérique de quatre pièces.

*n)* 22. ... (12-17) ; 23. 41-36 (4-10) serait *suivi d'une combinaison sur* le thème du coup royal 24. 27-21 (16×27) ; 25. 32×12 (23×34) ; 26. 40×20 (18×7) ; 27. 20-15, B+ avec leur dame au temps suivant.

*o)* Interdisant 24. 39-34, coup de dame pour les Noirs par 24. ... (16-21) ; 25. 27×16 (26-31) ; 26. 37×26 (17 - 22) ; *27.* 28 × 17 (12 × 21) ; 28. 26×17 (24-30) ; 29. 35×24 (19×46!) rafle cinq pions et dame, N+.

*p)* Le trèfle (pions à 16, 21 et 26) est *formé et les positions sont classiques.*

*q)* Et non 25. 39-34 qui livrerait, dans l'une de ses innombrables applications, le coup de la bombe : 25. ... (24-30) ; 26. 35×24 (19×39) ; 27. 28×10 (39×28) ; 32×23 (21×41) ; 29. 36×47 (4×15), etc., N+.

*r)* Justifié par le fait que les Noirs *ont l'avantage des temps.*

*s)* La partie peut « éclater » d'un instant à l'autre : Anatoli Gantwarg a conçu un piège pour damer, dix temps plus tard, à la case *49 !*

*t)* 28. 43-49 suivi de 39-34 était peut-être meilleur ?

*u)* Anatoli Gantwarg est maintenant toutes griffes dehors.

*v)* Tombant dans le piège.

*w)* Le début de la combinaison mortelle émaillée de plusieurs finesses : envol à dame, *ouverture* de brèche, temps de repos.

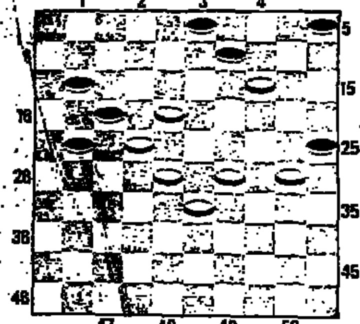
*x)* Une variante du thème du coup d'arrêt.

★ RESULTATS COMPLETS DU CHAMPIONNAT DU MONDE : victoire du G.M.I. soviétique Anatoli Gantwarg avec 32 points devant le G.M.I. néerlandais Harm Wiersma (tenant du titre), 29, N. Mitsjanski (candidat G.M.I., U.R.S.S.), 29, M. Korenewski (M.I., U.R.S.S.), 28, Tsjegolev (G.M.I. soviétique, ex-champion du monde), 28, N'Diaye (M.I., Mali), 27, Letsjinski (M.I.), 27, V.D. Wal (M.I., Pays-Bas), 26, Mogiljanski (M.I., U.R.S.S.), 25, R. Clerc (G.M.I., Pays-Bas), 24, Bastiaannet (M.I., Pays-Bas), 21, Bassiroubs (candidat M.I., Sénégal), 21, Traoré (Côte-d'Ivoire), 20, Verpoest (M.I., Belgique), 20, Jansen (M.I., Pays-Bas), 18, A. Veltman (*Canada*), 17, H. Diaw (Sénégal), 14, G. Benoit (Côte-d'Ivoire), 13, Marcos (Brésil), 13, Soumaoro (Mali), 11, Issalene (maître national, France), 11, V. Krista (Tchécoslovaquie), 8.

PROBLEME

G. HAVAERT

(1935)



*Les Blancs jouent et gagnent en quatre temps.*

● SOLUTION COMPLETE : 18-12!! (25×32) 12-8! [la promenade prolongée par collage] (17×39) 8-2 (9×20) 2×14!,+, par cette application, assez simple mais savoureuse, du thème de la résurrection, dont un exemple, sans doute parmi les tout premiers, date de 1770 et a pour auteur Manoury.

JEAN CHAZE.

## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

N° 130

**Horizontalement**

*I. Panse désormais pensante. — II. Si ce que vous absorbez est de cette nature, vous avez, on l'espère, consulté la Faculté ; Au moule. — III. Ne possède probablement pas la télé en couleurs ; En ligne. — IV. Piraterie ; Une ville qui doit embaumer. — V. Symbole ; Voit le soleil en face ; Le diable y mène bon train. VI. Trois sur quatre ; Veille sur l'oléoduc ; Possessif. — VII. Au masculin comme ici, c'est plutôt chanté ; Bien mener sa barque. — VIII. Direction ; Egalement masculin et dans la chanson. — IX. Se rapporte plus aux paroles qu'à la chanson ; Pour le faire, rassemblement ! — X. Plutôt à gauche ; Plutôt à droite. — XI. Elles sont censées convenir à tout le monde.*

**Verticalement**

*1. Théramène à Thésée. — 2. Imitation qui ne va pas sans réflexion ; Le premier. — 3. Garbo chez Dostoïevsky ; Agis. — 4. Une Orientale au nez busqué ; Dans le dossier. — 5. Se situe à l'opposé de sa voisine de gauche. — 6. De course plutôt que de somme ; Peut fendre la pipe de haut en bas et se fend la pipe de bas en haut. — 7. En Bretagne ; Une isba bouleversée. — 8. Le temps lui est compté ; A son prix, juste ou non. — 9. A son prix ; Redoublé il est battu, de bas en haut il est aussi battu ; Un fruit, phonétiquement. — 10. Voyelles ; Fleuve ; Fonte. — 11. Typiquement sectaires. — 12. Les mouvements uniformes.*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

**Solution du n° 129**

**Horizontalement**

*I. Sports d'hiver. — II. Orne ; Arenace. — III. Loterie ; Stem. — IV. Le ; Lissoir. — V. Immunisés ; On. — VI. CIA ; Gré ; Teni. — VII. Inde ; Erasme. — VIII. Terrassent. — IX. Enéide ; Etire. — X. Ut ; Gentleman. — XI. Retentissant.*

**Verticalement**

*1. Solliciteur. — 2. Proéminente. — 3. Ont ; Madré. — 4. Réélu ; Erigé. — 5. Ring ; Aden. — 6. Saisir ; Sent. — 7. Dressées ; Ti. — 8. Hé ; Oe ; Réels. — 9. Insistantes. — 10. Vair ; Estima. — 11. Ecu ; ONM ; Ran. — 12. Remaniement.*

FRANÇOIS DORLET.

### ANA-CROISÉS (★)

N° 130

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

**Horizontalement**

1. EEIMOPRS. — 2. AEEGRZ (+ 1). 3. AINOPTU. — 4. AEGLRSU (+ 3). — 5. ADELOPS. — 6. CEIIMMS. — 7. AACEQRU (+ 1). — 8. EEFILLMT. — 9. IMNOORT (+2). — 10. AEEINPR (+ 1). — 11. AACDEIR. — 12. ABEETTU (+ 1). — 13. ELOSSTU (+ 1).

**Verticalement**

14. AEGIMRT (+ 2). — 15. ACLOPTU (+ 1). — 16. AEEGMRU (+ 1). — 17. AEILLMSS (+ 1). — 18. EEIMNRSU (+ 5). — 19. EIOOPRST (+ 1). — 20. AACEIRT (+ 3). — 21. CEPSSTU. — 22. AEEELRT (+ 1). — 23. ADENORT (+ 4). — 24. DEGNNOO. — 25. AEEGILQU. — 26. BELLOSU (+ 2). — 27. ACDELNO. — 28. AIIORSZ. — 29. AEINRSU (+ 4).

(*) Jeu déposé.

**Solution du n° 129**

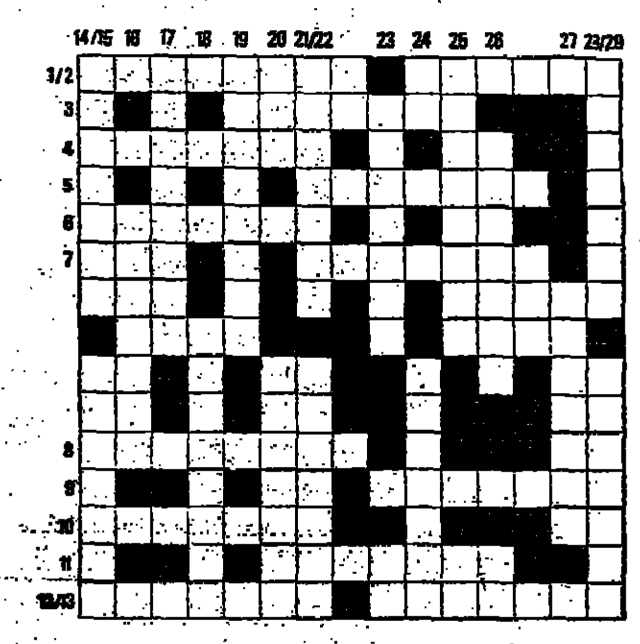
**Horizontalement**

1. OPUSCULE. — 2. ATAVISME. — 3. *TOCSIN (CITONS)*. 4. VOGOULE (langue parlée à l'est de l'Oural). — 5. NOCTURNE (RECONNUT). — 6. NEUVAINE. 7. SEISMAL (LIMASSE, SALIMES, SISMALE). — 8. ETIAGE (AGITEE, GAIETE). — 9. VIRGULE. — 10. SPONSOR. — 11. OBERERA (ARBOREE). — 12. BIGOUDI. — 13. MASCARET (TRAÇAMES, CRAMATES). — 14. EROTISE (SIROTEE). — 15. RELAPSE (PARLEES, PELERAS)

**Verticalement**

16. OLEFINE (FELONIE). — 17. VARLOPE. — 18. PARAFER. — 19. USURIERE. — 20. CADENAS. — 21. AIEULES. — 22. EVZONES. — 23. STOCKAT. — 24. RECLUS (CRUELS, LUCRES, RECULS). — 25. SERINGA (ARGIENS, ENGRAIS, GARNIES, GRAINES, GRENAIS, IGNARES, INGERAS, REGAINS, REGNAIS, RESIGNA, SAIGNER, SIGNERA, SINGERA). — 26. OEILLADES. — 27. VENDEEN. — 28. LAICISE (CISELAI).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



صكنا من الاجل

# SPORTS

AUTOMOBILISME

## Jean Ragnotti (Renault 5 turbo) vainqueur du Rallye de Monte-Carlo

Monte-Carlo. — L'équipage Jean Ragnotti-Jean-Marc Andrié (Renault 5 turbo) a remporté, ce vendredi matin 30 janvier, le rallye de Monte-Carlo, précédant l'équipe Guy Fréquelin-Jean Todt (Talbot-Lotus) de 2 min. 54 sec. La dernière nuit de l'épreuve a été marquée par l'abandon de Hannu Mikkola (Audi Quattro turbo), de Bruno Saby (Renault 5 turbo) et surtout celui de Jean-Luc Thérier (Porsche 911 SC), qui était premier au classement général après le parcours commun et considéré comme le grand favori du rallye.

Jean-Luc Thérier a vite déchanté. Moins de deux heures après son départ de la Principauté, jeudi soir, son espoir de remporter le Rallye de Monte-Carlo prenait fin. Dès la première des huit épreuves finales, dans la côte du Turini, sa Porsche a dérapé sur une plaque de neige fraîche jetée par des spectateurs pour corser le spectacle. De la neige déposée à une sortie de virage, là où la visibilité ne permet pas de déceler le danger.

Thérier et son coéquipier Vial, en vieux routiers du Rallye de Monte-Carlo, connaissaient ce danger. Chaque année, des spectateurs agissent ainsi, pour leur seul plaisir, sans se soucier des risques qu'ils font courir aux équipages et des conséquences que de tels gestes entraînent. Bras de suspension et transmission cassés, roues couchées, la Porsche était hors d'usage. Jean Ragnotti (Renault 5 turbo), qui partait une minute derrière Thérier, a su de suite que le parcours final du rallye prenait bonne tournure pour la Régie.

Envolée d'un coup, à la vue de la Porsche immobilisée, l'angoisse d'avoir à batailler dans la nuit pour combler le handicap de 3 min. 13 sec. qui séparait les deux pilotes avant le parcours final. Jean-Luc Thérier était d'autant plus déçu qu'il n'aurait pas été fâché de jouer à Renault le mauvais tour de gagner à Monte-Carlo sur une voiture privée, dont la conception générale remonte à une vingtaine d'années.

De notre envoyé spécial

Il y a six ans, lorsque la Régie a profondément modifié son programme de compétitions, Thérier était dans son équipe d'usine, et il a gardé de cette époque le souvenir *« d'avoir été remercié sans trop d'égards »*. L'occasion était donc belle de prendre une revanche. *« On est passé à côté*, a dit Thérier, *à cause de trois ou quatres cons qui rigolaient lorsque la Porsche a percuté les rochers, d'abord d'un côté de la route, ensuite de l'autre. »* Jean-Luc Thérier est un joyeux drille, un optimiste à tout crin. Pourtant, ce vendredi, à son retour en Principauté, il laissait percer sa rancœur et sa colère.

Dans l'autre camp, Gérard Larrousse, le directeur de la compétition de Renault, peut mieux qu'un autre comprendre le désappointement et la rogne de Thérier. En 1968, Larrousse, lui aussi en tête du rallye, avait été victime de la même *« plaisanterie »* de la part de spectateurs. Son Alpine Renault avait percuté les rochers et c'est une Porsche qui avait gagné. La roue tourne.

Thérier hors course, le Rallye s'est joué entre Jean Ragnotti et Guy Fréquelin (Talbot-Lotus). Si vendredi matin, à l'arrivée en Principauté, le vainqueur Ragnotti comptait 2 min. 54 sec. d'avance, soit plus du double de l'écart enregistré après le parcours commun (1 min. 26 sec.), la dernière partie de la course n'a pas été de tout repos pour le pilote de la Régie, dont la Renault 5 turbo, en fin de compte, n'a pas tenu les promesses entrevues il y a trois mois au Tour de Corse.

A tel point qu'à plusieurs reprises il a été difficile de comprendre ce qui n'allait pas bien chez Renault. Développement des voitures ? Fatigue des pilotes ? Trop lourdes responsabilités dans une équipe d'usine où, naturellement, seuls le résultat et les contraintes commerciales comptent ? Avant le départ du parcours final, on dit que Gérard Larousse et Jean Ragnotti en ont parlé sans détours. Consigne : gagner à tout prix, quitte à casser. *C'était le seul moyen de* sauver ce qui pouvait l'être, de contrebalancer la grande impression produite par l'Audi Quattro, *cette « voleuse de vedette »*, et de faire oublier qu'une « vieille » Porsche privée avait taillé des croupières aux toutes nouvelles Renault 5 turbo, dont on disait tellement de bien avant le Rallye.

Un instant, dans la nuit, il a semblé que Guy Fréquelin avait la possibilité de tout faire échouer. Devancé par Ragnotti dans les trois premières épreuves spéciales, il l'avait battu dans les deux suivantes. Porté à 2 min. 18 sec., l'écart avait fondu : 1 min. 34 sec., avant de croître de nouveau dans les trois derniers tronçons de vitesse. Il est sans doute difficile d'imaginer la tension à laquelle est soumis un pilote d'usine, lorsque l'enjeu est aussi important, et la maîtrise de soi qui en résulte. A cet égard, le match auquel se sont livrés Ragnotti et Fréquelin ainsi que leurs co-équipiers Andrié et Todt, ce jeu du chat et de la souris, a été exemplaire dans la mesure où les deux équipages *n'ont commis* aucune faute.

FRANÇOIS JANIN.

SKI ALPIN

## De nouveaux canons pour la descente féminine

*Megève. — La Suissesse Marie-Thérèse Nadig a réalisé une bonne opération sur la piste de l'Etret : en se classant deuxième mercredi 28 janvier et première jeudi des épreuves de vitesse, elle a réussi à prendre la tête de la coupe de descente à sa compatriote et plus dangereuse rivale, Doris De Agostini, et elle a pris au classement général de la Coupe du monde une substantielle avance (86 points) sur une autre compatriote, la slalomeuse Herika Hess. De leur côté, les Françaises n'ont pas obtenu les résultats qu'elles attendaient, Marie-Cécile Gros-Gaudenier ne pouvant faire mieux d'une dixième place et une huitième jeudi, à 1 sec. 44/100 de Nadig.*

Pour se protéger du froid très vif, un grand nombre de concurrentes s'étaient réfugiées à l'intérieur du coquet chalet-restaurant qui est situé au bas du remonte-pente de la cote 2000 avant de gagner la cabane de départ accrochée au flanc de l'aiguille Croche. Au milieu de la cohue bigarrée des coureuses et des entraîneurs bardés d'émetteurs-récepteurs, deux dames âgées, emmitouflées dans plusieurs épaisseurs de laine, lançaient aux skieuses des regards où se lisait l'étonnement. Et il y avait de quoi !

Les filles avaient mis dans la salle un beau désordre de dortoir. Certaines faisaient des exercices d'assouplissement entre deux tabourets, chacune selon son rite propre, à la fois magique et physique. D'autres écoutaient dans un casque individuel de la musique enregistrée ou des paroles d'encouragement qu'elles avaient hurlé sur un magnétophone pour se donner confiance.

De notre envoyé spécial

Quelques-unes enfin n'en finissaient pas d'ajuster leur combinaison.

Les deux vieilles dames, qui découvraient ce petit monde étrange de la course de vitesse à ski, en soufflant doucement sur des grogs brûlants, se laissaient aller à quelques commentaires surpris ou amusés sur l'anatomie des jeunes filles dont les vêtements de course très collants ne cachaient pas grand-chose. *Elles étaient surprises de* constater que deux types physiques très contrastés seraient au départ de la descente : les plus nombreuses étaient petites, callipyges, répondant aux canons admis de la descendeuse dont le poids et la faible taille sont *garants respectivement* de la vitesse et de la stabilité. Or au milieu de cette foule quelques-unes apparaissaient longues et minces, graciles échalas qui semblaient être là par erreur.

L'examen des résultats de cette saison tendrait pourtant à montrer que les « grandes » ont joué un rôle déterminant. Certes, les « petites » n'ont pas dit leur dernier mot. La victoire de Marie-Thérèse Nadig, qui signait jeudi son quatrième succès de la saison, en a été la preuve, tout comme les beaux résultats (onzième mercredi et douzième jeudi) de la vice-championne olympique Hanni Wenzel, qui a repris la compétition en janvier, après s'être blessée au début de l'hiver. Toutes deux ont la robuste constitution des paysannes montagnardes avec des qualités techniques et morales qui en ont fait de grandes championnes. D'ailleurs Nadig a réussi à reprendre la tête du classement de la Coupe de descente, et le calcul des points des cinq meilleurs résultats lui assure quasiment la victoire, puisque Doris De Agostini ne pourra améliorer son score actuel qu'en gagnant les deux courses de vitesse restant au programme.

Toutefois, en gagnant deux épreuves et en terminant trois fois seconde et une fois troisième, la belle Tessinoise s'est révélée la rivale la plus sérieuse de Nadig. Depuis qu'elle a surmonté sa nervosité, grâce au secours d'un *psychologue zurichois, Doris a largement* démontré que son handicap naturel de taille (1,78 mètre) et de légèreté (60 kilos) est compensé par un grand sens de l'équilibre, un sens de la glisse exceptionnel et une tonicité musculaire qui lui permet *de propulser sans cesse ses* skis sous elle, compensant ainsi son manque de poids.

Doris pourrait passer pour l'exception qui confirme la règle si la Tchécoslovaque Jana Soltysova, qui gagna la descente d'Altenmarkt en *décembre, et qui occupe, après les* courses de Megève (elle n'a couru que jeudi, terminant septième), la quatrième place de la Coupe de descente, à égalité avec l'Allemande de l'Ouest Irène Epple, ne paraissait pas sortie du même moule, comme *la blonde Norvégienne* Torill Fjeldstad, qui s'est classée troisième mercredi et quatorzième jeudi à la suite d'une faute dans la partie technique, mais qui est septième au classement de la coupe de descente.

Ainsi, une petite révolution semble *être en train de s'amorcer dans le* monde de la vitesse, qui est sans doute le fruit de la spécialisation de plus en plus grande des coureuses. A Megève, toutes les équipes alignaient au moins une coureuse de ce nouveau gabarit, à l'exception de *la France, où opéraient seulement* des filles comme Caroline Attia (actuellement blessée), Marie-Cécile Gros-Gaudinier (un peu décevante) Marie-Luce Waldmeier (handicapée par une légère entorse), qui répondent à la définition traditionnelle de *la descendeuse par le poids et la* stabilité.

On pouvait dès lors regretter que Perrine Pelen, de taille moyenne mais très nerveuse, ne se fût alignée en descente que dans la perspective du classement combiné. *Sa vingt et unième place mercredi* était en effet une indication prometteuse. Toutefois, les responsables de l'équipe nationale ont pensé qu'il n'était pas souhaitable qu'elle persévère dans cette voie, ses objectifs étant de gagner des slaloms.

Comme la descente apparaît en pleine mutation on peut se demander si ce choix n'a pas été fait *à courte vue* au *regard* des performances de la jeune Suissesse Marie Walliser, successivement huitième et cinquième à Megève. Avec une silhouette comparable à celle de Perrine, la jeune Suissesse a décidé de tenter sa chance dans toutes les *disciplines, avec succès* apparemment.

ALAIN GIRAUDO.

TENNIS

## BJORN BORG ET CHRIS EVERT-LLOYD CHAMPIONS DU MONDE 1980

*Pour* la troisième année *consécutive*, le jury de la Fédération internationale de tennis, composé de Donald Budge, Lewis Hoad et Fred Perry a désigné Bjorn Borg comme champion du monde 1980. Le Suédois a établi l'an dernier deux nouveaux records avec ses cinq victoires à Roland Garros (1974, 1975, 1978, 1979 et 1980) et à Wimbledon (de 1976 à 1980

Le jury féminin, formé par Margaret Dupont-Court, Althéa Gibson et Ann Jones, a consacré *Chris Evert-Lloyd, qui avait déjà* été championne du monde en 1978 puis détrônée l'année suivante par Martina Navratilova. Après *trois mois de « retraite » au début* de 1980, Chris Evert-Lloyd a *également gagné deux tournois* du grand chelem à Roland-Garros et à Flushing-Meadow.

● *Le Français Pascal Portes* a causé la surprise des huitièmes de finale des championnats des Etats-Unis sur courts couverts, organisés à Philadelphie et dotés de 250 000 dollars, en battant, jeudi 29 janvier, l'Américain Harold Solomon (tête de série numéro 2), 3-6, 6-4, 6-2. Deux autres Français disputeront les quarts de finale : Yannick Noah *qui a éliminé* le Portoricain Francisco Gonzalès, 6-4, 7-5, et Thierry Tulasne qui a battu son rival de l'an dernier pour le titre *mondial des juniors*, l'Américain Sammy Giammalva, 6-3, 4-6, 6-2.

# CARNET

## Naissances

— Marie et Daniel TOLEDANO ont la joie d'annoncer la naissance de leur neveu

**Jacques,**

chez :
Hanna et Jean-Michel TOLEDANO
3, rue Oberlin,
67000 Strasbourg.

— Jean-Louis, Annie, Caroline et maintenant

**Romain BEAU !**

Paris, le 17 janvier 1981.
14, villa d'Este,
75013 Paris.

— Olivier a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

**Jérémie,**

le 20 janvier 1981.
Catherine et J.-Claude BECQUAERT.
14, domaine des Plantées,
38330 Biviers.

## Mariages

— La baronne de WATZDORF,
La comtesse Vincent d'ENTREVES,
M. Jean CHARPENTIER,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

**Véronique CHARPENTIER**
et
**Jacques G. OZANNE,**

célébré le 23 janvier 1981, dans la plus stricte intimité, en raison d'un deuil récent.

## Décès

— M. Emile Braillon,
M. Jean-François Giuliani,
Mlle Marguerite Rollet,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Emile BRAILLON,**
née Françoise Rollet,

survenu à Nice, le lundi 19 janvier 1981.

Les obsèques ont eu lieu à Castelmayran (82), le jeudi 22 janvier 1981, dans l'intimité.

10, parc Athénée,
06000 Nice.

— Mme Victor Bure-Lambert,
son épouse,
M. et Mme Paul Bure-Lambert,
ses enfants,
Jean-Denis et Catherine,
ses petits-enfants,
Mme Rouvinsky-Bure, sa sœur, et ses petits-enfants,
Les familles Bure, Lambert, Doyen, Vanden Driesch et apparentées,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

**M. Victor BURE,**
directeur général honoraire
de l'Administration de l'urbanisme,
professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles
et à
l'université de Mons,
président-fondateur
de la Fédération belge de l'urbanisme
et de
la Conférence des régions
de l'Europe du Nord-Ouest,
Past-President
de la Fédération internationale
pour l'habitation,
croix du prisonnier politique,
commandeur
de l'ordre de Léopold,
et autres distinctions honorifiques,

Né à Fléron (Liège), le 29 mars 1904, décédé à Bruxelles le 17 janvier 1981, fidèle à ses convictions philosophiques.

Selon son désir, l'incinération, suivie de la dispersion des cendres, ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Les amis qui désirent lui rendre un dernier hommage peuvent le faire par un don en faveur de « La Famille adoptive belge » à Bruxelles, C.C.P. 000-0238724-07, « En mémoire de... ».

209, avenue Armand-Huysmans (Boîte 11),
1050 Bruxelles (Belgique).
23, rue du Panorama,
1331 Rosières (Belgique).

— L'IPERS et ses amis ont la douleur de faire part du décès de

**Claude CHASSAGNY,**

survenu le 22 janvier 1981.
35 bis, rue de la Tour,
92240 Malakoff.
26, rue Fabert,
75007 Paris.

— Mme André Escoffier,
M. et Mme Michel Escoffier,
Thibaud, Julien, David, Basile, Alice,
M. et Mme Claude Escoffier,
Virginie, Dorothée, Jérémie,
Le docteur et Mme Eric Vignon,
Géraldine, Stanislas, Renaud, Florent,
M. et Mme Frank Escoffier,
Corentin,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Escoffier, Blondet, Descournut, Thaller, Vial, Berthaud, Serrurier,
Mme Georges Goullioud,
ont la douleur d'annoncer que Dieu a rappelé à Lui,

**André ESCOFFIER,**

le 29 janvier 1981.

« Dic nobis Maria
Quid vidisti in via ?
Sepulchrum Christi viventis
Et gloriam vidi resurgentis. »

Le service religieux sera célébré le samedi 31 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier de Marseille (8e).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bourg-en-Bresse (01), le lundi après-midi 2 février 1981.

— Mme Bernard Granet,
Clémence, Amélie, Augustin Granet,
Mlle Solange Granet,
ont la douleur de faire part du décès subit, dans sa cinquante-sixième année, de

**M. Bernard GRANET,**

Les obsèques ont eu lieu le 28 janvier 1981, dans l'intimité.
24, rue Jacqueminot,
92190 Meudon.

— Le recteur,
Les personnels enseignants et administratifs de l'Académie de Limoges,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Claude MASSON,**
inspecteur principal
de l'enseignement technique,

survenu le 27 janvier 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

— M. Claude Nahoum,
M. et Mme Taïeb Hubert et leurs enfants,
M. et Mme André Hayoun et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère mère et grand-mère,

**Mme veuve Joseph NAHOUM,**
née Harari Henriette,

survenu le 26 janvier 1981.

Les obsèques auront lieu le lundi 2 février, à 15 h. 45, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jack Pinhas,
Ses enfants et petits-enfants,
Et leur famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**M. Jack PINHAS,**
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 24 janvier 1981, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées le 29 janvier 1981, dans la plus stricte intimité.

54, avenue de Villepreux,
92420 Vaucresson.

— Paris, Avignon, Amiens.
M. et Mme Robert Wieder,
M. et Mme François Prieur,
M. et Mme Jean-René Prieur,
Ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur René PRIEUR,**
ancien interne
des hôpitaux de Paris,

survenu le dimanche 25 janvier 1981,
et de

**Mme René PRIEUR,**
née Madeleine Bonnecaze,

survenu le mercredi 28 janvier 1981, à Sablé-sur-Sarthe.

L'inhumation a eu lieu le 30 janvier 1981, au cimetière de Bagneux.

— L'Association des Concerts Pasdeloup,
Son président, Gérard Devos,
Son administrateur, Roger Landy,
Les membres du Comité et les musiciens de l'Orchestre,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Serge SANDBERG,**

leur président d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

(Lire page 42.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Alfred SAINT-JAMES,**
ancien professeur
au lycée Jean-Baptiste-Say,

survenu le 23 janvier 1981, dans sa quatre-vingtième année.

Selon la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 27 janvier 1981, à May-sur-Orne (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue du Général-Niox,
75016 Paris.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— La Rochelle.
Mme Roger Tessereau,
Le docteur et Mme Claude Mary,
M. et Mme Eric Mary,
Mlle Sophie Mary,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Roger TESSEREAU,**
inspecteur général honoraire
de la
Caisse primaire centrale
d'assurance-maladie de la région parisienne.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 31 janvier 1981, à 14 h. 30, en l'église de Châtelaillon-Plage.

Cet avis tient lieu de faire-part.
20, rue Jean-Godefroy,
17000 La Rochelle.

## Anniversaires

— En ce cinquième anniversaire de sa mort, ceux qui n'ont pas oublié

**Jean ÉGRET**

auront pour lui une pensée émue.

— Pour le cinquième anniversaire de sa mort, le 31 janvier 1976, de la part de ses anciens collaborateurs et amis, il est demandé une pensée à tous ceux qui ont connu et aimé

**Fernand TERROU,**
fondateur
de l'Institut français de presse.

## Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Reims, samedi 31 janvier, à 15 heures, salle du conseil, M. Dominique Rosenberg : « Le principe de souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles ».

— Université de Paris-IV, samedi 31 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Renée Mussot-Goulard : « Les princes de Gascogne (IXe - Xe - XIe siècles). Evolution d'un pouvoir régional ».

— Université de Paris-IV, lundi 2 février, à 15 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Pestureau : « Les modèles anglo-saxons et le renouvellement des styles dans la littérature française (1940-1960) ».

— Université de Paris-I, mardi 3 février, à 10 heures, salle C. 22 04, M. Fouad Sefrioui : « Contenu et formes spécifiques d'industrialisation dans les pays capitalistes sous-développés. Le cas du Maroc ».

— Université de Paris-II, mardi 3 février, à 15 heures, salle des commissions, M. Jean-Hubert Mallet : « Le droit au bail dans les partages ».

— Université de Paris-IV, mercredi 4 février, à 14 heures, salle des actes, Mme Anne-Marie Bijaoui-Baron : « La bureaucratie, naissance d'un thème et d'un vocabulaire dans la littérature française ».

— Université de Paris-II, mercredi 4 février, à 14 h. 30, salle des conseils, M. Dominique Lefort : « La rétractation des actes juridiques en droit privé français : contribution à l'étude de la formation des actes juridiques ».

— Université de Paris-V, jeudi 5 février, à 9 h. 45, salle des actes, Mlle A. Gruber : « La succession d'Etats ».





# INFORMATIONS « SERVICES »

## MODE

### LES COLLECTIONS

## Trois dames et un roi

*Hanae Mori* séduit par le charme mesuré de ses tailleurs et de ses robes de style marin sur jupes droites au genou, alternant avec des ensembles à blousons étirés s'appuyant aux hanches sur des jupes douces qu'on retrouve pour le crépuscule.

Les modèles du soir courts sont décolletés en blanc et or, sous des manteaux à manches gonflées, pour se protéger des excès de la climatisation. Des détails romantiques, en ruchés, ganses ou cascades de volants encadrent le visage ou donnent du relief aux robes à danser.

Les fourreaux du soir donnent la vedette à d'extraordinaires mousselines imprimées d'animaux de la jungle, dont des singes stylisés et des panthères rebrodés de perles d'or. Enfin, de belles adaptations de kimonos à ceinture basse font rêver de terrasses au clair de lune.

*Per Spook* réussit le mieux ses robes du soir un rien sportives, inspirées, cette saison, du jeu de polo. Elles sont en soie à gros damiers mats et brillants, blancs, noirs, vert olive ou orange, portées avec de jolies casaques imprimées de cavaliers en action. Autrement, beaucoup de blanc cassé, des robe à jupes plissées, au mollet, un peu figées dans le style concours de beauté automobiles des années 30.

*Carven* papillonne ce printemps, avec une silhouette à petite tête, taille fine et hanches fluides aux effets allés partant des épaules. Tout est doux et soyeux comme ses robes-tubes s'évasant en volants au niveau du genou. Plus sobres, les faux tailleurs s'animent de revers en forme d'ailes de papillon sur des gilets en trompe-l'œil. Et les papillons de nuit éclatent encore en couleurs vives, peints sur crêpes de Chine ou imprimés, en dessins multicolores et veloutés.

*Madame Grès* reste égale à elle-même, dans ce style mi-fluide mi-ajusté qui a tant d'adeptes parmi les femmes élégantes. Cette saison, elle leur offre quelques bons manteaux marqués à la taille, un genre de poncho-cape en lainage rustique réversible beige et blanc cassé sur de jolies robes de jersey. Un drapé en forme de coquille sculpte une hanche d'une jupe-portefeuille en satin fermière noir à pois blancs, portée avec un spencer de toile blanche. Et puis, il y a ses éternelles robes de crêpe de Chine enroulées à pans coupés en mouchoir, aux ourlets asymétriques, rouges, bleu de Chine ou noires. Les robes longues brillent en mousselines chatoyantes violines et vertes, ou soulignent le corps en satin, en crêpe, en jerseys sculptés, ou encore en tulle point d'esprit noir.

(Croquis de MARCQ.)

GRÈS : robe du soir à corsage drapé par un volant ruché sur une jupe droite portefeuille dans un tulle noir point d'esprit d'Hurel-Brivet.

NATHALIE MONT-SERVAN.

● Dé d'or à Lanvin. — Le dixième Dé d'or de la haute couture française a été attribué à Jules-François Crahay, de la maison Lanvin, par un jury de journalistes de mode, sous le parrainage d'Héléna Rubinstein.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 janvier 1981.

DES DECRETS

● Relatif à la coordination de la politique de formation professionnelle et modifiant certaines dispositions du livre IV du code du travail ;

● Modifiant le code de procédure pénale (deuxième partie) et relatif aux frais de justice.

DES ARRETES

● Relatif aux calendriers scolaires de l'année scolaire 1981-1982 ;

● Relatif à la taxe parafiscale sur certaines viandes, destinée à alimenter le fonds national de développement agricole ;

● Fixant le prix d'achat des betteraves de distillerie, des alcools de betterave, mélasse et divers du contingent et hors contingent pour la campagne 1979-1980.

● Portant attribution des contingents départementaux de pommiers à cidre et de poiriers à poire valables pour la campagne 1980-1981.

● Portant création d'une commission de l'informatique au ministère de la coopération.

● Portant création d'une commission chargée de prononcer un avis sur la reconnaissance d'équivalence des titres, diplômes et fonctions présentés par les médecins ressortissants d'un autre Etat membre de la Communauté économique européenne et candidats à un emploi dans un établissement d'hospitalisation public.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole des affaires de Paris.









Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 222 F | 371 F | 521 F | 670 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 387 F | 701 F | 1 016 F | 1 326 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 254 F | 436 F | 615 F | 800 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | | | |
| 324 F | 576 F | 828 F | 1 080 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

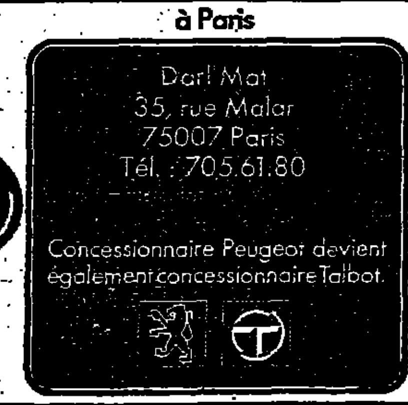
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

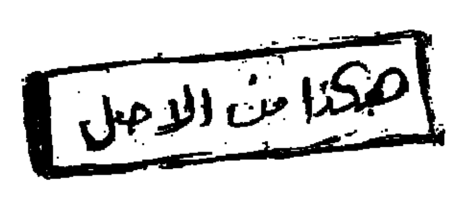
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



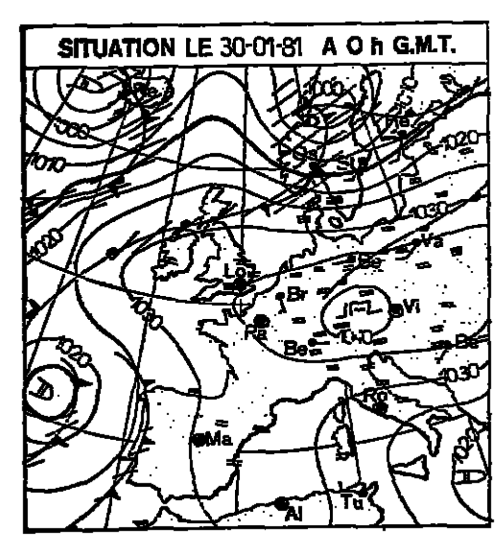


# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30-01-81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 31.1.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 janvier à 0 heure et le samedi 31 janvier à 24 heures :**

Une zone anticyclonique, accompagnée de vents faibles, persistera sur la France.

Samedi 31 janvier, sur l'ensemble du pays, le temps sera brumeux et assez froid le matin, généralement ensoleillé l'après-midi. Des gelées quasi générales au lever du jour, atteindront encore 3 à —6 degrés dans le Massif Central, l'est et le nord-est. *Des brouillards, localement* denses dans les vallées, disparaîtront progressivement au cours de la matinée. Un bon ensoleillement permettra un adoucissement sensible l'après-midi, mais, sur le littoral méditerranéen ainsi que sur nos régions les plus septentrionales des nuages bas apparaîtront temporairement.

Le vendredi 30 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 035 millibars, soit 776,3 millimètres de mercure.

Températures *(le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du jeudi 29 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 11 et —2 degrés ; Biarritz, 15 et 2 ; Bordeaux, 11 et —1 ; Bourges, 8 et —3 ; Brest, 13 et 1 ; Caen, 10 et —1 ; Cherbourg, 9 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et —7 ; Dijon, 4 et —5 ; Grenoble, 3 et —8 ; Lille, 8 et —1 ; Lyon, 5 et —4 ; *Marseille-Marignane*, 12 et —2 ; Nancy, 3 et —6 ; Nantes, 10 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 7 et —2 ; Pau, 12 et —2 ; Perpignan, 12 et —1 ; Rennes, 10 et —2 ; Strasbourg, —3 et —5 ; Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 11 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 4 degrés ; Amsterdam, 6 et 4 ; Athènes, 7 et 7 ; Berlin, 4 et —3 ; Bonn, 5 et —6 ; Bruxelles, 5 et 0 ; Le Caire, 20 et 7 ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 3 et 2 ; Genève, 1 et —7 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 8 et —2 ; Madrid, 13 et —5 ; Moscou, 0 et —3 ; Nairobi, 29 et 12 ; New-York, 4 et —8 ; Palma-de-Majorque, 14 et 2 ; Rome, 10 et 0 ; Stockholm, 3 et 3.

**PROBABILITÉS POUR LE DIMANCHE 1er FÉVRIER**

Peu de changement par rapport à samedi : après disparition des brouillards matinaux, localement givrants, belle journée ensoleillée sur la majeure partie du pays. Seuls l'extrême Nord et le Nord-Est seront touchés par des passages nuageux. Les températures au lever du jour descendront jusqu'à —3 à —5 °C, et les températures maximales varieront peu.

*(Documentation établie avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)*

Les mots croisés sont dans « le Monde des loisirs et du tourisme », page 26.

## BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 29 janvier, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris) qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique, en centimètres, l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

**ALPES DU NORD**

Alpes d'Huez : 140-290 ; Autrans : 150-250 ; Arêches-Beaufort : 210-305 ; Bellecombe-Crest-Voland : 160-270 ; Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs : 130-290 ; Les Carroz-d'Arâches : 190-390 ; Chamonix : 100-700 ; Châtel : 140-250 ; La Clusaz : 160-300 ; Combloux : 120-290 ; Les Contamines-Montjoie : 110-370 ; Cordon : 120-240 ; Flaine : 150-490 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 170-200 ; Les Gets : 180-220 ; Les Houches : 100-250 ; Megève : 130-240 ; Les Menuires : 110-230 ; Morzine/Avoriaz : 100-280 ; La Plagne : 165-300 ; Pralognan - La Vanoise : 150-210 ; Saint-François-Longchamp : 80-200 ; Saint-Gervais - le-Bettex : 80-215 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 150-380 ; Samoëns : 190-380 ; Thollon-les Mémises : 60-120 ; Val d'Isère : 140-230 ; Valloire : 105-210 ; Villard-de-Lans : 130-230 ; Valmorel : 180-235.

**ALPES DU SUD**

La Foux d'Allos : 5-80 ; Isola 2 000 : 35-60 ; Montgenèvre : 100-150 ; Orcières-Merlette : 70-170 ; Les Orres : 30-100 ; Pra-Loup : 15-45 ; Risoul 1 850 : 70-120 ; Le Sauze - Super-Sauze : 20-40 ; Serre - Chevalier : 60-90 ; Superdévoluy : 100-120 ; Vars : 25-60.

**PYRÉNÉES**

Les Angles : 110-170 ; Ax-les-Thermes : 130-180 ; Cauterets - Lys : 260-410 ; Font-Romeu : 100-130 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 120-340 ; Saint-Lary-Soulan : 100-220.

**MASSIF CENTRAL**

Le Mont-Dore : 100-140 ; Super-Besse : 100-140 ; Super-Lioran : 100-110.

**JURA**

Métabief-Mont-d'Or : 150-250 ; Les Rousses : 230-300.

**VOSGES**

La Bresse : 120-180 ; Gérardmer : 100-150 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 100-150.

**LES STATIONS ÉTRANGÈRES**

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 66-68.



## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 31 JANVIER**

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée côté parc, Mme Hulot.

« Préfecture de police », 15 h., 1 bis, rue des Carmes, Mme Legrégeois.

« Palais de Tokyo », 15 h., 113, avenue du Président-Wilson, Mme Vermeersch.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'enluminure médiévale », 15 h., 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 15 h., Grand Palais (l'Art pour tous).

« Rubens », 10 h. 45, musée du Louvre (Arcus).

« Couvent et massacre des Carmes », 15 h., 70, rue de Vaugirard (Mme Camus).

« L'Académie française », 15 h., 23, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat », 15 h., 15, rue de Vaugirard (Mme Fleuriot).

« Le Sénat », 16 h., 20, rue de Tournon (Mme Hager).

« Les hôtels du Crédit foncier », 15 h., 19, place Vendôme (Histoire et Archéologie).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Montmartre », 14 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 15 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 11 h., Grand Palais (Visage de Paris).

**DIMANCHE 1er FÉVRIER**

« Le Sénat », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Meyniel.

« Conseil d'Etat », 10 h. 30, place du Palais-Royal, Mme Zujovic.

« En France après Jeanne d'Arc », 11 h., 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Pennec.

« L'église Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h. 30, devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Derain et Gargallo », 15 h., 11, avenue du *Président-Wilson* (Approche de l'art).

« Pagode Linh-So'n », 15 h., 9, avenue Jean-Jaurès, à Joinville-le-Pont (l'Art pour tous).

« *Ministère des finances* », 15 h., 93, rue de Rivoli (Mme Barbier).

« Palais-Bourbon », 14 h 45, 8, place du Palais-Bourbon (Mme Camus).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat », 15 h., 26, rue de Vaugirard (Mme Ferrand).

« Hôtels Villeroy et Châtelet », 15 h., 78, rue de Varenne (Mme *Hager*).

« Le musée de la Légion d'honneur », 16 h., 2, rue de Bellechasse (Histoire et archéologie)

« L'Académie française », 15 h., 23, quai Conti (M. de La Roche).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ambassade de Pologne », 15 h., 57, rue Saint-Dominique (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux-Paris).

« Le Palais-Royal », 15 h., place du Palais-Royal (Visage de Paris).

## CONFÉRENCES

**SAMEDI 31 JANVIER**

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. J. d'Ormesson : « Dieu, sa vie, son œuvre » ; Mme D. Verne : « Réflexions sur la voyance » ; Me P. Bompard : « La situation politique en France » (Club du Faubourg).

16 h., 5, rue Largillière, M. J. Bellard : « La Symphonie en ré de César Franck » (Nouvelle Acropole).

15 h., église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Père J. Wrésinski, M. A. Grosser : « le quart-monde ».

15 h., amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Mme A. de Souzenelle : « De l'animal à l'homme » (Université populaire de Paris).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. G. Lehmann : « Le chauffage des habitations en l'an 2000 ».

15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme C. Massonaud : « Les arts lamaïques ».

17 h. 30, 12, rue Cortot, Mme N. Corelli : « Partir, c'est revivre aussi ».

20 h. 30, 199 bis, rue Saint-Martin : « Les mystères dévoilés de l'Evangile de saint Jean » (la Rose-Croix AMORC)

20 h. 30, 3, rue Nicolas-Roret : « Le complexe de la solitude et son rapport avec la *masturbation* » (Institut des sciences humaines d'Avignon).

**DIMANCHE 1er FÉVRIER**

14 h. 45 et 17 h. 30 : 9 bis, avenue d'Iéna : « Mexique, Yucatan et Guatemala » (Autour du monde) (projection).

15 h. 30 : 15, rue de la Bûcherie, Mme O. Boucher : Rhodes, de l'antiquité à nos jours » (projection) (les Artisans de l'esprit).

9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange, 15 h. : « Ile de Pâques » ; 17 h. : « la Ora Tahiti » (projection).

16 h. 45 : Notre-Dame-de-Paris, père A.-G. Hamman : « *Basile le* Grand »

7 h. 30 : 11 bis, rue Keppler : « Les pouvoirs latents dans l'homme » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

## LOTO

TIRAGE N° 4

DU 28 JANVIER 1981

| 4 | 18 | 19 | 28 | 29 | 38 |
|---|---|---|---|---|---|

NUMERO COMPLEMENTAIRE **16**

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 10 | 1 112 940,00 F |
| 5 BONS NUMEROS + complémentaire | 36 | 154 575,00 F |
| 5 BONS NUMEROS | 3 [illegible] | 4 525,30 F |
| 4 BONS NUMEROS | 130 575 | 127,80 F |
| 3 BONS NUMEROS | 2 254 528 | 10,60 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 4 FEVRIER 1981

VALIDATION JUSQU'AU 3 FEVRIER 1981 APRES-MIDI

## VIE QUOTIDIENNE

### LES USAGERS D'E.D.F. POURRONT RÉGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE

E.D.F. va proposer en option, dans le courant du deuxième semestre 1981, une mensualisation des factures de gaz et d'électricité pour les usagers domestiques. En début d'année, l'abonné recevra un échéancier mentionnant l'estimation de sa consommation annuelle à partir d'une appréciation effectuée conjointement *avec l'abonné, en fonction de son* parc d'appareils notamment.

Cette estimation sera fractionnée en dix mensualités égales et deux mensualités de régularisation prélevées directement sur le compte de l'usager aux dates indiquées par l'échéancier. Plus d'un ménage sur trois, notamment parmi les usagers les plus modestes, réclamait une telle modification devant le poids des factures payées seulement tous les quatre mois (ou deux mois *pour les plus importantes*).

## BREF

### COLLOQUES

**LE CENTRE D'ÉTUDES CATALANES** de l'université de Paris-Sorbonne *organise un* colloque sur « Les origines historiques de la Catalogne », les 2, 3 et 4 février, sous la présidence de M. Jean Favier, directeur général des Archives de France Programmes et renseignements : 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris.

### DÉFENSE DU CONSOMMATEUR

**ACCIDENTS DE LA ROUTE.** — L'Association *nationale des usagers* et accidentés de la route rappelle qu'elle est à la disposition des consommateurs pour les conseiller à propos du règlement d'un accident matériel, une exclusion de garantie, un problème de bonus-malus, un accident corporel.

★ ANUAR, 79000 Niort. Téléphone (49) 24-51-61.

### RENCONTRES

**LES ASSOCIATIONS A ANGOULÊME.** — *La jeune chambre économique* d'Angoulême organise, les 31 janvier et le 1er février prochain, un Forum des associations qui souhaite aider à « apporter une réponse aux questions que se posent les associations pour assurer leur meilleur fonctionnement ».

★ M. Jean-Loup Baron, 5, place Francis-Louvel, 16000 Angoulême. Tél. : (45) 92-68-86.

### VIVRE A PARIS

**FEMMES SEULES.** — A l'occasion de la campagne Femmes seules ouverte par Mme Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, la préfecture de Paris organise, jusqu'au samedi 14 février, une permanence d'information et de conseil. Un Centre d'accueil condition féminine fonctionne dans le hall du 17, boulevard Morland, tous les jours de 9 heures à 17 heures. Des assistantes sociales sont à la disposition des femmes qui le souhaitent, afin de les conseiller et de leur apporter une aide. Par ailleurs, une permanence téléphonique est tenue aux mêmes heures et durant la période au 277-15-50, « permanence femmes seules ».

## MÉDECINE

● *Un don exceptionnel* de 875 000 francs vient d'être remis à l'Association pour la recherche sur la sclérose en plaques (ARSEP) par la Caisse mutuelle provinciale des professions libérales, lors d'une réception donnée à l'hôtel de ville par M. Chirac, maire de Paris. L'ARSEP a été créée, en 1969, pour collecter et réaffecter des fonds privés au mieux des besoins de la recherche — épidémiologie, immunologie, génétique, virologie — avec une souplesse et une mobilité que ne peuvent avoir les fonds publics.

Le Monde

# culture

## CINÉMA

### « C'EST LA VIE », de Paul Vecchiali

#### *Un tournage libérateur*

Une cité de banlieue avec de grands immeubles-dortoirs. A côté de cette cité, un terrain vague. Et, dans ce terrain vague, une toile peinte, avec fenêtre ouverte, écran dans l'écran, qui figure un appartement. Un décor de baraque de foire, de cirque de saltimbanque, au milieu de la réalité. Une jeune femme, Ginette, habite ce lieu ouvert à tous les vents. Elle a, comme on dit, des problèmes. Ne sachant plus à qui se vouer pour les résoudre, elle téléphone à Rachah des Rangers, conseillère psychologique d'une station de radio.

Le nouveau film de Paul Vecchiali déconcerte, et c'est normal. Il a un caractère expérimental alors que les précédents cherchaient leur accomplissement dans une narration à mi-chemin entre le réalisme et la psychologie des profondeurs. Pourquoi cette expérience ?

« *Quand je tourne un film*, dit Paul Vecchiali, *c'est toujours pour me libérer du souvenir du précédent.* C'est la vie *a été une réaction de survie, après* Corps à cœur, *qui, par ses difficultés de production et de réalisation, avait représenté pour moi à la fois un bonheur et un calvaire. J'avais l'impression que je ne pourrais plus jamais faire de cinéma. Je préparais un scénario pour Danielle Darrieux,* En haut des marches. *Je n'arrivais pas à l'écrire. Un soir, j'ai entendu, à la radio, l'émission de Macha Béranger. Une femme racontait le désarroi sexuel qu'avait provoqué en elle le départ de son mari. Cette confession, lancée aux auditeurs, m'a brusquement donné l'envie de réaliser un film aussi spontané. Dans la nuit, j'ai écrit l'esquisse du scénario de* C'est la vie.

» *Les médias se glissent, s'interposent dans notre existence quotidienne. Je voulais traduire cela par le cinéma, mais sans que le discours satirique soit prédominant. Techniquement, un film, c'est plusieurs bobines de pellicule durant chacune onze minutes. J'y pense toujours, pour la construction dramatique, en écrivant un scénario. Là, j'ai eu l'idée de tourner en plans-séquences, trois par bobine, sur le rythme, quatre, quatre et trois minutes, puis trois, quatre, quatre minutes, de nouveau, quatre, quatre, trois minutes, et ainsi de suite. Cela donnerait une concentration très forte du tournage.*

*A partir de là, j'ai choisi de montrer une cité moderne où le désordre (un terrain vague, lieu de jeux) ferait partie de l'ordre. Dans cet espace du désordre, il y aurait la coupe grossie d'un appartement en toile peinte, ce qui revenait à retrouver l'artifice du théâtre. Le film serait un médium, somme de tous les autres (radio, téléphone, télévision, etc.), établissant un rapport entre les médias pesant sur Ginette et le tournage amenant les acteurs à jouer d'une certaine façon. Pour avoir un aspect spontané, ce film devait être réalisé très vite. Il l'a été en quatre jours, après trois semaines de répétitions sans décors. J'ai fait une seule prise par plan.* »

L'histoire de Ginette, qui cherche sa liberté et à laquelle plusieurs personnages prodiguent conseils ou discours, obéit donc à l'élan d'un tournage où les comédiens (Chantal Delsaux, Jean-Christophe Bouvet, Ingrid Bourgoin, Hélène Surgère, Béatrice Bruno, tous typiques du monde habituel de Vecchiali) sont poussés à une sorte de course de fond. Une fois entré dans le jeu, dans le système, le spectateur risque de s'intéresser surtout à la performance technique (le travail de caméra) et physique (les acteurs en action un peu comme, autrefois, à la télévision, dans les émissions dramatiques — pièces de théâtre — en direct).

Cela ne relève absolument pas de l'amateurisme, c'est très « professionnel » au contraire. Mais, tantôt la vie éclate dans des moments très surprenants, tantôt elle paraît factice. Les couleurs semblent posées « à plat » sur les images de comportements où l'on ne ressent que par éclairs l'émotion des crises passionnelles chères à Vecchiali. Il y a quelque part une détresse, une difficulté de vivre et d'aimer qu'on aimerait éprouver davantage. Ce film a été nécessaire au cinéaste pour se sentir à nouveau créateur disponible. Prenons-le comme une confidence qu'il nous offre de sa propre relation à l'écriture cinématographique.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

### *L'Olympic s'installe aux Champs-Élysées*

### Revoir « Samedi soir, dimanche matin »

L'équipe Olympic a fêté, le 28 janvier, son installation aux Champs-Elysées. Dix ans après l'achat du petit cinéma de la rue Boyer-Barret, Frédéric Mitterrand et sa « famille » arrivent au Balzac pour en assurer désormais la programmation, et tout le monde est un peu étonné de se retrouver bien assis entre les murs cossus des trois salles, refaites à neuf en 1975 pour accueillir huit cents personnes. En 1975, l'Olympic, lui, s'installait un peu plus dans le quatorzième arrondissement, avant de se risquer à Saint-Germain-des-Prés en 1979.

« *Une certaine magie du cinéma est morte depuis trop longtemps, sa poésie également nous a beaucoup manqué depuis vingt ans...* » : à l'Olympic, ils ont ce type de cinéphilie, proposent de reconquérir « *l'invention, le goût du risque et le sens du patrimoine* ». Ils tiennent en même temps le discours du commerce et celui du jeu, c'est ça le cinéma : ne pas oublier qu'on brasse ici des affaires, que l'on mise sur des films qui devraient marcher et qui, parfois, ruinent.

Pour l'ouverture des salles, la soirée donnée dans un hall d'exposition de voitures, tout près des lieux de projection, était à l'image des hôtes : il y avait quelques producteurs, distributeurs et exploitants, qui font que le cinéma d'auteur survit. Il y avait un parisianisme bien peu terroriste, l'affirmation plutôt amusante et tolérante d'une mode : la musique avait été empruntée au Palace, Chantal Akerman a été présentée à Suzy Delair et, à minuit, on montrait *Vertigo*.

Le lendemain, 29 janvier, « parasité » par les marteaux-piqueurs de la rue, le Balzac avait repris son ambiance mélancolique de cinéma désert. Mais une programmation éclectique a remplacé les sous-produits américains que l'on voyait là depuis quelques années. Outre les *Bas-fonds* de Kurosawa (1957), *le Dibbouk* de Michael Waszinski et *Samedi soir dimanche matin* de Karel Reisz inaugurent l'Olympic-Balzac-Elysées, précédant de grandes rééditions, de Pabst, Satyajit Ray et Mizoguchi.

On revoit avec infiniment de plaisir *Samedi soir, dimanche matin*. Le film a vingt ans, et n'a pas vieilli, à part quelques moments de voix « off » dont l'effet de redondance est un peu désagréable.

Arthur, qui ne veut pas se laisser piéger par l'usine, le travail, la routine, le destin, mais finira par tomber entre les mains de Doreen, une douce jeune fille diabolique qui ne pense qu'au mariage ; Brenda, qui préfère les bras d'Arthur à ceux de son mari, Jack, qui lui fera finalement subir la vengeance des faibles : tous ces personnages sont étonnants de justesse, à cause du scénario, de la réalisation, mais surtout grâce à l'intelligence de l'interprétation. Albert Finney, Rachel Roberts, Bryan Pringle, Shirley Anne Field, semblent des gens rencontrés dans les rues de Londres ou de Liverpool, et l'on sait, à leur tête, à leur démarche, à leurs épaules, que c'est pour eux un samedi fameux ou un satané dimanche.

L'intérêt du *Dibbouk* est évidemment d'un autre ordre. Inédit en France dans sa version intégrale, tourné en Pologne en 1938, le film a valeur de document, de témoignage, c'est un important travail de sauvegarde du patrimoine. Il est joué en yiddish par des acteurs du théâtre de Varsovie, il est ancré dans la tradition populaire juive. On ne peut pas dire cependant que Michael Waszynski ait donné une dimension passionnante à la légende du dibbouk (« si un homme meurt avant son heure, son âme revient ici bas pour achever sa tâche et vivre les joies et les douleurs qu'elle n'a pas vécues »).

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir « les grandes reprises ».

■ La Cinémathèque française et le comité du film ethnographique organisent, le samedi 31 janvier à Chaillot, un hommage au metteur en scène nigérien Oumarou Ganda, disparu le 1er janvier (« le Monde » du 15 janvier). Le matin à 10 heures, dans la grande salle, seront projetés « Moi, un Noir » (1957), de Jean Rouch, dont Oumarou Ganda était l'interprète principal, et « Cabascabo » (1969), son premier film de long métrage. L'après-midi, à 17 h. 30, on verra dans la petite salle de Chaillot, attenante au Musée du cinéma, « le Wazzou polygame » (1970) et « Saïtane » (1974), ainsi que son dernier film, « l'Exilé » (1980), présenté au Festival de Carthage.

■ Un panneau représentant la vie quotidienne à l'époque des premières dynasties pharaoniques a été découpé et volé dans la tombe de Heuni, près de la pyramide de Ounas, à Saqqara (Egypte).

## MUSIQUE

### Amanda Esquivel ou la musique pour la paix

Epouse d'Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix, Amanda Guerreno participera, en tant que compositeur au concert donné ce vendredi 30 janvier à l'UNESCO en l'honneur de son mari. Musicienne dans l'âme, pianiste, organiste, c'est une femme petite, vibrante, au regard pétillant, aux nerfs d'acier : le lendemain de l'arrestation d'Esquivel, elle est allée le réclamer à la police et n'a cessé de remuer l'opinion pendant les quatorze mois où il a été emprisonné et torturé avant d'être relâché sans procès.

Elle parle de sa musique avec autant de franchise et de droiture que des événements politiques qui ont bouleversé sa vie.

« *Cette action militante a-t-elle influé sur vos œuvres ?*

— Certes. J'avais écrit auparavant de nombreuses œuvres pianistiques, symphoniques et surtout de la musique de chambre. Depuis sept ans notre vie a ouvert en moi de nouvelles sources d'inspiration, plus proches de la musique populaire et aussi des thèmes que nous défendons, comme la *Symphonie pour la paix* que j'ai écrite sur des textes de Paul VI, Teilhard de Chardin, Helder Camara, Gandhi et Lanza del Vasto. La musique n'est pas un instrument de propagande mais, pour moi, il est évident qu'elle a un contenu social et n'est pas séparée de notre vie.

— *Vos œuvres sont-elles exécutées en Argentine ?*

— Oui, sans restriction, grâce à l'Association argentine des compositeurs.

— *Retournerez-vous dans votre pays malgré les menaces qui planent sur votre mari ?*

— Bien sûr, nous y serons à la fin février. Nous n'avons pas peur. »

Les *Chants dans le style populaire* qui seront joués à l'UNESCO datent de 1965 et ne donneront donc qu'une idée partielle de son œuvre. Ces pages pour chants et guitare sur de très beaux poèmes de Carlos Alberto Débole ont dû être « reconstitués » par les interprètes (Colette Domoy et Roland Dyens) à partir d'un disque, la valise diplomatique française qui apportait les partitions ayant eu un inexplicable retard. — J. L.

* Au même programme des œuvres de Beethoven (10e Quatuor, par le Quatuor Lœwenguth), Brahms, Debussy, Ducol, ainsi que des chants populaires latino-américains, par Angel et Isabel Parra.

★ UNESCO, 125, avenue de Suffren, el 30 janvier, à 20 h. 30.

### Alain Lombard dirige l'Orchestre de Paris

Carlo-Mario Giulini ayant dû renoncer à venir en raison d'une grave maladie d'un de ses proches, Alain Lombard avait accepté la lourde responsabilité de remplacer le grand chef italien à la tête de l'Orchestre de Paris où il n'avait pas paru depuis fort longtemps.

La nouvelle maturité du chef de l'Orchestre de Strasbourg s'est affirmée d'emblée dans l'ouverture d'*Obéron* de Weber, jouée avec un raffinement sonore qui témoignait d'un bon accord avec les musiciens. *La Symphonie inachevée*, de Schubert restait cependant un peu en deçà de nos espérances, trop retenue pour délivrer le flot intérieur de l'émotion dans l'allegro, et au contraire dans un tempo légèrement trop vif dans l'andante pour capter le mystère et l'intensité du phrasé.

L'ample respiration, les vastes mouvements souples, les crescendos et les éclatements en pleine lumière de la *Quatrième Symphonie* de Brahms conviennent davantage au tempérament d'Alain Lombard dont les gestes impérieux et précis semblaient de mieux en mieux structurer une interprétation superbe, voire grandiose, qui lui valut — honneur rare pour les chefs français ! — les applaudissements des instrumentistes en même temps que du public. — J. L.

* Concert redonné ce vendredi 30 janvier, à 19 h. 30, au Palais des Congrès, et samedi 31 janvier, à 10 heures, au théâtre des Champs-Elysées.

## THÉÂTRE

### Entretien avec Jean Magnan

#### *« J'écris pour dire que j'existe »*

Le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers accueille, du 30 janvier au 7 février, la deuxième pièce de Jean Magnan, mise en scène par Robert Girones, *Entendu des soupirs*.

Jean Magnan a révélé son talent d'auteur en 1977 à Avignon au Théâtre Ouvert où Robert Girones a mis en espace *Et pourtant ce silence ne pouvait être vide*. On rencontre rarement une écriture poétique aussi affirmée, un tel art du récit dramatique. C'est que Jean Magnan est entièrement formé par le théâtre. Dans sa tête, il n'a jamais été question d'autre chose, et même quand il fait Sciences Po., le soir il joue. Ensuite, il va au cours Simon, puis au Conservatoire, dans la classe de Jean Marchat. Il vivote tristement et commence à se poser des questions sur le métier de comédien. Un peu avant 1968, il entre au TEP, travaille dans des spectacles d'animation, à la dramaturgie d'*Androclès et le Lion*, de *Coquin de coq*. Il ne se sent pas à l'aise, décide de partir. Il apprend que Robert Girones, nommé directeur du Centre dramatique de Lyon, forme une équipe.

« *Je ne connaissais de lui que* le Règne blanc. *Un beau spectacle raté, le contraire d'un mauvais spectacle.* » La rencontre avec Girones, c'est le choc qui fait vivre le théâtre autrement, qui déclenche l'écriture.

« *J'écrivais déjà. Au Conservatoire j'avais adapté* Adolphe, *ça faisait quatre fois la durée normale du récit, j'avais tout lu sur Benjamin Constant. Ma vision du théâtre était hyper-bourgeoise, je ne connaissais rien d'autre, je n'étais pas satisfait pourtant. Maintenant, je sais qu'on écrit en fonction d'un lieu. Et tout ce qui entoure le Boulevard pose des problèmes que l'écriture seule est impuissante à résoudre, c'est une question d'idéologie. Grossièrement, on peut dire qu'il y a les théâtres dans et hors Paris. Entre les deux, la marge est étroite, c'est dur à vivre.* »

A Lyon, c'était dur à vivre. Jean Magnan a un titre : *Dramaturge*. A-t-il une fonction ? Il se ressent comme un luxe et le supporte mal. Le travail avec Girones est un perpétuel jeu de provocations auquel il répond en écrivant : « *J'écris pour dire que j'existe. La vie quotidienne d'un théâtre relève de la névrose, j'en suis atteint, je réagis comme je peux, je ne peux pas m'en passer. C'est seulement au milieu de tout ce qui fabrique le théâtre que je me sens capable d'écrire. Je dois trouver une solution matérielle : les droits d'auteur ce n'est rien du tout... Je peux seulement écrire pour le théâtre. J'ai essayé le roman, ça a clapoté dans une mare verbeuse. Sur le théâtre, j'ai envie d'une parole belle, complètement construite, et qui, en même temps, provoque le spectacle, face à notre monde hyperspectacularisé. Mais l'écriture vit dans l'instant de la représentation, ensuite elle se détruit...* »

Jean Magnan, pur produit théâtral, traverse un chemin d'angoisse, celle de la naissance et de l'agonie du spectacle. Mais il est marqué. Il dit : « *L'important est de savoir où on existe. Pour moi, je sais, c'est au théâtre.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

★ *Entendu des soupirs*, Théâtre de la Commune, Aubervilliers, 20 h. 30.

## ROCK

### Burning Spear au pavillon Baltard

Après trois concerts parisiens au Palais-des-Arts en début d'année, c'est au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne, mercredi, qu'a pris fin la tournée française de Burning Spear. Celle-ci s'est soldée par un succès inattendu. Encore peu connu en France, Winston Rodney, l'homme que l'on appelle « Burning Spear » (le javelot enflammé), est pourtant, depuis toujours, l'un des grands prophètes du reggae jamaïquain. Vivant à St. Ann's Bay, un petit village de pêche sur la côte nord de l'île, où il dirige son propre label, Burning Spear est le maître d'une communauté rasta : le Marcus Garvey Cultural Center.

Doué d'une des voix les plus poignantes du reggae, qui fait merveille a-capella, Burning Spear est un homme de la terre, un être mystique dont on respecte et admire la sagesse en Jamaïque. On lui doit de nombreux disques qui sont autant de références essentielles, des hymnes à la gloire du peuple noir qui font appel à la mémoire collective (comme le très beau « Do You Remember the Days of Slavery ? » : Vous rappelez-vous les jours d'esclavage ?). Ses compositions sont imprégnées de douceur et de charme. Une atmosphère tribale sert de support à un discours passionné et éclairé. La magie chaleureuse et hypnotique de son inspiration est celle d'un homme qui ignore la corruption de Babylone.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Phonogram et Pathé Marconi. Extraits de concerts dans l'émission Chorus, samedi 31 janvier, à 18 heures, sur Antenne 2. Dernier concert à Strasbourg, le 4 février.

■ L'Espace lyonnais d'art contemporain présente le mardi 3 février à 15 heures et 18 h. 30 l'ensemble de l'œuvre vidéo de Kit Fitzgerald et John Sanborn.

## JAZZ

### Martial Solal à la Chapelle des Lombards

Entre le Balajo, la Boule rouge et les autres bals musette de la rue de Lappe, la Chapelle des Lombards, comme mystérieusement guidée par quelque sorcier yaqui, n'a aucun mal à faire ici son « sitio », c'est-à-dire sa place. Et le jazz à la salsa mêlé saura se glisser entre deux airs de java, dans une rue si musicale, qu'on la croirait orchestrée par John Cage et mise en scène par Jacques Becker. Après tout, la première revue spécialisée en France, à la fin des années 20, s'appelait bien *Jazz et Tango*...

Martial Solal, en grand orchestre avec les meilleurs « requins » de Paris, fait l'ouverture. Il faut y courir. Parce que la musique est forte, fortement écrite et miraculeusement sinueuse à la fois : très habile à jouer des talents des uns ou des unissons des autres. La composition finale, « Suite », apparaît comme un art librement contrôlé de la surprise. Citations, traits aimablement ironiques, s'insinuent dans des masses rythmées avec ce goût de la tradition que permet la modernité de Solal.

Mais il faut y courir pour une autre raison : un grand orchestre en club, c'est la double occasion de la découverte et de la jubilation. Rien n'y sonne comme dans l'artifice d'un enregistrement. Rien non plus comme dans le trafic d'un concert. La proximité, la sincérité de l'acoustique et le génie du lieu participent ici du plaisir.

Cet endroit plein de barreaux et de recoins semble inventé pour la musique et la danse... Ainsi qu'à la fin d'un festin, on enlève alors les chaises et le tapis, et la piste est libre pour l'inspiration torride et la salsa d'Azuquita.

FRANCIS MARMANDE.

★ 19, rue de Lappe, 75011 Paris. Tél. : 357-24-24. Jusqu'au 31 janvier, à 20 h. 30.

صورة من الاصل





# SPECTACLES

## EXPOSITIONS

### EUGÈNE GRASSET, HOMME-ORCHESTRE DE L'ART NOUVEAU

*Qui est l'auteur de cet emblème dispersé (c'est le mot) dans le monde entier : une jeune femme soufflant sur une aigrette de pissenlit, avec la devise : « Je sème à tout vent » familière aux usagers du Petit Larousse ? Il fallait en finir avec cet anonymat et, du même coup, rendre enfin justice à Eugène Grasset, l'un des promoteurs et théoriciens de l'Art nouveau, alias Modern Style, qui fut également un authentique artiste. D'un art rétro ? C'est selon. Les modes passent. La qualité devrait survivre. Elle s'impose, après plus d'un demi-siècle de silence — Eugène Grasset, né à Lausanne en 1841, est mort à Sceaux en 1917 déjà oublié — grâce à la vigilance d'une galerie parisienne. Tant d'œuvres exhumées y rappellent qu'Eugène Grasset fut un novateur dans toutes les branches de l'art,*

*Féru de Viollet-le-Duc, marqué par la vogue du japonisme et par les symbolistes, il préconisait en paroles et en actes la rupture avec le réalisme, le retour du Moyen Age, la prééminence de la ligne courbe et irrationnelle, l'enseignement de la nature. En particulier celui des formes végétales : il est assez d'exemples probants dans l'exposition pour qu'on en puisse suivre les avatars. La flore et la faune. Sous le crayon de ce dessinateur prodigieux — des études anatomiques ou de drapés le démontrent d'autre part — une raie bouclée fait son numéro à transformations, devient bougeoir, bijoux, vase en céramique.*

*Sauf exceptions, telles les expressives Femmes et Loups ou la Vitrioleuse, telle la déchirante lithographie de la Morphinomane, le modèle féminin d'un parfait modelé initial se mue en femme-type, en créature au charme préraphaélite, à la chevelure ardente, rousse ou acajou, qui, entourée de fruits, de fleurs, de feuilles et de branches, trône dans les affiches, les couvertures de partitions musicales, les vitraux, les livres de luxe. Elle règne partout, la « belle jardinière », et pas seulement dans l'édénique calendrier exécuté pour les magasins du même nom et qui a inspiré à Léon Bloy une corruscante série de poèmes en prose, les Douze Filles d'Eugène Grasset. Elle est omniprésente dans les dix aquarelles de la suite Caractères de femmes, fleurs décoratives.*

*Le Moyen Age ressuscite, le texte étant incorporé à l'image, dans l'illustration en chromotypographie des Quatre Fils Aymon, dans les nombreuses évocations de Jeanne d'Arc, dans les cartons de vitraux refusés par la cathédrale d'Orléans. Un rescapé, le Sacre, orne l'église de La Châtre. D'autres, profanes, comme la Chasse au sanglier, ont eu plus de chance. Ils sont à inscrire au compte de la première tentative du retour au vitrail à la fin d'un dix-neuvième siècle déficient.*

*Car, on le répète, Eugène Grasset, dans son zèle d'innover, n'a tenu pour négligeable nul moyen d'expression, qu'il s'applique à l'architecture d'intérieur (portes, cheminées), au mobilier (chaises, lustres), aux panneaux décoratifs de mosaïque ou en lave émaillée.*

*C'est pourtant dans l'affiche qu'il a excellé, si l'on en juge par celles qui ont été conservées. Très « datées » sans doute comme le reste, elles lui fournissaient un espace où il pouvait donner toute sa mesure. Qu'il annonce un spectacle ou une exposition (Falguière), qu'il vante les mérites du chocolat mexicain ou de l'encre Marquet... son esprit inventif est sans cesse en éveil.*

*Et l'on est fasciné, dès l'entrée, par la furia médiévale et hautement colorée de l'Andalousie au temps des Maures conviant les visiteurs de l'Exposition universelle de 1900 à un pavillon d'attractions folkloriques.*

*L'Art nouveau n'était pas forcément hiératique ni Eugène Grasset un rêveur dans le calme de fleurs vaporeuses. Il l'a bien montré dans ses écrits de combat dont le catalogue publie de larges extraits.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Plantin et Blondel, 33, rue de Seine, 75006 Paris.

### LA RÉALITÉ CHEZ PIGNON ET SOMVILLE

Comme Edouard Pignon, Roger Somville est un peintre du Nord : Pignon, côté français, Somville côté belge. Les deux, chacun avec son tempérament, ont par conviction fait le choix du réalisme. Un réalisme qui s'est développé à contre-courant de l'abstraction mais qui s'est laissé piéger par la figuration désarticulée du Picasso de l'après-guerre.

Pignon, dont le Centre Georges-Pompidou a présenté dix peintures et vingt dessins et aquarelles à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire du peintre, parti du solide *Ouvrier mort*, post-cubiste de 1936, a débouché sur cette écriture large, dessin au pinceau chargé de couleurs drues qui se nourrit du réel pour doublement exprimer le tempérament et jouer abstraitement avec les formes : les arbres morts, les coqs au combat, les guerriers sur les champs de bataille, les grands nus au repos...

Somville, qui expose galerie Paul Ambroise, lui aussi redevable au malaguène, présente des thèmes encore plus proches : la faune, l'artiste dans son atelier tenant sa palette à la main, et si son modèle languide n'est pas sur le même tableau il est sur d'autres, à part. Ici aussi une ample peinture-dessin et des couleurs jetées à la diable. Tant que le tempérament domine, les formes dérangées s'arrangent. C'est l'intensité de l'expression qui leur donne leur cohérence. Il y a danger lorsque cette déformation procède davantage d'une idée préconçue, d'un scénario poétique, plus que d'une expression jaillissante. Chez Somville, parti de thèmes intimistes, comme Pignon parfois, le grossissement des traits prend des dimensions de peinture murale, peinture-discours faite pour être vue et entendue de loin.

JACQUES MICHEL.

# SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

## Vendredi 30 janvier

# théâtres

### NOUVEAUX SPECTACLES

Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Dieu.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 : Entendu des soupirs.

### *Les salles subventionnées et municipales*

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Schéma, ballet.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : le Fleuve rouge. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Serments indiscrets.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Sur les ruines de Carthage.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. : Cinéma expérimental 1964-1967 ; 18 h. : Pierre Boulez, chef d'orchestre et musique et informatique. — Théâtre, 20 h. 30 : Parcours ; Petite salle, 20 h. 30 : Sous le dernier pin.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Gilbert Laffaille ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne (Offenbach).

### *Les autres salles*

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : la Bande dessinée ; 21 h. 45, Falligan's Visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque ; 20 h. 30 : Daniel Stein ; 22 h. : Mime Bizot. — Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : le Miroir des jours.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Grand Théâtre, 20 h. 30 : les Fiancées de K. ou l'éternel masculin. — Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Pol's.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Zazie dans le métro.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : la Faille ; 21 h. : la Vie en douce. — 20 h. : Madame Bovary meurt de province ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : Steak.
Forum des Farfadets (584-63-39), 20 h. 30 : la Noce chez les petits bourgeois.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Leçon de schizophrénie ; 20 h. 30 : Ficelles ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fauves ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français ; 19 h. 30 : Compartiment non fumeurs.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (256-04-41), 21 h. : la Bonne Soupe. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Monsieur Dehors.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Ai-je dit que je suis bossu ; 22 h. : la Guerre des petites écoles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 21 h. : Des oiseaux par les yeux.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : la Machine à écrire.
La Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Charcuterie fine.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 20 h. 30 : Roule pas ta caisse, tu perds tes planches.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : Jacoby mime.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : le Concile des fous.
Théâtre des Cinq Diamants (580-18-62), 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30, Duo pour deux agents doubles.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Ka ; 22 h. 15, Camisoles Blues.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : l'Homme à l'envers.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Dominique Bailly ; 22 h. : Peau d'âme.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Prince travesti.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 13 (627-36-30), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : l'Homme à la coque ; II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchant frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. 15 : Katiouchka.
Chez Georges (326-79-15), 22 h. 30 : M.-A. Berriat et C. Pichon.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Fanon et D. Val.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : le Roi des balcons.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Azimuth et Tremouillé.
Le Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Candelas ; 22 h. : P. Thiant.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Mille et une recettes pour devenir maître du monde.
Maison de Verlaine (326-39-15), 22 h. : J.-P. Reginal.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 45, Suzanne ouvre-moi.
Pied-Bleu (285-32-16), 21 h. 30 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood. II, 21 h. 30 : Pico.
La Tanière (337-74-39), I, 20 h. 45 : Eve Griliquez ; 22 h. 30 : J. Yvart. — II, 20 h. 45 : J.-L. Dubin.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 23 h. 30 : Pascal Chevalier.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : M. Rivat.

### *Les chansonniers*

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

### *Les comédies musicales*

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Cache ta joie.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 30 : la Route fleurie.

### *La danse*

Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Danses de Corée.
Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Ballet-Jazz de Paris.
Plaisance (320-00-06), 18 h. 30 : Compagnie Hadra.
Studio Théâtre d'En Face (236-16-78), 21 h. : Performance K. Simson, E. Veyron.

### *Les music-hall*

Aire libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Imago ; 22 h. : Moricé Benin.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Leny Escudero.
Palais des Congrès (758-21-34), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : A. Sylvestre.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 45 : le Cirque de Moscou.
Petite Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Gotan, musique populaire argentine.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

### *Les concerts*

Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. A. Lombard (Schubert, Weber, Brahms).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Houtmann ; sol., H. Novelo (Ibert, Chabrier, Sauguet, Dutilleux).
Unesco, 20 h. 30 : Ensemble 2 E 2 M (Schubert, Brahms, Ducol) ; Quatuor Loewenguth (Beethoven) ; T. Paraskivesco (Debussy) ; A. G. Esquivel, A. et I. Parra.
Lucernaire, 19 h. 30 : M.-C. Bahuvel, L. O. Thirion (Mozart, Beethoven) ; 21 h. : L. Robert (Debussy, Dutilleux, Robert, D. Lesur).
Musée de l'Homme, 20 h. : Quatuor Ravel (Haydn, Debussy).
F.I.A.P., 20 h. 45 : A. Stajic, M. P. Soma, E. Magnan (Beethoven).
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Ensemble G. de Machaut (Dufay).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Tallis, Byrd, Blow).

### *Jazz, rock, pop', folk*

Brasserie Bofinger (272-87-82), 22 h. : J.-P. Celea, F. Couturier, F. Jeanneau.
Cafe d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : José Barrense Dias.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : René Franc Jazz New-Orléans.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. et 24 h. : G. Richardson, F. Arvanitas, P. Michelot.
Centre culturel du XVIIe (227-68-81), 20 h. 30 : Lesser Family.
Confluences (387-66-98), 21 h. : Athematic Jazz Music ; The Chansse Evans.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Teddy Edwards Quartet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : C. Bernard Quintet.
Espace Marais (271-10-19), 22 h. 30 : Ethnie 3.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Deuxième sous-sol.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Martial Solal Big Band.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : E. Lockjaw Davies, H. Sweet Edison.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : T. Gubitsch, O. Calo.
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : F. Ambrosetti, G. Gruntz, C. Alvim, D. Humair.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : C. Luter Sextet.
Le Stéphan (278-15-61), 21 h. : Quartet U. V. System.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Louis Xavier.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Les babouches font du rock mou.

### *Dans la région parisienne*

Argenteuil, basilique, 20 h. 45 : Orchestre de Saint-Denis.
Athis-Mons, salle des fêtes, 20 h. 30 : Ars Nova (Purcell, Pachelbel, Barboteu).
Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h. 30 : les Fiancés de la banlieue ouest.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted.
Châtillon, salle J.-Kahn (657-22-11), 21 h. : Arcane V.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 21 h. : Albert Marcœur.
Clamart, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h. 30 : Wallace Davenport.
Créteil, Maison des arts André-Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : H. Tachan.
Ermont, Théâtre Pierre-Fresnay, 21 h. : Ballet-Théâtre du Silence.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : Mais on doit tout oser puisque...
Massy, C.C. P.-Bailliart (920-57-04), 21 h. : Haute Surveillance.
Meudon, C.C.M. (626-41-20), 20 h. 30 : P. Julien.
Montreuil, conservatoire (287-08-68), 21 h. : Festival de jazz.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 15 : Trilogie du revoir.
Noisy-le-Grand, gymnase (305-64-87).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : la Tempête. 21 h. : Anna Prucnal.
Sartrouville, Maison pour tous (914-44-86), 21 h. : Symbiose, jazz.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilard (772-38-80), 21 h. : Trio Fontanarosa, Orchestre des Concerts Lamoureux.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : le Légataire universel.
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), 21 h. : le Songe d'une nuit d'été.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : le Gardien.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), 20 h. 45 : A la renverse.









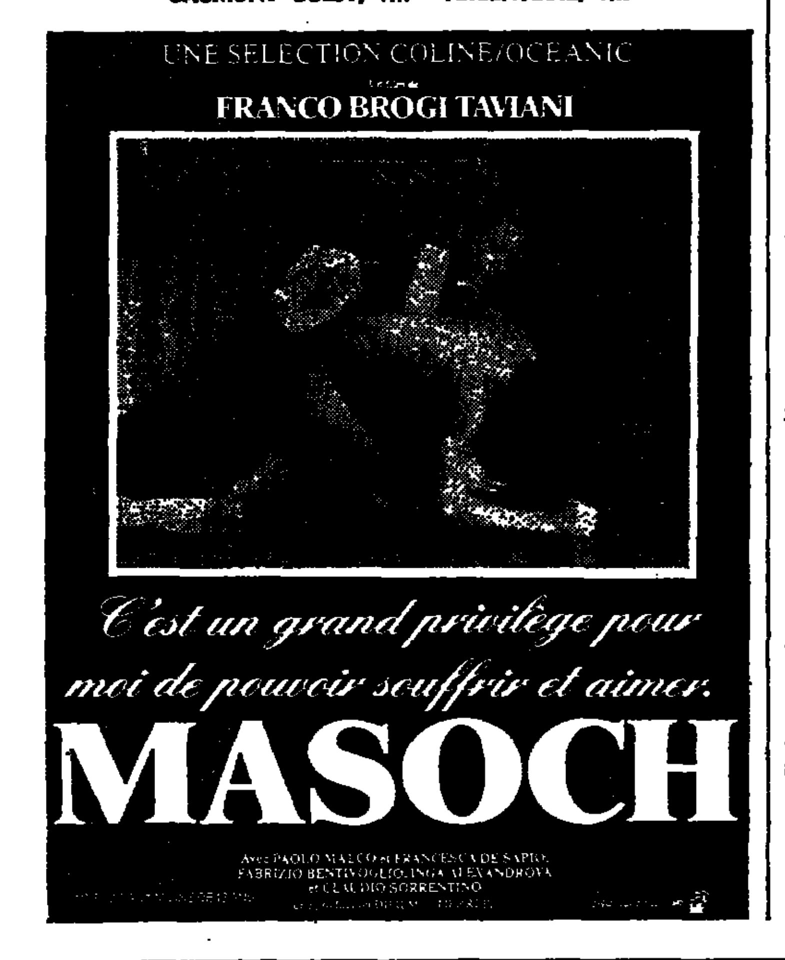














# SPECTACLES

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

### La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Le cinéma français des années 20 : le P'tit Parigot (suite), de R. Le Somptier ; 19 h. : les Implacables, de R. Walsh ; 21 h. : Cinéma britannique : Profession : reporter, de M. Antonioni.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Le cinéma scandinave : la Légende de Gosta Berling, de M. Stiller ; 17 h. : Cinéma britannique : la Mer cruelle, de C. Frend ; 19 h. : Ninja Bugeicho, de N. Oshima.

### Les exclusivités

AC/DC (Fr.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ALTRA DONNA (It., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
ASPHALTE (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Studio Cujas, 5e (354-89-22).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paris-8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).
BRUBAKER (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Normandie, 8e (359-41-18), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (651-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CALIGULA (It.-ang., v.o. : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CHASSEUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) en soirée.
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.), (*), Epée de Bois, 5e (337-57-47), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE DERNIER METRO (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), en soirée, Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) en soirée.
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.), Bonaparte, 6e (326-12-12).
ERASERHEAD (A., v.o.) (**), La Clef, 5e (337-90-90).
EXTERIEUR NUIT (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
LA FAIM DU MONDE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (F.), George-V, 8e (562-41-46), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), mat., Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), mat., Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), mat., Athéna, 12e (343-07-48), mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat., Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), mat.
GIMME SHELTER (A., v.o.), Vidéostone, 6e (326-60-34).
GLORIA (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
GOSSE DE TOKYO (Jap., v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
HARLEQUIN (Austr., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Movies Halles, 1er (260-43-99), Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HURLEMENTS (A.) (**) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IMMACOLATA ET CONCETTA (It.) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), H. Sp.
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), soirée ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
JE VOUS AIME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).
KAGEMUSHA (Jap.) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
MANHATTAN (A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MELODIE MEURTRIERE (It.) (v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NICK'S MOVIE (All.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg.) (*) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en soirée.
L'OR DANS LA MONTAGNE (It.) (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
OUBLIER VENISE (It.) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA PROVINCIALE (Fr.-Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v. it.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — 58-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SHINING (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-49-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71), Ciné Italiens, 2e (296-80-27).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp.
UN DROLE DE FLIC (A., v.o./v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN MAUVAIS FILS (Fr) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VACANCES ROYALES (Fr) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Studio-Cujas, 5e (354-89-22). H. sp. Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). V.f. : Paramount-Opéra (742-92-82) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

### Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 20 h. 15.
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Ven., 21 h. 15.
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 23 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE LOCATAIRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), V., 19h., S., 24 h.
MATA-HARI (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.
LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 23 h. 45.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 30.

### FILMS NOUVEAUX

L'AUBE DES DAMNES, film algérien, de Ahmed Rachedi, v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT, film français de Claude Vajda : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
C'EST LA VIE, film français de Paul Vecchiali : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CHIENS DE GUERRE, film américain de John Irvin (*) ; v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA COCCINELLE A MEXICO, film américain, de Vincent McEveety ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).
FLASH GORDON, film américain, de Mike Hodges ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; (v.o.-v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-34) ; (v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE LAGON BLEU, film américain, de Randal Kleiser ; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MASOCH, film italien, de Franco Brogi Taviani (**) ; v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70. — Soirée : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE, film français, de Patrice Leconte : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 15e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

### Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Movies-les-Halles, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23). — V.f. : Les Tourelles, 20e (364-51-98), Jeu. 21 h.
BABY DOLL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60).
BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), en matinée.
LA BETE S'EVEILLE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLACK MAIL (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
101 DALMATIENS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DELIVRANCE (A.) (v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DIBBOUK (Pol.) (v. yiddish) : Olympic, 14e (542-67-42), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FAUST (All.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DERSOU OUZALA (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FAUST (All.) (v.m.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FANTASIA (A.) (v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
FLESH GORDON (A.) (** v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE GUEPARD (It.) (v.o.) : Epée de bois, 5e (337-52-47).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
HAIR (A.) (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HESTER STREET (A.) (v.o.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A.) (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LULU (A.) (v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
MACADAM COW-BOY (A.) (v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MOLIERE (Fr.), première et deuxième époque : Calypso, 17e (380-30-11), h. sp.
MONSIEUR KLEIN (Ang.) (v.f.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
MONTY PYTHON (Ang.) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MEDEE (It.) (v.o.) : Palace Croix-Nivert-15e (374-95-04).
ŒDIPE-ROI (It.) (v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI... (It.) (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NUITS DE CABIRIA (It.) (v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ORFEU NEGRO (Brés.) (v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
PAIN ET CHOCOLAT (It.) (v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (* v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PORCHERIE (It.) (* v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROLLERBALL (A.) (* v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Balzac-Olympic, 14e (561-10-60) ; Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap.) (v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA STRADA (It.) (v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
THE GETAWAY (A.) (v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE SYNDROME CHINOIS (A.) (v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
TRAQUENARD (A.) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).










# RADIO-TÉLÉVISION

## Vendredi 30 janvier

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Après un accident ne négligez pas la paperasserie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « la Claque ».
D'A. Roussin, mise en scène G. Vitaly, réalisation P. Sabbagh, avec M. Dudicourt, Y. Clech, P.-E. Delber
22 h 35 Magazine : Expressions.
De Cl. Wellhoff et B. Caufman.
L'Art et la ville.
23 h 35 Journal et cinq jours en Bourse.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : le Mythomane.
Adapt. A. Boudard et C. Dubois, réal. M. Wyn.
II. Un pantalon tout neuf.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. L'histoire et le roman font bon ménage.
Avec B. Chase-Riboud (La Virginienne), P. Dandy (La force du destin), M. Denuzière (Bagatelle), M. Gurgand (Les demoiselles de Beaumoreau), G. Walter (Captain Smith).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (hommage à Abel Gance) : « Un grand amour de Beethoven ».
Film français d'A. Gance (1936), avec H. Baur, A. Decaux, J. Holt, J.-L. Barrault, J. Marken (N.-rediffusion.)
*La vie dramatique de Beethoven, atteint de surdité, sa passion malheureuse pour Juliette Guicciardi, dont n'arrivent à le guérir ni la tendresse et ni la fidélité de Thérèse Brunswick.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais ; Des livres pour nous : au pays des albums.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.C. (Confédération générale des cadres)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
David au zoo.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Objectif Maison Blanche.
Une enquête de D. Selznick. Réalisation Cl. Drubot.
*Le programme est alléchant puisque dans cette enquête sur le nouveau président américain sont prévues des interviews de plusieurs intimes de M. Reagan.*
21 h 30 Dramatique : « l'Automate ».
De B. Dufour. Réalisat. J.-F. Claire, avec F. Arnoul, V. Garivier, V. Dreville, J.-Cl. Jay.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine Thalassa : Le cinéma et la mer.
Réalisation J.-P. Lovichi.
*Deuxième volet.*

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : ordre et désordre dans la matière.
20 h., La pyramide de Falicon, par Fr. Estèbe et J. Couturier, avec H. Broch et J.-P. Bessac.
21 h. 30, Black and blue : le jazz à deux temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : trajectoires.

### FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique. (Œuvres de Corelli, Schœnberg, Fauré, Mozart, Messiaen) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Scriabine) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Style classique (Haydn) ; Musique en vie (Beethoven, Haydn).
12 h., Musique de table : « le Papillon », 2e acte, d'Offenbach, dir. R. Bonynge ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (carne-
18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemand) : « Deux portraits » (Bartok) ; « Concerto pour violon et orchestre en la mineur » (Dvorak) ; « Manfred », poème symphonique (Tchaïkovski), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Uri Ségal, avec Yuval Yaron, violon ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : Portraits par petites touches (Fauré, Ravel) ; 23 h. 5, Vieilles cires : « Symphonie n° 3 » de Beethoven, dir. Pfitzner ; 0 h. 5, Jazz Forum.

## Samedi 31 janvier

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 La vie commence demain : Les métiers de la mécanique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Plume d'élan ; 14 h. 30, Deux ans de vacances ; 15 h. 25, Découvertes TF 1 ; 15 h. 50, Maya l'abeille ; 16 h. 15, Temps X ; 17 h., L'univers de temps X.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Stars.
*En direct du pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne, avec Serge Lama, Nana Mouskouri, Charles Aznavour...*
21 h 40 Série : Dallas.
*Deuxième épisode. Vengeance, d'un feuilleton policier à l'américaine.*
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 40 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Ski aux Diablerets.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Prochainement sur A 2.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 5 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Journal.
19 h 45 Top club.
20 h La nuit des Césars.
En direct du Palais des congrès.
22 h 5 Document : Les carnets de l'aventure.
Histoire d'un record.
*L'exploit d'Eric Tabarly battant le record de la traversée de l'Atlantique à la voile, filmé par Dominique Pipat.*
23 h 25 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 Les pieds sur la terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : Jacques Prévert.
19 h Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Opéra : « le Comte Ory ».
De Rossini.
*Avec M. Sénéchal, J.-P. Lafont, J. Heslin et l'orchestre de la Suisse romande, dir. A. Jordan.*
22 h Journal.
22 h 20 Champ - contre champ.
Entretien avec le réalisateur François Truffaut.

### FRANCE-CULTURE

14 h. 5, « Avez-vous lu Baruch », ou le portrait présumé de Spinoza. Emission de M. Cohen et J. Antoine, avec J.-T. Desanti, G. Deleuze, E. Levinas, avec des textes de Freud, Althusser, Nietzsche, Descartes...
16 h. 20, Livre d'or : week-end Bela Bartok à Amiens, avec le Quatuor Kodaly.
17 h. 30, L'Itinéraire de Louis Dacquin, par Ph. Renault, avec A. Cervoni.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française.
20 h., « L'Amaryllis », de M. Tourneur, avec D. Gence, R. Blaess, J. Topart, G. Jor, G. Caillaud, J. Leuvrais, récitant S. Milliot, violoncelle...
21 h. 15, « Delphine », de Cl. Seignolles.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

### FRANCE - MUSIQUE

16 h. 30, Concert de musique de chambre : Fêtes musicales en Touraine (Grange de Meslay, 27 juin 1980), œuvres de Bach, Hindemith, Lutoslawski et Ravel, avec Oleg Kagan, violon et alto, Natalia Gutman, violoncelle.
18 h., Comment l'entendez-vous ? « Les héroïnes en détresse », par Jorge Lavelli (Monteverdi, Wagner, Offenbach, Bizet, de Falla, Puccini, Mozart, Verdi).
20 h. 5, Soirée lyrique (échanges internationaux) : « Requiem » de Donizetti, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de la radio hongroise, dir. W. Gönnenwein, chef des chœurs, Ferenc Sapszon, avec J. Pasthy, soprano, T. Takacs, contralto, C. Otvos, baryton, D. Gulyas et L. Polgar, basses.
23 h., Ouvert la nuit : Genèse (Vivaldi, Donizetti, Bach) ; 0 h. 5, Le dernier concert : œuvres d'Ancelin, Schœnberg, Gillet, Saguer, par le Trio à cordes français.

## Dimanche 1er février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la paroisse du Sacré-Cœur, à Ris-Orangis : prédication Père Michel Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Les Buddenbrook.
16 h 35 Sports première.
17 h 50 Série : Colombo.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Classe tous risques ».
Film français de C. Sautet (1960), avec L. Ventura, J.-P. Belmondo, S. Milo, M. Dalio, J. Dacqmine, C. Cerval. (N. Rediffusion.)
*Un jeune truand aide, jusqu'au bout d'une* l'orgue de Notre-Dame.
22 h 55 Journal.
*lutte impossible, un gangster, père de deux enfants, traqué par la police, et abandonné par ses anciens amis*
22 h 15 Concert : « Troisième symphonie en ut mineur avec orgue », de Saint-Saëns.
Par l'Orchestdre de Paris, sous la direction de D. Barenboïm ; soliste : Pierre Cochereau.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h. 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h. 20, série : Drôles de dames ; 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant
17 h 5 Feuilleton : Une fille seule.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm (cycle fantastique) : « Frankenstein ».
D'après le roman de M. Shelley ; réal. G. Jordan.
21 h 50 Document : La fin des héritiers.
De P. Breugnot ; réal. B. Bouthier. N° 3 : l'espoir.
22 h 40 Le petit théâtre.
« *Et Dieu créa le monde* », de J. Sternberg. *Dieu est femme, entouré de collaborateur pour créer le monde. Ainsi en a décidé Jacques Sternberg, humoriste futurologue, pour cette rêverie drôlatique.*
23 h 10 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h Ecouter le pays chanter.
*La chanson qui voulait voir la mer. Michel Fugain a invité deux chanteurs de la région niçoise, Christian Leclerc et Païo, un groupe de Marseille, les Baladins, et Bachas et Mont Joia.*
17 h Prélude à l'après-midi.
*« Unanswered Question » (Ives), par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein ; « 5e petite symphonie » (D. Milhaud), par les Philarmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.*
17 h 20 Théâtre de toujours : « le Mariage de Figaro ».
De Beaumarchais, par la compagnie Jacques Weber, Théâtre du 8e à Lyon. Mise en scène F. Petit.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Une histoire de la médecine.
La médecine devant l'épidémie (n° 2).
*Les obstacles — d'ordre expérimental, mais plus souvent idéologiques, — que la médecine a rencontrés pour triompher de l'épidémie. Guidé par le professeur Mollaret, de l'Institut Pasteur, ce film réalisé par Jean-Louis Fournier utilise les premiers documents tournés sur la tuberculose et des reportages plus contemporains sur la « chasse » aux « varioleux ».*
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3.
Raymond Poulidor.
22 h 30 Cinéma de minuit : « le Portrait de Dorian Gray ».
Film américain d'A. Lewin (1945), avec G. Sanders, H. Hatfield, D. Reed, P. Lawford, L. Gilmore, A. Lansbury (v.o. sous-titrée. N. rediffusion).
*Londres, années 80. Sous l'influence d'un esthète cynique, un beau garçon se livre à la débauche et à toutes les turpitudes. Il reste étrangement jeune, tandis que son portrait vieillit pour lui, marqué de ses vices et de ses souillures.*
*Admirable adaptation du roman d'Oscar Wilde.*

### FRANCE-CULTURE

14 h., Sons.
14 h 5, La Comédie - Française présente : « L'Epreuve », de Marivaux ; « Les Folies amoureuses », de Regnard. Réal. G. Gravier.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : les futuristes russes.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : le cinéma, par J.-L. Schefer.
23 h., Musique de chambre : Maciej et Jacek Lukaszczyk (Mozart) ; A. Garabedian, soprano, et S. Bouely, piano (Debussy) ; J.-R. Gravoin, violon, C. Maindive, violoncelle, B. Alessandrini, piano (C. Chaminade).

### FRANCE - MUSIQUE

14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Charles Lamoureux dirige Wagner (histoire de la direction d'orchestre en France).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : L'œuvre intégrale pour piano et orchestre de Franz Liszt, avec la participation de Youri Boukoff).
19 h., Concert de jazz : Herbie Hancock, Chick Corea, John Lewis, Martial Solal à Juan-les-Pins et à Nice.
20 h. 5, Concert musique pour tous (grand auditorium, 20 novembre) ; « Ouverture, scherzo et finale opus 52 » et « Konzertstück pour piano et orchestre en sol majeur, opus 92 » (Schumann) ; « Symphonie n° 4 en mi bémol majeur A 95 Romantique » (Bruckner), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Weikert, avec H. Autabö, piano ; 22 h., Une semaine de musique vivante ; 23 h., Ouvert la nuit : Saturnales (tradition musicale et poétique des Soufis turcs).



## TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 1er FEVRIER

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe-1, à 19 heures.

● *Jean Lefèvre* succédera prochainement à Roger Gicquel comme présentateur du journal télévisé du journal de 20 heures sur TF 1, Jean-Claude Bourret assurant la présentation des journaux du week-end, du vendredi au dimanche. Jean Lefèvre participera au « Grand débat » du 3 février dont l'invité sera M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.

# SCIENCES HUMAINES

## Nouvelles dissensions parmi les disciples du docteur Lacan

Le « travail de la dissolution » — selon un terme qu'ils affectionnent — continue bon train parmi les fidèles du docteur Jacques Lacan, et les épisodes en sont difficiles à suivre. Les questions de personnes semblent l'emporter sur les affrontements doctrinaux et les documents échangés attestent du désarroi où tournent les « réflexions sur l'écriture » auxquelles s'adonnent avec prédilection nombre de psychanalystes.

Après la mise en place de la Cause freudienne (*le Monde* du 6 janvier), qui se donnait pour la contre-expérience de l'Ecole freudienne de Paris, les contestations internes ont abouti à de nouvelles scissions. Le 14 janvier, puis le 16, quatre des psychanalystes, médecins psychiatres participant à l'activité de la « section clinique » — formation d'analystes — donnent leur démission en estimant, selon les termes de l'un d'entre eux, que cet enseignement a abouti à une faillite. Ils décident de le poursuivre en leur propre nom, comme le fait un des enseignants du département de psychanalyse de Paris-VIII.

D'autre part, vingt-deux des plus anciens compagnons du docteur Lacan (dont MM. Louis Beirnaert, Jean Clavreul, Mmes Thérèse Parisot, Solange Faladé, MM. Christian Simatos, Alain Didier-Weil, Charles Melman, M. Octave et Mme Maud Mannoni, MM. André Rondepierre, Juan-David Nasio, Pierre Bastin) annoncent leur décision de « *ne plus participer aux activités éventuelles de la Cause freudienne, qui n'ont plus d'autre sens que d'être d'ultimes manœuvres* ». Ils précisent que « *ses responsables ont clairement montré qu'il s'agit pour eux non de fonder une organisation, mais d'aménager leur pouvoir* » et s'affirment « *élèves de Lacan* » désireux « *de poursuivre à partir de ce qui fonde son enseignement* ».

Entrent en jeu, alors qu'ils s'étaient tus jusqu'alors, les « Mille » qui, sans appartenir à l'ancienne Ecole freudienne, avaient demandé à Lacan de « poursuivre avec lui ». Une lettre circule parmi eux pour « *demander une véritable information sur les événements qui secouent actuellement la Cause freudienne* (1) », dont ils refusent d'être les enjeux muets.

Le 26 janvier enfin, une lettre signée du docteur Lacan répond aux accusateurs. Il demande que soit « *tiré un rideau* » et annonce la convocation d'un « *forum où tout sera à débattre, sans moi* ».

Ce texte commence par une précision importante : « *Voilà un mois que j'ai coupé avec tout, ma pratique exceptée* ». Cette précision semble impliquer que les différentes décisions et documents transmis depuis cette date sont du seul fait des organes statutaires de l'Ecole de la cause freudienne.

« Les silences du docteur Lacan », soulignés par plus d'un des responsables, sont expliqués dans sa lettre : « *Pour avoir éprouvé ce qu'il me reste de ressources physiques...* »

Au-delà des circonstances, la crise de la psychanalyse lacanienne vérifie la justesse du diagnostic posé par Freud en 1925, lorsqu'il annonçait que le combat n'avait pas de fin. Un combat entre les médecins et les philosophes. C'était alors pour récuser la psychanalyse. C'est maintenant pour la récupérer. — J. N.

(1) L'Ecole cause, 20, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.

### « UN PATATRAS »

*Voici le texte de la lettre adressée le 26 janvier par le docteur Lacan aux membres de l'Ecole de la cause freudienne :*

Voilà un mois que j'ai coupé avec tout — ma pratique exceptée.

J'ai peu envie d'agiter ce que je ressens. Soit une sorte de honte. Celle d'un patatras : alors on en vit un, qu'il avait vraiment privilégié vingt ans et plus, se lever et lancer une poignée de sciure dans les yeux du vieux bonhomme qui... etc.

L'expérience a son prix, car ça ne s'imagine pas à l'avance.

Cette obscénité a eu raison de la Cause. Il serait bien qu'un rideau fût tiré là-dessus.

Ceci est l'Ecole de mes élèves, ceux qui m'aiment encore.

J'en ouvre aussitôt les portes. Je dis : aux Mille.

Cela vaut d'être risqué. C'est la seule sortie possible — et décente.

Un Forum (de l'Ecole) sera par moi convoqué, où tout sera à débattre — ce, sans moi. J'en apprécierai le produit.

Pour avoir éprouvé ce qu'il me reste de ressources physiques, je m'en remets pour sa préparation à Claude Conté, Lucien Israël, Robert Lefort, Paul Lemoine, Pierre Martin, Jacques-Alain Miller, Safouan, Colette Soler, que j'appelle à mes côtés comme conseils.





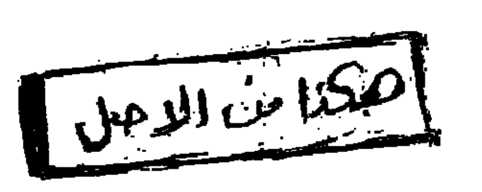












# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 65,00 | 76,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 17,00 | 20,00 |
| IMMOBILIER | 43,00 | 50,57 |
| AUTOMOBILES | 43,00 | 50,57 |
| AGENDA | 43,00 | 50,57 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 120,00 | 141,12 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. | Le mm/col. T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 37,00 | 43,52 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,76 |
| IMMOBILIER | 28,00 | 32,93 |
| AUTOMOBILES | 28,00 | 32,93 |
| AGENDA | 28,00 | 32,93 |

## fonctions commerciales . fonctions commerciales



Importante Société de Services en Informatique implantée dans la région Rhône-Alpes Affiliée à un Groupe industriel International

recherche pour LYON

**INGÉNIEUR COMMERCIAL**

Diplômé Grandes Écoles ou équivalent.

Ayant acquis une expérience de plusieurs années de la vente de Produits Informatiques en SSCI ou Constructeur (clés en main, prestations intellectuelles, service bureau, conseil assistance).

Connaissance du marché lyonnais indispensable.

Rémunération élevée en fonction des compétences.

Adresser C.V. + prétentions + photo à : CIFEA - Service du personnel 5, rue du Mont-Blanc - 74150 RUMILLY.

---

Société banlieue Sud

**INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

Pour capteurs, chaînes, télémesure, matériel d'extensométrie, enregistreurs, systèmes d'acquisition.

- Candidats confirmés, expérience minimum 2 ans.
- Anglais indispensable.

Ecrire sous référence 5.285 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

---

**UN NOUVEAU MÉTIER DANS LE DOMAINE DES VACANCES**

Offrant, après formation accélérée, des possibilités de gain appréciables avec une grande flexibilité d'horaires et des possibilités de voyages.

Pour rendez-vous : 297-53-10.

---



**VIA ASSURANCES VIE**

recherche

**INSPECTEURS COMMERCIAUX**

Chargés d'animer son réseau d'Agents Généraux

Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (écoles de commerce, sciences éco., ...). Une première expérience commerciale serait appréciée.

Après une formation de neuf mois, ils se verront confier la responsabilité d'un secteur géographique de deux à quatre départements.

Ils dépendront directement de la Direction Commerciale. Leur rémunération sera complétée par un intéressement aux résultats.

Adr. C.V. manuscrit + photo à VIA ASSURANCES VIE, Direction commerciale, 22, rue de la Victoire, 75009 Paris.

---




Cabinet de consultants en économie et en organisation, filiale d'un important établissement public français, offre une perspective de carrière internationale à des

**Ingénieurs grande école**

(Mines, Centrale, Arts et Métiers) + Formation complémentaire en économie (E.N.S.A.E., C.E.P.E., M.B.A., I.E.P., D.E.S.)

pour ses divisions

**ECONOMIE INDUSTRIELLE ET ECONOMIE DE L'ENERGIE**

Ils devront évoluer rapidement vers des postes de responsabilité technique (conception et direction de projets), financière et commerciale.

Ils participeront à des interventions nécessitant soit de nombreuses missions à l'étranger, soit une résidence à l'étranger (Afrique : Abidjan, Dakar, Le Caire, Amérique latine).

La préférence sera accordée aux candidats justifiant de 5 à 10 ans d'expérience, ainsi que d'une pratique des langues anglaise et espagnole.

Adresser un curriculum vitae détaillé avec photo, prétentions et délai de disponibilité à Axial Publicité (réf. 6685), 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

---



## emplois régionaux

**ÉTABLISSEMENT FINANCIER - MARSEILLE RECHERCHE POUR SA DIRECTION GÉNÉRALE**

**EXCELLENTE SECRÉTAIRE-ASSISTANTE DE DIRECTION**

CE POSTE MOTIVANT EXIGE :

- Une parfaite maîtrise du Secrétariat.
- Une grande organisation, un sens de l'initiative et des responsabilités.
- La faculté d'élaborer des rapports de synthèse et des notes d'orientation.

Elle aura au moins cinq ans d'expérience.

Agée d'environ 30 ans, elle aura une excellente présentation et un bon contact.

La connaissance de l'anglais est souhaitable mais non obligatoire.

Le lieu du travail se situe à Marseille et le poste est à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V., photo et prétentions à EUROSUD MARSEILLE N° 1166. 2, RUE BRETEUIL, 13001 MARSEILLE.

---

Recherche 1/3 de temps, expérience et références exigées pour GESTION COMPTABLE 1.500 F/mois Envoyer C.V à Centre d'animation culturelle de Dôle, 30, bd Wilson, 39100 DOLE.

---

**DAME COMPAGNIE**

**Bonnes références.** Libre de tout engagement, nourrie, logée. Près d'AIX-EN-PROVENCE. Bon salaire. Tél. le soir : 551-84-41.

---

FABRICANT Couvre-lits HAUTE GAMME EN EXPENSION recherche

**V.R.P. - M.C.**

Secteurs : NORD - EST CENTRE - SUD - OUEST COURONNE

Visitant boutiques décoration linge de maison, literie ameublement. Ecrire sous N° 8158 - L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

**ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES**

**296-15-01**

---

Dans le cadre de son expansion IMPORTANTE IMPRIMERIE LYONNAISE spécialiste

**IMPRESSION PUBLICITAIRE**

à moyen et gros tirages veut renforcer son ÉQUIPE COMMERCIALE

Pour cela, elle souhaite entrer en contact sur toutes régions y compris Rhône-Alpes avec des personnes dont les relations leur permettraient de traiter ce genre d'affaires.

Statut et rémunération à définir ensemble.

Ecrire à Télex PA n° 3032 - 69288 Lyon Cédex 1.

---

## secrétaires

Filiale française d'un groupe international recherche :

**1 SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO**

ayant l'habitude et le goût de l'organisation administrative.

La connaissance de l'espagnol parlé et écrit est nécessaire.

La candidate devra avoir une expérience d'au moins 5 ans dans poste similaire.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : T.S., Direction administrative, 101, rue du Général-Leclerc, 94500 CHAMPIGNY.

---

Association pour le développement pour la formation des immigrés recherche

**UN (e) SECRETAIRE**

chargé (e) du serv. du pers. Les candidats (tes) devront répondre d'une formation et d'une expérience en matière de :

- traitement des salaires ;
- gestion du personnel ;
- droit du travail et être disponibles pour le 16/2/81.

Envoyer C.V. à A.D.F.I., 68, bd Sébastopol, 75003 Paris.

---

Etabl. format. continue Paris, recherche urgent standardiste-dactylo expér. Tél. : 233-21-88.

## DEMANDES D'EMPLOIS

Ch. emploi barman/garçon de café de région paris., place fixe nourri/logé, partir du 15 février. Téléphoner au 16-29-41-61-10.

20 ans, dégagé des O.M. (niveau B.E.P., C.A.P. électromécanique) cherche emploi électromécanicien. 543-20-93 ou Ecr. s/nº 6.064 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

**CADRE ACHATS**

49 ans, excellentes références. Etablissement méthodes et procédures administratives, gestion approvisionnement/production et stocks, direction magasin fournitures industrielles, animat. équipe 6/12 salariés. Disponible Etudie toutes propositions, région indifférente. Ecr. s/nº 7.796 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

## travail à domicile

Secrétaire expérimentée, rech. THÈSES ou tous travaux dactylographiques à domicile. Téléph. au 330-11-96 à Mme BOUVIER.

## cours et leçons

MATH.-PHYS.-CHIM. par prof. Rattr. rep. bac, P.C.E.M., Prépa. 20 ans d'expér. - 526-82-47.

## propositions diverses

Pour bien choisir votre métier, FRANCE-CARRIÈRES, chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois outre-mer, étranger. MIGRATIONS, chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

## capitaux propositions commerciales

Société de commercialisation recherche pr ses agents cadres : revêtements de sols. D'applications et outillages pour revêtements muraux.
- Réseaux nationales.
- Relat. publiques et publicité.

Téléphoner H.B. au 329-83-41.

**Vous voulez réaliser un meilleur C.A. ? nous aussi**

STÉ EN PLEINE EXPANSION SECTEUR TERTIAIRE, recherche collaborations inter-entreprises. Ecr. EUROSUD, se le nº 1.164, 2, rue Breteuil, 13001 Marseille.

Cabinet de détective à céder pour cause d'âge, excel. affaire, condit. intér. 500-77-00.

## automobiles

## divers

**NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT**

**EXCEPTIONNEL !**

En janvier, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 1980. M. ROLLAND, tél. 766-02-44.

## OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces deux dernières semaines.

- RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER — Réf. VM 1160 R
- DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE — Réf. VM 471 S
- INGENIEUR RESPONSABLE ENTRETIEN/TRAVAUX NEUFS — Réf. VM 5314 Q
- ANALYSTE-PROGRAMMEUR — Réf. VM 7288 P
- RESPONSABLE MARKETING PRODUIT — Réf. VM 630 BK
- INGENIEURS LOGICIELS — Réf. VM 1242 R
- INGENIEURS ELECTRONICIENS — Réf. VM 1242 S

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature,

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

---

**FABRICANT DE FOURNITURES POUR LA CONFECTION**

(région Parisienne)

déjà bien implanté sur le marché

recherche

**ANIMATEUR-NÉGOCIATEUR DE HAUT NIVEAU**

pour prendre en charge le développement des ventes directes et par V.R.P. dans toute la France.

Déplacements constants nécessaires. Minimum 30 ans, avec expérience réussie dans poste similaire.

Rémunération motivante liée aux résultats.
Tous frais remboursés.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 7910 M à : BLEU Publicité - 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES

---

**I.T.E.**

SOCIÉTÉ COMMERCIALE recherche pour son département informatique

**COMMERCIAUX**

- Produits destinés aux PME ;
- formations assurées ;
- références exigées ;
- secteur exclusif ;
- rémunérations motivantes.

Tél. (heures bur.) 329-83-41.

CLINIQUE 18e arrdt cherche **PANSEUSE** SALAIRE INTÉRESSANT. Tél. matin : 257-14-00.

Citi 205 24 63 — Centre International de Traitement Informatique recherche

**8 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**

pour enseignement et travaux sur microprocesseurs.

---

**INFORMATIS**

pour importants démarrages en FRANCE et en ITALIE

**PROGRAMMEURS** 2 ans d'expér. COBOL - IBM

**A.-PROGRAMMEURS** 3 ans COBOL - CICS - DL1 PAC 700 et/ou METHODE IPT

**A.-PROGRAMMEURS** 3 ans expér. en gestion BASIC + 2 PDP 11

26 r. Daubenton, 5e 337-99-22

**INGENIEURS P1 P2**

Electroniciens-radaristes. Anglais indisp. Tél. 790-30-40.

COMPAGNIE D'ASSURANCES Paris (9e) recherche

**ANALYSTE PROGRAMMEUR**

Expérience COBOL, CICS, DOS, VSE, ASSEMBLEUR appréciée. Envoyer C.V. et prétentions à M. Truffier G.F.A., 38, rue de Châteaudun, Paris (9e).

# l'agenda du Monde

### Particuliers (offres)

MEUBLE-LIT RABATTABLE chêne foncé, style rustique, sans literie. Valeur 6.500 F, vendu 2.500 F. M. MELON, tél. : 527-49-67.

### Artisans

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peint., décoration coordination tous corps d'État. Devis gratuit. Tél. : 369-47-84 et 893-30-02.

### Beauté

**LUCIE SAINT-CLAIR**

ouvert samedi et lundi.
- 4, av. Pierre-1er-de-Serbie, 16e. Tél. 720-53-54 +
- 20, avenue du Maine 15e Téléphone : 548-00-40 +

Ouvert le lundi après-midi, 12-14, Rond-Point Champs-Elysées 8e. Tél. 562-12-79 +.

### Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

### Cours

Personne de langue maternelle américaine, ayant l'expérience de l'enseignement, donn. cours anglais ts niv. Tél. : 520-41-69.

### Décoration

**PAPIERS JAPONAIS**

PRIX DE GROS 100 à 150 F LE ROULEAU 30 COLORIS EN STOCK Arnoux, 40, r. des Poissonniers 92200 Neuilly. Tél. 745-07-36.

### Détective

**DUBLY** 61e année

Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.88 Consultations gratuites

### Instruments de musique

PIANOS LABROSSE 10, rue Vivienne, Paris (2e) 260-06-39 - PIANOS NEUFS et OCCASIONS, CLAVECINS Marques sélectionnées REPARATION, ACCORDS CREDIT A LONG TERME.

A vendre très beau piano 1/4 de queue, Pleyel 1927. 20.000 F. Tél. 588-87-78.

### Livres

« SCIENCES et PHILOSOPHIE » ACHÈTE LIVRES ANCIENS et MODERNES INSTRUMENTS et CURIOSITES

MATHEMATIQUES - PHYSIQUE MEDECINE - CHIMIE PHILOSOPHIE - VOYAGES

**LIBRAIRIE J. GABAY**

151 bis, rue Saint-Jacques 75005 Paris. Tél. : 354-64-84 (angle rue Soufflot).

### Meubles

**CANAPÉS : DES PRIX EN DESSOUS DE TOUT**

CAP, importateur de canapés propose ses prix directs aux particuliers.
Un exemple :
Le Bloody Mary canapé 3 places en cuir vachette pleine fleur : 5.400 F.
Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible en expos. à son Show Room. Allez voir.
CAP, Club des Acheteurs Privilégiés.
37, r. de Citeaux, 75012 Paris. Téléphone : 307-24-01.

**2 DERNIERS JOURS... SUPER SOLDES DEGRIFF'MEUBLES**

Profitez des prix jamais vus sur des meubles copies d'anciens pernés antiquaire. Ex. : bibliothèque Louis XIV, 3 portes en merisier et placage. ~~11.000 F.~~ 7.700 F. Bibliothèque campagnarde 3 portes en frêne et placage ~~5.455 F.~~ 2.980 F. Lit Soleil Louis XIV en 140, en ramin et placage, ~~2.700 F.~~ 1.900 F, etc. Vente en entrepôt à emporter. Ouvert tous les jours de 9 h à 18 h.
Crédit possible.
Parking gratuit.

**DEGRIFF'MEUBLES**

93 - Bagnolet (porte), 79, av. de la République (métro Galliéni). Tél. : 383-72-77.
94 - Maisons-Alfort, 21, rue Georges-Médéric (métro Les Juilliottes). Tél. : 376-32-88.

### Meubles de cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + frigo + cuisson + robinetterie) en 90 cm 2.300 F Paris, en 90 cm 2.450 F province. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

### Mode

**SANS PAYER LA GRIFFE**

COSTUME GDES MARQUES Vente marge réduite. 5, av. de Villiers (17e) Mº Villiers.

### Moquettes

**SUPER REMISE**

Moquette belle qualité, stock important, travail sérieux. Tél. : 757-19-19.

### Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecrire : Pagnanini : 35, Chps-Elysées. 359-76-98.

### Tapis

**TAPIS D'ORIENT**

**3.900 F LES 2**

Pakistan très belle qualité 1,30 × 2 m.

**EXCEPTIONNEL**

| | | |
|---|---|---|
| Nain | 2 × 1,20 m | 23.500 F |
| Nain | 1,30 × 0,80 m | 11.200 F |
| Derbentane | 1,75 × 1 m | 18.500 F |
| Persan | 2 × 1,30 m | 3.600 F |
| Pakistan | 3,75 × 2,75 m | 10.500 F |

**101, av. de La Bourdonnais** Paris 7e, ts les jrs. 10 à 20 h.

### Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié, GERMAINE LESECHE. 11 bis, r. de Surène, 75008 Paris. TÉL. : 265-12-28.

### Télévision

Particulier offre téléviseur couleur, grande marque, grand écran 66 cm, parfait état. Px : 2.000 F. Téléphone : 527-32-88.

### Vacances Tourisme Loisirs

TIGNES. PARTICULIER LOUE 2-3 PIÈCES. TÉL. SOIR APRÈS 19 HEURES (88) 20-31-16.

A LOUER GOLFE JUAN
1) Studio 2 pièces, salle d'eau, tout confort, dans villa rez-de-jardin, vue sur mer, parking. 80 F par jour : février, mars, avril, mai, juin, septembre.
2) Petite maison rustique. Jardin, parking, vue sur mer, 2 chbres, petit séjour, cuisine, s. d'eau équipée. Mars, avril : 80 F par jour. Mai, juin, sept. : 100 F. Ecr. Blaris, 436 chemin des Clos, Golfe Juan 06220 Vallauris. Tél. (16) (93) 63-78-54.

Famille anglaise avec grande maison à la campagne désire accueillir enfants à partir de 11 ans à Pâques et en été. Equitation, natation, tennis. Assistance pour apprendre l'anglais. Ramassage à l'Aéroport ou à la gare. Ecrire s/nº 6.068 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**BONNES VACANCES**

A PLENEUF-LE VAL-ANDRÉ Station climatique. Plages de sable de la COTE D'ARMOR. Station idéale pour la détente, la plaisance, et la pêche avec ses deux ports. Hôtels, campings meublés, cours de tennis, équitation, voile, clubs de plage, casino, cinéma. Ecrire : S.I.G.C.P.B. 25. 22370 PLENEUF-VAL-ANDRÉ. Tél. : (96) 72-20-55.

Presqu'île de RHUYS et Golfe du Morbihan. Choix importants belles locat. d'été près ports et plages. Listes sur demande. Cabinet Bénéat Chauvel. 56370 SARZEAU Tél. : (97) 41-81-81.

LUBERON Proximité village Grande ferme à louer 7 chambres, 7 salles de bains, piscine, sauna, sur 8 ha. Libre juillet-août-septembre. Possibilité 2 familles. Tél. : (90) 75-63-92.





Le Monde

# régions

*POLÉMIQUE ENTRE GRENOBLE ET PARIS*

## Les logements sociaux ont-ils encore leur place au centre des villes ?

De notre correspondant

**Grenoble.** – *Depuis son élection en 1965, l'équipe municipale dirigée par M. Hubert Dubedout (P.S.) a conduit, à Grenoble, deux grands projets d'urbanisme : la construction de la Villeneuve qui a débuté dès 1966 par l'édification du village olympique, et la réhabilitation des quartiers anciens de la ville.*

*Située à environ 3 kilomètres du centre, l'opération de la Villeneuve est presque terminée : trois cents logements restent à édifier sur un ensemble de six mille huit cents, et dix-neuf mille personnes habitent déjà la Villeneuve.*

*La réhabilitation des quartiers de Grenoble construits avant 1840 est un travail plus difficile et de longue haleine. Les immeubles anciens sont rénovés au rythme d'environ deux cents logements par an.*

*La libération des terrains militaires situés à l'intérieur du périmètre de la ville est aujourd'hui une autre préoccupation pour la municipalité (le Monde du 16 juin 1979). Disposant depuis 1973 du terrain occupé naguère par la caserne Hoche (8, 9 hectares), et s'apprêtant à recevoir à la fin de cette année celui sur lequel a été bâtie la caserne Bayard (12 hectares), la ville réfléchit sur leur aménagement futur.*

*Après le départ des militaires de Hoche, lors d'une consultation publique, une majorité d'associations se prononcèrent pour la construction d'équipements collectifs et de logements locatifs sociaux qui manquent totalement dans le centre ville. Seul à l'époque, le maire suggéra d'y créer simplement un grand jardin.*

*En 1975 et 1976, un concours d'idées fut organisé auprès de cinq équipes d'architectes. Une nouvelle fois, les Grenoblois furent consultés lors d'une exposition présentant les projets. Les études achevées en 1980 proposent la constrution, sur les 8, 9 hectares du terrain Hoche, de quatre cent trente logements auxquels s'ajouteront des équipements liés à ceux-ci – une crèche, une école maternelle, un centre de loisirs, – mais aussi cinq hectares d'espaces de jeux et de jardins. Enfin, la chambre de commerce de Grenoble souhaite édifier son nouveau siège sur le terrain Hoche.*

*Les grandes lignes de ce projet ont été approuvées en 1980 par le conseil municipal.*

*Les longues années de travail, d'études et de concertation nécessaires à l'élaboration du projet Hoche ont brusquement été annulées le 18 décembre 1980 par le ministre de l'environnement et du cadre de vie, M. Michel d'Ornano, qui a signifié au maire de la ville que deux cents logements sociaux seulement devraient être construits à cet endroit, sinon l'Etat n'accorderait aucune subvention à ce projet. Explications des services de l'environnement :* « Le projet est trop dense par rapport à ce qu'on peut faire maintenant sur un terrain qui est l'un des derniers endroits disponibles au centre de la ville. » *M. Hubert Dubedout s'est aussitôt indigné :* « C'est le fait du prince, *dit-il,* de décider ainsi en lieu et place des élus qui ont pris leurs responsabilités devant la population ». *Nous avons demandé à M. Jean Verlhac, premier adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de faire le point sur son expérience des relations entre l'Etat et les collectivités locales au moment où l'on parle de donner à ces dernières davantage de responsabilités.*

CLAUDE FRANCILLON.

## M. JEAN VERLHAC : nous sommes victimes du bon plaisir

*– L'affaire de la caserne Hoche traduit, selon la municipalité de Grenoble, une nouvelle attitude du pouvoir en matière d'urbanisme. Qu'est-ce qui a changé ?*

– Le cas de Grenoble n'est pas unique. Il doit être rapproché de celui de Montpellier et d'un certain nombre d'autres villes comme l'a observé M. Aurillac, rapporteur R.P.R du projet de loi sur les collectivités locales, lors de la réunion de la commission des lois du mercredi 14 janvier.

» Sous la IVe République et sous la Ve, à l'époque du Général de Gaulle et de Georges Pompidou, l'Etat fixait le cadre d'une politique d'urbanisme en la faisant entériner par la majorité du Parlement. C'étaient les ZUP et la rénovation des centres villes dans les années 60, les ZAC et la résorption de l'habitat insalubre dans les années 70.

» Ce cadre était contestable et contesté par l'opposition, mais les règles étaient définies clairement. Le financement des ZUP par l'Etat se faisait suivant ces règles, que ce soit La Duchère à Lyon ou aux Minguettes à Vénissieux, au Mirail à Toulouse ou à La Villeneuve à Grenoble, suivant des projets d'urbanisme qui pouvaient être très différents. Les villes assumaient, dans un cadre qui était loin d'être satisfaisant, la responsabilité de la politique urbaine.

» Aujourd'hui, ces règles s'évanouissent au profit du bon plaisir. Le directeur du cabinet du ministre de l'environnement décide ce qu'il est judicieux de faire à Grenoble ; il l'écrit au préfet pour que celui-ci le dise au maire. Car, nous dit-on, puisque l'Etat accorde des subventions, il est normal qu'il intervienne dans les projets.

*– Mais la construction de logements sociaux dans le centre des villes n'est-elle pas une priorité de la politique récemment définie par le ministre de l'environnement ?*

– Autre scandale aux yeux du maire de Grenoble et de son conseil municipal. Effectivement la seule règle nouvelle qu'ait définie le ministre de l'environnement, c'est le décret du 14 janvier 1980 prévoyant une subvention de l'Etat pour financer la moitié du surcroît foncier quand on construit des logements locatifs sociaux en centre ville.

» Durant toute l'année 1980, des circulaires, des lettres aux maires des grandes villes, des réunions organisées par l'administration centrale et locale, les discours du ministre se sont succédé sur ce thème. Mais sur un des premiers exemples concrets, à propos du terrain Hoche, le directeur de cabinet du ministre estime qu'il est « *judicieux* » de limiter à 200 ce nombre, soit une densité de 0,25 dans un quartier du centre ville, c'est-à-dire l'équivalent d'un lotissement de petites maisons en banlieue. Le plan d'urbanisme n'est même pas examiné.

*– Le ministre de l'environnement et le préfet de l'Isère n'ont-ils pas voulu éviter que se crée une sorte de « ghetto » de logement social en centre ville ?*

– La municipalité de Grenoble estime que le ministère de l'environnement ne peut dire tout et son contraire. Depuis la réforme du financement du logement en 1977 instituant l'aide à la personne au lieu de l'aide à la pierre, les ministres successifs de l'équipement et de l'environnement ont répété que ce système éviterait la ségrégation sociale que redoutent nombre de maires.

» Et pas seulement ceux de l'opposition, puisque à Rouen et à Toulouse MM. Lecanuet et Cavaillé sont plus réservés encore que dans les villes à maire communiste ou socialiste à l'égard du conventionnement et du financement du logement.

» Ces ministres ont demandé aux fonctionnaires des administrations centrale et locale de l'équipement de défendre avec acharnement la politique de l'aide personnalisée devant les élus. Or, à la surprise de ces fonctionnaires, autant qu'à celle des élus, c'est le directeur du cabinet du ministre qui dans l'affaire Hoche indique au préfet de l'Isère qu'il serait « *judicieux* » de répartir le programme de logements en locatif et accession pour éviter toute ségrégation, ce qui revient en bon français à reconnaître la nocivité de la loi sur le nouveau financement du logement et son caractère ségrégatif.

*– Pourquoi le ministre de l'environnement intervient-il, selon vous, dans la politique locale ?*

– On peut se demander pourquoi le ministre a recours à de tels subterfuges et acrobaties. Les échos recueillis auprès des fonctionnaires du ministère semblent montrer qu'il s'agit d'une « *affaire de politique locale* ». Comme il n'apparaît pas que 200 logements sociaux de plus ou de moins soient un enjeu électoral sérieux, les raisons sont à trouver, pour la municipalité, dans une cabale de salon des quartiers haussmanniens du centre ville et de la partie « haut standing » des grands boulevards dans lesquels viendraient s'enchâsser les logements sociaux de Hoche. C'est un site particulièrement privilégié. Que les sites privilégiés restent aux privilégiés, telle est, pour les Grenoblois, la morale de cette histoire. Pendant ce temps, les demandes de logements sociaux (2.000 à Grenoble) s'accumulent. La pratique ministérielle contredit une fois de plus le discours officiel. »

● *L'informatique à l'hôtel de ville.* – M. Gabriel Pallez, directeur général de l'Assistance publique à Paris, inspecteur général des finances, a présenté le rapport qu'il a établi, à la demande du ministre de l'intérieur, sur l'« informatique communale ».

Le rapport propose trois orientations : assurer une meilleure information des élus et des fonctionnaires communaux dans le domaine de l'informatisation ; mieux coordonner les initiatives de l'Etat et instaurer un dialogue plus systématique et plus organisé avec les villes ; accroître l'aide de l'Etat pour l'application d'une politique nationale de développement de l'informatique locale.

★ *L'Informatique communale,* 140 pages, est en vente aux librairies de la Documentation française, 31, quai Voltaire, à Paris, et 165, rue Garibaldi, à Lyon. Prix : 40 F.

## L'EUROPE AU SECOURS DU SUD-OUEST

Après des semaines d'atermoiements, la Délégation à l'aménagement du territoire et la mission du Grand Sud-Ouest viennent, enfin, de faire connaître les propositions qu'elles ont transmises à la Commission de Bruxelles et qui concernent l'utilisation des crédits du Fonds européen de développement régional (FEDER) dans les trois régions de Midi-Pyrénées, d'Aquitaine et du Languedoc-Roussillon.

Il s'agit des crédits de la section dite « hors-quota » du Fonds européen, qui interviennent dans des opérations financées en commun par les États et la C.E.E. Ces programmes sont présentés par la Commission au conseil des ministres des Dix, après accord de l'État membre.

Ce programme européen pour le Sud-Ouest est prévu pour cinq ans, porte sur 350 millions de francs et concerne quatre secteurs :

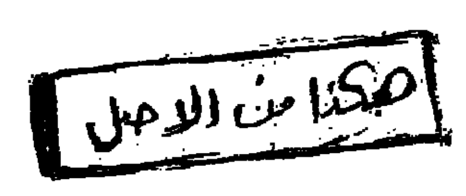
● *Le développement des P.M.E. (175 millions).* Il s'agit notamment d'apporter un appui financier à des entreprises engagées dans un effort de diversification et de développement. D'autre part, les P.M.E. qui se doteront de moyens de contrôle de la qualité, qui installeront des antennes commerciales à l'étranger, qui lanceront des investissements pour les énergies nouvelles seront encouragées.

● *La promotion de l'innovation.* Soixante-dix millions de francs « européens » sont prévus à cette fin, pour soutenir les sociétés ou les centres techniques qui entreprennent des actions d'innovation à haut risque.

● *L'artisanat (35 millions).* Il s'agit de conforter les programmes d'actions économiques dans les secteurs du bois, l'exploitation des carrières, le bâtiment et l'artisanat d'art, et de multiplier les centres techniques des métiers, de développer les stages de perfectionnement spécialisés et la formation des salariés de l'artisanat.

● *Le tourisme (70 millions).* Outre les infrastructures et l'animation, la construction ou la modernisation des petits hôtels, l'aménagement des gîtes ruraux et des sites de camping seront encouragés.





Le Monde

# économie

## AUTOMOBILE

### CHOMAGE TECHNIQUE CHEZ RENAULT ET CHEZ PEUGEOT EN FÉVRIER

La régie Renault recourra, en février, à deux journées de chômage technique dans quatre de ses usines. La direction, pour justifier cette décision, invoque *« les ajustements préventifs »*, rendus nécessaires pour éviter le gonflement des stocks à la suite de la révision en baisse des prévisions pour le premier semestre 1981. Les quatre usines touchées sont :

● *Sandouville* (9 000 personnes concernées) : deux journées indemnisées par le Fonds de régularisation des ressources (F.R.R.) les vendredi 13 et lundi 16 février;

● *Douai* (7 000 personnes) : deux journées à prendre *sur* les congés supplémentaires accordés pour 1980 les 13 et 16 février;

● *Flins* (16 000 personnes) : un jour à prendre sur les congés et un jour sur les F.R.R. les 13 et 16 février ;

● *Orléans* (750 personnes) : un jour à prendre sur les congés et un sur les F.R.R. les 12 et 13 février.

Deux journées seront également chômées à Cléon : une en février et une en mars, à des dates qui ne sont pas encore précisées.

De son côté, la direction de Peugeot a informé, jeudi 29 janvier, les représentants du personnel que les jours de chômage technique seraient plus nombreux que prévu en février. A la fin de 1980, la direction avait prévu de trois à dix jours de chômage technique au cours du premier trimestre 1981.

## L'annonce de l'installation de la firme japonaise Nissan est favorablement accueillie en Grande-Bretagne

Londres. — M. Tebbit, ministre d'Etat pour l'industrie, a annoncé, *jeudi 29 janvier* aux Communes, que la compagnie de construction automobile japonaise Nissan-Datsun envisageait d'établir une usine en Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique, en négociant depuis plusieurs mois avec la firme japonaise, favorise l'initiative de Nissan, dont la décision définitive devrait *être prise en juin sur la base des* conclusions d'une étude plus approfondie *sur* les conditions et les perspectives de cet établissement. Les déclarations de M. Tebbit ont provoqué des remous à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement.

De notre correspondant

La première réaction a été celle de surprise exprimée par l'opposition travailliste, s'étonnant que, au lendemain de l'attribution de 990 millions de livres (11,3 milliards de francs) de crédit supplémentaire à British *Leyland, le gouvernement veuille* imposer aux contribuables un fardeau supplémentaire en aidant une compagnie étrangère concurrente. En *effet, en s'installant* dans une des régions déshéritées (par exemple au Pays de Galles ou dans le Nord-Est), la compagnie japonaise aura droit à l'assistance financière du gouvernement, qui couvrira 22 % du coût de la construction de l'usine. D'autres crédits sélectifs attribués dans le cadre de l'aide régionale devraient porter le total de la *contribution financière britannique* à environ 100 millions de livres (1,15 milliard de francs).

Néanmoins, le gouvernement comme les milieux industriels et les syndicats apprécient l'initiative de Nissan, dont les représentants ont précisé, au cours d'une conférence de presse, que "usine, construite à un prix compris entre 200 et 300 millions de livres, devra, d'ici 1986, entraîner la création de quatre mille à cinq mille emplois et assurer une *production annuelle de deux cent* mille voitures. La firme envisage de commencer ces opérations en 1984 en utilisant des pièces de fabrication britanniques et continentales dans une proportion de 60 %, proportion qui pourrait être portée à 80 % en 1986. Les représentants de Nissan ont souligné qu'il ne s'agit pas de créer une simple chaîne d'assemblage mais de construire, dans des conditions de haute productivité (quarante-quatre ouvriers par véhi*cule), une voiture qui pourra satis*faire la demande européenne.

En rejetant l'argument selon lequel l'établissement de Nissan ajouterait aux difficultés de constructeurs établis dans le Royaume-Uni, comme Talbot ou Vauxhall, M. Tebbit a souligné que les importations (880 000 en 1980) représentaient près de 60 % du total des voitures vendues. *« Une réduction des importations ne peut que bénéficier à notre économie »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Si nous devons avoir des Volkswagen construites par des ouvriers turcs venant d'Allemagne en Grande-Bretagne, nous devons avoir plus de voitures japonaises construites par des Britanniques. Ces voitures seront construites par des citoyens de la Communauté, et non par des travailleurs immigrés de pays n'appartenant pas à la Communauté. »*

### Sauver trente mille emplois

*En bref, selon le gouvernement*, l'installation de Nissan permettra en réalité de sauvegarder environ trente mille emplois en incluant la sous-traitance en difficulté, et d'augmenter les exportations. Aussi bien, souligne-t-on, si la Grande-Bretagne s'était opposée à la firme japonaise, celle-ci n'aurait pas eu de difficultés à s'installer dans un autre pays de la Communauté.

Les représentants de la firme ont justifié leur choix dans la confiance *qu'ils ont « de la force économique à long terme de la Grande-Bretagne »*, mais ils sont préoccupés par la réaction des ouvriers britanniques aux méthodes de travail japonaises. Ils considèrent de bonnes relations industrielles comme la condition même du succès de l'entreprise. D'autre part, ils préfèrent construire une usine *« dans la nature »* et non pas reprendre un établissement industriel déjà existant.

*Les milieux de l'industrie ont réagi* favorablement dans l'ensemble, mais insistent sur la nécessité pour le gouvernement d'obtenir des garanties sérieuses concernant l'utilisation de pièces d'origine britannique. Le *représentant* de British Leyland, confirmant que la compagnie nationalisée avait été informée à l'avance, a déclaré qu'il ne pouvait s'opposer à des investissements créateurs d'emplois. Néanmoins, la B.L. maintient son opposition à l'importation de voitures japonaises, qui crée du chômage dans l'industrie britannique. Les dirigeants syndicalistes se décla*rent eux aussi satisfaits* : ils indiquent que Nissan acceptera la convention collective adoptée par les autres constructeurs installés en Grande-Bretagne.

De son côté, le *Times*, dans son éditorial, évoque les craintes et les réserves des partenaires européens de la Grande-Bretagne, les Français et les Italiens notamment, devant *la perspective de voir s'établir une* sorte de cheval de Troie ouvrant la voie à une « invasion » japonaise *sur le continent. « Ces sentiments compréhensibles sont hors de propos »*, écrit le *Times*, en ajoutant : *« Il n'y a pas de raison de considérer l'investissement de Nissan comme étant différent par exemple de ceux de Ford et de General Motors. »* Et le journal souligne que, à la différence de Ford, la firme japonaise construira ses voitures en Grande-Bretagne avec un plus large pourcentage de pièces d'origine britannique.

Pour sa part, le *Guardian* recommande au gouvernement d'examiner de très près les promesses de la firme avant de s'engager définitivement. *« Que se passera-t-il, écrit-il, si les Français et les Italiens, mécontents, décident de considérer comme Japonaise une voiture produite par les Japonais en Grande-Bretagne et en limitent les importations ? (...) Où Nissan vendra-t-il ses voitures, sans entrer en concurrence sérieuse avec British Leyland ? »* Le journal ajoute que le gouvernement devrait intégrer les promesses de Nissan concernant les exportations et l'utilisation des composants britanniques dans l'accord définitif.

HENRI PIERRE.

## AFFAIRES

### Les balances commerciales des industries mécaniques et de l'électronique professionnelle restent fortement excédentaires

Les industriels français de l'électronique professionnelle demeurent optimistes, même *« si leurs marges ont tendance à se tasser »*. *Globalement, ce secteur*, qui emploie cinquante mille personnes, a enregistré en 1980 un chiffre d'affaires de 16,3 milliards de francs (12,7 milliards de francs en *1979*) dont 8,5 milliards de francs ont été réalisés à l'exportation (contre 6,3 milliards de francs en 1979). La balance commerciale française pour ces matériels présente un solde positif de 7,5 milliards de francs. Les prises de commandes ont atteint 23 milliards de francs en 1980 et le carnet de commandes de la profession s'établissait à 28,8 milliards de francs au 1er janvier 1981 (23,8 milliards de francs un an auparavant).

Les ventes de matériels militaires continuent d'être le principal support d'activité des industries de l'électronique professionnelle. Elles ont représenté, en 1980, 64 % du chiffre d'affaires de la profession (les exportations couvrant, à elles seules, 38 % du total).

Les industriels de la construction mécanique sont, de leur côté, un peu inquiets du léger fléchissement de leur balance commerciale et d'une certaine stagnation de leurs exportations depuis 1977. Ainsi, l'année dernière, elles ont atteint 67 milliards de francs (soit 7 milliards de plus qu'en 1979), alors que les importations sont passées de 46 à 55 milliards de francs. Ainsi, de 1979 à 1980, le solde de la balance commerciale des industries mécaniques est revenu de 14 à 12 milliards de francs.

*Pour* M. Philippe Burnel, président de la Fédération des industries mécaniques, il faut, pour redresser la situation, créer des sociétés de commerce international, développer des institutions ayant pour vocation de prendre des participations dans des sociétés étrangères et améliorer l'assistance technique. La Fédération élabore un nouveau plan qu'elle présentera aux pouvoirs publics. Enfin, une centrale de risques à l'exportation a été créée sous le nom de CEMECA ; elle couvrira les exportateurs accordant à leurs acheteurs des crédits à court terme contre les risques d'insolvabilité, politiques et de non-transfert.

### LE GROUPE FERRET-SAVINEL DE ROUBAIX REPREND LA LOCATION-GÉRANCE DU « CHASSEUR FRANCAIS »

Le holding Ferret-Savinel de Roubaix (Nord) spécialisé dans la promotion immobilière va reprendre la location-gérance du *Chasseur français*, mensuel considéré souvent comme le fleuron de Manufrance (650 000 exemplaires en juin 1979) a annoncé le 29 janvier M. Bernard Tapie, président de Manufrance. Selon lui, le holding dispose d'un capital social de 10 millions de francs et réalise un chiffre d'affaires de 850 millions de francs environ. Il est dirigé par M. Bernard Arnault, trente et un ans, fils du président fondateur.

Malgré les batailles juridiques engagées par les syndicats, la mairie de Saint-Etienne et les responsables de la Société coopérative de production et de distribution (S.C.O.P.D.) créée le 30 décembre par les cadres C.G.T., les projets de M. Tapie commencent à entrer en application, depuis l'ordonnance du tribunal de commerce accordant la location-gérance à une société en formation.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 4,8550 | 4,8650 | — 275 | — 240 | — 580 | — 530 | —1085 | — 945 |
| $ can. | 4,0588 | 4,0645 | — 245 | — 200 | — 475 | — 410 | — 780 | — 620 |
| Yen (100) | 2,3600 | 2,3670 | + 25 | + 60 | + 50 | + 95 | + 370 | + 460 |
| DM | 2,3033 | 2,3055 | + 20 | + 40 | + 50 | + 80 | + 280 | + 365 |
| Florin | 2,1235 | 2,1275 | + 20 | + 40 | + 40 | + 75 | + 255 | + 335 |
| F.B. (100) | 14,3680 | 14,3900 | — 175 | 0 | — 315 | — 75 | — 140 | + 485 |
| F.S. | 2,5435 | 2,5500 | + 90 | + 120 | + 195 | + 235 | + 725 | + 825 |
| L. (1 000) | 4,8540 | 4,8660 | — 335 | — 250 | — 670 | — 565 | —1430 | —1170 |
| £ | 11,6100 | 11,6200 | — 340 | — 215 | — 640 | — 480 | — 690 | — 390 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 8 7/8 | 9 1/8 | 9 1/8 | 9 1/2 | 9 3/16 | 9 9/16 | 9 3/16 | 9 9/16 |
| $ E.-U. | 17 1/2 | 17 7/8 | 17 9/16 | 17 15/16 | 18 | 18 3/8 | 16 5/8 | 17 |
| Florin | 8 1/2 | 9 1/4 | 8 7/8 | 9 1/2 | 9 | 9 5/8 | 9 1/4 | 9 7/8 |
| F.B. (100) | 9 3/4 | 11 1/4 | 11 3/8 | 12 1/8 | 13 1/2 | 14 1/4 | 12 | 12 3/4 |
| F.S. | 2 | 2 1/2 | 5 1/2 | 6 | 5 5/8 | 6 1/8 | 6 | 6 3/8 |
| L. (1 000) | 14 1/4 | 15 3/4 | 18 | 19 | 18 | 19 | 17 3/4 | 19 1/4 |
| £ | 14 1/8 | 14 7/8 | 14 1/8 | 14 3/4 | 13 7/8 | 14 1/2 | 13 | 13 5/8 |
| Fr. franç. | 10 1/2 | 10 3/4 | 10 3/8 | 10 5/8 | 10 3/4 | 11 | 12 | 12 1/4 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## PRESSE

### M. FRANK TENOT, NOMMÉ P.-D.G. D'EDI 7

### Le groupe Filipacchi investit Hachette

**Les conseils d'administration des trois principales sociétés composant le groupe Edi 7 (Pressinter, FEP et UPEM) se réunissent ce vendredi 30 janvier pour enregistrer la démission du P.-D.G., M. Denis G. Jacob (« le Monde » du 29 janvier) et procéder à son remplacement. C'est M. Frank Tenot, « bras *droit* » de M. Daniel Filipacchi (« patron » de « Paris-Match » et depuis peu vice-président de Hachette, chargé de la presse), qui prendra le poste de P.-D.G. d'Edi 7 — sans doute le plus important groupe *de presse français puisqu'il édite* « Télé 7 jours » (diffusé à deux millions et demi d'exemplaires), « France-Dimanche », « Elle », « Parents », « Week-end », etc., — assisté de MM. Roger Thérond, directeur général, rédacteur en chef de « Paris-Match », et Gérald de Roquemaurel.**

**Cette opération s'inscrit dans le cadre de la prise de contrôle par Matra du groupe Hachette, dont Edi 7 est une sorte de filiale. M. Daniel Filipacchi, qui est partie prenante dans cet investissement, semble intéressé avant tout par le magazine « Elle ».**

#### Le père de « Lui » ne pensait qu'à « Elle »...

*« Daniel Filipacchi et son équipe sont extrêmement compétents dans le domaine de la presse. Il est clair qu'il ne vient pas dans le capital de cette société pour regarder passer les trains ni pour faire un placement de père de famille. »* Ainsi s'exprimait M. Jean-Luc Lagardère le 16 décembre, lors de sa conférence de presse sur la prise *de contrôle* de *Hachette* par le groupe Matra.

Les choses n'ont pas traîné, en effet, puisqu'un mois plus tard M. Frank Tenot, collaborateur le plus direct de M. Daniel Filipacchi, devient le P.-D.G. d'Edi 7, groupe de presse qui a rassemblé la plupart des publications dans lesquelles Hachette possède des intérêts. M. Denis G. Jacob, qui dirigeait Edi 7 depuis près de quatre ans, a cru nécessaire d'abandonner son fauteuil de P.-D.G., après trois semaines de négociations avec M. Filipacchi.

La conséquence la plus spectaculaire de ce rapide changement sera sans doute la réalisation d'un vieux projet : le contrôle du magazine *Elle*. Fort de la relance réussie de *Paris-Match* (dont le tirage avait sérieusement baissé dans les années 1970-1975), satisfait du succès de *Lui*, M. Filipacchi cherche depuis trois ans à racheter *Elle* afin de partir à la conquête du public féminin.

Devant le refus réitéré du groupe Hachette, M. Filipacchi s'était résigné à lancer un *Miss-Match* dont plusieurs numéros ont été réalisés en 1980. Mais le succès remporté par le mensuel *Madame Figaro*, lancé par M. Robert Hersant, s'ajoutant au chiffre de vente hebdomadaire honorable de *Elle* (365 000 exemplaires), l'avait conduit à renoncer temporairement à son projet. Le rachat de Hachette par Matra, avec la participation du groupe Filipacchi, puis la nomination de M. Frank Tenot (bras droit du « patron » de *Paris-Match*) au poste de P.-D.G. d'Edi 7, donnent désormais au rêve un commencement de réalité.

Appelé à prendre la vice-présidence d'Edi 7, M. Gérald de Roquemaurel ne cherche pas à dissimuler l'intérêt particulier que le groupe Filipacchi porte à la prise en main de *Elle*. Il reconnaît que l'hebdomadaire a réussi depuis deux ans — ce qui coïncide avec l'arrivée de Mme Eliane Victor à la direction de la rédaction à l'automne 1978 — à stopper l'hémorragie des ventes et à amorcer un certain redressement. Cependant, *Elle* ne correspond pas exactement à l'image de magazine « haut de gamme » dont rêve M. Filipacchi et qui rivaliserait avec *Marie-Claire, Marie-France* et même *Jours de France (dont la clientèle féminine est bien connue)*. Simultanément, c'est le marché publicitaire que représente cette clientèle dont le nouveau *Elle* devrait faire la conquête.

Si l'on rappelle que *Marie-Claire*, magazine mensuel diffusé à 518 000 exemplaires, constitue avec *la Maison de Marie-Claire* et *Cosmopolitan* (240 000), ce qui reste de l'ancien groupe Prouvost (dont *Paris-Match* avait été le plus beau fleuron) et que *Marie-France* (du groupe *le Parisien libéré*) vend 532 000 numéros chaque mois, le programme de relance de *Elle*, version Filipacchi, ne saurait aller sans de profonds bouleversements parmi le personnel rédactionnel, « vieillissant », ajoutent perfidement certains.

*« Pour tout ce qui touche à ces problèmes*, répond M. de Roquemaurel, *M. Roger Thérond serait mieux qualifié que moi pour vous répondre. Mais, sur le principe, je peux vous affirmer que nous n'avons au départ aucun préjugé contre qui que ce soit dans l'équipe rédactionnelle de* Elle.

Les femmes constituent en tout état de cause une « clientèle » pleine de promesses, en raison de leur mouvement d'émancipation. La presse écrite n'a que partiellement traduit le phénomène. Les rares tentatives inspirées du M.L.F. ou de certaines de ses branches (*Journal des femmes, Histoires d'elles, Femmes en mouvement*) n'ont pas réussi à s'imposer.

Expression modérée des « problèmes » de la femme moderne émancipée, *F magazine* — patronné par le groupe Expansion — est un mensuel diffusé à 235 000 exemplaires, mais qui paraît plafonner. Autre titre : *Biba*, dernier-né dans la catégorie (160 000 exemplaires) entend s'adresser aux femmes qui travaillent, mais pas spécialement chez Renault. Précisons en outre que *Biba* fait désormais partie de la « nouvelle grande famille », puisqu'il a été lancé par le groupe Média, lequel a été patronné par Europe 1-Matra.

CLAUDE DURIEUX.

[Né le 31 octobre 1925 à Mulhouse, M. Frank Ténot entre dans la presse en 1946 comme secrétaire de rédaction à la revue *Jazz Hot*. En 1955, il lance à Europe 1 l'émission « Pour ceux qui aiment le jazz », qui donnera naissance, en 1959, à « Salut les copains » qu'il réalise avec M. Daniel Filipacchi.

Dès lors, la carrière de M. Frank Ténot va s'identifier à celle de M. Filipacchi à travers les multiples activités du groupe de presse qu'ils constituent autour des titres *Salut, Mademoiselle âge tendre, Lui, Periscope*. Enfin, depuis quatre ans, il est vice-président du groupe, directeur délégué de *Paris-Match*, titre cédé après l'éclatement du groupe Prouvost.]

● *M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. des groupes Matra et Hachette*, a été nommé président-délégué de la société Europe 1-Images et son (dont il était déjà vice-président délégué).

Le poste de président était occupé jusqu'à ce jour par M. Sylvain Floirat, principal actionnaire du poste périphérique, qui demeure administrateur de la société et en est nommé président d'honneur.

## LA HAUSSE DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE : 4,87 F

### Paris et Bonn « ne confirment pas » une dévaluation du mark

« Les rumeurs de réalignement des parités au sein du Système monétaire européen ne sont pas confirmées » a annoncé, vendredi 29 janvier, un bref communiqué du ministère de l'économie à Paris. Les rumeurs en question, à savoir une dévaluation du mark, vis-à-vis des monnaies du système, essentiellement le franc français, très fort actuellement, avaient couru sur le marché des changes de Londres dans la matinée de vendredi. De son côté, un porte-parole du ministère des finances à Bonn a qualifié de « stupides » lesdites rumeurs : « Aucun réalignement n'est projeté ». A la Bundesbank, on déclarait n'avoir « aucune connaissance » d'un tel mouvement.

*C'est l'accélération de* la hausse du dollar par rapport aux monnaies européennes, et surtout par rapport au mark, très attaqué ces jours-ci, qui est à l'origine de ces bruits. *Vendredi, en début d'après-midi*, les cours de la monnaie américaine ont littéralement bondi, passant à Paris, de 4,81 F à plus de 4,87 F, et à Francfort, de 2,09 DM à 2,0945 DM, *tandis qu'à Milan, le seuil* des 1 000 livres était atteint pour la première fois.

Cette nouvelle hausse est attribuée aux déclarations « musclées » du président Reagan et aux craintes que soulève l'avertissement extrêmement sévère de Moscou à Varsovie et au syndicat Solidarité. Elle se développe en dépit d'une baisse du taux d'intérêt américain de près de 1 % depuis le début de la semaine et se nourrit de toute les initiatives de la Maison blanche. C'est l'« effet Reagan » dans toute sa splendeur.

Mais la rapidité de ce mouvement commence à inquiéter sérieusement les milieux financiers internationaux, dans la mesure où il s'effectue aux dépens du DM. La véritable chute de la monnaie allemande s'est accélérée avec les pronostics sombres (volontairement noircis, prétendent certains) qu'ont donnés les autorités ouest-allemandes sur l'évolution de l'économie de la R.F.A. (« le Monde » du 30 janvier).

Cette chute « tire » vers le bas tout le système monétaire européen et oblige la Bundesbank à intervenir assez massivement vis-à-vis du dollar pour freiner la baisse du mark, qui, par ailleurs, est tombé à son cours plancher (2,3033 F) vis-à-vis du franc français. La Banque de France est intervenue, mais beaucoup plus modérément, assurant également le soutien du franc belge, tombé, lui aussi, à son cours plancher (14,3680 F pour 100 FB).

Depuis quelque temps, des voix s'élèvent outre-Rhin pour réclamer une dévaluation du deutschmark vis-à-vis du franc afin d'alléger les pressions sur la monnaie ouest-allemande : notre monnaie serait désormais sous évaluée en raison de la dégradation de la situation en Allemagne fédérale. Ce n'est pas l'avoir des industriels français, qui se plaignent d'être obligés de vendre aux mêmes prix que leurs concurrents ouest-allemands, alors que leurs coûts de production sont affectés par une inflation de près de 14 % (contre 6 % en Allemagne fédérale).

Dans les milieux financiers, on estime que le problème est entre le mark et le dollar et qu'une réévaluation du franc ne le résoudrait pas, la hausse du dollar leur paraissant, en outre, beaucoup trop rapide. *Enfin, les banques centrales* européennes disposent d'une masse de 30 milliards de dollars pour intervenir, du moins dans l'immédiat. Mais il est cer[illegible] les diff[illegible] du mark seront évoquées au cours des con[illegible] d'Estaing et Schmidt lors du trente-sixième sommet franco-all[illegible]. Toute décision à ce sujet ne pourra être que politique.

FRANÇOIS RENARD.

## SOCIAL

### Dans la région parisienne

# Des retards dans le remboursement des soins maladie affectent un million de dossiers

Un million de dossiers de soins maladie sont en instance de remboursement en région parisienne. Le retard est d'environ trois semaines pour les dossiers envoyés par courrier, les opérations aux guichets restant normales. Ce blocage est dû au fait que la moitié des cinq cents machines de saisie Olivetti de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie des salariés de la région parisienne sont en panne et en attente de réparation. Cent douze techniciens de la firme Olivetti sont en effet en grève depuis le 22 décembre. Ils réclament une indemnité de frais de repas de 32 francs au lieu de 5 francs actuellement, alors que la direction ne propose que 22,50 francs et n'applique pas, selon les grévistes, l'indexation sur le SMIC prévue par la convention collective. La direction de la firme refuse aussi jusqu'à présent de payer les jours de grève, comme le demandent les techniciens.

A la Caisse d'assurance-maladie, on indique que, si le conflit se poursuit, il faudra renouveler le parc machines pour éviter les pannes et traiter plus rapidement les dossiers.

M. Jean Allain, nommé début janvier administrateur provisoire de la Caisse après la démission de son conseil, a d'ores et déjà passé commande de quarante nouvelles machines Olivetti, qui devaient fonctionner dès le 30 janvier.

Quelques centres de paiement équipés d'un autre matériel fonctionnent pour leur part normalement.

Le retard de remboursement dû à la grève des techniciens ajoute aux difficultés de la Caisse primaire d'assurance-maladie, où la départementalisation en cours a provoqué la démission d'une partie de ses administrateurs.

# Les effectifs de la C.F.D.T. sont en légère baisse depuis 1977

Le nombre des adhérents de la C.F.D.T. est en légère baisse pour la troisième année consécutive, constate la confédération après avoir arrêté ses comptes au 31 décembre 1980 et procédé à l'apurement définitif de l'année 1979. La C.F.D.T. comptait en 1979 1 008 590 membres actifs auxquels s'ajoutent 78 300 retraités, soit en tout : 1 086 000 personnes. Le recul est de 3,76 % par rapport à 1978 et de 6,42 % par rapport à 1976.

Voici l'évolution des cotisants réguliers au cours de la dernière décennie.

Nombre d'adhérents (sans les retraités) :

| | |
|---|---|
| 1970 | 882 052 |
| 1971 | 917 955 |
| 1972 | 966 863 |
| 1973 | 1 010 084 |
| 1974 | 1 015 401 |
| 1975 | 1 066 637 |
| 1976 | 1 077 731 |
| 1977 | 1 077 071 |
| 1978 | 1 047 990 |
| 1979 | 1 008 590 |

La confédération, qui assure présenter des chiffres authentiques, fait observer que l'affaiblissement d'influence enregistré depuis 1977 montre cependant une amélioration de 14,34 % entre 1970 et 1979. Sur la base 100 en 1948, les effectifs de la centrale, après l'hémorragie de la scission de 1964, se situaient à l'indice 178,90 à la fin de 1979.

Si le fléchissement actuel est dû, comme pour l'ensemble des confédérations, aux fermetures d'entreprises, au chômage et au développement du travail intérimaire, la C.F.D.T. n'en invite pas moins ses militants *« à prendre le taureau par les cornes pour redresser la situation »*.

[Les autres organisations déclarent leurs effectifs, sans préciser avec rigueur le nombre des retraités. Les totaux annoncés sont ainsi d'environ 2 300 000 pour la C.G.T., 1 150 000 pour F.O., 300 000 pour la C.G.C., 250 000 pour la C.F.T.C. et 530 000 pour la FEN, ce dernier chiffre étant vraisemblablement le plus authentique.]

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● *GAMA (Groupe d'analyse et de macro-économie appliquée) et la CISI (Compagnie internationale de services en informatique)* ont annoncé jeudi 29 janvier au cours d'une conférence de presse l'accord qu'ils venaient de conclure. La CISI, société française filiale du C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique) est l'une des principales sociétés européennes de services informatiques. C'est elle qui diffusera les travaux de GAMA, dirigé par M. Raymond Courbis. GAMA, qui dépend de l'université et de la recherche scientifique, pourrait être — en association avec le observatoire français de conjoncture économique » qu'est en train de créer M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre de l'industrie — l'un des concurrents de l'INSEE pour les études économiques et les prévisions.

### Agriculture

● *Tracteurs agricoles* : Renault a conservé pour la troisième année consécutive la première place sur le marché français des tracteurs agricoles. Sa part de marché (17,99 % ou 10 756 tracteurs immatriculés sur 58 784) régresse légèrement dans un marché en baisse. En 1979, elle atteignait 17,6 %, soit 11 334 tracteurs sur un total de 64 383.

### Énergie

● *Le prix du naphta*, produit dérivé du pétrole et matière de base pour l'industrie chimique, vient d'être relevé de 15 % en moyenne à 358,49 dollars la tonne contre 310,26 dollars au dernier trimestre 1980. D'autre part, la firme américaine Dow Chemical a annoncé qu'elle relevait de 40 % les prix de ses produits fabriqués ou livrés en Europe (polyéthylène, polystyrène, etc.), afin de *« rétablir un niveau raisonnable de rentabilité »*. A cette occasion, elle a exhorté les producteurs européens à *« cesser d'invoquer des excuses »* pour maintenir les prix très bas, qui ont très fortement dégradé leurs marges au second semestre 1980.

### Social

● *Cambriolage des locaux de l'U.G.I.C.T.* (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.). — Ces bureaux, situés 221, rue La Fayette, à Paris, ainsi que ceux du journal *Options*, organe syndical, ont été fouillés, après effraction, dans la nuit du 27 au 28 janvier. Des carnets de chèques et différents objets ont été volés.

● *Expulsion de grévistes chez Carnaud.* — Les piquets de grève de Carnaud-Emballage, une entreprise de neuf cents salariés à Grand-Quevilly (Seine-Maritime) ont été expulsés par la police ce vendredi matin 30 janvier. Une réorganisation de l'imprimerie de l'usine est à l'origine de ce conflit qui a éclaté début janvier et qui concerne cent quatre-vingts ouvriers du Livre. Plusieurs délégations de non-grévistes s'étaient rendus ces derniers jours à la préfecture pour demander la levée des piquets de grève, ordonnée le 17 janvier par le tribunal de grande instance de Rouen.

● *Le S.E.I.T.A.* a été autorisé le 29 janvier par le tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) à procéder à un transfert de matériel de son usine de Pantin (Seine-Saint-Denis) à son usine de Nantes (Loire-Atlantique), opération à laquelle le syndicat C.G.T. *« continuera de s'opposer »*. Après l'interception d'une machine, quinze salariés ont été mis à pied pour huit jours.

● *Une usine de chaussures* du Bouscat (Gironde) est occupée depuis le 29 janvier par une centaine d'ouvriers à l'appel de la C.G.T., après le dépôt de bilan de l'entreprise.



## L'EMPLOI DES CADRES

# Le C.N.P.F. et les syndicats adoptent un nouvel accord sur le fonctionnement de l'APEC

Le C.N.P.F. et les organisations représentatives des cadres (C.G.C., C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C.) ont adopté, mercredi 28 janvier, un texte commun qui actualise le mémorandum du 10 avril 1976 relatif au fonctionnement de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres). Ces négociations, commencées le 7 décembre 1978, ont nécessité quatorze réunions.

L'accord comporte trois points principaux :

1) *« L'harmonisation et la coopération de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) et de l'APEC en matière de placement des cadres, dans le respect de la vocation propre et de la responsabilité de chacun des organismes. »* Des *« expériences-pilotes »* doivent être rapidement mises en place dans quelques régions, afin de déterminer les méthodes de cette coopération. Dans ces régions, l'APEC prendra en charge, notamment, la formation et le placement des cadres, la gestion administrative restant assurée par l'A.N.P.E.

2) L'APEC doit s'occuper des cadres au chômage, mais aussi des cadres en activité.

3) Le C.N.P.F. s'engage à rappeler aux entreprises qu'elles sont tenues de déclarer leurs offres d'emploi, pour les cadres, à l'APEC.

Après la conclusion de l'accord, F.O. s'est félicitée de l'extension du champ d'action de l'APEC aux cadres en activité, *« répondant ainsi aux préoccupations de ceux-ci en matière de formation et de profil de carrière »*. La C.F.D.T. estime que *« les cadres ont tout à gagner de cette coordination entre l'A.N.P.E. et l'APEC, qui doit améliorer le service rendu, en simplifiant les modalités administratives et en évitant le gaspillage dû à la double prise en charge par deux organismes concurrents »*.

La C.G.T. juge, elle, que l'accord est de *« portée limitée »*, mais considère que le texte *« pourra servir de point d'appui »* et qu'il permettra notamment de *« préserver le secteur études de l'APEC, qui était menacé de disparition »*. Enfin, la C.G.C. estime *« important »* que l'accord prévoie *« un renforcement de l'obligation faite aux entreprises de déclarer toutes leurs offres d'emploi à l'APEC »*, mais remarque que ce texte *« concrétise les orientations que la C.G.C. a toujours voulu voir prendre à l'APEC, à savoir la priorité au reclassement sans négliger la poursuite de certaines études fondamentales sur le marché de l'emploi des cadres »*. Elle se demande si *« deux ans de discussions étaient nécessaires pour confirmer et préciser des orientations déjà anciennes »*.

● *Grève de vingt-quatre heures aux mines de potasse d'Alsace.* — A la suite du refus opposé par La Haye à la création d'une saline internationale de 1 million de tonnes à Mulhouse les sections C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. des mines de potasse d'Alsace ont lancé jeudi 29 janvier un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures en signe de protestation. Selon la direction, 80 à 90 % des salariés ont observé cet arrêt de travail.

## PÊCHE

### LEVÉE DE BOUCLIERS CHEZ LES MAREYEURS APRÈS L'ANNONCE DU PLAN GOUVERNEMENTAL

Les mareyeurs de Boulogne-sur-Mer ont marqué leur mécontentement, après les mesures gouvernementales sur la pêche, en ouvrant la criée avec retard, jeudi 29 janvier (*le Monde* du 30 janvier). Ils considèrent qu'ils ne sont pas responsables de la crise actuelle et qu'on a tendance à les considérer comme les boucs émissaires. Le monopole des achats de poisson en criée, que le ministère a remis en cause, selon eux, n'existe pas. Quiconque a satisfait à certaines conditions peut acheter les produits en halle à marée. Les mareyeurs, surtout, ne veulent pas que des acheteurs (des collectivités, par exemple) viennent s'approvisionner sur place en espèces choisies et leur laissent à commercialiser le reste de la production. Ils sont décidés à se battre contre les mesures gouvernementales et vont envisager prochainement des formes d'action. — *(Corresp.)*

[Des protestations analogues ont eu lieu chez les mareyeurs de Lorient et de Concarneau. Le ministère des transports s'est alors vu dans l'obligation de publier une mise au point précisant notamment :

— Les délimitations des zones de la libre circulation seront modifiées sur la base des recommandations de commissions régionales, mises en place par les préfets en septembre dernier, pour l'étude de l'amélioration des conditions de commercialisation.

— Les conditions d'accès à la première vente des collectivités publiques seront précisées et améliorées.

— Le ministre des transports engagera une concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.]



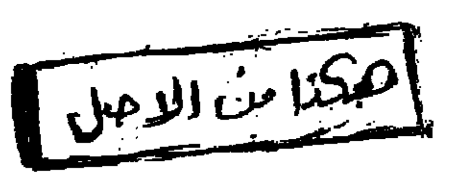
## ÉTRANGER

### EN R.F.A., LE COUT DE LA VIE AURAIT AUGMENTÉ DE 1 % EN JANVIER

Wiesbaden (*A.F.P.*). — Le coût de la vie a fait un bond de 1 % en janvier en R.F.A. contre 0,6 % en décembre, a annoncé, le 29 janvier, l'office fédéral de statistiques sur la base de chiffres provisoires. Il faut remonter à février 1980 pour retrouver un tel taux mensuel. La hausse des prix à la consommation a atteint 6 % de janvier 1980 à janvier 1981, contre 5,5 % de décembre 1979 à décembre 1980, ce qui est, sur les douze mois, le taux le plus élevé enregistré depuis juin 1980.

Selon un expert du ministère de l'économie, le relèvement des tarifs des chemins de fer est la principale cause de la hausse des prix en janvier. En outre, la comparaison avec janvier 1980, est faussée du fait de la réduction des tarifs du téléphone entrée en vigueur au début de l'année dernière. L'office fédéral a annoncé aussi que les prix industriels (indice définitif) avaient augmenté de 0,4 % en décembre contre 0,7 % en novembre. Sur les douze mois, la hausse est de 7,4 % en décembre, inchangée par rapport à novembre.





# ENVIRONNEMENT

## Seules les flottilles de Vladivostok seront converties

## L'U.R.S.S. continuera à chasser les baleines

**Comme chaque année à la même époque le navire-usine « Sovietskaia Ukrainia », jaugeant 22 800 tonnes, et sa flottille de cinq chasseurs baleiniers sont probablement en train de pourchasser les petits rorquals au large de l'Antarctique. L'Union soviétique en a capturé l'an dernier environ quatre mille, autant que le Japon. En dépit de ce qui a été annoncé sur la foi d'une dépêche de l'agence Tass, Moscou n'a donc pas totalement renoncé à chasser les baleines (« le Monde » du 22 janvier).**

Nos correspondants, Daniel Vernet à Moscou et Isabelle Vichniac à Genève (elle a interrogé l'Union internationale pour la conservation de la nature - U.I.C.N.), *confirment* que la décision de convertir des flottilles baleinières ne concerne que celles basées à Vladivostok.

Y a-t-il d'autres flottilles partant de Mourmansk, de Leningrad ou d'Odessa ? Quelles sont leurs zones de chasse et leurs prises ? Les autorités soviétiques restent muettes comme s'il s'agissait d'un secret *de défense nationale. La seule indi*cation officielle est celle du registre des navires baleiniers publié par la commission baleinière internationale en juillet 1980. L'Union soviétique *n'y était créditée que de deux navires* usines servant chacun de support à cinq chasseurs : le *« Sovietskaia skaia Rossia* (basé à Vladivostok) et le *Sovietskaia Ukraina* (probable*ment basé dans un port de la mer* Noire). Indication partiellement erronée puisque Moscou annonce aujourd'hui qu'elle convertit le *Sovietskaia Rossia*, mais aussi deux *autres navires* - usines — le *Vladivostok* et le *Dalnivostok* — qui, apparemment, n'avaient pas été déclarés.

Dans cette affaire mal éclaircie, quelques points restent acquis. Dès 1978, l'U.R.S.S. avait annoncé son intention d' *« arrêter progressivement dans les années* à *venir »* la chasse industrielle des baleines. La *reconversion des flottilles* d'Extrême-Orient serait donc un premier pas, qui a peut-être été accéléré par le fait qu'en 1979 la Commission baleinière internationale, qui fixe les *règles et les « tableaux » de chasse*, a interdit l'emploi des navires-usines pour capturer les grosses baleines. Mais si l'U.R.S.S. accorde quelques satisfactions aux protecteurs des *cétacés, elle ne veut pas tout lâcher* d'un coup.

### Quatorze mille prises

*En juillet 1980, à Brighton,* lors de la réunion annuelle de la Commission baleinière internationale, les Soviétiques se sont retrouvés au coude à coude avec les Japonais *et les représentants de sept autres* pays pour refuser le moratoire, général proposé par la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Au reste, même dans le Pacifique, els Russes *continueront* à chasser la baleine grise *« pour subvenir aux besoins des ethnies du Nord »*, dit Tass. Et cela avec l'accord de la Commission internationale qui lui a accordé un quota de cent soixante-dix prises. C'est une pratique traditionnelle notamment chez les Tchouktches. *Les autorités* ont fixé ces populations jadis nomades et ont organisé des kolkhozes dont la spécialité est l'élevage des renards bleus. Ceux-ci *sont nourris grâce à la chair des* baleines.

Autre déception pour les protecteurs : le Brésil n'a pas mis à exécution sa promesse d'arrêter la chasse dans l'Atlantique en janvier 1981. Les navires brésiliens comme ceux d'Espagne, du Pérou et de *Corée du Sud travaillent pour* le compte des Japonais.

En *revanche* le marché des *pro*duits baleiniers est en train de se fermer progressivement. La Grande-Bretagne a *décidé* un embargo partiel et les Pays-Bas annoncent qu'ils vont en faire autant. La France affiche la même intention depuis plusieurs années mais achète *encore annuellement plus de* 900 tonnes d'huile de cachalot utilisée dans l'industrie du cuir et les cosmétiques. Tout cela devrait cesser prochainement puisque la communauté européenne a décidé de cesser toute importation à partir de 1982. Le peuple des baleines n'est pas encore sauvé. Près de quatorze mille cétacés seront encore tués durant cette saison, selon les quotas officiels. Mais le temps des harponneurs est tout de même en train *de s'achever.*

MARC AMBROISE-RENDU.

## SAINT-PRIEST-LA PRUGNE A DOSSIERS OUVERTS.

Le conseil d'information sur l'énergie électro-nucléaire, que préside Mme Simone Veil, recommande, dans une lettre adressée au premier ministre, la publication de plusieurs études préliminaires à la création, à Saint-Priest-la-Prugne, dans la Loire, d'un centre de stockage de déchets nucléaires.

Tout en soulignant l'« effort important » d'information déjà fait par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), le conseil estime qu'il convient de *« replacer le projet dans le cadre d'une politique nationale de gestion des déchets »*.

*« Il s'agit d'un dossier important et difficile à présenter,* indique le conseil : *important, car il concerne un maillon essentiel du programme électro-nucléaire français : difficile à présenter, car il comporte des données techniques complexes et suscite, parmi les habitants concernés, une inquiétude entretenue par le vocabulaire employé (déchets), qui ne peut manquer de provoquer certaines associations d'idées. »*

# TRANSPORTS

## IBÉRIA ET LES NOUVEAUX TARIFS EUROPÉENS.

La compagnie aérienne espagnole Iberia proteste contre l'annonce, par Air France, de nouveaux tarifs aériens sur l'Europe, qu'elle estime pour le moins prématurée, dans la mesure où les négociations entre les deux transporteurs sont encore en cours sans qu'un accord soit, jusqu'à présent, apparu. *« Iberia a signé des accords avec la plupart des autres compagnies européennes et entend préserver la tradition selon laquelle elle introduit et assure la promotion de tarifs spéciaux vers l'Espagne »*, précise la compagnie espagnole.

En présentant, le 13 janvier, leur projet de « nouveau service européen », comportant des services à tarifs réduits, les dirigeants d'Air France avaient implicitement reconnu les difficultés rencontrées dans les négociations avec l'Espagne. Annonçant que les nouveaux tarifs seraient lancés le 1er avril, sur la plupart des destinations européennes, ils ajoutaient en effet que *« sur l'Espagne, ainsi que sur quelques autres destinations pour lesquelles les négociations avec les compagnies partenaires sont encore en cours, le nouveau service sera introduit plus tard, probablement le 1er novembre »*.

● *La grève des marins britanniques dure depuis trois semaines.* — Tous les car-ferries britanniques desservant le continent à partir de Douvres sont restés à quai le 29 janvier du fait de la grève des marins, qui se poursuit depuis près de trois semaines pour des raisons salariales. Seuls les transbordeurs belges et français continuent à naviguer normalement à partir de Douvres. En revanche, les services des aéroglisseurs ne sont pas affectés par le mouvement de grèves tournantes des quelque vingt-six mille marins britanniques. — *(A.F.P.)*

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## EUROPE N° 1 IMAGES ET SON

Le conseil d'administration de la société Europe n° 1-Images et Son a arrêté *les comptes du groupe pour* l'exercice 1979-1980.

Le chiffre d'affaires radio est en augmentation de 25,27 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Les bénéfices nets après impôts, et hors *dividendes intergroupe, s'élèvent* à 89 339 400 F contre 59 992 900 F pour l'exercice précédent. La part de la société mère dans ces résultats représente 80 078 000 F contre 55 135 200 F, soit une progression de 45,24 %.

Le bénéfice net après impôts de la Société Europe n° 1-Images et Son *s'élève à 55 887 300 F, en progression* de 25,43 F. Le bénéfice par action, compte tenu de la conversion des parts en actions et de l'augmentation de capital correspondante, est en augmentation de 14,72 %.

*Le conseil* proposera à *l'assemblée* générale ordinaire, dont la date est fixée au 30 mars 1981, de distribuer un dividende de 41 984 000 F, soit 32 F par action. Pour les actionnaires de statut fiscal français, le coupon net après précompte sera de *30,68 F*, avec avoir fiscal de 15,34 F, le revenu étant au total de 46,02 F contre 43,98 F pour l'exercice précédent. Cette progression modérée du dividende est proposée par le conseil en tenant compte à la fois de la large capacité bénéficiaire de la société et de l'effort d'investissement entrepris, notamment sous forme d'une participation dans la société qui s'est assuré le contrôle de Hachette.

Le conseil proposera en outre à l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le même jour d'incorporer au capital une somme de 13 120 000 F prélevée sur la réserve spéciale de réévaluation : en conséquence, le capital sera porté de 131 200 000 F à 144 320 000 F, par création de *131 200* actions de 100 *F* — jouissance 1er octobre 1980 — qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires dans la proportion de une action nouvelle pour dix actions anciennes.

Pour *les trois* premiers mois de l'exercice commencé le 1er octobre 1980, le chiffre d'affaires de l'activité radio du groupe est en progression de 11,81 %.






**● EUROPE N° 1 - IMAGES et SON**

**M. Sylvain FLOIRAT,**

*Président Délégué*, a demandé au Conseil de le décharger de ses responsabilités. Le Conseil a rendu hommage au rôle exceptionnel qu'il a joué à la tête du groupe EUROPE N° 1 pendant vingt-cinq années. Il lui a conféré le titre de *Président d'Honneur*; il lui a demandé de demeurer administrateur et lui a confié une mission de conseil financier de la société et de ses filiales.

**M. Jean-Luc LAGARDERE**

a été nommé Président Délégué.

*Pour tous renseignements sur le CARNET téléphoner à : 770-85-33.*

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

**30 JANVIER 1981**

### Léger mieux

*Comme d'autres marchés financiers, la bourse de Paris cherche sa voix, hausses et baisses alternent depuis quelques jours. La séance de vendredi s'est traduite par un raffermissement, l'indicateur de tendance terminant en hausse d'environ 0,80 %.*

*Plusieurs facteurs ont favorisé ce léger mieux. Le retour au calme sur le marché de l'or est venu d'abord rassurer les investisseurs. Ils ont été également encouragés par le fait que la position de place pour la liquidation de janvier, publiée vendredi matin, n'est pas apparue trop chargée.*

*La plupart des valeurs pétrolières, enfin, se sont redressées, ce qui a un effet d'entraînement sur le reste de la cote. Seul Elf-Aquitaine fléchit (– 1,25 %).*

*Parmi les valeurs en hausse, on note UCB (+ 6,6 %), Maritime des Chargeurs (+ 6,2 %), Imétal (+ 4,9 %), OPFI-Paribas (+ 4,5 %), BIC (+ 3,6 %), Michelin (+ 3,6 %), CFAO (+ 3,5 %).*

*Les plus importants écarts à la baisse sont enregistrés sur Routière Colas (– 6,7 %), PM Labinal (– 3,6 %), Hachette (– 2,7 %), SCREG (– 2,2 %), Lyonnaise des Eaux (– 2,2 %), Signaux (– 1,6 %), Sias (– 1,6 %).*

*Aux étrangères, les mines d'or regagnent du terrain : Western Holding (+ 7,9 %), Buff-Gold (+ 6,9 %). Elles suivent en cela les cours du métal jaune. A Londres, le premier fixing indique 507,50 dollars (contre 493,75 dollars). A Paris, le lingot gagne 1.470 F à 86.490 F et le napoléon 19,50 F à 899,50 F. Les emprunts indexés se redressent également : le « 4,5 % » progresse de 3,8 %. Et le « 7 % » de 1,2 %.*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**EUROPE I** va procéder à une distribution d'action gratuite, à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

Au cours de l'exercice 1979-1980, la société a réalisé un bénéfice après impôt de 55,8 millions de francs, en hausse de 25,4 %. Le dividende devrait progresser modérément, passant de 43,98 F à 46,02 F.

**L'ORÉAL** enregistre pour l'exercice 1980 un chiffre d'affaires de 8,57 milliards de francs, en progrès de 30,2 %. Cette progression tient compte de l'entrée dans le périmètre de consolidation de Metabio-Joullié et de la société Hygiène dermatologique de Vichy. A structure comparable, la progression est de 16,6 %.

Le bénéfice avant impôt et participation devrait être de l'ordre de 700 millions de francs, soit une hausse d'environ 14 %.

Cette évolution des résultats s'explique en partie par la diminution des marges dans le secteur pharmaceutique.

**HACHETTE.** — La position vendeur s'est considérablement gonflée pendant la liquidation de janvier. Elle porte sur 28 950 titres (contre 7 800 titres en décembre). La position acheteur passe, quant à elle, de 3 350 à 5 950 titres.

**SCREG** enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 8,2 millions de francs (contre 6,6 milliards). Le bénéfice net consolidé devrait être de l'ordre de 50 millions de francs (contre 66,7 millions).

Le dividende devrait être maintenu à son niveau de l'année dernière, sur un capital accru de 40 %.

**AVIONS MARCEL DASSAULT.** Au cours de l'exercice 1980, la firme a réalisé un chiffre d'affaires de 10,7 milliards de francs, en hausse de 50 %. Sur ce total, les ventes d'avions civils représentent 1,2 milliard de francs.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

| | 28 janv. | 29 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 94 | 93,6 |
| Valeurs étrangères | 99,9 | 99,1 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 103,9 | 103,1 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 janv. ........ 10 3/4

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 29/1 | 30/1 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 204 | 205,20 |

## NEW-YORK

### Reprise

Décidément, le marché n'arrive pas à trouver sa voie. Les séances de hausse et de baisse se succèdent sans que se dégage une tendance bien précise. Jeudi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a enregistré une progression de 6,31 points (à 948,99), effaçant les pertes de la veille.

La séance de jeudi était close quand commençait la conférence de presse de M. Ronald Reagan. Aussi les investisseurs ignoraient-ils encore le détail des mesures que devrait prendre le président des États-Unis dans le domaine économique. Dans l'attente, le marché est resté peu actif.

La décision de libérer les prix des produits pétroliers n'apparaît pas à tous les opérateurs comme entièrement favorable. Certains craignent l'effet inflationniste d'une telle mesure. Cette libération n'a par ailleurs pas réussi à stimuler les valeurs pétrolières, qui perdent à nouveau du terrain.

On remarque la fermeté des valeurs représentatives des industries de base, qui retrouvent la faveur des analystes financiers. Ainsi U.S. Steel gagne à 27 5/8, Bethlehem Steel 7/8 à 25 3/4.

Les valeurs de métaux précieux sont également bien disposées.

Au total, on dénombre 774 hausses contre 705 baisses. La valeur la plus active est L.T.V. Corp.

A noter que Westinghouse Electric et Gulf Oil viennent de signer un accord amiable dans le litige qui les opposait à propos de la fourniture d'uranium.

| VALEURS | Cours 28 janv. | Cours 29 janv. |
|---|---|---|
| Alcoa | 60 1/2 | 60 3/4 |
| A.T.T. | 51 1/8 | 51 1/8 |
| Boeing | 39 3/4 | 40 |
| Chase Manhattan Bank | 43 1/8 | 43 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 42 1/2 | 43 3/4 |
| Eastman Kodak | 69 3/4 | 70 1/4 |
| Exxon | 76 5/8 | 77 3/8 |
| Ford | 19 3/4 | 20 1/8 |
| General Electric | 62 1/8 | 61 1/2 |
| General Foods | 31 1/2 | 31 3/4 |
| General Motors | 44 1/4 | 45 |
| Goodyear | 17 5/8 | 17 1/2 |
| I.B.M. | 65 5/8 | 65 |
| I.T.T. | 28 3/4 | 28 3/4 |
| Kennecott | 24 7/8 | 25 1/8 |
| Mobil Oil | 75 1/2 | 74 1/4 |
| Pfizer | 51 3/8 | 51 1/8 |
| Schlumberger | 110 3/4 | 118 1/2 |
| Texaco | 41 7/8 | 41 3/4 |
| U.A.L. Inc. | 19 1/8 | 19 1/8 |
| Union Carbide | 55 3/8 | 56 3/4 |
| U.S. Steel | 26 5/8 | 27 3/4 |
| Westinghouse | 28 5/8 | 29 5/8 |
| Xerox Corp. | 56 3/8 | 56 7/8 |

## BOURSE DE PARIS - 30 JANVIER - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | | 1 003 | S.P.E.G. | 180 | 187 | Immobail B.I.P. | 213 | 215 | (M) S.O.F.I.P. | 90 | 90 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | U.A.P. | 557 | 556 | Immobanque | 296 | 308 | Fonc. Lyonnaise | 1370 | 1320 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | C.A.M.E. | 94 | 94 50 | Sliminco | [illegible] | [illegible] |
| | | | Crédital | 106 70 | 107 80 | Sté Cent. Banq. | [illegible] | [illegible] |
| | | | Créd. Gén. Ind. | 240 | 245 | Société Générale | 270 | [illegible] |
| Ch. France 3 % | .... | .. | Crédit Lyonnais | 274 20 | 275 70 | Soficomi | 249 | [illegible] |
| A.G.F. (Sté Cent.) | 770 | 770 | Electro-Banque | 160 50 | 160 | Sovabail | 320 | [illegible] |
| Ass. Gén. Paris-Vie | 2000 | .... | Eurobail | 145 | 144 | Unibail | 320 | [illegible] |
| Concorde | 351 | 343 | Financière Sofal | 353 | 355 | Un. Ind. Crédit | 281 [illegible] | [illegible] |
| Epargne de France | 390 | 380 | Fr. Cr. et B. (Cie) | 142 50 | 145 | Cie Foncière | 143 | [illegible] |
| Foncière Victoire | 298 | 298 | France Bail | 301 50 | 301 | C.G.V. | 212 | [illegible] |
| France I.A.R.D. | 146 | 148 | Hydro-Energie | 19 | 18 | Fonc. Ch.-d'Eau | 820 | [illegible] |
| GAN (Sté Centr.) | 738 | 738 | | | | | | |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | 29/1 | Emission frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] (act. ord.) | 155 | 158 | Algemeine Bank | 589 | 584 | | | |
| [illegible] S.P. | 7 50 | .... | Am. Petrofina | 280 10 | .... | | | |
| [illegible] | 144 20 | 144 10 | Arbed | 156 | .... | | | |
| [illegible] | 95 10 | 95 10 | Asturienne Mines | 46 50 | 48 | | | |
| [illegible] | 72 65 | 72 60 | Bco Pop Espanol | 89 | .... | | | |
| [illegible] | 137 70 | 137 50 | B. N. Mexique | 41 40 | 41 | | | |
| [illegible] | 186 | 186 | B. Régl. Internat. | 40550 | 41000 | 1re catégorie | 9675 | 9236 28 |
| [illegible] | 129 50 | .... | Barlow Rand | 40 50 | .... | Actions France | 152 78 | 145 85 |

**SICAV**

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Emission frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| O.F.P.-Omn. F. Paris | 365 | 370 | La Mure | 85 | .... | Uni-Japon | 485 72 | 463 69 |
| Publicis | 799 | 795 | Métallurgique Minière | 142 10 | 142 50 | Uniranta | 1250 15 | 1209 04 |
| Safen | 77 50 | 74 40 o | Océanic | 26 60 | 14 90 o | Valorem | 237 56 | 226 79 |
| Sellier-Leblanc | 320 | 312 | Pétrofigaz | 439 | .... | Worms Investiss. | 404 03 | 385 71 |
| Waterman S.A. | 200 | 195 | Pronuptia | 285 | .... | | | |
| Brass. du Maroc | 227 | 227 | Sabl. Morillon Corv. | 120 | .... | | | |
| Brass. Ouest-Afr. | 40 50 | 40 50 | Total C.F.N. | 90 | .... | | | |
| A.E.G. | 165 | 155 | Ufinex | 212 | 212 | | | |
| Akzo | 36 10 | 34 | Voyer S.A. | 1 85 | .... | | | |
| Alcan Alum. | 157 | 157 | Rorento NV | 253 60 | 254 20 | | | |

**HORS-COTE**

**Compartiment spécial**

**Autres valeurs hors cote**

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours | Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2787 | 4,5 % 1973 | 2370 | 2457 | 2470 | 2450 10 | 131 | E. Saun.-Dev. | 128 | 127 80 |
| 3175 | C.N.E. 3 % | 3040 | 3083 | 3062 | 3036 | 496 | Essilor | 480 | 480 |
| 450 | Afrique Occ. | 461 | 478 | 472 | 468 80 | 230 | Esso S.A.F. | 227 80 | 228 |
| 475 | Air Liquide | 470 10 | 470 | 473 80 | 465 20 | 340 | Eurafrance | 331 | 330 90 |
| 108 | Als. Part. Ind. | 105 90 | 106 | 106 | 105 | 1080 | Europe n°1 | 1079 | 1083 |
| 365 | Als. Superm. | 370 | .... | .... | 360 | 440 | Facom | 441 | 441 |

| VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours | Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| — (obl.) | 225 | 231 | 231 | 228 | 275 | Gen. Electr. | 305 | 307 50 | 308 | 300 |
| U.I.S. | 313 | 315 | 315 | 315 | 205 | Gen. Motors | 217 | 224 | 224 | 224 |
| U.C.B. | 159 | 169 50 | 169 50 | 156 30 | 53 | Goldfields | 51 | 52 10 | 52 10 | 53 |
| Un. Fr. Banque | 159 | 159 | 159 | 157 50 | 93 | Harmony | 73 10 | 76 70 | 76 20 | 78 |
| U.T.A. | 157 | 156 50 | 156 50 | 153 50 | 7 50 | Hitachi | 7 75 | 7 75 | 7 75 | 7 80 |
| Usinor | 7 70 | 7 70 | 7 70 | 7 55 | 255 | Hoechst Akt. | 260 | 256 | 258 | 254 |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours | Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 138 | Cie Petr. Imp. | 140 | 143 50 | 143 30 | 142 20 | 515 | Schlumberger | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 42 | De Beers | 38 75 | 40 | 40 | 38 35 | 48 | Shell transp. | 48 60 | 48 80 | 48 80 | 48 50 |
| 640 | Deutsche Bank | 628 | 626 | 626 | 622 | 600 | Siemens A.G. | 580 | 580 | 580 | 578 |
| 385 | Dome Mines | 363 | 381 | 383 | 380 | 76 | Sony | 73 80 | 74 40 | 74 30 | 74 60 |
| 190 | Du Pont-Nem. | 204 | 210 50 | 210 50 | 206 30 | 270 | Unilever | 272 | 276 | 276 | .... |
| 320 | Eastman Kodak | 332 | 339 40 | 339 40 | 337 90 | 98 | Un. Min. 1/10 | 95 | 96 | 96 | 93 20 |
| 126 | East Rand | 94 50 | 100 40 | 100 30 | 102 40 | 270 | Unit. Techn. | 266 50 | 266 | 267 20 | 270 |
| 121 | Ericsson | 123 80 | 124 | 124 | 122 50 | 385 | West Drief. | 341 | 363 | 363 | 367 50 |
| 380 | Exxon Corp. | 373 | 380 | 379 50 | 376 10 | 270 | West Deep | 228 | 238 50 | 239 10 | 243 50 |
| 92 | Ford Motor | 98 | 98 | 97 90 | 97 20 | 375 | West Hold. | 303 50 | 327 50 | 327 50 | 329 |
| 240 | Free State | 213 | 224 30 | 225 | 224 | 265 | Xerox Corp. | 274 | 280 80 | 280 80 | 275 20 |
| 90 | Gencor | 74 50 | 77 80 | 77 80 | 79 20 | 2 85 | Zambia Corp. | 2 54 | 2 71 | 2 67 | 2 71 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 30/1 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 812 | 4 878 | 4 680 | 4 900 |
| Allemagne (100 DM) | 230 330 | 230 460 | 225 | 237 |
| Belgique (100 F) | 14 388 | 14 394 | 13 950 | 14 650 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 212 370 | 212 670 | 206 | 217 |
| Danemark (100 krd) | 74 780 | 75 050 | 72 500 | 77 500 |
| Norvège (100 k) | 89 210 | 89 400 | 86 | 91 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 583 | 11 613 | 11 200 | 11 800 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 872 | 9 885 | .... | .... |
| Italie (1 000 lires) | 4 859 | 4 883 | 4 550 | 4 950 |
| Suisse (100 fr.) | 254 280 | 253 400 | 248 | 261 |
| Suède (100 krs) | 105 930 | 106 540 | 102 | 107 500 |
| Autriche (100 sch) | 32 561 | 32 575 | 32 900 | 33 600 |
| Espagne (100 pes.) | 5 864 | 5 902 | 5 500 | 5 900 |
| Portugal (100 esc.) | 8 726 | 8 740 | 7 600 | 8 500 |
| Canada ($ can 1) | 4 018 | 4 075 | 3 870 | 4 100 |
| Japon (100 yens) | 2 364 | 2 371 | 2 240 | 2 360 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 30/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 84000 | 86400 |
| Or fin (en lingot) | 85020 | 86490 |
| Pièce française (20 fr) | 880 | 899 50 |
| Pièce française (10 fr) | 494 | 500 |
| Pièce suisse (20 fr) | 810 | 614 |
| Pièce latine (20 fr) | 594 90 | 620 |
| Souverain | 755 10 | 780 10 |
| Pièce de 20 dollars | 3200 40 | 3300 40 |
| Pièce de 10 dollars | 1700 | 1650 |
| Pièce de 5 dollars | 880 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3498 | 3475 |
| Pièce de 10 florins | 619 90 | 605 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



● *Le prix de la Fondation de recherche en hormonologie* (50 000 francs), destiné à récompenser des chercheurs d'un pays francophone s'étant particulièrement distingués en hormonologie, vient d'être décerné, d'une part, au professeur Roger Acher, du laboratoire de biochimie de la faculté des sciences de Paris, pour ses travaux sur la biochimie des hormones hypothalamo-hypophysaires et notamment pour la découverte de la neurophysine ; d'autre part, au professeur Fernand Labrie, directeur du Centre de recherche d'endocrinologie moléculaire de l'université de Laval (Québec) pour ses travaux sur les hormones hypophysiotropes et leurs régulations.

Le numéro du « Monde » daté 30 janvier 1981 a été tiré à 552 421 exemplaires.



A B C D E F G

DANS LE SUD DE LA POLOGNE

# L'étonnante rencontre des mondes ouvrier et paysan

**Des grèves se poursuivaient vendredi matin 30 janvier dans deux régions du sud de la Pologne en dépit de la sévère mise en garde lancée la veille au soir par le gouvernement.**

**A Bielsko-Biala, près de Cracovie, la décision de continuer le mouvement a été prise au petit matin, dans presque toutes les entreprises, à la suite d'un vote à bulletin secret des cent sept membres du comité local de Solidarité (M.K.Z.).**

**A Jelenia-Gora, dans le Sud-Ouest, le M.K.Z. a pris une décision analogue.**

De notre envoyé spécial

Rzeszow. — La frontière soviétique est à une soixantaine de kilomètres et la Tchécoslovaquie à égale distance. Il faut, sur les trottoirs glacés, marcher le pied bien à plat. La neige à perte de vue, le froid sec et terrible, baignent la ville d'un silence lumineux.

Et dans ce décor à l'extrême sud-est de la Pologne, les drapeaux partout, les brassards à tous les bras jusqu'à ceux des maîtres d'hôtel en habit, les affiches dans les vitrines. Jeudi 29 janvier, Rzeszow en est à son deuxième jour de grève générale. Le soir même — sur décision mal accueillie de la commission nationale de Solidarité, — il y sera mis fin car des pourparlers incertains vont, à Varsovie ce vendredi, reprendre avec le gouvernement.

Mais laissons cela. Pour l'heure, les dirigeants syndicaux ne font que descendre de leur train ; ils sont venus rejoindre M. Walesa, qui, depuis mardi, sillonne la région. Ils doivent se rendre au siège des anciens syndicats, occupé depuis le 5 janvier par quelque trois cents paysans qui réclament l'enregistrement de leur mouvement « Solidarité rurale » (1). On attend un arrêt de la Cour suprême, mais le pouvoir a dit et répété qu'il n'était pas question de légaliser un syndicat paysan. Alors ces occupants, perdus là tout en bas, sont devenus l'avant-garde d'une lutte qui concerne près de la moitié de la population.

Ils ont élaboré une plate-forme revendicative qui commence à faire le tour du pays et à réveiller la campagne. Onze têtes de chapitre, soixante-huit points : c'est un catalogue détaillé des mesures discriminatoires grâce auxquelles se mène depuis trente-cinq ans la guerre à l'agriculture privée. Rapport de forces aidant, 75 % des terres échappent encore, malgré tout, à la collectivisation. Mais les propriétaires vieillissent sans pouvoir retenir leurs enfants dans des fermes minuscules et condamnées à une ruine dans laquelle la débâcle de l'économie nationale trouve ses racines profondes. Le secteur étatisé de l'agriculture gaspille jusqu'à la faillite capitaux, main-d'œuvre et machines : le secteur privé n'investit pas ce qu'il arrive à gagner car l'Etat fait tout pour empêcher sa modernisation et laisse croire surtout que la collectivisation est au bout du chemin.

Cinq mois après Gdansk, les paysans ont donc sauté dans le train de la victoire ouvrière, voulant transformer une tolérance précaire en une reconnaissance officielle de la pérennité de leurs droits. La partie est rude.

Lorsque, à 9 heures, les occupants accueillent les dirigeants de Solidarité et qu'on s'applaudit chaleureusement sous le crucifix et le portrait de Jean-Paul II, ce sont deux mondes étrangers qui se rencontrent. Les plus jeunes des paysans ont la cinquantaine. Ils sont tassés sur leurs chaises, carrés, et ne se paient ni de mots ni d'enthousiasme.

Les plus vieux des ouvriers ont, eux, trente-cinq ans. Ils sont vêtus de jeans et de blousons « sport » et ne dédaignent pas l'attaché-case en skaï. Epuisés par la dangereuse épreuve de force qui se joue avec le pouvoir depuis le début de l'affaire des samedis « libres », ils découvrent une réalité qu'ils ignoraient — tout autre chose qu'une grève de plus à arrêter — et ouvrent des yeux presque aussi grands que les ministres venus négocier en août aux chantiers Lénine.

L'un des premiers orateurs paysans — ils s'expriment tous dans une langue fleurie mais limpide — met les choses au clair : *« Nous le disons à la commission nationale, le plus important pour nous est la reconnaissance de notre syndicat. (...) Nous ne sortirons pas d'ici tant que le gouvernement n'acceptera pas de discuter avec nous. »* Puis commence, repris de bouche en bouche, un long chant de la souffrance et de la résistance de ces paysans qui n'ont vraiment rien de koulaks, et l'on entend au passage : *« Si nous ne gagnons pas cette année, les agriculteurs, au printemps, ne produiront pas pour tous mais seulement pour eux-mêmes. C'est pour cela que les ouvriers doivent nous soutenir. »*

### Un ministre sidéré

A ce moment-là, entre, accompagné seulement des voïvodes, le ministre chargé des relations avec les syndicats, M. Ciosek. Lundi soir, il avait prié M. Walesa, descendant vers Rzeszow, de s'arrêter à Varsovie pour le rencontrer. Le ministre avait parlé d'une reprise des discussions sur les samedis « libres ». M. Walesa avait rétorqué qu'il fallait aussi régler l'affaire paysanne et ils s'étaient mis d'accord sur une demi-mesure : la venue du ministre à Rzeszow mais seulement pour rencontrer les dirigeants de Solidarité.

M. Walesa : *« Ah ! Voilà M. Ciosek. »* (Personne ne se lève ni n'applaudit.) M. Walesa se retourne vers la salle, superbe. *« Vous pouvez continuer, qu'il vous entende. »* Le ministre entend — tellement qu'il glisse au bout de dix minutes : *« C'est impressionnant ! »* à l'oreille d'un dirigeant de Solidarité, qui lui rétorque : *« Faites le comprendre à vos collègues ! »*

C'est le point d'orgue : *« Je vous demande, monsieur le ministre,* dit un paysan, *de rappeler au gouvernement combien d'agriculteurs ont été forcés de donner leurs terres et combien de nos fils sont maintenant à l'armée à cause de cela.* (Il s'arrête, regarde MM. Walesa et Ciosek assis côte à côte, et soupire.) *« Vous êtes trop jeunes pour le savoir... Mais nous ne voulons pas de grève, pas de magasins vides — seulement que le gouvernement sache que nous avons été en Pologne les premiers à nous battre contre Hitler et que nous n'allons pas reculer. »* Encore quelques phrases et il lance : *« Pourquoi avez-vous quitté l'Eglise ? La Pologne a toujours été catholique. Vous avez trahi la nation, vous avez trahi le Christ, vous avez trahi vos pères et maintenant vous avez 24 milliards de dollars de dettes ! »* M. Ciosek accuse le coup. Les ouvriers répriment mal un sourire.

M. Walesa intervient pour expliquer que le ministre et la commission nationale de Solidarité ont des discussions à mener et vont se retirer pour un moment. A huis clos, au premier étage, M. Ciosek déclare que le gouvernement condamne la pression que constituerait la vague de grèves depuis le début de la semaine, mais qu'il est malgré tout prêt à discuter aussitôt des samedis « libres ». Les syndicalistes répondent qu'ils vont appeler à suspendre ces grèves, mais qu'il faut, pour qu'ils lèvent leur mot d'ordre de grève nationale d'une heure, le 3 février, que des conversations s'ouvrent avec les paysans et que soient résolus non seulement l'affaire des samedis, mais aussi le problème de la censure et celui de l'accès syndical aux mass media.

M. Ciosek téléphone à Varsovie. Ambiguë, la réponse est en substance que le premier ministre est prêt à négocier dès ce vendredi sur les samedis, et pour le reste à entendre tout ce que le syndicat voudra lui dire. On en restera à ce flou commode.

La commission nationale réitère, parlant d'une *« situation dramatique »*, son appel à la suspension de toutes les grèves, et déclare à l'intention des occupants et du pouvoir que l'enregistrement de Solidarité rurale est *« une des revendications fondamentales »* liées à l'échéance de mercredi prochain. Dans la soirée, le gouvernement publiera un communiqué très dur disant notamment : *« Le chaos et l'anarchie s'introduisent dans la vie de l'Etat, mettant en danger le sort de la patrie. (...) Le conseil des ministres sera contraint, au cas où la situation actuelle se perpétuerait, à prendre les décisions indispensables qui pourraient favoriser le fonctionnement normal des entreprises (...). »*

Menace de proclamation d'état de siège ou de réquisition en cas de grève le 3 février ? L'épreuve de force en tout cas se poursuit.

BERNARD GUETTA.

(1) « Solidarité paysanne », l'autre syndicat agricole, se différencie de « Solidarité rurale » en ce qu'elle n'accepte pas en son sein les personnes travaillant dans le secteur agricole d'Etat.

● *L'association Solidarité France-Pologne « s'étonne »* que, dans ses déclarations sur la Pologne, mardi 27 janvier, le président de la République n'ait pas mentionné *« le fait majeur : la création du syndicat indépendant et autogéré Solidarité. L'association regrette, d'autre part, qu'un mouvement d'une telle ampleur soit réduit à « l'impatience de mieux vivre », alors qu'il revendique d'abord le droit et le respect des libertés d'expression et d'organisation ».*

★ « Solidarité France-Pologne », B.P. 176-75-665 Paris Cedex 14.

● *M. Frantisek Antl*, arrivé à Orly vendredi matin 30 janvier en provenance de Belgrade, a demandé aux autorités françaises le droit d'asile pour des raisons politiques. Agé de 40 ans, architecte domicilié à Brno, porteur d'un passeport dépourvu de visa d'entrée en France. Il a déclaré qu'il avait été exclu du parti communiste tchécoslovaque en 1968.

● *Les six personnes qui avaient molesté et volé*, le mardi 27 janvier, des voyageurs du train Paris-Granville ont été présentées, jeudi, au parquet d'Alençon. Elles ont été écrouées à Evreux.

D'autre part, trois des six jeunes gens qui avaient agressé, le 28 janvier, un contrôleur du train Paris-Caen, et malmené un voyageur (*le Monde* du 30 janvier), ont été inculpés par un juge d'instruction d'Evreux et écroués.

Selon Europe 1

## Mgr LUSTIGER REMPLACERAIT LE CARDINAL MARTY COMME ARCHEVÊQUE DE PARIS

Europe 1 a annoncé, ce vendredi 30 janvier, la nomination imminente de Mgr Jean-Marie Lustiger, évêque d'Orléans, comme archevêque de Paris, en remplacement du cardinal François Marty, démissionnaire depuis plus d'un an.

Commentant cette information, qu'il donne comme « bientôt officielle », Jacques Duquesne, chroniqueur religieux d'Europe 1, explique le choix de Mgr Lustiger par la forte personnalité de celui-ci, ses origines polonaises, sa grande culture théologique et sa réputation d'être à la fois traditionnel et ouvert.

Né à Paris en 1926, dans une famille juive polonaise, Mgr Lustiger s'était converti au catholicisme à quatorze ans.

Curé de Sainte-Jeanne-de-Chantal, il a été nommé évêque d'Orléans en novembre 1979.

Au bureau de presse de l'épiscopat, le Père Jacques David affirme qu'en l'absence de toute information en provenance de la nonciature il ne peut faire aucun commentaire. Le même silence est observé à l'Elysée.

## L'ATTENTAT AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS EST « REVENDIQUÉ » PAR LE GLA... ET PAR LE F.L.N.C.

Un attentat à l'explosif a été commis au Palais de justice de Paris, le jeudi 29 janvier, peu avant minuit. Un engin de forte puissance, probablement doté d'un dispositif à retardement (durant la nuit, les bâtiments sont étroitement surveillés et, en principe, totalement inaccessibles de l'extérieur), avait été dissimulé dans la salle des pas-perdus, derrière la rambarde du grand escalier de pierre appelé « escalier de la présidence ». La moitié de l'escalier est à reconstruire.

Peu après l'explosion, un correspondant anonyme a téléphoné à l'A.F.P., revendiquant l'attentat au nom du G.L.A. (Groupe de libération armée de la Guadeloupe), indiquant que ce mouvement *« en appelle à tous les nationalistes pour constituer un vaste mouvement de lutte armée »*, avant d'ajouter encore : *« Le sens de l'histoire est inéluctable, vive la Guadeloupe libre ! »*

Toutefois, vendredi matin, un autre correspondant anonyme a revendiqué lui aussi l'attentat, mais au nom du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).

C'est le quatrième attentat commis en deux ans au Palais de justice.

● *Le tirage au sort des quarts de finale de la coupe de l'Union européenne des associations de football (U.E.F.A.)*, effectué le 30 janvier, a désigné Ipswich Town (G.-B.) et les Grasshoppers de Zurich pour rencontrer respectivement Saint-Etienne et Sochaux. Les Stéphanois joueront le match aller à domicile, le 4 mars, tandis que les Sochaliens se déplaceront. Les matches retours seront joués le 15 mars.

## MORT DE SERGE SANDBERG fondateur des Concerts Pasdeloup

Nous apprenons la mort de Serge Sandberg. Il était âgé de cent un ans. Pendant quarante ans, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, son nom avait été associé à de nombreuses entreprises du spectacle. Fondateur centenaire des Concerts Pasdeloup, l'association lui avait rendu hommage lors de sa séance de rentrée, en octobre dernier.

[Né à Kaunas en Lituanie, Serge Sandberg travaille aux côtés de Charles et d'Emile Pathé à partir de 1901, associé à la production de films, et à l'usine de phonographes de Chatou. Il crée les succursales de la maison Pathé à Moscou et à Berlin, puis des agences à Vienne, à Budapest et à Bucarest.

De 1907 à 1940, il dirige plus de cinquante salles de théâtre et de cinéma, et poursuit ses activités de producteur (avec Sacha Guitry, notamment, entre 1934 et 1939). En 1918, il fonde les Concerts Pasdeloup, puis, l'année suivante, les studios de la Victorine à Nice et l'Ecole normale de musique de Paris avec Alfred Cortot et Jacques Thibault. De 1920 à 1930, il avait dirigé les studios Eclair à Epinay.]

● *Les obsèques de Robert Ballanger*, qui présidait le groupe communiste de l'Assemblée nationale, ont été célébrées jeudi 29 janvier à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), en présence de M. Marchais, MM. Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, Stasi, vice-président de l'Assemblée nationale, Faure, ancien président de l'Assemblée, et Defferre, président du groupe socialiste, assistaient à la cérémonie, ainsi que plus de quatre mille personnes.